LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

EXPO THÉRÈSE GUITÉ
Artiste-peintre international du Batik
a/s Dominion Corinth Art Galleries Ltd
Stan Borenstein, M.A. directeur
(613) 235-9955
AU CHÂTEAU LAURIER D'OTTAWA

Vol. LXXI — No 234 | Nuageux avec averses. Maximum 11. | Montréal, samedi 11 octobre 1980 | 25 CENTS

cinéma québécois

Les ateliers volent la vedette aux films

par Nathalie Petrowski

Si les projections des films québécois n'ont pas connu un succès à tout casser lors de la huitième Semaine du cinéma québécois, on ne peut pas en dire autant des ateliers tenus chaque matin à la cinémathèque et auxquels participaient activement les principaux intervenants du milieu. Hier matin une salle comble et animée se réunissait en atelier pour aborder l'inabordable et discuter de ce qui aurait dû être discuté au départ: l'écriture et les stéréotypes du cinéma québécois et surtout la crise d'identité et de langage que ce cinéma semble traverser depuis dix ans et qui a aujourd'hui des conséquences désastreuses dans les salles de cinéma.

Après des débuts nébuleux et un débat qui a semblé tourner autour du pot sans qu'on réussisse à trouver comment il était possible de faire un cinéma enraciné dans la culture québécoise sans pour autant perdre le public, M. Claude Daigneault, directeur du service de scénarisation à l'Institut québécois du cinéma, a mis le feu aux poudres. M. Daigneault s'en prit d'abord aux stéréotypes et aux clichés que l'on retrouve aujourd'hui au cinéma québécois et qui tiennent le cinéma dans un isolement qui a tous les attributs d'un ghetto. Sur 144 projets reçus au service des scénarios en huit mois, M. Daigneault relève 67 sujets abordés sous l'angle de l'analyse sociologique et 38 dont le propos relevait de l'histoire ancienne ou du patrimoine. De ce nombre, 64 étaient des drames et 25 des comédies, tandis que 14 autres étaient des tragi-comédies. Déclarant que le stéréotype qui a la vie plus dure au cinéma québécois est celui de la banalité et de l'ordinaire et il a expliqué que les cinéastes demandent au public qui doit affronter un quotidien terne et répétitif de payer et de consacrer une partie de ses loisirs à examiner le quotidien terne et répétitif d'un de ses semblables. La critique la plus dure vise à décrire le gouffre grandissant entre les cinéastes et le public québécois. N'importe qui peut faire un film sans que personne ne s'inquiète de ses capacités à communiquer ni de l'objet de sa communication. On se retrouve avec une imposante production des documentaires radiophoniques diffusés une fois par année à la Semaine du cinéma québécois et on se demande encore pourquoi les spectateurs courent tous voir *La Cage aux folles*, dit-il.

Cette intervention plutôt brutale a immédiatement divisé la salle. Certains ont quitté les lieux tandis que d'autres ont reproché à Daigneault de s'en prendre à des projets de films plutôt qu'à des produits finis. Certains ont trouvé que ce genre d'intervention cherchait à mettre de côté un certain type de cinéma à la recherche de lui-même au profit du développement d'une industrie. Une intervenante de la maison de distribution Cinéma Libre a souligné que le cinéma québécois était confiné à un public minoritaire parce que la culture québécoise était minoritaire. Daigneault a répondu que ce n'était pas une raison suffisante pour qu'une culture minoritaire se donne des airs fascisants en ne tolérant pas sa culture.

Dans le débat décousu qui a suivi, les intervenants ont semblé tous d'accord pour reconnaître que le langage cinématographique québécois traversait une difficile crise d'identité. Le cinéaste Michel Bouchard a déclaré qu'il s'agissait avant tout d'un problème de langage aussi bien cinématographique qu'oral. Selon lui, les

Voir page 20: Cinéma

Le plein d'essence à $50 en 1989

par Michel Vastel

OTTAWA — Selon les prévisions révélées hier au DEVOIR par le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, le plein d'essence d'une voiture moyenne coûtera dans les $50 en 1989.

M. Lalonde a en effet expliqué dans une entrevue hier matin qu'après avoir doublé d'ici à 1984 — passant de $16.75 aujourd'hui à $30.25 à la fin de 1983 — le prix du baril de pétrole brut albertain augmentera de $7 par année, pendant six années consécutives. D'ici à la fin de 1989, le prix du pétrole conventionnel albertain aura quadruplé et vaudra $72.25. Quant au prix du baril de pétrole extrait des sables bitumineux, on sait qu'à partir d'une base de $38 en 1981, il sera indexé au coût de la vie. M. Lalonde estime que l'indice des prix augmentera de 8 à 10% tout au long de la décennie ce qui mettra le prix du baril de ce type de pétrole à $90 en 1989.

Incidemment, le prix du pétrole conventionnel augmentera beaucoup plus vite, de 313%, que le prix du pétrole de source non conventionnelle, 236% en dix ans.

On estime que chaque augmentation de un dollar du baril de brut entraîne une hausse de 0.7 à 0.8 cents le litre d'essence à la pompe du détaillant, (ou 3.5 cents le gallon).

Les hausses envisagées hier par M. Marc Lalonde porteraient donc le litre d'essence à 75 cents (comparativement à 30 cents aujourd'hui) d'ici à 1989. Mais en fait le prix sera certainement plus élevé et pour deux raisons: les gouvernements ont transformé la plupart de leurs taxes en pourcentages, c'est-à-dire que les taxes qui rentrent dans le prix du pétrole augmenteront, elles aussi, avec le prix du brut. De plus, il est prouvé qu'à chaque augmentation les compagnies en profitent pour rogner de un à deux dixièmes de cent sur chaque litre vendu. Ainsi, la dernière augmentation d'essence de $2 le baril de brut, en août, qui aurait dû entraîner une hausse de 1.3 à 1.5 cent le litre, a en fait entraîné des hausses de 1.8 ou même deux cents dans certaines régions.

Compte tenu de ces facteurs, les augmentations de prix révélées hier au DEVOIR, et qui serviront de base à la préparation du budget fédéral, signifient concrètement que le litre d'essence franchira le cap des $1 au tournant de la décennie.

C'est la première fois que le ministre de l'Énergie révèle ainsi les projections à long terme des prix du pétrole au Canada. Jusqu'ici, on connaissait surtout la proposition fédérale — qui correspond à l'engagement électoral de M. Trudeau — à savoir que le prix du pétrole conventionnel

Voir page 20: Essence

Sans vouloir rouvrir les négociations

Trudeau attend de nouvelles propositions des provinces

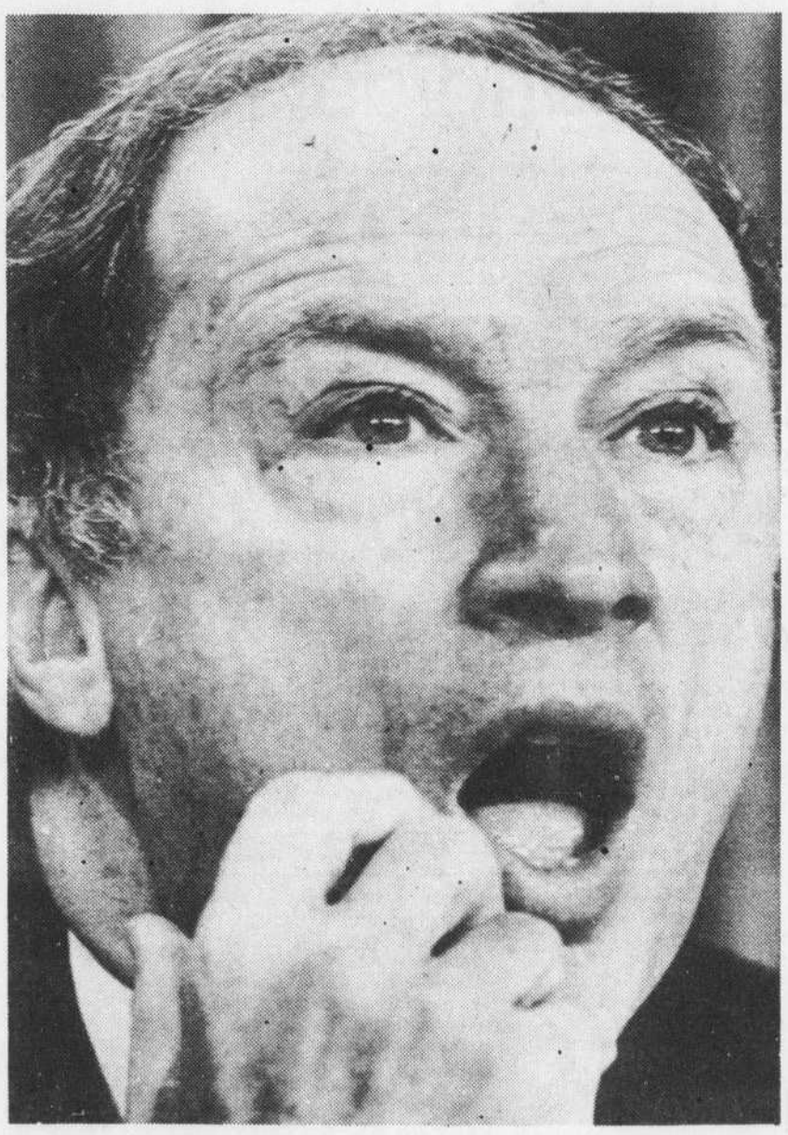

Le premier ministre du Canada s'est prêté hier à sa conférence de presse hebdomadaire, au cours de laquelle il a parlé d'une certaine souplesse de son gouvernement vis-à-vis des changements constitutionnels, à condition d'obtenir un certain appui des provinces de l'Ouest. (Photolaser CP)

par Claude Turcotte

OTTAWA — Tout en étant opposé à une reprise des négociations constitutionnelles sur une grande échelle, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, serait peut-être «encore une fois flexible» à propos des richesses naturelles pour recevoir en échange un appui politique de l'Ouest, soit des députés fédéraux néo-démocrates, soit des gouvernements provinciaux, surtout celui de la Saskatchewan.

Cette faible lueur, que le premier ministre a bien voulu activer hier au cours d'une conférence de presse, pourrait prendre plus d'éclat grâce à la coopération du Nouveau Parti démocratique d'abord:

«J'aimerais bien avoir l'appui de M. Ed Broadbent parce que c'est sûr qu'il a plus de députés dans l'Ouest que nous n'en avons et ça nous serait utile d'avoir l'appui du parti néo-démocratique fédéral et, je l'espère, peut-être même celui de la Saskatchewan qui est la province qui demandait cet amendement au nom de l'Ouest, mais on verra. On verra».

L'amendement, auquel M. Trudeau a fait allusion, est l'un des deux ou les deux soumis à la Chambre des communes par M. Broadbent lors de son discours cette semaine. Il s'agisait d'un amendement portant sur la taxation indirecte; le second donnerait aux provinces le pouvoir de légiférer concurremment sur le commerce interprovincial.

Toutefois, le premier ministre a laissé entendre assez clairement qu'il n'est pas disposé à faire de très grands compromis, surtout pas à reprendre le processus de négociations. «La négociation a échoué, alors nous utilisons une autre méthode, une résolution parlementaire, et je ne pense pas que nous pouvons maintenant rouvrir les négociations dans cette partie de l'ensemble».

À quelques reprises, M. Trudeau a fait allusion à «sa grande flexibilité», avec des intonations de pince-sans-rire qui n'ont tout de même pas raté leur effet, celui de faire rire.

Dans une deuxième phase cependant, le premier ministre serait volontiers disposé à négocier une autre liste de priorités dans laquelle on pourrait retrouver la question indienne, la Cour suprême, le droit de la famille, etc... En bref, M. Trudeau a surtout laissé l'impression de vouloir poursuivre ce qu'il a commencé avec ce projet de résolution dont on discute aux Communes depuis une semaine, en y surveillant les amendements que les partis d'opposition pourraient proposer.

Il ne fait pas le moindre doute qu'il examinera de très près tout ce que feront les premiers ministres provinciaux mardi à Toronto; «il espère, a-t-il dit, qu'il en sortira des suggestions constructives».

D'autre part, au cours de la conférence de presse on a beaucoup parlé de droits linguistiques comme ce fut le cas d'ailleurs aux Communes depuis le début de la discussion sur le projet de résolution.

L'article 23 suscite en effet plusieurs

Voir page 20: Trudeau

Algérie: 2 séismes dévastent El Asnam

ALGER (D'après AFP et AP) — Deux tremblements de terre successifs ont dévasté hier la ville d'El Asnam et ses banlieues, à 240 kilomètres à l'ouest d'Alger, et le gouvernement faisait état de plusieurs milliers de victimes quelques heures après le séisme.

La première secousse a dépassé en violence celle qui avait fait 1,657 morts dans cette même ville il y a 26 ans.

La terre a tremblé pour la première fois vers 13 h 30, heure locale, hier, et la deuxième secousse s'est faite sentir deux heures plus tard dans cette ville de 125,000 habitants.

L'agence officielle de presse d'Algérie a qualifié ce tremblement de terre de «catastrophe» mais n'a pu donner hier le nombre exact de victimes.

Le gouvernement a immédiatement mobilisé l'armée, l'aviation, la police et la défense civile pour mettre en oeuvre une opération de secours aux blessés, pour mettre des abris en place et fouiller les décombres pour en ressortir les corps.

L'épicentre du séisme était situé dans la ville d'El Asnam même, ont souligné les observateurs, et son intensité à l'échelle Richter était de 7.5. Le séisme a été ressenti jusque dans la région espagnole de Valence où plusieurs édifices ont été lésardés et a été suivi d'une deuxième secousse d'une magnitude de 6.4 degrés sur l'échelle Richter. Au centre d'observation d'Upsala, en Suède, la secousse a été si violente qu'un instrument d'observation a été brisé sous le choc.

Les deux secousses ont été ressenties en divers autres points de la côte algérienne, et à Alger, où on ne signale cependant ni victimes ni dégâts matériels.

Alors que sur place des helicoptères de l'armée et les services de la protection civile poursuivaient leur intervention afin de secourir les blessés et les sinistrés, le centre hospitalier d'Oran accueillait les victimes du séisme.

À Alger, le gouvernement s'est réuni sous la présidence du chef de l'État, M. Chadli Bendjédid, pour arrêter les premières mesures en faveur des populations sinistrées.

Des édifices entiers se sont écroulés et dans les banlieues, de vieilles maisons et des locaux préfabriqués ont été réduits en

Voir page 20: Séismes

Le synode de Rome

Le modèle occidental: un cul-de-sac?

par Jacques Barnard

ROME — Une deuxième lecture des quelque 150 interventions faites au synode par les évêques du monde entier au cours de la première semaine, qui a été l'occasion pour les intervenants de dire ce qu'ils avaient préparé, peut amener à s'interroger sur l'échec relatif du catholicisme hors de l'Occident.

Quand en Afrique, par exemple, à peine 20% des catholiques contractent le mariage religieux, on peut bien se demander si cela ne tient pas au fait que l'Église a tenté d'y exporter des notions de mariage et de famille, somme toute des modèles théoriques qui ne tiennent pas suffisamment compte des réalités qui se vivent dans ce continent.

En tout cas l'Afrique l'a répété à souhait. Tour à tour les évêques du Gabon, du Kenya, du Ghana, du Mali, du Congo, de la Guinée, du Libéria, pour ne nommer que ceux-là, sont venus à la tribune pour dire que la famille «nucléaire» (époux, épouse, puis enfant) autour de laquelle est bâtie la théologie même du sacrement de mariage, a bien peu à voir avec la famille «élargie» qui prédomine en ce continent, même si celle-ci est en perte de vitesse dans le cadre de l'urbanisation que lui impose l'ordre économique mondial venu, lui aussi, de l'Occident.

On illustre cette situation par les points suivants: philosophie et théologie mettent chez nous l'accent sur les relations personnelles d'un homme et d'une femme. Mais en Afrique ces relations ne se comprennent pas d'une façon absolue et elles n'ont de sens que dans le cadre de la parenté, ce qui en certains cas va aussi loin qu'on peut reconnaître un sang commun: ce n'est plus une jeune fille qui épouse un jeune homme, mais une jeune fille qui entre dans une famille parfois de plusieurs centaines de membres, les familles étant elles-même réunies au sein d'une ethnie. On devine alors que le seul consentement des époux, qui crée la validité du mariage sacrement, est une exigence qui cadre mal avec celle de la famille élargie dont le consentement a également un rôle très important dans le mariage coutumier. Il n'est pas jusqu'à la fécondité qui entre en ligne de compte et devient, par exemple, au Burundi, une condition de validité, une union stérile étant considérée comme nulle de fait. Citons enfin comme différence importante entre le mariage que l'Église propose à l'Afrique et celui qui se vit dans la «famil-

Voir page 20: Synode

culture & société

Robert Sabatier romancier

L'écrivain français des *Alumettes suédoises* est de passage à Montréal pour lancer son dernier roman, *Les Fillettes Chantantes*, qui continue l'histoire de son enfance. Jean Royer l'a rencontré. **Page 21.**

Les Indiens vus par Arthur Lamothe

Le cinéaste Arthur Lamothe, qui vient de recevoir le prix Albert-Tessier, s'intéresse depuis longtemps aux Amérindiens dépossédés de leurs territoire et culture. **Page 31.**

AU SOMMAIRE

La saison débute sans Guy Lafleur

La chasse à la coupe Stanley est déjà commencée, et les Islanders de New York chercheront à la conserver, eux qui l'ont remportée de haute lutte le printemps dernier. La course au championnat des pointeurs est également engagée, mais sans Guy Lafleur, qui manquera les deux matches du week-end en raison d'une élongation musculaire à l'aine. **Pages 16 et 17.**

Expansion du port

Québec s'est engagé à agrandir le port de Montréal avec l'appui de la Ville de Montréal. Il ne manque plus que l'accord du gouvernement fédéral avec qui des négociations sont présentement en cours. **Page 9.**

Éditorial

Après la conférence de presse que M. Trudeau donnait hier à Ottawa, l'hypothèse d'une reprise du dialogue fédéral-provincial sur la résolution constitutionnelle n'est pas exclue, constate Michel Roy en éditorial, mais les chances de succès sont bien minces. **Page 18.**

Lundi, 13 octobre, jour de l'Action de Grâces, LE DEVOIR ne sera pas publié. Nos bureaux seront fermés, à l'exception de la rédaction qui sera accessible à partir de 14 heures.

JACQUES NORMAND
DE QUÉBEC A TIZI-OUZOU

- On raconte beaucoup de choses sur Jacques Normand... et elles sont presque toutes vraies!
- Voilà une **RÉTROBIOGRAPHIE qui ne plaira pas à tout le monde... dieu merci!**

Stanké
les éditions internationales alain stanké 2100, rue guy montréal 935-7452

L'IQOP accorde une faible avance au Parti libéral

par François Barbeau

L'option souverainiste du Parti québécois lui aurait coûté la victoire si des élections générales s'étaient déroulées au début du mois, et le Parti libéral l'aurait emporté, mais avec une faible majorité.

C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) pour le compte de l'émission *Face-à-face* animée par MM. Jean Cournoyer et Mathias Rioux et dont les résultats ont été rendus publics hier sur les ondes des stations de radio CKVL à Montréal et CHRC à Québec.

Le Parti libéral aurait obtenu 42.9% des voix, le PQ 41.6% et l'Union nationale 2.5% si des élections s'étaient déroulées au début du mois. Les auteurs du sondage ont trouvé 12% d'indécis environ.

Si toutefois le Parti québécois, pour ces mêmes élections, avait renoncé, pour les quatre prochaines années, à son option souverainiste, les résultats auraient été différents, et le PQ aurait été reporté au pouvoir avec 44.3% des voix, tandis que le Parti libéral n'aurait obtenu que 35.6% des suffrages, les autres partis se partageant 3.4% des voix de l'électorat et 16.7% des personnes interrogées demeurant sans réponse.

Le sondage de l'IQOP a été réalisé auprès de 790 personnes entre le 30 septembre et le 4 octobre, avant que le PQ ne décide le week-end dernier de ne pas tenir un deuxième référendum sur la souveraineté-association s'il était reporté au pouvoir pour un deuxième mandat.

La majorité des répondants à ce sondage trouve que M. Ryan devrait accepter le retour au sein du Parti libéral du Québec de M. Robert Bourassa.

Un peu moins de 48% se sont prononcés en ce sens, tandis que 38.6% ont laissé entendre le contraire.

Les francophones ont répondu dans une proportion de 50% en faveur du retour de M. Bourassa au sein du PLQ. Les non-francophones, eux, ont dit dans une proportion de 48.6% que M. Ryan devrait plutôt refuser à M. Bourassa la permission de rentrer au PLQ.

Dans l'ensemble, les répondants trouvent que M. Ryan est un meilleur chef pour le PLQ que M. Bourassa ne l'était. Un peu plus de 44% des personnes interrogées par l'IQOP ont en effet répondu que M. Ryan était un meilleur chef politique que M. Bourassa, et 38% des sujets du sondage ont répondu que M. Bourassa, au contraire, était un meilleur chef.

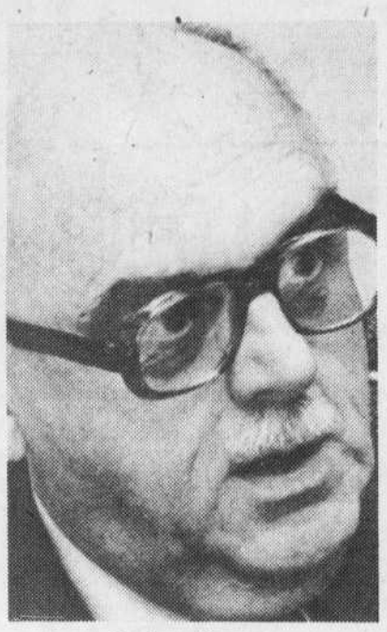

M. Jean Drapeau

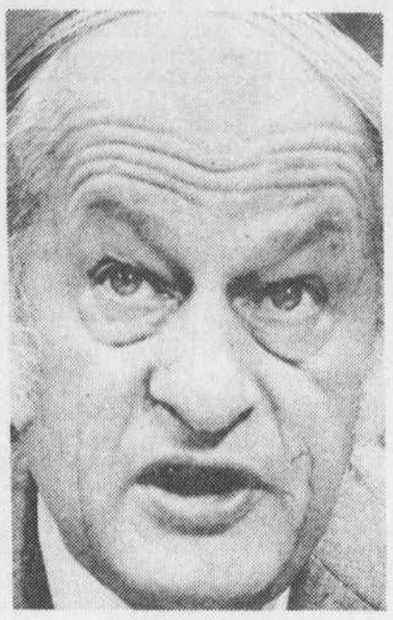

M. René Lévesque

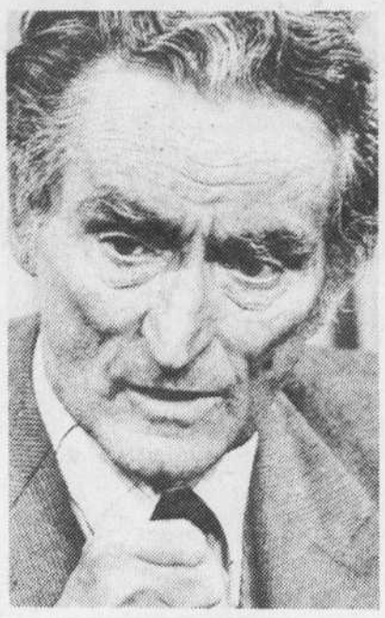

M. Claude Ryan

M. Robert Bourassa

C'est parmi les personnes âgées de plus de 35 ans et les non-francophones qu'on retrouve le plus grand nombre de partisans de M. Ryan, alors que M. Bourassa reçoit l'appui des 18 à 34 ans et des francophones.

Il faut noter que 80% des répondants à ce sondage ont été interrogés par téléphone avant que le premier ministre du Canada, M. Trudeau, ne prononce son discours à la nation sur le rapatriement unilatéral de la constitution.

Le sondage de l'IQOP démontre que les Québécois ne sont pas ignorants des questions constitutionnelles et que 78.2% d'entre eux ont entendu parler de la conférence qui s'est récemment déroulée sur le sujet à Ottawa.

À ce propos, 47.6% appuyent la position des partis politiques provinciaux qui font en bloc opposition au rapatriement unilatéral de la constitution, alors que 32.6% des personnes interrogées appuyent plutôt la position du gouvernement fédéral. Près de 30% des Québécois qui ont été interrogés sur le sujet ne se sont pas formés d'opinion.

Le sondage de l'IQOP cherchait aussi à déterminer qui, de M. Lévesque ou de M. Ryan, est le plus apte à diriger le Québec. Les répondant dans une proportion de 54.6%, ont accordé leur faveur à M. Lévesque, 31% d'entre eux à M. Ryan et 14% n'ont pas répondu à la question. À une pareille question, il y a deux ans, 34.7% des répondants avaient trouvé M. Ryan plus apte à diriger le Québec, tandis que M. Lévesque se classait derrière le chef du PLQ, avec 33.7%.

M. Lévesque l'emporte en popularité sur M. Ryan tant sur son aptitude à régler les problèmes économiques que sur celle à régler les problèmes constitutionnels.

L'Union nationale, si les élections s'étaient déroulées au début du mois, n'aurait remporté que 2.5% des voix seulement. La situation aurait été différente si l'UN avait eu à sa tête M. Jean Drapeau, puisque 20.4% des personnes interrogées dans le sondage ont laissé entendre qu'elles seraient tentées d'appuyer l'UN si M. Drapeau en était le chef.

Dans un concours de popularité entre MM. Lévesque, Ryan et Drapeau, le maire de Montréal se serait classé bon dernier, avec un peu plus de 13% des voix, M. Ryan, lui, aurait obtenu 30.7% des voix et M. Lévesque 45.5%.

Deux jours avant le référendum sur la souveraineté-association, un sondage de l'IQOP prédisait une victoire des forces du OUI avec 52% des voix, et 48% au NON.

Dans le sondage dont les résultats ont été publiés hier, l'IQOP note qu'avant que M. Lévesque ne déclare au début du mois que son parti renoncera pour les quatre prochaines années à consulter la population par voie de référendum sur son option souverainiste, 56.5% de la population des personnes interrogées étaient d'accord avec cette façon de procéder, tandis que 32.3% des répondants étaient en désaccord.

Si on peut considérer la dernière conférence constitutionnelle comme une joute, les résultats en seraient nuls, s'il faut se fier aux résultats du sondage d'hier.

La question a été posée aux répondants, et 54.3% d'entre eux on trouvé que ni M. Trudeau ni M. Lévesque ne pouvaient être considérés comme gagnants. Un peu plus de 27% des répondants ont toutefois trouvé que M. Trudeau avait fait meilleure figure que M. Lévesque dans cette conférence, tandis que 18.4% des répondants ont trouvé au contraire que M. Lévesque avait damé le pion au premier ministre du Canada.

Drapeau ne trouve pas le temps de répondre

Le maire de Montréal ne parvient pas à trouver le temps de répondre au rapport Malouf sur les Jeux olympiques.

«C'est uniquement une question de temps», a déclaré hier au DEVOIR M. Jean Drapeau, alors qu'il quittait en vitesse la salle où venait de se terminer la troisième «table de concertation» sur l'avenir de Montréal.

Prié de dire s'il comptait publier avant Noël la réponse qu'il avait promise lors de la parution du rapport Malouf en juin dernier, M. Drapeau a répondu qu'il ne pouvait se fixer aucune échéance.

«Mon travail de maire prend actuellement tout mon temps», a-t-il affirmé, ajoutant qu'il commençait ses journées à 6 h 30 et les terminait régulièrement à 23 h.

«Où voulez-vous que je prenne le temps?» a-t-il demandé.

Le maire a indiqué, par ailleurs, qu'il n'entendait aucunement commenter le rapport Duchaîne sur la Crise d'octobre.

Il n'a pas eu le temps de répondre à d'autres questions, étant «déjà attendu» ailleurs.

Ryan n'écarte pas la possibilité de désigner le candidat dans Chauveau

par Rodolphe Morissette

Un fort groupe de militants libéraux du comté de Chauveau dans la région de Québec, au moins 300 membres d'une association qui en compte quelque 1,200, s'impatiente: la direction du Parti libéral autorisera-t-il, ou non, la tenue d'une assemblée d'investiture dans le comté?

Tout tourne autour de la candidature de M. René Dusseault, qui a démissionné récemment de son poste de sous-ministre à la Justice (Québec) pour se présenter dans le comté de Chauveau. Avant la venue de M. Dusseault, deux personnes aspiraient à l'investiture libérale, MM. Jacques Paradis, courtier d'assurance, et Michel Renaud, fonctionnaire du ministère de la Justice du Québec.

Aucun des trois hommes n'a encore déposé son bulletin de candidature. Il faut obtenir, au préalable, l'imprimatur de la direction du parti. Or celle-ci a demandé à MM. Paradis et Renaud de se désister en faveur de M. Dusseault. La rumeur veut que M. Paradis cède à ces pressions, mais il n'en est pas question pour M. Renaud.

Précisons que l'association libérale du nouveau comté de Chauveau (une partie de l'ancien Chauveau a été cédée à la nouvelle circonscription de La Peltrie) n'a toujours pas d'exécutif normal, mais seulement un comité provisoire, nommé par la permanence du Parti libéral.

Un certain nombre de chefs de secteur du nouveau Chauveau ont obtenu une entrevue avec le chef du parti, M. Claude Ryan, le 18 septembre. Ils ont protesté d'un éventuel «parachutage» de M. Dusseault, non sans lui présenter une pétition recueillant 300 signatures réunies en 24 heures. M. Ryan leur a promis une décision rapide, mais rien n'a transpiré depuis.

La date d'une assemblée d'investiture libérale dans Chauveau n'est toujours pas fixée. Les chefs de secteurs n'ont aucune objection à ce que M. Dusseault se présente à une convention.

Québec, une province pauvre en espaces verts

par Alain Duhamel

Le Québec est à ce point dépourvu d'espaces naturels, particulièrement dans le voisinage des villes, que le Conseil consultatif de l'environnement affirme qu'il est urgent de définir une politique de conservation des espaces naturels et de mettre en oeuvre un programme de mise en valeur.

«Actuellement, l'existence d'espaces naturels au Québec est davantage le fruit du hasard que d'un souci de protection rationnelle du milieu» affirme le Conseil consultatif de l'environnement dans sa proposition pour une politique des espaces naturels du Québec qu'il vient de rendre publique.

De toutes les provinces canadiennes, le Québec demeure le moins bien pourvu en espaces verts pris dans leur définition la plus générale. La moyenne des villes canadiennes se situe à 7,25 hectares par 1,000 habitants tandis que la moyenne québécoise oscille selon les études entre 1,8 et 2,3 hectares par mille habitants.

Les administrations municipales ont consacré l'essentiel de leurs efforts à l'aménagement de parcs récréatifs ou sportifs et ont négligé les espaces consacrés aux activités libres. En vérité, les villes québécoises n'ont jamais intégré les espaces verts et naturels à leur démarche de planification urbaine. «Les espaces verts de type urbain au Québec semblent n'être que le résidu du développement, c'est-à-dire ce qui reste lorsque les lotisseurs, les industriels, les municipalités et même les gouvernements supérieurs se sont servis pour leurs fins respectives».

D'une manière indirecte, presque toujours ponctuelle, une dizaine de ministères et agences du gouvernement québécois, les administrations municipales et les communautés urbaines interviennent en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur des espaces verts et naturels. Il en résulte une incohérence des interventions et surtout des responsabilités incorrectement assumées quand elles le sont.

Le Conseil consultatif de l'environnement conclut que le ministre délégué à l'Environnement doit prendre l'initiative «immédiate et prioritaire» de définir une politique de conservation des espaces naturels, de l'articuler en faisant appel aux ressources de tous les intervenants, y inclus le grand public.

Outre les réserves écologiques dont il a déjà la responsabilité, le ministre délégué à l'Environnement hériterait des parcs écologiques et de conservation, des forêts urbaines et périurbaines de conservation, des sites naturels, des centres écologiques ou d'interprétation de la nature du gouvernement et de la gestion directe des espaces naturels d'intérêt national.

Une politique des espaces naturels préciserait les rôles du gouvernement du Québec, des villes, des communautés urbaines et des municipalités régionales de comté.

Il ne s'agit pas seulement d'augmenter la quantité des espaces naturels mais aussi d'en maintenir et d'en accroître la qualité par une étude approfondie des potentiels et une diversification de leurs fonctions et par un programme de réalisation, d'aménagement et d'entretien.

Une politique des espaces verts ne saurait s'articuler sans la participation du public. Le Conseil consultatif de l'environnement précise que cette participation devra avoir le temps de se manifester non seulement au moment de l'adoption d'un plan d'aménagement d'un espace naturel, mais aussi au moment de l'identification et de la sélection des sites à conserver. Le ministre délégué à l'Environnement pourrait même prévoir une assistance technique et financière aux groupes établis ou ponctuels qui se portent à la défense d'un espace menacé ou qui entreprennent la promotion d'un aménagement.

Le Conseil consultatif affirme en outre que la politique québécoise des espaces verts devrait comporter des mécanismes et des formes d'encouragement auprès des institutions, organismes et individus propriétaires d'espaces naturels de valeur en milieu urbain et périurbain. Les institutions détiennent parfois les derniers espaces verts importants des zones urbanisées et elles pourraient s'associer à la politique des espaces naturels pour peu que celle-ci puisse recourir à des instruments tels les dégrèvements d'impôts, les exemptions de taxes municipales, des échanges de terrains, une aide financière à l'entretien ou encore des droits de préemption en faveur d'une autorité publique.

Droit de vote refusé à des commis aux écritures

OTTAWA (PC) — Des milliers de membres de l'Alliance de la fonction publique se sont plaints hier, qu'on leur refuse le droit de voter sur l'entente de principe avec le Conseil du trésor.

Les plaintes, ont précisé les dirigeants du syndicat, proviennent de membres qui ont franchi les piquets de grève et de commis dont les emplois sont jugés essentiels et à qui il est interdit de quitter leur travail.

Des 46,843 employés de bureau du gouvernement fédéral, 7,120 occupent ainsi des postes considérés comme essentiels.

En vertu de la constitution même du syndicat, ces employés essentiels ne peuvent pas se prononcer sur la convention collective.

guérin l'éditeur qui édite

Le Monde
12 cm x 17 cm
200 pages
cartes en 4 couleurs
relié cartonné
$7.95

SOMMAIRE
4-Fuseaux horaires
5-Cartes thématiques
A,B,C-Structure géologique
D-Précipitations et courants marins
E-Végétation
F-Climats
G-Densité de population
H-Religions, races et langues
I-Communications aériennes
J-Économie du secteur agraire
K-Économie du secteur industriel
6-Le monde politique
8-Océans Indien et Pacifique
10-Océan Atlantique
12-Pôle Nord
13-Pôle Sud
14-Europe
34-Asie et Russie
46-Moyen-Orient
48-Afrique
56-Australie et Océanie
62-Amérique du Nord
70-Amérique Centrale
74-Amérique du Sud
97-Synthèse géographique et statistique
119-Index des noms et lieux géographiques

En vente dans toutes les librairies

guérin éditeur limitée
4574 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

La fête nationale du Québec 1981
ÇA COMMENCE MAINTENANT!
La Corporation de la Fête du 24 juin, Montréal, invite tous les citoyens et organismes de l'Ile de Montréal et de l'Ile Jésus à venir participer à l'assemblée générale annuelle.
Soyez-vous de la fête
Participez à l'assemblée générale annuelle et à l'élection du Conseil d'administration de votre région.
DATE: le 15 octobre 1980
HEURE: 19:00 heures
LIEU: Salle Saint-Édouard, Paroisse Saint-Édouard, 425, rue Beaubien, Montréal
Le comité organisateur de la fête nationale du Québec.

ACHETONS OR et ARGENT "SILVER"
nous payons comptant
Bijoux en or, vieux ou neufs, morceaux d'or ou or dentaire.
Les prix suivants sont basés sur le 1er London Fix du 7 octobre
10K $8.14/gr. 18K $14.55/gr.
14K $11.30/gr. 22K $17.60/gr.
argent silver 53¢ le gramme
GOLDSIL TRADING... tél: 849-0992
1117 ouest, Ste-Catherine, suite 500
lun.-ven. 9-5 pm, sam. 10-4

ORFORD-SUR-LE-LAC
Une réalisation LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DU MONT ORFORD Inc.
514-297-2410
À VENDRE OU À LOUER
À une heure de Montréal sur le versant sud-ouest du Mont-Orford.
PRIX
• Maisons de campagne indiv. 2-5 ch. à compter de $48,900. (terrain exclus).
COMPTANT REQUIS 15%
Terrain ½ ACRE À COMPTER DE $5,000.
AMÉNAGEMENT EXCLUSIF
2 à 5 chambres à coucher
originalité
flexibilité
entretien minimum
accès à 40 acres d'un parc privé
SPORTS ORGANISÉS
ski de fond
raquettes
ski alpin, tennis
cours d'équitation, de voile de natation,
et de plongée sous-marine.

VENEZ PARTAGER NOTRE MONTAGNE ET NOTRE LAC

12-22863

Essai sur la psychologie féminine
d'après le mythe d'Éros et Psyché et les concepts de Jung.
ELLE
Ce livre fait exploser l'amour quotidien. Il dit le miracle de l'autre, cette source d'émerveillement qui renouvelle chaque jour votre vie amoureuse.
Robert A. Johnson

DEUX LIVRES EN UN

LUI
Essai sur la psychologie masculine
d'après la légende de Perceval, la conquête du Graal et les concepts de Jung.
Ce livre fait exploser l'amour quotidien. Il dit le miracle de l'autre, cette source d'émerveillement qui renouvelle chaque jour votre vie amoureuse.
Stanké

Deux Américains, un Français

Trois savants se partagent le prix Nobel 80 de médecine

STOCKHOLM (AFP) — Des travaux de recherche fondamentale, sans lesquels les transplantations d'organes ou de tissus seraient encore impossibles, ont été récompensés par l'attribution hier du prix Nobel de médecine 1980 à deux savants américains, les professeurs Baruj Benacerraf, d'origine venezuelienne, et George Snell, ainsi qu'à un savant français, le professeur Jean Dausset, de l'hôpital Saint-Louis à Paris.

Le professeur Snell, par ses travaux sur les souris, avait montré que la transplantabilité était déterminée par la présence d'antigènes-H (histocompatibles). Le professeur Dausset révéla plus tard la présence d'antigènes-H chez l'homme et étudia les facteurs génétiques qui en régissent la formation.

Par l'extension de ces recherches, le professeur Benacerraf a étudié les causes sous-jacentes qui font que les individus ont différentes facultés de provoquer une défense contre les infections par exemple.

Après avoir décerné sa récompense, l'année dernière, à la recherche appliquée, l'Institut Karolinska (faculté de Médecine) de Stockholm, qui constitue le jury du prix Nobel de médecine, a voulu cette année revenir à la recherche fondamentale. Le prix de 1979 avait en effet couronné les inventeurs de «scanners», qui affinent considérablement l'examen radiologique des tissus ou des organes.

Cette décision n'avait d'ailleurs pas été prise sans difficultés semble-t-il: les partisans de cette recherche pratique, à égalité avec ceux de la recherche fondamentale, ne l'avaient emporté, a-t-on dit à Stockholm, que grâce à un tirage au sort. On croit savoir dans les milieux scientifiques suédois que les lauréats d'aujourd'hui sont ceux auxquels le sort s'était montré défavorable l'an dernier.

Une fois de plus les États-Unis s'inscrivent au palmarès des prix Nobel de médecine, où des Américains ont figuré chaque année depuis 1973: au total 54 ont obtenu ce prix depuis sa première attribution en 1901. Il y a par contre quinze ans qu'aucun Français ne s'était vu attribuer cette distinction: elle avait été décernée, en 1965, aux professeurs Jacques Monod, Andre Lwoff et François Jacob. Le professeur Dausset est le septième Français lauréat d'un prix Nobel de médecine.

Dans sa présentation des lauréats, l'institut Karolinska précise qu'il a été attribué en commun aux trois chercheurs pour leurs découvertes «sur les structures des surfaces cellulaires génétiquement déterminées qui régissent les réactions immunologiques».

«Les briques de construction du corps, les cellules, ont une surface dont le caractère est unique pour chaque individu, écrit l'institut Karolinska dans sa présentation. Ce caractère est déterminé par les gènes qui régissent la formation de complexes protéines-hydrates de carbonne déterminés, dits antigènes histocompatibles ou antigènes-h, qui se trouvent dans la membrane de la cellule. Ces complexes définissent la faculté qu'a un tissu de coexister avec un autre tissu du corps, ce pourquoi on les dénomme antigènes histo (tissu) compatibles (associables à).

Les antigènes-h déterminent la coopération des nombreuses cellules qui assurent les réactions immunologiques du corps. L'élucidation de l'influence de l'hérédité sur la réponse immunisante d'un organisme permet d'expliquer pourquoi différents individus ont différentes facultés de se défendre contre les infections et pourquoi une cellule cancéreuse se trouve éliminée dans certains cas et, dans d'autres, s'accroît et forme une tumeur.»

«Les gènes qui y jouent un rôle ont été discernés au cours d'études effectuées en premier lieu sur les souris et sur l'homme, mais ils existent chez tous les vertébrés.

«La connaissance acquise sur les antigènes-h revêt une grande importance pour la transplantation de tissus (le transfert d'un tissu d'un individu à un autre) et pour la compréhension de ce qui relie la constitution génétique et la maladie. Il s'est en effet avéré que la présence d'antigènes-h accroissait le risque que court un individu d'être atteint de certaines maladies.

«Snell a discerné les facteurs génétiques qui décident de la possibilité de transférer un tissu d'un indivdu à un autre. La notion d'antigène-h lui est due.

«Dausset a révélé la présence d'antigènes-h chez l'homme et a étudié les facteurs génétiques qui en régissent la formation.

«Benaceraff a montré que les facteurs héréditaires intimement liés aux gènes qui déterminent l'assortiment d'antigènes-h propre à un individu régissent la coopération de différentes cellules appartenant au système immunologique et, de ce fait, influencent considérablement la force des réactions immunologiques», conclut l'institut Karolinska dans le communiqué de présentation des lauréats du Nobel de médecine 1980.

D'origine venezuelienne, le professeur Baruj Benaceraff, qui est âgé de 60 ans, est devenu citoyen américain en 1943.

Il a fait une partie de ses études en France au lycée Janson en 1940, avant de suivre les cours de l'Université de Columbia, aux États-Unis et ceux de l'École médicale de Virginie entre 1942 et 1945.

Le professeur Benaceraff a commencé sa carrière comme interne au «Queens General Hospital» de New York. De 1948 à 1950, il a travaillé au département de microbiologie de l'Université de Columbia, à New York, avant d'être de 1950 à 1956 chargé de recherches du Centre national français de la recherche scientifique, à l'hôpital Broussais à Paris.

Nommé par la suite, professeur de pathologie à l'Université de New York, il fut chargé entre 1968 et 1970 de la direction du laboratoire d'immulogie de l'Institut national de lutte contre l'allergie et les maladies infectieuses à Bethseda, dans le Maryland. Il dirige depuis 10 ans le département de Pathologie de l'Université de Harward, à Boston.

Le chercheur américain George Davis Snell est le plus âgé des trois lauréats du prix Nobel de médecine 1980. Il aura 77 ans le 19 décembre prochain.

Il a fait ses études à l'université de Harvard, dans le Massachusetts, aux États-Unis.

Instructeur en zoologie à Dartmonth, dans le New Hampshire, puis à l'université de Brown de 1929 à 1931, il travailla au conseil national de la recherche à l'université du Texas de 1931 à 1933. Il est entré en 1935 aux laboratoires Jackson à Bar Harbor, dans le Maine, dont il a dirigé le personnel scientifique de 1957 à 1969.

George Davis Snell est membre de l'académie des sciences américaine ainsi que de l'académie des arts et de sciences. Il appartient aux associations américaines des naturalistes et de transplantation ainsi qu'a la société britannique de transplantation. Il a obtenu diverses récompenses scientifiques, notamment dans le domaine de la recherche sur le cancer. Il est aussi titulaire de la médaille Georges Mendel de l'académie tchécoslovaque des sciences.

Né le 19 octobre 1916 à Toulouse, Jean Dausset fait ses études médicales à Paris et devient, en 1945, docteur en médecine puis agrégé d'hématologie en 1958. Il est chef de la clinique médicale à la faculté de médecine de Paris en 1946, maître de conférences en 1958 et professeur d'immuno-hématologie en 1968. Depuis 1963, M. Jean Dausset est chef du service d'hémato - sérologie - immunologie de l'hôpital St-Louis et, de 1962 à 1968, directeur adjoint de l'Institut de recherche sur les leucémies et les maladies du sang dirigé par le professeur Jean Bernard.

Membre du conseil scientifique de l'Institut pasteur, vice-président de l'institut (Académie des Sciences 1977), membre de l'Académie nationale de Médecine (1977), il est professeur au Collège de France depuis 1978.

Vieilles Forges: un ultimatum du gouvernement

Le gouvernement a avisé le syndicat des enseignants des Vieilles Forges qu'il recourrait aux tribunaux mardi pour obtenir une injonction ordonnant le retour au travail si le conflit n'est pas réglé d'ici là.

Les 1,400 enseignants de la région de Trois-Rivières sont en grève depuis le 2 septembre. Les enseignants et les six commissions scolaires de la région ne s'entendent pas sur le nombre d'enseignants permis par l'entente nationale conclue l'hiver dernier et, cette semaine, le syndicat rejetait un projet de règlement préparé par des représentants du ministère du Travail.

Le conflit se déplace de plus en plus sur la scène provinciale et, mardi, la Centrale de l'enseignement du Québec doit réunir les délégués de ses 47 syndicats pour faire le point sur ces négociations locales et intensifier ses moyens de pression.

Les représentants de la CEQ discuteront du recours à l'injonction dont le gouvernement pourra se prévaloir et discutera de la réunion prévue dans la soirée de mardi entre la CEQ, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, le ministère de l'Éducation et le Conseil du Trésor, dans le but d'en venir à une interprétation commune de la convention collective provinciale et plus précisément de ses dispositions relatives au ratio maître/élèves qui constituent le point d'accrochage majeur pour plusieurs groupes en négociation, notamment à Sorel-Tracy où les enseignants sont aussi en grève.

En annonçant qu'elle réunissait ses instances mardi matin, la CEQ a indiqué hier qu'elle pourrait ne pas participer à la réunion prévue avec les porte-parole patronaux.

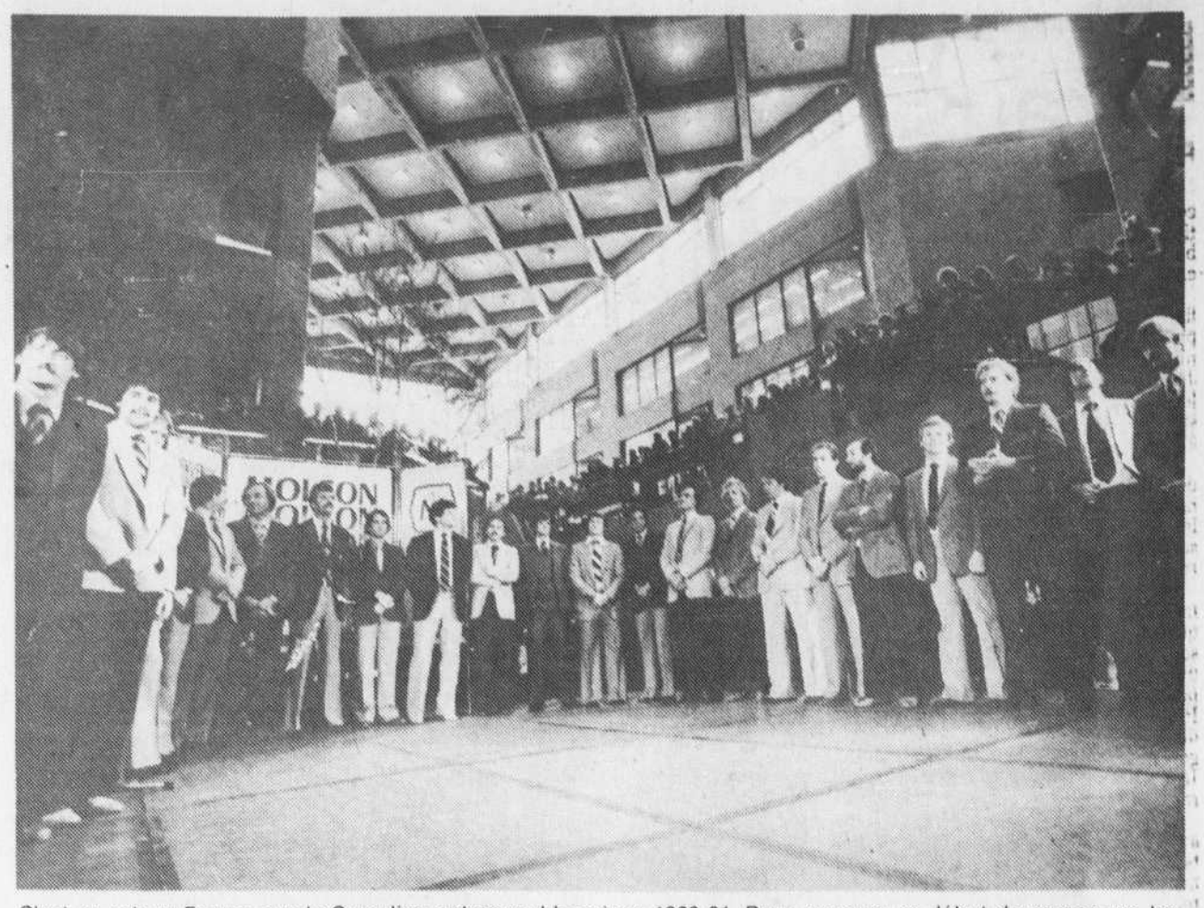

C'est ce soir au Forum que le Canadien entreprend la saison 1980-81. Pour marquer ce début de campagne, les joueurs du Tricolore ont été présentés au public hier après-midi au Complexe Desjardins, où une foule nombreuse est venue leur souhaiter bonne chance. (Photo Jacques Grenier)

18 et 19 OCTOBRE

EXPOSITION ET VENTE

D'OEUVRES D'ART CANADIENNES ET INTERNATIONALES

(provenant de collections privées et de successions)

À L'HÔTEL RITZ CARLTON, SALON RITZ CARLTON

•E. CARR	•L.-P. PERRON	•A. SHERRIF-SCOTT
•H. WATSON	•A. LISMER	•G. PLANTE
•A.Y. JACKSON	•J.-P. RIOPELLE	•A. SAPP
•J.-P. LEMIEUX	•L. HARRIS	•A. ROUSSEAU
•M.-A. FORTIN	•G. NORWELL	•R. GAGNON
•F.-S. COBURN	•M. CULLEN	•G. LALIBERTÉ
•S. EISENDIECK	•R. PILOT	•G. PFEIFFER
•G. ROBERTS	•C. DUPUIS-MAILLET	•A. TATOSSIAN
•L. BELLEFLEUR	•PIERRE HENRY	•P. CORBETT
•J.-P. DALLAIRE	•H. CHAMPAGNE	•L. TREMBLÉ
•DAVID MILNE	•J.D. BROWN	•R. RICHARD
•A. PELLAN	•Y. WILSON	•G. GINGRAS
•A. ROBINSON	•M. MAURO	•R. BURTON
•ROBERT HARRIS	•R. BOURQUE	•TEX LECOR
•D. JAUGEY	•ILLINGWORTH-KERR	et de
•T. FORRESTALL	•W. KURELEK	nombreux autres

SAMEDI, 18 OCTOBRE DE 11H00 À 14H00

DIMANCHE, 19 OCTOBRE DE 12H00 À 22H00 (exposition seulement)

La vente aura lieu sous la direction de la Galerie

DOMINION CORINTH LTÉE

Château Laurier — 1 rue Rideau

Ottawa, 613-235-9955

Revue Actualité Immobilière

Volume 4
numéro 3

Sommaire

- La construction résidentielle au Québec
- Le marché des maisons de chambres
- L'opération 10,000 logements: un an après
- Les espaces à bureaux à Montréal
- L'avenir de la maison pré-fabriquée
- Rubrique innovation
- Bibliographie
- Informations

L'HABITAT URBAIN

Université du Québec à Montréal

Bon de commande

Veuillez m'expédier:
- o l'habitat urbain $6.00
- o un abonnement '80 (4 numéros) étudiants $10.00, autres $15.00
- o les anciens numéros encore disponibles (9) $40.00

NOM: .....
TITRE: .....
COMPAGNIE: .....
ADRESSE: .....
..... Code postal .....
Ci-joint un chèque de $ .....

Actualité Immobilière, C.P. 8888, Succ. "A", Montréal H3C 3P8. Tél.: 282-7936

BATIK

Cours et ateliers
Début: 14 octobre 80.

Jacqueline Duplessis
272-0308

Journée de solidarité avec les prisonniers politiques de l'Afrique du Sud (11 octobre)

L'apartheid, version modernisée de l'esclavage, nie à la majorité africaine tout droit démocratique et en fait une main-d'oeuvre migrante à très bon marché dans son propre pays, et réprime sauvagement (comme à Sharpeville et à Soweto) toute tentative à la population de changer la situation. C'est une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

À l'occasion du 11 octobre, date décrétée par l'ONU comme étant la journée des prisonniers politiques, le peuple noir sud-africain a entrepris une campagne, malgré les risques encourus, afin d'exiger la libération de Nelson Mandela et de tous les prisonniers politiques. Nous, soussignés, nous joignons à cette campagne et s'adressons au secrétaire-général des Nations Unies, ainsi qu'au gouvernement du Canada, pour qu'ils fassent pression auprès du Premier ministre, M. P.W. Botha, afin qu'il libère M. Nelson Mandela et tous les prisonniers politiques incarcérés en Afrique du Sud. Cette exigence est conforme aux désirs de la grande majorité du peuple sud-africain et au désir ardent de tous les peuples animés par la vision de la justice et de l'égalité.

M.H. EMRE
CLAUDETTE RODRIGUE
JACQUES RUVIELLE
JUDE GÉLINAS
DAIRD JOHNSTON
JUAN AGUIRRB
DANIEL PAQUET
ALEXIS DUCOURE
DANIELLE FERLAND
LESLIE PEAN
ANDRÉ ROBERGE
RAYMOND GERVAIS
JOSEPH FACAL
LILIANE BENHAMOU
TOM JAHUTAN
PIERRE BEAULNE
PIERRE-LOUIS GUERTIN
GUY BROUILLETTE
RENÉ OUELLET
FERNAND PRINCE
DANIELLE PINSONNEAULT
JOCELYN BERTHELOT
BERNARD DODDRIDGE
PIERRE GAGNON
FRANÇOIS DUBUC
CARMEN BOURQUE
RICHARD ADAM
CHRISTIANE TISSEUR
JACQUES COUTURE
RITA BRUNELLE
ROLLANDE CHARTIER
THÉRÈSE PELLETIER
CLAUDE LAFRENIER
DANIEL LACHANCE
HÉLÈNE GILBERT
JULIETTE JALBERT
GUY BELLEFEUILLE
MONIQUE FITZBACH
DENIS ROY
ROGER LEMAY
MARCEL GIRARD
PIERRE TELLIER
EGIDE MALTAIS
MICHELLE COURNOYER
MICHELLE DELAYER
LILIANE PORTELANCE
JEAN ROY
GILLES MÉNARD
DIANE BÉRUBÉ
SOLANGE P. FORTIER
PIERRE LEFEBVRE
ROBERT TARINI
MARCEL DUHAINE
ANDRÉ MARTEL
SIMON CLICHE
ALICE TREMBLAY
GILLES DUSSAULT
MICHEL AGNAIEFF
ADEM CARON
DIANE FORTIN
BERNARD COMTOIS
GILBERT PLANTE
LOUIS LAPERRIÈRE
JACQUES PAMPALON
MICHELINE JOURDAIN
YVON CHARBONNEAU
ANDRÉ PILOTTE
JULIEN GIRARD
PIERRE GAUDET
BERNARD HOULE
GERVAIS MAJEAU
YVON BÉLAIR
JEAN LÉO PELLETIER
SAMUEL LESAGE
GASTON MARSOLAIS
DANIEL CHAMPAGNE
LOUISE NADEAU
JEAN-GUY BARIL
MICHEL CARON
GAÉTAN BLAIS
JEAN FORTIN
SUZANNE HAMEL
RONALD AUDET
ADOLPHE PROULX
MICHEL LACROIX
ARTHUR GAUTHIER
JEANNINE DESJARDINS
PAUL RAINVILLE
MARCEL LABRAIE
RAYMOND BASTIEN
CHANOINE ARSÈNE HÉBERT
ANDRÉ GAUVREAU
ARMAND LAPORTE
CHARLES-HENRI BÉLANGER
LÉO GIROUX
JEAN-CHARLES DUFOUR
ANDRÉ GAGNÉ
MONIQUE LEGAULT
PAULINE BARIL
MADELEINE CHARBONNEAU
LOUISE GAUDREAU
CONSTANCE VAUDRIN
MARTHE MOREAU
EVAN CARO FORGET
PIERRE FORGET
JEANNINE DUPONT
ANNE-MARIE DRAINVILLE
J.C. DESMARAIS
ROGER LAVERGNE
LINDA BOISCLAIR
ERNST VERDIEU
J.C. DEMERS
AGATHA VERDIEU
Y. GINGRAS
GUSTAVE CADORET
RÉJEAN LANTAGNE
RENÉ LAFOND
DZICHI ALIMOLE
RAMES ABHUKARA
GEOFFREY KENNEDEY
DIANE GIRARD
MICHEL L. FRÊCHETTE
PIERRE ROSS
YVES FORTIN
SERGE CACIÉE
LOUISE COLLINS
MICHEL RENAUD
JOSEPH CICUÉRE
MICHÈLE LEPAGE
FABIENNE TREMBLAY
BERNARD DODDRIDGE
FRANCINE SCHOEB
ARA GULIAN
BERTRAND CLAUDE
LEVASSEUR LISE
TRÉPANIER SONIA
FERLAND DANIELLE
CLAUDE DEMERS
CLAIRE DEMERS
HERVÉ FUYET
SAMUEL WALSH
THÉRÈSE MELOCHE
DORIS BEZINET
ANTOINETTE BOURASSA
JOAN CAMPBELL
ROSETTE BAPTISTE
KATHLEEN QUINN
JOHN ARTHER MURPHY
MARGARET GREEN
GINETTE DUQUETTE
DANIELLE GAGNIÈRE
MADELEINE BOUSQUET
MONIQUE ÉMOND
GEORGES YOUNG
NICOLE GUY
JEAN-GUY LEWIS
GAÉTANE GASCON
FRANÇOIS A. THUOT
MICHAEL FLYNN
BILL SMITH
SUZANNE BEAUDOIN
MAURICE LAJOIE
MICHEL MARTINEAU
DENIS THIBEAULT
JACQUES CHAMPAGNE
JEAN WALSH
FABIEN LEBOEUF
JEAN LACOURSIÈRE
MARTHE LAPIERRE
JEAN-GUY LACOURSIÈRE
MICHEL ROUSSEAU
RENÉ LACOSTE
SERGE LÉVESQUE
RICHARD BÉLIVEAU
LUCIEN PERREAULT
ANDRÉ LEFEBVRE
MADELEINE G. MARTEL
DOMINIQUE BOISVERT
MARCELLIN DUGRÉ
SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE BUREAU D'HYDRO-QUÉBEC
RHÉAL RANCOURT
AUBERT BERTRAND
KARL LÉVÊQUE
ROGER SAUCIER
JACQUES LEMIEUX
PATRICIA MURPHY
JEANNINE ARSENEAULT
A. CRISTI
GILLES CLURRON
ANDRÉ GRÉGOIRE
M.H. NEWYEN
JACQUES BEAUDOIN
JEAN-PIERRE BRUN
DANIEL NADEAU
HENRI-PAUL NORMANDIN
SYLVIE LABELLE
MARC VÉZINA
PAULE DUCHESNE
NOWAK BRIGITTE
GAUTHIER CHRISTIANE
FRANÇOISE DESCHÊNES
LINE CHABOT
LAURETTE SLOAN
LUCE LAJEUNESSE
DENIS HÉMOND
LUCIE CARIER
JEAN-CLAUDE TARDIF
MARIE POULIOT
BRUCE WALLACE
ROGER DESLAURIERS
ANDRÉ ROY
ÉLISE HÉBERT
NORMAND PAQUETTE
GILLES LEYCURAS
JOHANNE SINOTTE
RENAAT VAN HOVE
JOSEPH FOUCHER
MARIE CAOUETTE
COLETTE LAROCHE
CONRAD PAQUET
PIERRE POIRIER
RÉJEAN AUBÉ
MARIE DALLAIRE
BEAUDOIN GAGNON
SIMARD YVAN
LUCIEN GABOURRY
JOSETTE BOUDREAU
YVES ANTOINE
CLAUDETTE ANTOINE
CLAIRE DEGUIRE
LUCILLE BERGERON
THÉRÈSE DANIS
LEN CARROLL
FRANCINE PETRIN
JEANNINE LÉVESQUE
HÉLÈNE GERVAIS
LOUISE GOYETTE
SONIA MARION
MIREILLE LEMIEUX
GINETTE LAROSE
HÉLÈNE RICHER
JACQUES GAGNÉ
PIERRETTE DUPÉRÉ
LUCETTE GAUTHIER
MARIETTE LAVICTOIRE
LUCIE LÉVEILLÉ
HÉLÈNE DESJARDINS
GABY ROY-LAUZON
DORIS GRENIER
DARKISE CHABOT
YVES LAMOUREUX
GHISLAINE CHAINE
CLAIRE BOUCHER
ESTELLE PLOUFFE
LUCILLE SAUMURE
LUCIEN GAUDREAU
ANDRÉE BASTIEN
ANNE SÉGUIN
MONIC LATREILLE
JEANNINE LAVIGNE
MARCELLE RIVEST
SERGE LACHAÎNE
CLAIRE PARENT
MONIQUE RICHER
MONIQUE LEFORT
LILIAN HÉRAULT
DIANE HÉBERT-FRAMENT
ELDON ROMAIN
LANGLAIS CARMEN
KATHRYN DUPUIS-SHARPE
GISÈLE LEBEL-LABINE
GÉRARD GIGUÈRE
LEBLOND MICHEL
JEAN-GUY PATENAUDE
RICHARD DESJARDINS
YVON PATRY
YVES BISSON
RÉJEAN MAILLOUX
LORRAINE AMYOTTE-LANCE
NORMAND CHOUINARD
NICOLE HÉBERT-KOVATS
ROSE-MARIE F. BERTRAND
ROLANDE ANYOTTE-FRANCOEUR
BERTHE MIGNAULT
PHILIPPE MIGNAULT
JOSEPH GEREMIAN
MARCEL CERE
RHEA CHÉNIER
FRANCINE CAMPBELL
BELLA BLANCHARD
MICHEL MARCOUX
CLÉMENT CYR
JEANNETTE GAUDETTE
ELLA LEBLANC
GILBERTE DELANEY
LAURETTE SCHRYER
ANNETTE LÉPINE
CLAIRE BISSON
ANNE-MARIE ST-JACQUES
DENYSE RICHARD
LOUISE HURTUBISE
CLAIRE CABANA
MICHEL J. VILLENEUVE
LUAN NGUYEN
ROSE-MARIE CHEVRIER
GINA LEGAULT
ÉLAINE COLE
JULIE MAURIER
YVES DAIGNEAULT
DOMINIQUE CARON
CHRISTINE WHITE
FRANCE VIGNEAULT
LUCIE BLAIS
TAMMY MITCHELL
MANON BOUCHER
ZOE ANNE BELTER
DANIEL CHARBONNEAU
CHARLES CARDINAL
MARGUERITE GRÉGOIRE
ROGER DUFRESNE
JOELLE BRODEUR
HUGUETTE LAFORTUNE
SERGE BAIL
DIANE RENAUD
LINE BEAUDRY
ALINE ROY
GILBERTE CLOUTIER
J.-JACQUES DESAULNIERS
HUGUETTE FORTIN
IRÈNE LACROIX
MONIQUE LALANDE
FRANÇOIS DRAPEAU
FERNANDE TAYLOR
HENRIETTE MORIN
ROLANDE GUITARD
DENISE L. LABELLE
FRANCINE CHARTRAND
RÉJEANNE TURCOTTE
HÉLÈNE BENOIT
LYSE LAMONT
ANDRÉE GOSSELIN
LUCILLE BERNIER
DANIEL TURGEON
M.C. JEAN
ALINE GAGNÉ
NICOLE TREMBLAY
SUZCI CHABOT
FRANCINE GRENIER
LISE BÉLANGER
ROLANDE CARDINAL
CHRISTIAN DODIER
CLAIRE MONTREUIL
HUGUETTE FLEURY
GINETTE TOURIGNY
CÉLINE BELLEMARE
LISE HÉBERT
THÉRÈSE ST-PIERRE
DENISE DESAUTELS
LISE BASTIEN
NICOLE NEAULT
GILBERTE PROULX
J. MARGUERITE F. BRIAND
SUZANNE BUJOLD
ANDRÉ GOUDREAULT
GEMMA C. POMPERT
A.J. LEMIEUX
P. WILLIAMS
MICHEL GROULX
MARJOLAINE GÉRARDIN
YVON ST-PIERRE
CAROL GAREAU
ROGER SINCENNES
ANDRÉ LEMAY
NICOLE CROTEAU
CLAUDE MORISSET
MICHEL BRAZEAU
A. BENKRITLY
LOUISE DICAIRE
SERGE FUERTES
GUY LACELLE
ROLAND TRUDEL
RAYMOND ROY
FERNAND ASSELIN
MASSIE GÉRARD
ANNIE KELLY
JOSÉE SABOURRIN
DEBBIE PERKINS
LOUISE LAFONTAINE
JOHANNE ST. LOUIS
MARIE-CLAUDE FRIGON
RICHARD McDONALD
DANIELLE BISSON
JOHANNE LADOUCEUR
FRANCINE BOUGIE
DONALD MEUNIER
LINA GAUDETTE
JUDITH CROCHEMORE
MARCELLE GAGNON
TITUS TOUSSAINT
FRANCINE BOUDRIAS
DENISE LAVIGNE
CHISLAINE BOLDUC
DONALD LAPOINTE
THÉRÈSE DUCHARME
MADELEINE PELLETIER
VIVIANNE LABELLE
HÉLÈNE SABOURIN
RENÉ NANTEL
GHISLAINE RUYSSEN
JACQUELINE RENAUD
GISÈLE LAPORTE
ODETTE BERTRAND
CLAUDETTE WATTS-GAGNÉ
DIANE DUSSIAUME
JOCELYNE LEBLANC
JEAN-MARC GAUVREAU
LOUISE BOULAY
BERTHE MIRON
CLAIRE SCRIVE
YVONNE LACASSE
MARTE-CLAUDE GEOFFROY
HUGUETTE DESRIVIÈRES
NICOLE GARRON
GEORGETTE ROSS
DENYSE MÉNARD
CHRISTIANE LETANG
LUCIE PLOUFFE
LOUISE DUPONT
NICOLE LAVIGNE-FISCH
DENISE PARADIS
PIERRETTE PLANTE
MONIQUE MARIER
RICHARD BOUTIN
GILLES BÉLER
REINE HURLBUT
BERNARD LANCE
WADE ZUMBACH
SERGE GAGNON
SYLVIE CARPENTIER
MANON CRONIER
JEAN VAUTOUR
STÉPHANE P. DEFOY
SYLVIE LÉVESQUE
SUZANNE LEMIEUX
SYLVIE GENDRON
LINE PERRIER
GHISLAINE PROULX
GHRISTINE MODÉRIE
LYNNE BOYER
RONALD PALMER
ANDRÉ COURT
CAROLYN HAYES
JOSÉE MARCHAND
RACHEL MONETTE
ROLAND AUGE
PAUL BÉLAIS
LUC FORTIN
COLETTE PAQUETTE
LISE THIBERT
ALAIN DESORMEAUX
CAROLE LACROIX
JOSÉE LÉVESQUE
DANIÈLE BEAUCHAMP
DENISE CARRIÈRE
ISABELLE MATIGOT
PIERRE OSBORNE
SYLVIE CHEVRIER
MICHEL MORIN
LUCIE GAUTHIER
SYLVIE CLÉMENT
MARIE-CLAUDE GUIMOND
LISE NOBERT
DONNA PAHRAND
LIETTE LÉVESQUE
MARTINE FILIATRAULT
JEAN-FRANCOIS GAUTHIER

***Collectif de vigilance et de solidarité avec l'Afrique australe, a/s A.Q.O.C.I., 1115 est, boul. Gouin, Montréal, H2C 1B3**

tél.: (514) 382-4560

Strauss craint une intervention en Pologne après le scrutin américain

BONN (AFP) — Le ministre-président de Bavière, M. Franz-Josef Strauss, n'exclut pas une intervention militaire de l'Union soviétique en Pologne, après les élections présidentielles aux États-Unis.

Dans une interview au quotidien ouest-allemand Bild, à paraître aujourd'hui, M. Strauss indique qu'il possède des informations selon lesquelles l'Union soviétique veut arrêter les réformes dans ce pays et lui faire marche arrière.

Selon ces informations, ajoute le président de l'Union chrétienne sociale bavaroise, une conférence des partis communistes aurait lieu à Berlin-est dans la seconde moitié d'octobre pour préparer le processus de répression du peuple polonais.

M. Strauss justifie ces intentions du Kremlin par la crainte de voir les événements de Pologne s'étendre à tous les pays communistes. «Du point de vue de Moscou, les revendications des travailleurs polonais risqueraient d'entraîner un changement de planification économique dans tous les états du bloc de l'Est», poursuit-il.

«C'est pour cette raison», précise M. Strauss, «que l'Union soviétique estime nécessaire d'isoler la Pologne du point de vue économique, même si la crise d'approvisionnement devait s'y aggraver». Selon le président de la C.S.U., l'Union soviétique devra s'attendre à une réaction virulente de Washington, en cas d'intervention en Pologne.

Entre-temps, en dépit d'une accalmie apparente, rien n'avait encore été réglé hier entre les nouveaux syndicats indépendants et les autorités polonaises.

À Gdansk, Lech Walesa et les dirigeants du syndicat Solidarité attendaient toujours l'enregistrement de leur statut déposé le 24 septembre au tribunal de la Voivodie de Varsovie. Cette institution devrait se réunir aujourd'hui pour se prononcer sur le statut de nouveaux syndicats, mais toujours pas sur celui de Solidarité «Il faut encore discuter», avait déclaré à la Diète mercredi le ministre de la Justice, notamment sur un point, la reconnaissance par le syndicat du rôle dirigeant du parti et des alliances de la Pologne, qui figuraient dans les accords de Gdansk, mais que Solidarité n'a pas jugé bon de répéter dans son statut.

À en juger par les déclarations faites par Lech Walesa hier à l'AFP, la discussion risque d'être tendue et de retarder encore l'enregistrement du statut. «Nous ne céderons pas», a affirmé le président du comité de coordination de Solidarité. Et, comme on lui demandait s'il avait confiance dans l'enregistrement du syndicat, il a répondu: «Nous ne croyons qu'en nos propres forces».

L'affrontement qui se prépare, si aucun compromis n'est réalisé, a un caractère de plus en plus politique. Il ne s'agit plus maintenant des augmentations de salaire qui ont justifié la grève d'une heure du 3 octobre organisée de main de maître par Solidarité, mais il s'agit pour le pouvoir de s'assurer à tout prix que Solidarité, en prenant une envergure nationale ne deviendra pas une force incontrôlable.

Ce souci apparaît bien dans une déclaration de M. Stanislaw Kania devant la commission centrale de contrôle du parti ouvrier unifié polonais. Le premier secrétaire a affirmé en effet que la situation continuait d'être menaçante car les adversaires du socialisme aimeraient, selon lui, se servir à leurs fins, des nouveaux syndicats.

Au sein du parti et du gouvernement, les remaniements récemment décidés par le plénum du comité central et la réunion de la Diète n'ont pas apporté de changement radical, si ce n'est dans le sens d'un renforcement des pouvoirs d'hommes ayant eu d'importantes fonctions dans l'appareil de sécurité mais qui, lors des grèves du mois d'août, ont su faire preuve de prudence en écartant le recours à la force contre les grévistes.

C'est le cas de M. Kania, à la tête du parti, de l'ancien ministre de l'intérieur Stanislaw Kowalczyk au poste de vice-premier ministre et du général Moczar à la tête d'une commission suprême de contrôle qui, dégagée de sa dépendance du gouvernement, sera plus à même de surveiller celui-ci.

Un signe d'apaisement apparent pour les syndicats, est le fait que leur interlocuteur officiel, le vice-premier ministre M. Mieczyslaw Jagielski se soit vu confier la charge permanente des questions syndicales.

Un autre signe de conciliation, plus évident celui-ci, réside dans le fait que les mass-media rendent compte de façon plus ouverte de la naissance de Solidarité en signalant les obstacles rencontrés par les nouveaux syndicats au niveau régional. Par contre, Lech Walesa attend toujours le droit pour Solidarité de s'exprimer directement par voie de presse et de télévision.

Polémique entre les 2 Allemagnes

BONN (Reuter) — À la suite des vives protestations de la R.F.A., l'Allemagne de l'Est a accepté hier de rencontrer à Berlin-Est des représentants de Bonn pour discuter de sa décision de doubler le montant des devises étrangères que tout visiteur en R.D.A. doit détenir.

Cette décision, annoncée jeudi soir, a été immédiatement condamnée par la R.F.A., qui y voit une tentative de réduire le nombre d'Allemands de l'Ouest qui rendent visite à des parents ou amis de l'autre côté de la frontière.

Le représentant permanent de R.D.A., à Bonn a été convoqué par la chancellerie, qui lui a signifié son désir de voir annuler les nouvelles mesures avant qu'elles ne prennent effet lundi.

M. Hans-Dietrich Genscher, ministre des Affaires étrangères, a également évoqué cette question avec l'ambassadeur d'U.R.S.S., a déclaré un porte-parole.

Selon le porte-parole, M. Klaus Boelling, le gouvernement fédéral «considère que l'augmentation massive du montant minimum de devises est une mesure très grave, qui compromettra sérieusement les efforts de normalisation des relations entre les deux États allemands».

Bonn à l'intention de soulever cette question à la Conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe, en la présentant comme une atteinte au droit de l'homme. La décision des autorités est-allemandes a un caractère nettement politique, et n'a aucune base économique, a ajouté M. Boelling.

M. Boelling a répondu positivement à un journaliste qui lui demandait si la décision de Berlin-Est n'était pas motivée par l'agitation sociale en Pologne: «Nous analysons et interprétons ces mesures en fonction d'autres événements en Europe», a-t-il dit.

Le porte-parole a particulièrement critiqué l'application du système aux retraités et aux enfants, jusque là exempts de cette mesure. Le gouvernement ouest-allemand s'est cependant refusé à dire s'il avait l'intention d'annuler certains programmes de coopération avec la R.D.A.

Le système de «montant minimum de devises» rapporte, selon Bonn, 300 millions de marks (170 millions de dollars) par an à l'Allemagne de l'Est. Dans les mêmes milieux, on doute que les nouvelles mesures risquent de décourager nombre d'Allemands de l'Ouest à se rendre en R.D.A.

En effet, si la hausse est effectivement appliquée, les visiteurs seront tenus de changer chaque jour au minimum une somme équivalant à 25 marks au lieu de 13 jusqu'à présent.

Autre facteur dissuasif pour les visiteurs occidentaux, les autorités est-allemandes ont aboli les tarifs bon marché appliqués jusque là aux personnes venant de Berlin-Ouest passer une journée à l'Est.

Plus de sept millions d'Allemands de l'Ouest se sont rendus l'an dernier en R.D.A. En Allemagne de l'Ouest, l'homme de la rue a réagi avec colère à l'annonce des nouvelles mesures.

Berlin-Est avait déjà pris des mesures similaires en 1973, mais s'était résolu à les annuler en grande partie l'année suivante, sous la pression de Bonn. Cette fois-ci, la R.D.A. ne semble guère prête à revenir sur sa décision... Werner Ashmieder, ministre est-allemand des Finances, a balayé les critiques de Bonn en déclarant que les nouvelles mesures étaient justifiées par l'érosion du mark ouest-allemand.

Le ministre a ajouté que les mesures étaient également destinées à empêcher l'introduction en fraude en R.D.A. de marks est-allemands achetés à Berlin-Ouest, au cinquième du taux de change officiel.

Une filière libyenne derrière l'attentat antisémite de Paris?

PARIS (AFP) — L'hypothèse d'un attentat soutenu de l'étranger, en particulier de Libye, était de plus en plus évoquée hier par la presse française, une semaine après l'explosion devant la synagogue de la rue Copernic à Paris, dans laquelle quatre personnes ont été tuées.

L'ombre de Carlos, le terroriste international qui dirigea notamment la prise d'otages du siège de l'Opep à Vienne, était même réapparue.

Ces hypothèses n'étaient cependant pas étayées sur des faits précis. Le bureau populaire (l'ambassade) libyen à Paris a jugé nécessaire de démentir ces «accusations sans fondement», affirmant que le peuple libyen s'oppose au fascisme, au nazisme et au racisme sous toutes ses formes, y compris le sionisme condamné comme tel par l'Onu.

Les opérations policières menées jeudi dans toute la France ont été orientées vers les milieux d'extrême-droite français. La cour de sûreté de l'état, juridiction d'exception chargée de l'enquête, a fait savoir qu'elle ne privilégiait aucune des pistes possibles.

Certaines sources policières ont fait état d'une possible présence d'Illitch Ramirez Sanchez, alias Carlos en France, fin septembre et de son éventuelle implication dans le meurtre du neveu du chah d'Iran, à Paris, au printemps.

Mais l'interrogation la plus persistante est celle de liens entre le régime du colonel Khadafi et les groupes terroristes internationaux, qu'ils soient pro-palestiniens, d'extrême-gauche ou d'extrême-droite.

Plusieurs journaux estiment réelles les relations de la Libye avec les organisations néo-nazies européennes. Le quotidien Libération d'extrême-gauche libertaire souligne que le fasciste italien Claudio Mutti, arrêté dans l'affaire de la gare de Bologne, même si aucune preuve tangible de sa participation n'a été apportée, était président de l'Association de solidarité italo-libyenne.

La presse française rappelle également le récent attentat d'Anvers contre des enfants juifs, dans lequel deux Palestiniens avaient été arrêtés. En outre, le 27 mars 79, une bombe avait explosé sur la terrasse du foyer des étudiants juifs de Paris. Et le Quotidien de Paris note que cet attentat, commis au lendemain des accords de Camp David, offrait tous les caractères d'une opération anti-israélienne plutôt que ceux d'une action purement antisémite perpétrée par des néo-nazis français.

Dès le lendemain de l'explosion de la rue Copernic, M. Jean-Pierre Bloch, le président de l'Association antiraciste Licra, Ligue contre le racisme et l'antisémitisme, avait publiquement accusé le colonel Khadafi de financer l'organisation d'attentats antisémites en Europe. Selon lui, de nombreux documents diffusés par les mouvements fascistes L'Oeuvre française et Les faisceaux nationalistes européens sont des copies de documents libyens.

La «piste chypriote», envisagée du fait de l'identification d'un certain Alessandros, ou Alexander, Panaryu, propriétaire de la moto découverte en pièces devant la synogogue, n'avait pas encore eu de prolongement, même si la police recherchait toujours cet homme. La bombe de la rue Copernic aurait de toute façon, selon les témoins, été placée sur la moto par deux autres inconnus.

Autonomie: reprise mardi

WASHINGTON (Reuter) — Le département d'État américain a annoncé hier soir que les pourparlers tripartites sur l'autonomie palestinienne reprendront le mardi 14 octobre à Blair House, résidence des hôtes du président des États-Unis, à Washington.

Israël sera représenté par M. Josef Burg, ministre de l'Intérieur, l'Égypte par M. Kamal Hassan Ali, ministre des Affaires étrangères, et les États-Unis par M. Sol Linowitz, a précisé un porte-parole.

Le but de la réunion sera de relancer le processus de paix amorcé par les accords signés à Camp David en 1978. Israël, les États-Unis et l'Égypte ont déjà décidé de participer à un sommet après les élections présidentielles américaines, pour tenter de conclure les négociations sur l'autonomie palestinienne

ADATE 80

Manifestation Audiovisuelle

L'Association pour le développement de l'audiovisuel et de la technologie en éducation tient son congrès 80 au Pavillon De Koninck de l'Université Laval les 28, 29 et 30 octobre prochain.

Les activités sont ouvertes au grand public et tout particulièrement aux personnes oeuvrant dans le domaine de l'audiovisuel et de la technologie en éducation.

MARDI, 28 OCTOBRE 1980

- **Allocution d'ouverture:** **Monsieur Roland ARPIN,** sous-ministre adjoint, Ministère de l'Éducation
- **Panel:** **"Regard sur hier et vision de demain"**
  Animateur: Philippe MARTON, Université Laval
  Panelistes: Omer COUILLARD, C.S. Chicoutimi et Valin; **Claude HIMBEAULT,** ONF; **Bernard LACHANCE,** U. Laval; **Jacques LAMBERT,** Lambert, Lepage, Labbé Inc.
- Visionnement de documents audiovisuels (20 salles)
- Rétrospective Maurice PROULX

MERCREDI, 29 OCTOBRE 1980

- **Panels:** **"Analyse des mandats des organismes de moyens d'enseignement"**
  Animateur: Réal LAROSE, Univ. de Montréal
  Panelistes: Jacques LABERGE, SGME, Ministère de l'Éducation; **Jean SARRAZIN,** DGR, Ministère de l'Éducation; **Jean LASNIER,** C.S. Yamaska; **Michel DE CELLES,** DMD, Ministère de l'Éducation

  "Les nouveautés technologiques"
  Animateur: Danièle BRADY, Univ. de Montréal
  Panelistes: Robert JAUVIN, Intervision: **Denis MAJOR,** Bell; **Yvon HUSEREAU,** C.S.R. des Milles Isles

  "Orientations de l'ADATE"
  Animateur: Pierre-Yves Maurice, C.E.C.M.
  Panelistes: Roger GODBOUT, Univ. Laval, **Lucien MARLEAU,** ONF; **Jean-Pierre FOURNIER,** ADATE; **Jean-Marie DIONNE,** Office des professions

  "Les problèmes de production en milieux d'enseignement"
  Animateur: Jean LORTIE, Cegep Ahuntsic
  Panelistes: Michel DE CELLES, DMD, Ministère de l'Éducation; **Gilles BOUCHARD,** C.S. Le Gardeur; **Iolande Rossignol, Gaston COUSINEAU,** producteurs indépendants; **Michelle GASCON-GOYER,** SGME, Ministère de l'éducation; **Lucien GAUDREAU,** UQTR

  "L'arrivée du micro-ordinateur"
  Animateur: René BEAUCHAMP, C.S.R. des Milles Isles
  Panelistes: Yvon HUSEREAU, C.S.R. des Milie Isles, **Francis MAYNARD,** SGME, Ministère de l'Éducation; **Jacques STE-MARIE,** Univ. Laval.
- **Ateliers pratiques:** Nouvelle technique - impression papier photographique, Identification des besoins, Développement systématique d'enseignement, Consultation; Son, photo, transparent.
- Visionnement de documents audiovisuels (20 salles)
- Rétrospective Maurice PROULX

JEUDI, 30 OCTOBRE 1980

- **Panels:** **"Accessibilité à la documentation audiovisuelle"**
  Animateur: Danièle BRADY, Univ. de Montréal
  Panelistes: Pierre COULOMBE, ADATE; **Jacques DEMERS,** Centrale des bibliothèques; **Michel BRULÉ,** DGCA, Ministère des communications; **Jacques BOUCHARD,** Bouchard & Associés; **Ginette CHAREST,** Hôpital Ste-Justine

  "Relations entre le conseiller en moyens d'enseignement et l'enseignant"
  Animateur: Jean NERON, C.S. St-Jérôme
  Panelistes: Pierre-Yves MAURICE, C.E.C.M.; **André LACHAPELLE,** C.S. Le Gardeur
- **Ateliers pratiques:** Jeu et simulation, Évaluation formative, Vidéo léger, Développement didactitiel sur ordinateur; Qualités d'un document d'accompagnement pour l'intégration d'un film 16 mm dans une situation d'apprentissage
- Visionnement de documents audiovisuels (20 salles)
- **Allocution de clôture:** **Monsieur Jean LAURIN,** sous-ministre adjoint, Ministère des Communications

EXPOSITION, VISIONNEMENT CONTINU (entrée gratuite)
SGME, DGCA, ONF, RADIO-CANADA, UNIVERSITÉ CONCORDIA, UNIVERSITÉ LAVAL, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, SADA, RADIO-QUÉBEC, INFORMATECH FRANCE-QUÉBEC, CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE, SECAS-ADIMEC,, CREABEC INT., EDUCFILM, BOUCHARD ET ASSOCIÉS, ADATE, ENFILM, PAR L'IMAGE, CINÉMA D'INFORMATION POLITIQUE, DÉCOUVERTE DU MONDE, VIDÉO-TECHNIQUE, CONCEPT AUDIO-VISUEL, PANAVIDÉO, AUVINIC, TRESCO-COMMUNICATIONS, DISTRIBUTIONS YVES COURVILLE.

STAGE DE PERFECTIONNEMENT
Pour le participant au congrès qui en fait la demande et qui remplit les exigences demandées, une attestation de participation à un stage de perfectionnement est émise par la Direction de l'extension de l'enseignement de l'Université Laval

INFORMATION
ADATE
Université Laval
1466 De Koninck
Ste-Foy - G1K 7P4
Tél.: (418) 656-7367

INSCRIPTION

Nom,.....
Adresse.....
..... Téléphone: ( ) .....
code postal

Veuillez trouver ci-joint mon chèque, fait à l'ordre de l'ADATE, au montant de:
☐ $15.00/1 jours ☐ $30.00/2 jours ☐ $40.00/3 jours

....
Signature Date

Matière à réflexion

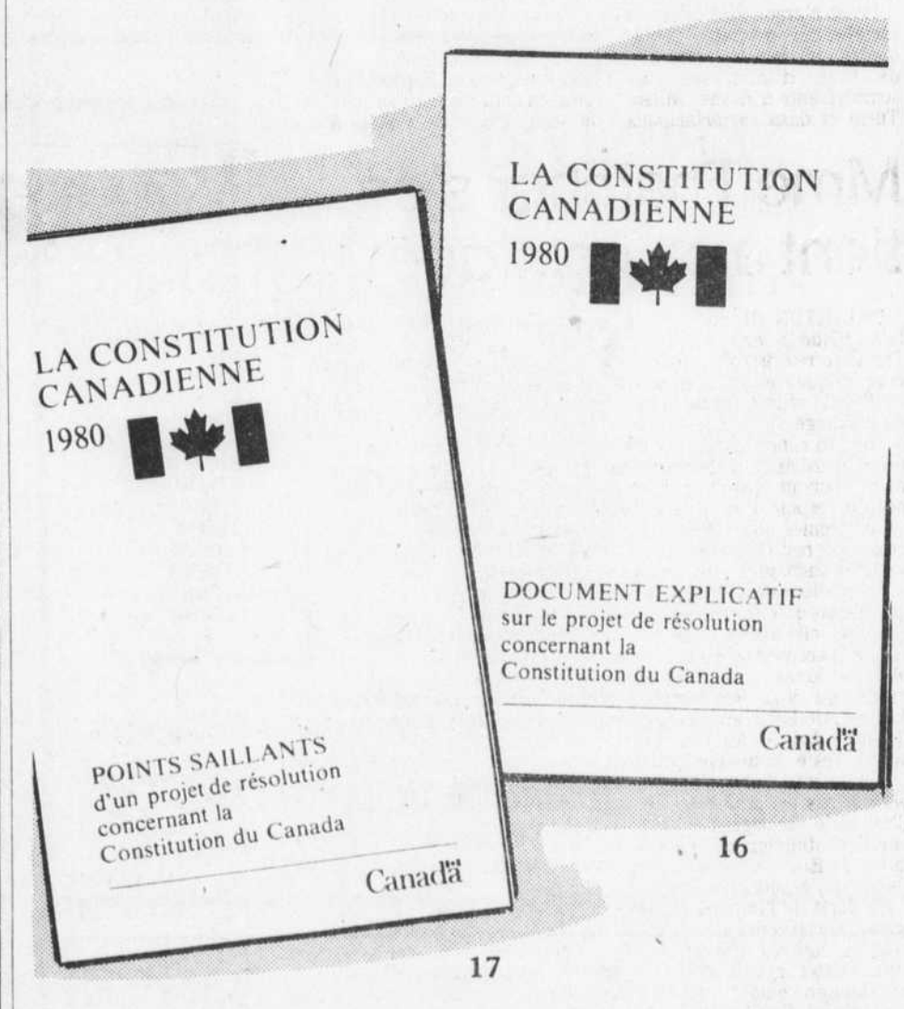

De l'information naît la réflexion.
Si vous désirez obtenir **gratuitement** ces publications, vous n'avez qu'à vous présenter dans les bureaux de poste des centres urbains.

Vous pouvez aussi vous les procurer en remplissant le bon de commande ci-dessous.

Publications Canada
C.P. 1986, Succursale "B"
Ottawa K1P 6G6

Je désire recevoir **GRATUITEMENT:** les documents tels qu'indiqués.

POINTS SAILLANTS 17 ☐
DOCUMENT EXPLICATIF 16 ☐
AJOUTEZ MON NOM À VOTRE LISTE D'ENVOI ☐

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Province: _____ Code postal: _____

Canada

Carter et Reagan rivalisent de charme devant les immigrés cubains de Floride

TAMPA, Floride (AFP) — La Floride, avec ses retraités et ses émigrés cubains, est devenue hier l'enjeu d'une bataille serrée entre les deux principaux candidats à la Maison-Blanche, MM. Jimmy Carter et Ronald Reagan, qui ont fait tous deux une apparition à quelques kilomètres de distance dans cet État clef des élections du 4 novembre.

Hier, devant trois mille personnes réunies dans un stade de Tampa, M. Reagan a promis une fois de plus de ne pas toucher au système de retraite publique s'il était élu et d'opposer son veto à toute tentative pour imposer des allocations de retraite.

Au moment où le candidat quittait la Floride pour la Caroline du Sud, l'avion de Jimmy Carter se posait à Saint-Petersburg de l'autre côté de Tampa: il devait, lui aussi, parler des retraites devant les personnes âgées. Outre les retraites, les deux hommes se disputent les voix de l'importante communauté d'immigrés cubains anticastristes.

À la réunion politique de M. Reagan, plusieurs dizaines d'entre eux ont réservé une ovation au candidat républicain qu'ils apprécient, disent-ils, «pour sa position anticommuniste». S'écartant de son discours préparé d'avance, M. Reagan a souhaité que «leur mère patrie retrouve un jour sa liberté».

De son côté, accueilli par des jets de bouteilles à Miami au mois de juin dernier, le président Carter est revenu hier en Floride avec une bonne nouvelle: Washington prendra à sa charge la totalité de «l'ardoise cubaine».

Cette soudaine générosité des caisses fédérales pour la Floride, environ 100 millions de dollars, vient au bon moment pour calmer les esprits dans un État considéré jusqu'au début de cette année comme la «chasse gardée» du président.

En dix mois, les problèmes économiques et internationaux ont en effet réussi à lui aliéner une large partie de l'électorat. Un dernier sondage faisait apparaître Ronald Reagan devant Jimmy Carter, pourtant natif de l'État voisin de Georgie.

Les salariés de la Floride ont vu leurs impôts locaux augmenter pour faire face à l'afflux de réfugiés cubains au printemps dernier. Les retraités, dont le vote est extrêmement important dans cet État, sont pour leur part inquiets de la diminution de leurs revenus en raison de l'inflation.

Hier matin, Jimmy Carter s'est penché sur le problème cubain. Il a déclaré à Tallahassee, capitale de l'État, que la Floride serait dédommagée «à cent pour cent» de ce que lui a coûté l'arrivée d'environ 120,000 nouveaux réfugiés cubains débarqués illégalement sur ses côtes en avril et mai.

Ces arrivées, mal ou pas du tout contrôlées pendant plus d'un mois, ont provoqué la colère des habitants de Floride. Même l'ancienne communauté cubaine, l'une des plus actives économiquement dans la région de Miami, a durement ressenti le fait que ces nouveaux immigrants ont dû être entièrement pris en charge par les associations locales. Un autre aspect n'est pas négligeable: la criminalité a également subi une forte hausse.

Le retard mis par la Maison-Blanche pour trouver une solution à ce problème a affaibli la position du Parti démocrate dans l'État. La Floride vit avant tout de son image de marque faite de joie, de soleil et de repos.

À St. Petersburg, au sud-ouest de l'État, Jimmy Carter n'était qu'à quelques kilomètres de Ronald Reagan. Les deux candidats y étaient venus pour s'adresser aux mêmes électeurs, les retraités. Cette pointe de la Floride est devenue une immense «maison de retraite» pour Américains de toutes fortunes. Le président a dénoncé le gouverneur de Californie qui, a-t-il dit, veut rendre volontaire le système de retraite, donc le détruire. Ronald Reagan s'en était défendu la veille, assurant ses auditeurs que s'il avait défendu cette idée en 1976, il n'avait plus maintenant l'intention de «tirer le tapis sous les pieds de ceux qui vivent du système national de retraite».

L'ambassadeur Dunn meurt en captivité

SAN SALVADOR (Reuter) — La police du Salvador a entrepris des recherches tous azimuts après l'annonce par des maquisards de gauche du meurtre de M. Archibald Gardner Dunn, ambassadeur d'Afrique du Sud.

M. Dunn avait été enlevé le 28 novembre 1979 par des membres des «forces de libération populaires», qui avaient ensuite exigé, en échange de sa liberté, une rançon de vingt millions de dollars, ainsi que la publication dans la presse étrangère d'un manifeste condamnant le gouvernement du Salvador.

La nouvelle de la mort du diplomate a été communiquée par écrit à la police, a indiqué un porte-parole, qui a jugé possible que M. Dunn ait succombé à des causes naturelles. «Il était dans l'intérêt des ravisseurs de le garder en vie, car il semble qu'ils aient commencé d'obtenir partie de la rançon», a-t-il dit.

Italie: 9 millions de travailleurs débrayent

ROME (AFP) — La grève générale décrétée en Italie pour protester contre les projets de licenciement du constructeur automobile Fiat a été massivement suivie hier.

Jamais auparavant le mouvement syndical n'avait appelé à une action d'une telle ampleur contre une seule entreprise. Neuf millions de travailleurs de l'industrie et de l'agriculture ont débrayé pendant quatre heures dans la matinée, à l'appel de la confédération unitaire des syndicats CGIL-CISL-UIL.

Six millions d'employés du secteur public, de l'enseignement, des transports et de la presse ont fait grève pendant une heure, par solidarité. Dans les hôpitaux et les casernes de pompiers, les services d'urgence ont été assurés. Les syndicats autonomes ne s'étaient pas ralliés au mouvement.

Point d'orgue de l'agitation sociale qui paralyse depuis quatre semaines la production de Fiat, d'immenses rassemblements à Rome, Milan, Turin et dans les principaux autres centres d'activité du pays ont ponctué cette journée.

Les discours ont été sensiblement identiques: la mise en chômage technique pour 3 mois de 23,000 ouvriers, ont dit les leaders, constitue l'anti-chambre du licenciement. La situation économique de Fiat ne justifie nullement ces mesures, ont-ils ajouté, et en refusant le chômage technique par rotation, Fiat montre selon eux qu'il mène une opération politique dirigée contre le mouvement syndical dans son ensemble.

Devant la porte 5 de l'usine de Mirafiori (banlieue de Turin), sous un immense portrait stylisé de Karl Marx, le secrétaire de l'UIL (socialiste), M. Giorgio Benvenuto, a annoncé devant 25,000 métallurgistes une manifestation «monstre» la semaine prochaine à Rome si le conflit ne se dénoue pas.

À Milan, devant 100,000 personnes, le secrétaire de la CGIL (pro-communiste), M. Luciano Lama, a appelé à un «soutien actif du nord au sud» du pays. Place du Colisée à Rome, M. Pierre Carniti, leader de la CISL (démochrétienne) a dénoncé en termes vifs «l'intransigeance» de Fiat, annonciatrice selon lui d'une opération patronale de grande envergure contre le mouvement syndical.

Mme Thatcher s'en tient à sa politique

BRIGHTON (Reuter) — Le congrès du Parti conservateur britannique a pris fin hier, et tandis que Mme Margaret Thatcher réaffirmait la nécessité de poursuivre une politique économique austère, près de 2,000 manifestants massés à l'extérieur de la salle de réunion manifestaient contre le niveau élevé du chômage.

Tout en concédant que le chômage est un drame humain, le premier ministre a conclu devant les délégués: «Ce gouvernement poursuit la seule politique susceptible de donner à notre peuple l'espoir d'un niveau d'emploi réel et durable».

Le premier objectif du gouvernement conservateur, a-t-elle poursuivi, reste la lutte contre l'inflation, «qui détruit nations et sociétés aussi sûrement qu'une armée d'envahisseurs».

En matière de politique étrangère, Mme Thatcher a ajouté que depuis qu'elle avait pris la tête du Parti conservateur, il y a cinq ans, elle a sans cesse combattu le militarisme soviétique. «On m'a accusée de semer la peur, mais les événements m'ont plus que donné raison... Il ne faut pas que l'Union soviétique s'imagine qu'elle puisse faire la guerre par nations interposées en Asie du Sud-Est et en Afrique, fomenter des troubles au Proche-Orient et dans les Antilles tout en continuant à faire des affaires avec le reste du monde comme si de rien n'était», a-t-elle dit.

«La détente restera lettre morte si les deux parties n'en respectent pas les principes. Penser le contraire est une illusion. C'est là le message que nous communiquerons clairement et sans hésitation lors de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui s'ouvrira à Madrid dans les semaines qui viennent», a poursuivi le premier ministre.

En dépit de l'important dispositif policier composé de 2,000 agents, certains manifestants ont réussi à faire irruption dans la salle du congrès. Tandis qu'ils s'en prenaient verbalement à Mme Thatcher, celle-ci leur répondit, imperturbable: «On ne peut leur en vouloir, c'est toujours mieux là où sont les tories». Un tribunal d'exception a été institué pour juger les manifestants arrêtés.

Assemblée Générale des Étudiants de la Faculté d'Éducation Permanente de l'U de M

Mercredi, 15 octobre

3200 Jean-Brillant, local A-2285
19h

À l'ordre du jour:

bilan et perspectives de l'Association générale des étudiants de la Faculté d'éducation permanente et proposition de financement

Information: **738-1750**

encore réunis..... ça continue

Claude
François
Jasson
Josianne
Daniel
Yvan
Linda
Carmen
Claude

Zaza
maison de beauté
392 ouest, rue Laurier, Mtl.
(514) 270-9296

Château d'aujourd'hui

Pour un climat privilégié

LE DESIGN...

Faire vibrer la matière, donner vie à tout ce qui l'entoure... c'est là le but du design. Ainsi, les grandes oeuvres design sont inspirées d'une vision de l'espace que seuls les maîtres possèdent.

Au Château d'aujourd'hui, nous avons réuni pour vous les oeuvres de créateurs tels Le Corbusier, Magistretti, Bellini, Bréuer, Mackintosh, pour n'en nommer que quelques uns. Parce que nous croyons que le design est plus qu'un art, parce qu'il est une façon de vivre, parce qu'il est le bien-être sublime.

Paul Pelletier
président

Le Château d'aujourd'hui... un plaisir partagé entre les maîtres du design et vous.

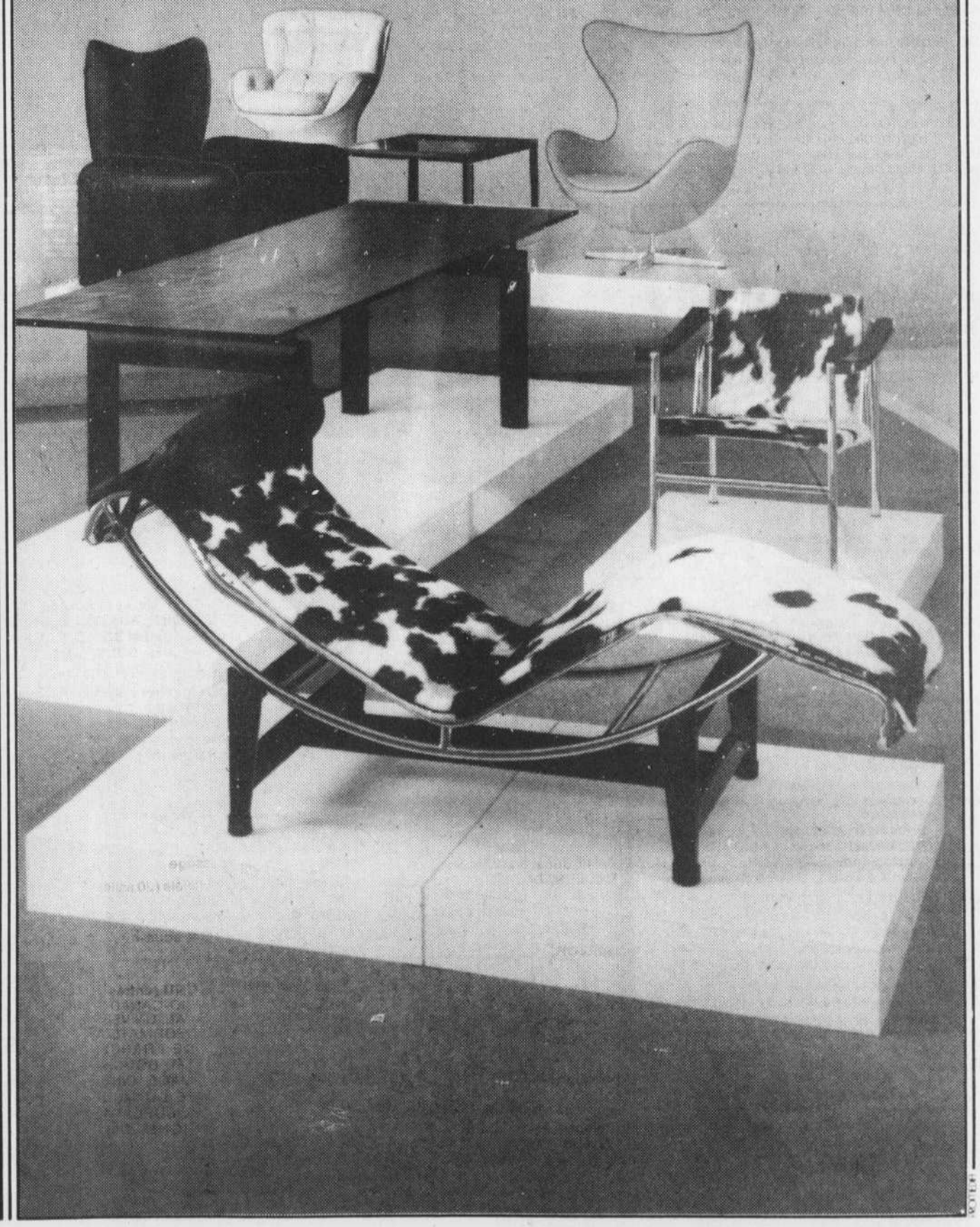

Tél: (514) 382-4710 | *Complexe Desjardins, Montréal* | *6370, rue St-Hubert, Montréal* | *6375, rue St-Hubert, Montréal* | *1125, boul. St-Martin, Laval*

nouveauté chez les Quinze

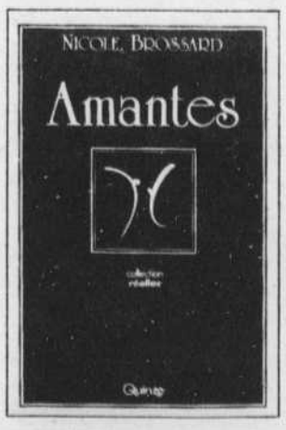

AMANTES
Nicole Brossard
Recueil de cinq suites poétiques, célébrant toutes une fête d'amour qui prend de multiples formes: « (4): Amantes/écrire », « Lignée, l'intégrale », « Ma mémoire d'amour », « Le Barbizon » et « Ma continent ». Un livre qui procure une force de renouvellement à la fois sur le plan émotif et sur le plan esthétique.
112 pages **$6.95**
Collection Réelles

et quelques autres titres

SORTIE D'ELLE(S) MUTANTE
(Coll. Réelles)
Germaine Beaulieu
112 pages — $7.95

LA MÈRE DES HERBES
(Coll. Réelles)
Jovette Marchessault
248 pages — $12.95

L'AMER
Nicole Brossard
100 pages — $6.20

UN LIVRE (Coll. Présence)
Nicole Brossard
112 pages — $8.95

SOLD-OUT (Coll. Présence)
Nicole Brossard
128 pages — $6.95

FRENCH KISS (Coll. Présence)
Nicole Brossard
160 pages — $8.95

L'armée irakienne fait une percée vers Abadan

LONDRES (Reuter) — Les blindés irakiens ont franchi hier la rivière Karun, qui sépare Khorramchahr, ouvrant ainsi la voie à une progression vers le complexe pétrolier d'Abadan.

Selon le commandant Abdullah Hammed, qui est à la tête d'un bataillon occupant des positions près de Khorramchahr, située à environ 25 km au nord d'Abadan, des chars «T-62», de fabrication soviétique, avaient franchi la voie d'eau, large de 100 mètres, à l'aide de pontons.

Bien que Bagdad ait déjà annoncé à maintes reprises la prise de Khorramchahr, port d'importance stratégique, les forces irakiennes n'avaient pu jusqu'à présent prendre pied sur la rive sud de la Karun. On ignore combien de chars ont participé à l'opération.

Les barrages d'artillerie irakiens se sont poursuivis à un rythme soutenu aux environs de Khorramchahr, auxquels a riposté l'artillerie iranienne à l'intérieur de la ville.

De son côté, l'Iran a accusé l'Irak hier d'avoir pilonné le centre de la Croix-Rouge à Abadan, qui a été partiellement détruit. Selon l'agence Pars, cinq personnes ont été blessées dans le secteur. L'aviation irakienne a par ailleurs attaqué des secteurs au nord d'Ahwaz, capitale du Khouzistan.

De source médicale, on indique qu'un hôpital d'Ahwaz a dû être évacué. Jeudi, l'agence Pars a accusé l'Irak d'avoir utilisé des fusées sol-sol à longue portée contre Desfoul, qui aurait fait une centaine de morts.

D'autre part, un porte-parole du consortium irano-japonais construisant le complexe pétrochimique de Bandar Khomeiny, sur le Golfe, a déclaré que l'avenir du projet n'était pas menacé malgré la décision d'évacuer les 745 techniciens japonais.

À Téhéran, lors des traditionnelles prières du vendredi, l'Hojatoleslam Mohammad Ali Khamene'i a taxé le roi Hussein de Jordanie de «trahison» en raison de son soutien à l'Irak. L'hojatoleslam Hachemi Rafansjani a, de son côté, accusé la Jordanie, l'Arabie séoudite, le Koweit, la Mauritanie et l'Irak d'être «des agents de l'Ouest et de l'Est».

On ignore encore quelle action pourrait prendre l'Iran aux Nations unies, où une délégation de cinq membres conduite par M. Ali Shans Ardakani, ambassadeur d'Iran au Koweit, s'est jointe cette semaine à la mission iranienne à l'ONU. M. Mehdi Navab, chargé d'affaires iranien à Bonn, est parti de son côté pour New York, où il doit exposer la position de son gouvernement devant le Conseil de sécurité des Nations unies.

À Vienne, un émissaire du président Saddam Hussein a indiqué que l'Irak souhaitait un règlement rapide du conflit et a rappelé que Bagdad était en faveur d'une médiation de toute organisation internationale. «Nous avons déclaré notre désir de paix car nous savons que les pertes, des deux côtés, sont lourdes,» a dit M. Abdulfattah Mohammed Amin, membre du C.C.R., un des cinq émissaires irakiens envoyés dans 27 pays pour exposer la position de Bagdad.

M. Amin a par ailleurs appelé les pays d'Europe occidentale à faire pression sur l'Iran en vue d'un règlement. Après Vienne, il doit se rendre à Madrid, Bonn et Stockholm. Un autre émissaire irakien, M. Jassem Mohammed Khalaf, ministre de l'Enseignement supérieur, a été reçu hier par le président du Bangladesh, le général Ziaur Rahman, a rapporté l'agence du Bangladesh.

Quant au général Zia Ul-Haq, chef de l'État pakistanais, qui a récemment effectué une mission exploratoire à Téhéran et à Bagdad, il a déclaré qu'il reprendrait sa mission dans les deux capitales «à la première lueur d'espoir de paix.»

À Moscou, l'agence Tass a qualifié de «machination» les informations de la presse occidentale, selon lesquelles l'U.R.S.S. livrerait des armes à l'Irak via la Jordanie. L'Union soviétique dément catégoriquement avoir décidé de rester neutre en raison d'avertissements américains. Tass estime qu'il s'agit là d'une «évidente distorsion des faits» et que c'est en réalité l'Union soviétique qui a mis en garde Washington contre toute ingérence dans le conflit entre Téhéran et Bagdad.

D'autre part, selon des informations captées par un radio-amateur israélien, des appareils libyens et syriens achemineraient des armes en Iran, en empruntant notamment l'espace aérien soviétique.

À St. Petersburgh, en Floride, où il poursuit sa campagne électorale, le président Carter a exprimé son inquiétude à ce sujet, déclarant qu'il usait de toute son influence pour empêcher l'ingérence d'autres pays dans le conflit irano-irakien.

Le chef de la Maison-Blanche, qui a qualifié la Libye de «régime terroriste et extrémiste», a par ailleurs nié que l'envoi de quatre avions-radars américains en Arabie séoudite signifiait que les États-Unis s'engageaient dans un nouveau Vietnam. Les États-Unis, a-t-il dit, ne prennent pas part aux hostilités dans le golfe mais sont soucieux de stabiliser la région. «L'Arabie séoudite est un pays que nous souhaitons voir protégé et maintenu en paix, a-t-il dit, ajoutant: «Il ne s'agit nullement d'une injection de forces militaires américaines dans une région de combats».

Le président Carter a par ailleurs indiqué qu'il ne s'attendait pas à une libération prochaine des otages américains détenus en Iran.

À Amman, on indique de source diplomatique que les importations irakiennes transitant par le port jordanien d'Akaba avaient plus que doublé depuis le début de la guerre irano-irakienne. On ajoute toutefois que rien ne permet jusqu'à présent de faire état d'importantes livraisons d'armes à l'Irak.

De source diplomatique à Bagdad, on indiquait jeudi que des quantités «limitées» d'armes avaient été déchargées à Akaba et acheminées par voie de terre vers l'Irak.

Première dynastie communiste de l'histoire en Corée du Nord

TOKYO (AFP) — Le congrès du Parti des travailleurs de Corée du Nord (parti communiste), s'est réuni hier pour la première fois depuis dix ans afin, selon diverses sources diplomatiques, de désigner officiellement M. Kim Jung-il comme successeur de son père, le président Kim Il-sung.

La nomination de M. Kim Jung-il, 40 ans, à la tête du parti, constituerait pour la première fois au monde la création d'une dynastie communiste. Il ne semble pas cependant qu'il soit appelé dans l'immédiat à prendre la place de son père, âgé de 68 ans mais apparemment en bonne santé.

Selon la radio nord-coréenne, le congrès s'est ouvert au Palais de la culture à Pyongyang, en présence de 177 délégations venues de 118 pays, parmi lesquelles notamment le président Sékou Touré de Guinée, le premier ministre du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, et le vice-premier chinois, Liao Chengzi. Les délégués au congrès comptaient 3,062 personnes ayant le droit de voter, ainsi que 153 représentants des cellules locales du parti.

Dans son discours d'ouverture, le président Kim Il-sung a proposé de discuter durant les quatre jours que doit durer le congrès, le rapport d'activité du parti durant les dix dernières années, la révision de ses règlements, ainsi que la désignation de ses nouveaux dirigeants.

La succession du président Kim Il-sung, invariablement qualifié en Corée du Nord de «grand leader» et d'une suite de qualificatifs élogieux, par son fils, s'est préparée pendant plusieurs années. Kim Jung-il, fils aîné de la première femme du président, avait dès 1973 été élu secrétaire pour l'information par le comité central.

De fortes rumeurs voulaient que Kim Il-sung soit nommé à la tête du parti en 1977, à l'occasion du 65ème anniversaire de son père, mais il n'en fut rien. En 1978, les journaux de Corée du Sud et du Japon assuraient que le jeune Kim avait été victime d'un attentat et était dans le coma depuis des mois.

Il reparaissait sur la scène publique environ deux ans plus tard. Depuis le début de cette année, la presse nord-coréenne a fait souvent allusion à lui, en le désignant par l'expression «le centre du parti», ou «le glorieux centre du parti».

Selon les observateurs de la Corée du Nord à Séoul et à Tokyo, le président Kim Il-sung, qui a placé plusieurs autres membres de sa famille dans le parti et dans le gouvernement, souhaiterait que sa succession soit assurée avant sa mort pour éviter le genre de luttes pour le pouvoir qui ont accompagné la disparition de Staline et de Mao Tsé-tung.

La personnalité de Kim Jung-il est mal connue. Selon certains observateurs, sa disparition de la scène publique en 1978 aurait été due à des luttes d'influence au sein du parti. Il aurait été tenu responsable de l'incident dans lequel, en 1976, deux officiers américains avaient été tuées à coups de hache à Panmunjom, et écarté momentanément.

Selon la radio nord-coréenne, le président a dans son discours d'ouverture annoncé que la production industrielle, au cours des dix dernières années, avait été multipliée par 3,8, et que la mécanisation permettrait de la multiplier à nouveau par 3,1 pendant les années 80. Mais il n'a apparemment pas donné de chiffres précis.

Sur la scène internationale, après une sombre période durant laquelle elle avait subi des revers diplomatiques et avait cessé de payer ses dettes faute de devises, la Corée du Nord vient récemment de renforcer sa position auprès des pays en développement. Ailleurs, alors que le gouvernement de Corée du Sud est critiqué pour non-respect des droits de l'homme, diverses tentatives ont lieu, en particulier au Japon, pour se rapprocher du gouvernement de Pyongyang.

La bande des quatre a déjà eu un avant-procès

HONG KONG (AFP) — La veuve de Mao, Jiang Qing, a nié toute responsabilité dans la répression de la manifestation de la place Tien An-Men, qui avait lieu le 5 avril 1975 à Pékin, affirmait jeudi, le magazine Zheng Ming, publié à Hong Kong.

Celui-ci précise que Jiang Qing a réclamé, lors d'un «avant-procès» secret de la bande des quatre qui s'est déroulé l'été dernier, que lui soient remis tous les documents utiles à sa défense. Seuls quelques cadres et journalistes du parti communiste chinois ont pu assister à cet avant-procès.

La manifestation anti-gouvernementale de Tien An-Men avait été provoquée par le retrait des couronnes de fleurs destinées à commémorer la mort du premier ministre Chou En-lai.

Deux jours après l'incident, le comité central du parti avait décidé de démettre de toutes ses fonctions Deng Xiaoping, à l'époque vice-premier ministre, et de confirmer la nomination de Hua Guofeng, actuel président du Parti communiste, au poste de premier ministre.

Selon le magazine, Jiang Qing a déclaré que sa non-participation à la répression de la manifestation pourrait être confirmée par M. Hua, alors ministre de la Sécurité.

L'article poursuit en affirmant que la veuve de Mao s'est comportée de façon arrogante pendant l'avant-procès. Deux autres membres de la bande des quatre, Wang Hongwen et Yao Wenyuan, ont adopté une attitude plus coopérative, ajoute la revue, alors que Zhang Chunquiao s'est montré réticent.

Par ailleurs, les États-Unis et la Chine sont sur le point de conclure un accord, aux termes duquel la Chine s'engagera à acheter 6 à 9 millions de tonnes de céréales américaines sur les trois prochaines années, ont indiqué jeudi des responsables du gouvernement américain.

Selon ces responsables, qui ont voulu garder l'anonymat, une délégation du département américain de l'agriculture est actuellement à Pékin pour mettre au point les détails finaux de l'accord. Celui-ci pourrait être signé dans les prochains jours.

Ces dernières années, la Chine achetait 4 à 6 millions de tonnes de céréales par an aux États-Unis (outre des achats au Canada et à l'Australie). L'avantage d'un accord bilatéral est qu'il fait disparaître l'incertitude quant au niveau des achats chinois, a-t-on précisé de même source. Le chiffre de neuf millions de tonnes n'est pas un plafond, a-t-on ajouté.

Un tel accord, soulignent les observateurs, devrait satisfaire les fermiers américains, qui réclamaient la levée de l'embargo partiel sur les céréales à destination de l'U.R.S.S., imposé en janvier dernier par le président Jimmy Carter après l'intervention soviétique en Afghanistan.

Des troupes ont envahi l'Ouganda

KAMPALA (Reuter) — Des troupes venant du Zaïre et du Soudan ont envahi le nord-ouest de l'Ouganda, et auraient pris contrôle de la ville d'Aroua, a déclaré hier M. Otema Alimadi ministre ougandais des Affaires étrangères.

Il n'a pas précisé la nationalité des envahisseurs mais la veille, M. Paulo Muwanga, président de la commission militaire au pouvoir, avait déclaré que les assaillants étaient «d'anciens soldats ougandais qui avaient perdu la guerre de libération». Des milliers de soldats fidèles à l'ancien dictateur Idi Amin Dada, s'étaient réfugiés au Soudan et au Zaïre après son renversement en 1979.

Aroua est la capitale de la région du Nil occidental, frontalière du Soudan et du Zaïre, et berceau d'Idi Amin Dada et de sa tribu.

M. Alimadi a ajouté qu'une première attaque avait eu lieu lundi sur Koboko, village natal de l'ex-dictateur, et, de source gouvernementale, on ajoute que toute une unité de l'armée régulière ougandaise, comprenant plusieurs centaines d'hommes, ont été tués lors de la prise du village.

Des voyageurs en provenance de la région, située à environ 200 kilomètres au nord-ouest de Kampala, ont déclaré que les routes étaient barrées. «Cela n'a rien à voir avec les raids qui se sont produits dans le passé», a dit l'un d'eux. Les liaisons téléphoniques et aériennes ont été interrompues entre la région et le reste du pays.

M. Alimadi a déclaré que les ambassadeurs du Soudan et du Zaïre lui avaient déclaré tout ignorer d'éventuelles attaques à partir de leurs pays respectifs.

Il a envoyé des messages au conseil de sécurité des Nations unies, ainsi qu'au secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

cégep
(enseignement régulier de jour)
Le 1er NOVEMBRE 1980
est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la
SESSION «HIVER - 1981»
dans l'un des cégeps suivants:

Ahuntsic
André-Laurendeau
Bois-de-Boulogne
Drummondville
Édouard-Montpetit
Granby
John Abbott
Joliette
Lionel-Groulx
Maisonneuve
Montmorency
Rosemont
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Valleyfield
Vieux Montréal
Institut de Technologie Agricole et Alimentaire

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à l'un de ces cégeps ou au:
Service Régional d'Admission du Montréal Métropolitain
C.P. 70, Succursale Bourassa,
Montréal, Québec, H2C 3E7/Tél.: 271-2454

SRAM

UNIVERSITÉ LAVAL
sciences sociales

COURS DU SOIR
EN RELATIONS INDUSTRIELLES
PROGRAMME DE BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ

Cours offerts au trimestre d'hiver 1981:

RLT-14121 Histoire du syndicalisme à l'étranger
RLT-11524 Droit du travail I
RLT-11530 Induction statistique
RLT-11526 Gestion des ressources humaines
RLT-14123 Politique de main d'oeuvre
RLT-16369 Économique du travail III
RLT-15486 Motivation et satisfaction au travail
RLT-16370 Expérience syndicale québécoise
RLT-11538 Théorie de la rémunération
RLT-11525 Organisation du travail

DATE LIMITE D'ADMISSION: le 1er novembre 1980
Toute demande d'information doit être adressée à:
Monique Bouré
Cours du soir en relations industrielles
Faculté des sciences sociales
Local 3435, Pavillon De Koninck
Université Laval
Téléphone: 656-4428

Cité universitaire, Québec

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

PROGRAMME EN DROIT
Hiver 1980

La Faculté de l'éducation permanente, avec le concours de la Faculté de droit, offre un Certificat général en droit conçu spécifiquement pour les adultes et offert le soir, à temps partiel.

Conditions d'admission:

- avoir atteint l'âge de 23 ans et posséder des connaissances appropriées au programme
ou
- avoir atteint l'âge de 21 ans et remplir les deux autres conditions suivantes:
  a) détenir le DEC ou faire preuve d'une formation équivalente;
  b) être sur le marché du travail depuis au moins trois ans.

Dans l'un ou l'autre cas, le candidat devra se soumettre à un **test d'aptitude** qui aura lieu le **10 novembre** à 19:00, au Pavillon 3200, salle A-2285.

Date limite d'admission: 17 octobre

On peut obtenir les formulaires de demande d'admission en se présentant à la:

Faculté de l'éducation permanente
3333 chemin QQueen Mary, 6e éttage
Tél.: 343-6090

PINNEY'S ART TREASURES Ind
146 chemin Bates, bur. 303, Ville Mont-Royal, tél.: 731-4312

ENCAN D'OBJETS D'ART ET D'ANTIQUITÉS
par catalogue, en trois sessions

Vente du mardi, 21 octobre 1980 à 19h30.

Une collection d'objets d'art, meubles, tapis orientaux, pupitres en marqueterie incrustée, tables et chaises de fantaisie, ensemble de salle à manger, porcelaines, argenterie et assiettes d'argent, beaux ivoires, magnifique écran oriental à six panneaux, bijoux et plusieurs autres objets.

Vente du mercredi et jeudi, 22 et 23 octobre 1980, à 19h30.

DEUX SESSIONS D'OEUVRES D'ART CANADIENS ET EUROPÉENS INCLUANT DES OEUVRES D'AYOTTE, ARBUCKLE, BERNE, BOSSÉ, BURTON, BOUCHER, BOLS, BOYER, BEAMENT, BRUNI, BOUCHARD, BIRO, BOURGEOIS, BERCHMANS, BOBAK, BOURQUE, BELL-SMITH, BERTOUNESQUE, COSGROVE, COBURN, CÔTÉ, CARON, CAVALLI, CARTE, CONSTANTINEAU, COWELL, CHANDLER, CHAVIGNAUD, DUFOUR, DES CLAYES, DEL SIGNORE, DYONNET, DELFOSSE, DUGUAY, FRANK, FENANTI, FAVREAU, FORTIN, FUNNECUTTER, GEIGER, GIUNTA, GAGNON, GINGRAS, GALLI, GESTERICH, GRENIER, HARRIS, HÉBERT, IACURTO, INGLIS, JACK, JOHNSTONE? JOHNSTON, KINGWELL, LE BON, LEHMAN-LEONHARD, LE DAIN, L'ARCHEVÊQUE, LYMAN, LALIBERTÉ, LITTLE, LABELLE, LEMIEUX, MOUNT, MAGNI, MASSON, MUHLSTOCK, MONIA, MENENDEZ-RAE, MENSES, MILBURN, MORRIS, MOSONYI, MILLETTE, MACAULAY, NORWELL, NOEH, NEVIN, NEMETH, PRANKE, PERRON, POIRIER, PICHER, PILOT, PFEIFFER, PERRIGARD, PELLAN, REZIA, ROUSSEAU, RICHARD, RIORDAN, ROSTAND, RICCARDI, ROBERTS, RIOPELLE, SIMALY, SMYTH, SUZOR-CÔTÉ, SOULIKIAS, STEFANOFF, SHERRIFF-SCOTT, SIMPKINS, SCOTT, SURREY, SOUCY, SINDON, SCHAFER, SCHERREWITZ, TOULCH, TOUPIN, TREMBLAY, TRUDEAU, TREMBLE, VIDAL, VILLENEUVE, VINCELETTE, VERNER, WINTER, WILSON, WALDORF, WATSON, WYNANT ET NOMBREUX AUTRES.

Collection: Au cours de la vente de jeudi, 23 octobre, nous offrons une superbe collection sculptures sur vieux bois exécutées par l'artiste canadien très bien connu Paul Bossé.

Prime d'achat: Tous objet vendu est sujet à une prime de 10% payable par tous les acheteurs comme faisant partie du prix d'achat, excluant la taxe d'encan ainsi que la taxe provinciale de 8% là où elle s'applique.

Inspection: Débutant vendredi 17 octobre 1980 jusqu'au lundi 20 octobre 1980, tous les jours de 10 h 00 à 18 h 00. Le vendredi et lundi soir seulement jusqu'à 22 h 00.
Stationnement gratuit à l'arrière.

ADMISSION À LA SESSION D'HIVER 1981
ÉTUDES DE DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES

- Art dramatique (M.A.)
- Arts plastiques (M.A.)
- Biologie (M.Sc.)
- Chimie (M.Sc.)
- Communication (M.A.)
- Économique (M.Sc.)
- Études des arts (M.A.)
- Études littéraires (M.A.)
- Géographie (M.Sc.)
- Histoire (M.A.)
- Linguistique (M.A.)
- Mathématiques (M.Sc.)
- Philosophie (M.A.)
- Sciences de la terre (M.Sc.)
- Sciences de l'atmosphère (M.Sc.)
- Sciences de l'environnement (M.Sc.)
- Sciences politiques (M.A.)
- Sciences religieuses (M.A.)
- Sexologie (M.A.)
- Sociologie (M.A.)
- Thanatologie (Cert.)
- Administration (Ph.D.) (Programme conjoint avec l'École des Hautes Études Commerciales, l'Université McGill et l'Université Concordia)
- Histoire (Ph.D.)
- Psychologie (Ph.D.)
- Science politique (Ph.D.)

Les demandes d'admission doivent parvenir **au plus tard le 1er novembre 1980** au:

Service de l'admission
Bureau du registraire
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Case postale 8888, succursale "A"
Montréal, Qué. H3C 3P8
Téléphone: (514) 282-3121

Université du Québec à Montréal

regards sur le monde

Les événements qui ébranlèrent la Pologne

Née en Pologne il y a 23 ans, établie au Québec depuis 1969, Agnès Gruda, journaliste au Courrier du Sud *de Longueuil, a fait en septembre un séjour dans son pays natal d'où elle rapporte ce reportage qui a valeur de témoignage.*

par Agnès Gruda

A Gdansk, les gens attendent patiemment devant l'étalage d'un boucher.

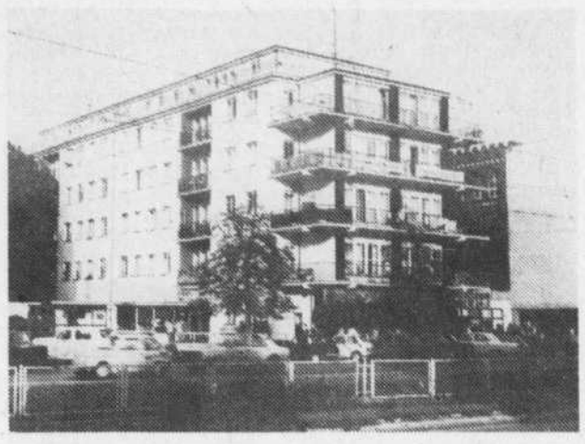

L'hôtel Maritime, siège du Comité syndical inter-entreprises (MKZ).

VOUS savez, je me sens comme un véritable salaud à force de faire ce que je fais... mais que voulez-vous, il faut bien que je gagne ma vie.»

Cette confidence a été faite cet été par le gardien d'une institution pénitentiaire polonaise à un prisonnier politique, libéré depuis en vertu des accords de Gdansk. «Ce n'est pas vous qui devriez être ici... c'est ceux d'en haut...», aurait même ajouté le gardien. Une anecdote parmi d'autres, mais qui illustre bien à quel point les événements d'août ont secoué la Pologne entière.

Pourtant, un mois après la signature de l'entente entre les grévistes et le gouvernement, les luttes quotidiennes des Polonais sont les mêmes qu'avant: manque chronique de viande, longues files devant les magasins, difficulté d'obtenir des denrées aussi essentielles que le beurre ou le papier de toilette, impossibilité de dénicher un journal après 8 heures du matin... Miné par l'enchaînement ardu et monotone des activités de survie, l'enthousiasme s'est estompé pour faire place à une sorte de fatalisme raisonné. Avec, en trame de fond, la prolifération des syndicats autogérés qui foisonnent autant au sein de la faune intellectuelle que chez les ouvriers. Chauffeurs de taxis, ingénieurs, artistes, techniciens nomment des délégués, mettent au point des exigences en ayant soin d'y ajouter «la démission de la direction de l'entreprise» si celle-ci s'oppose avec trop de fermeté à la création du nouvel organisme. C'est une vague de fond qui touche aujourd'hui la majorité des travailleurs et qui permet à ceux-ci d'investir des énergies ailleurs que dans le «tramway-boulot-queue-dodo» quotidien. Le délégué syndical d'une entreprise de génie chimique m'a raconté que, pour la première fois depuis des années, il a vu des gens assister massivement à des réunions en dehors de leurs heures de travail. «Et quel plaisir de participer à une rencontre qui aboutit à un résultat concret, où on appelle les choses par leur nom et d'où toute langue de bois est rageusement chassée.»

Les Polonais n'en ont pas moins tous la même question au bout des lèvres: cette effervescence débouchera-t-elle sur une transformation majeure à l'intérieur du système? En d'autres termes, le «socialisme démocratique», tel qu'évoqué par l'hebdomadaire *Kultura* du 14 septembre, est-il du domaine du possible? Ici, l'optimisme sans réserves est aussi rare que la viande dans les boucheries de l'État...

Depuis la signature des accords de Gdansk, le gouvernement polonais a déjà réalisé, ou commencé à réaliser, quelques-uns des 21 «postulats» des grévistes. Ainsi les Pewex n'offrent-ils plus de marchandises fabriquées au pays. La messe dominicale a été diffusée par la radio pour une première fois le 21 septembre. Quant aux points de vente de viande dits «commerciaux», ils n'ont pas été abolis mais leurs prix ont été ramenés à mi-chemin entre ceux des magasins réguliers et les prix qu'ils affichaient auparavant. Au chapitre de l'information, les améliorations sont de beaucoup moins sensibles: on a bien ouvert quelques soupapes de sécurité, et les problèmes économiques du pays sont admis d'emblée par tous les médias. Par contre, les interprétations ne varient guère d'une publication à l'autre et la responsabilité de la crise est imputée non pas à des défauts du système, mais à des individus qui en ont abusé. À la télévision, il arrive que l'on capte des images impensables il y a à peine deux mois: mais ce sera aux heures où l'écoute est la plus faible. Quant à l'information purement factuelle, elle est toujours aussi peu sûre et on lui préfère le circuit habituel du «bouche à oreille» (il n'y a personne qui ne dispose d'une «source généralement bien informée»... ainsi que la voix de l'*Europe libre*.

Les syndicats libres, qui est l'objectif capital des revendications ouvrières, fonctionnent à pleine vapeur, mais se trouvent en équilibre instable entre la confusion organisée et les tentatives de sabotage: c'est du moins l'avis de tous les syndicalistes, travailleurs ou dissidents que j'ai rencontrés. Et c'est autour des chances de survie de ces organismes totalement indépendants de l'appareil du Parti que se tiennent les discussions les plus vives.

Le professeur Amsterdamski, membre du TKN, m'a dit craindre une concurrence déloyale de la part des syndicats officiels: ceux-ci ont des caisses bien garnies et, à défaut de s'occuper des problèmes réels des travailleurs, offrent à leurs membres une gamme d'avantages sociaux (maisons de vacances, hôpitaux, etc). Le gouvernement pourrait être tenté d'injecter encore plus de fonds dans ces organismes et jouer, de la sorte, la carte du chantage.

Autrement plus dangereuse est la confusion provenant du fait que certains regroupements officiels se détachent de la centrale (CRZZ) pour fonder, eux aussi, des syndicats soi-disant autogérés s'affichant dans «la lignée» de Walesa. Il s'agit alors pour les gens de découvrir lequel est le syndicat vraiment libre... Une hypothèse parmi d'autres: considérant que le CRZZ est à toutes fins utiles brûlé, le gouvernement favoriserait sa dislocation en attendant de réunir les morceaux ainsi sauvés sous un autre nom... mais avec les mêmes cadres et principes de fonctionnement.

On dit, enfin, que le POUP a lancé une directive voulant que ses militants joignent les rangs des syndicats indépendants pour y «travailler» de l'intérieur — et c'est là sans doute la perspective la plus menaçante.

Fait incontestable, la bataille est loin d'être gagnée. Dans son bureau de l'hôtel Maritime de Gdansk, où le MKZ a installé son quartier général, Lech Walesa me faisait cette réflexion: «Près de 90% des travailleurs du littoral ont opté pour le syndicat indépendant; c'est peut-être un peu trop, j'aurais préféré plus de concurrence».

Quoi qu'il advienne maintenant, et même si les Polonais se voient obligés de reculer d'un pas après en avoir accompli deux, un élément de base aura été acquis cet été: «Nous voilà maintenant munis d'un outil que nous n'aurons plus à recréer chaque fois que la situation devient intenable». Un outil qui, selon M. Amsterdamski, permettrait au pays de ne plus cheminer de crise en crise, en facilitant le dialogue continu entre la population et les autorités gouvernementales.

Quant aux hausses salariales obtenues lors des grèves, les gens ne se font pas beaucoup d'illusions: avec une dette nationale de 20 milliards de dollars et les problèmes de l'économie, cet argent ne serait qu'un «chèque sans provisions».

Pour les Occidentaux habitués aux schémas d'analyse «linéaires» (gauche-droite, progressiste - conservateur), l'élément religieux de la crise polonaise est un peu difficile à saisir. Il l'est aussi pour une poignée d'intellectuels polonais dont certains craignent de passer de la tutelle de l'État à la tutelle de l'Église. À ces inquiétudes, Lech Walesa répond que les syndicats libres n'ont aucun lien avec les autorités ecclésiastiques et qu'il est absolument exclu que cette donnée de base soit changée. Mais «on m'a accroché un chapelet autour du cou: je n'allais tout de même pas l'enlever».

Walesa, catholique pratiquant mais pas fanatique, a en fait utilisé la ferveur religieuse pour cimenter en quelque sorte les troupes de grévistes. Car, selon un sociologue de Varsovie, il n'y a que la religion qui puisse, en ce moment, fournir un contre-poids idéologique aux doctrines professées par l'État polonais. «En plus, les gens habitués de mentir par la force des choses ont besoin d'un endroit pour se retrouver, où la vérité est simple et claire». Ne disposant d'aucune idéologie suffisamment forte pour contrer les mensonges quotidiens, les Polonais se seraient donc rabattus sur la foi, une foi encore capable de susciter des vocations si l'on en juge d'après l'âge des religieuses croisées au hasard des rues. Et, bien que ne pouvant être classée parmi les mouvements d'opposition au régime, la puissante Église polonaise a certes favorisé l'expansion de ces derniers.

«Nous sommes 35 millions de dissidents», m'a assuré un militants très actif de ROPCiO Ou plutôt de «dissidents potentiels»: il suffit d'écouter les conversations dans les files d'attente pour être convaincu qu'il ne s'agit pas là d'une exagération sans fondement. L'État lui-même semble douter de la fidélité politique de ses citoyens... Un jeune homme présentement en train d'effectuer son service militaire m'a raconté que pendant les deux semaines les plus «chaudes» de l'été, les soldats de son groupe se sont vu interdire l'accès aux armes. «Et ce n'était certainement pas de crainte qu'on se range du côté des autorités».

La dissidence active compte, quant à elle, quelque 10,000 militants. Elle n'est pas centralisée à Varsovie, et des groupes d'opposition dynamiques s'organisent de la Baltique aux Tatras. La plupart de ces groupes, dont le plus connu est le KOR, ne possèdent pas de programme politique précis et fonctionnent un peu sur le modèle des comités de citoyens occidentaux. Seul à déroger à cette règle, le KPN est structuré comme un parti politique et vise l'abolition du monopole du POUP.

Une large part des efforts des dissidents est consacrée à la publication de livres, essais, tracts, traductions et autres écrits interdits. L'ensemble est impressionnant, compte tenu du manque de moyens techniques mis à la disposition des éditeurs. Des presses clandestines dans des caves privées où le papier est transporté subrepticement dans des boîtes de papier de toilette, parce que personne en Pologne ne s'étonne de ce que l'on essaie de stocker ce bien précieux...

À l'échelle nationale, on compte près de 50 périodiques dont le tirage moyen ne dépasse pas 2,000 exemplaires et dont chaque numéro est lu par une trentaine de personnes. Quant aux publications plus volumineuses, elles passent de main en main selon un circuit très organisé qu'on appelle «bibliothèque». En plus de posséder une bibliothèque, la dissidence polonaise s'est aussi dotée d'une... université, dont les activités ont dû être restreintes l'an dernier à cause de la répression gouvernementale. La paternité de cette université clandestine revient à la Société de cours scientifiques (TKN), fondée il y a deux ans et regroupant une cinquantaine d'universitaires. Le TKN se consacre principalement à l'enseignement de l'histoire et d'autres sciences humaines particulièrement sujettes à la distorsion.

Le DIP possède un statut particulier de semi-légalité. Il regroupe une poignée de sociologues et d'économistes et a été fondé... par le gouvernement même. Toutefois, les résulats des enquêtes commandées au DIP par le gouvernement ont rapidement dépassé les capacités d'absorption de ce dernier.

La dissidence est bien entendu très active dans les milieux étudiants. La rentrée scolaire, intervenue le 1er octobre, inspire d'ailleurs beaucoup de craintes. Les étudiants ont en effet leurs propres doléances: il y a cinq ans, le gouvernement avait fondu en une seule deux associations de jeunes dont une relevait directement du Parti. Le nouveau groupe a été soumis à l'autorité du POUP. Au moment où cette réforme a été cuisinée, plusieurs jeunes ont fait valoir leur insatisfaction: ils se sont vite retrouvés en dehors des murs des universités. Actuellement, des rumeurs veulent que les étudiants se préparent à revenir à la charge dès le mois d'octobre, ce qui n'est pas sans inquiéter la population. «C'est beaucoup plus facile d'infiltrer des provocateurs chez les étudiants que ça ne l'a été chez les ouvriers». Or, tous les Polonais, qu'ils professent un optimisme raisonné ou un pessisme modéré, s'entendent sur le fait suivant: il suffirait de bien peu de chose pour que tout l'avenir de la «révolution sage» soit mis en cause...

Lexique

KOR: Comité d'autodéfense sociale né à la suite des grèves de 76.
ROPCiO: Mouvement de défense des droits des citoyens.
KPN: Confédération de la Pologne Indépendante, née d'une rupture au sein du ROPCiO.
DIP: Expérience et Avenir.
TKN: Société de cours scientifiques.
MKZ: Comité syndical inter-entreprises.
POUP: Parti Ouvrier Unifié de Pologne.
PEWEX: Magasins d'État où l'on n'achète qu'en devises occidentales.
CRZZ: Centrale syndicale officielle.

Jacques Beaudon désire entrer en contact avec 3 étudiants en philosophie, (2 garçons, 1 fille), Collège St-Hyacinthe 1971 ou 1972 qui désiraient étudier la théologie à l'Université de Sherbrooke.

Écrire: **Jacques Beaudon**
RR 1 Melbourne J0B 2B0
ou téléphoner: 1-819-826-3845

Concert Gala

LE DIMANCHE 30 NOVEMBRE 1980 — 20 h 00

Au bénéfice du Fonds de Recherche Jacqueline du Pré de la Société canadienne de la sclérose en plaques

De grands talents du monde de la musique seront à Montréal pour aider cette cause.

DANIEL BARENBOIM
directeur artistique
Orchestre de Paris

CHARLES DUTOIT
directeur artistique
Orchestre Symphonique de Montréal

JAMES GALWAY
extraordinaire flûtiste

JESSYE NORMAN
soprano de renommée mondiale

ZUBIN MEHTA
directeur artistique
New York Philharmonic

JON VICKERS
un des grands ténors au monde

Madame Jessye Norman, Messieurs Daniel Barenboim, Charles Dutoit, James Galway, Zubin Mehta et Jon Vickers ainsi que l'Orchestre Symphonique de Montréal participent à ce concert à titre gracieux.

Une partie des recettes sera remise au Fonds de retraite des musiciens de l'O.S.M.

AU PROGRAMME

BERLIOZ	Le Corsaire (ouverture)
GLUCK SAINT-SAENS	Divinités du Styx (ALCESTE) "Mon coeur s'ouvre à ta voix." (SAMSON ET DALILAH) soliste, Jessye NORMAN
MOZART	Concerto pour flûte no 2 soliste, James GALWAY
VERDI WAGNER	La prière d'Otello, Dio! mi potevi scagliar Winterstürme (Die Walküre) soliste, Jon VICKERS
	L'Orchestre Symphonique de Montréal sous la direction de Charles DUTOIT
	ENTRACTE
BEETHOVEN	Concerto pour piano no 5 (EMPEREUR) soliste, Daniel BARENBOIM
	L'Orchestre Symphonique de Montréal sous la direction de Zubin MEHTA.

PATRONS D'HONNEUR
M. Edward Schreyer, gouverneur-général
M. Pierre Elliot Trudeau, premier ministre du Canada
M. René Lévesque, premier ministre du Québec
M. Jean Drapeau, maire de Montréal

PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION
M. Paul G. Vien

Pour obtenir un meilleur choix de places veuillez nous faire parvenir votre bon de commande le plus tôt possible.

Tout détenteur de billets à 100$ aura droit à un reçu pour fin d'impôt et sera invité, après le concert, à une réception qui se tiendra au foyer de la Salle Wilfrid Pelletier.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES,
Division du Québec,
1455 rue Peel,
Bureau M 19,
Montréal, Québec.
H3A 1T5

RENSEIGNEMENTS:
(514) 849-7591

Je désire contribuer à cette oeuvre. Veuillez me faire parvenir ____ billets à 100$ chacun, pour un total de ____ $.
Faire votre chèque à l'ordre de la Société canadienne de la sclérose en plaques.

NOM:
ADRESSE:
numéro rue
VILLE: Code postal: Tél.:

CONCEPTION ET RÉALISATION: GRACIEUSETÉ DE MICHEL L'ÉCUYER (1979) INC.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

RELIGION

Redonner au malade sa place: la première

par Denise Robillard

UN large consensus, touchant la nécessité de susciter réflexion et action quant à la place des valeurs humaines et spirituelles dans une approche globale de la santé, s'est dégagé des interventions de cinq invités et de la discussion qui a suivi ces exposés, lors du congrès de fondation du «Carrefour des chrétiens du Québec pour la santé» (CCQS), qui s'est tenu à Longueuil, le samedi dernier 4 octobre. Plus de 250 personnes venues des quatre coins de la province et de divers horizons religieux y ont participé.

On a reconnu que priorité devait être donnée à la personne plutôt qu'aux soins et qu'il était temps de susciter un redressement, en termes de qualité de vie dans le réseau des affaires sociales, grâce à une concertation de tous ceux qui se réclament des valeurs fondamentales issues de la tradition judéo-chrétienne — la théologie et le dogme n'étant pas ici en cause.

Comme le faisait remarquer une des invités, Mme Louise Paré, du Comité provincial des malades, «la conscience et l'inquiétude silencieuses ne suffisent pas».

La composition de cette table ronde reflétait ce souci d'ouverture. S'y trouvaient, en plus de Mme Paré, M. Claude de Mestral, pasteur retraité et vice-président de l'Association québécoise pour la défense des droits des retraités, M. Jean-Paul Desbiens (Frère Untel), supérieur provincial des Frères maristes, le Dr Victor Goldbloom, président du Conseil canadien des chrétiens et des juifs et Mme Jeannine Tellier-Cormier, présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Le congrès était sous la direction du Dr Paul David, de l'Institut de cardiologie de Montréal qui a été élu président du «Carrefour».

Si on a fait des comparaisons entre hier et aujourd'hui, personne ne s'est montré nostalgique du passé. Mais en même temps que l'on faisait état des progrès réalisés dans le domaine de la santé grâce à l'apport de la technologie, on a fait le constat que sa mise en place s'était faite au détriment de certains aspects essentiels de la vie. Et c'est ce que l'on veut redresser.

Mme Paré fait le rêve de voir ceux qui sont auprès des malades se libérer du carcan de préoccupations trop exclusivement reliées aux tâches, à l'horaire, au salaire. Il arrive que certains, a-t-elle dit, s'abstiennent de faire des gestes de gratuité non prévus par les conventions, de crainte de les voir par la suite imposés à tous.

En rappelant que, lors d'un récent congrès de gérontologie sociale, on avait «beaucoup parlé de molécules, mais pas beaucoup de spirituel», M. de Mestral a fait remarquer que les savants étaient soumis, eux aussi, aux pressions de notre société et que la direction imprimée à leurs recherches était celle que leur donnaient les politiciens que nous avons élus.

En précisant que le mot «chrétien» devait être entendu dans un sens large, ouvert, et non doctrinal, M. Desbiens a répondu aux appréhensions de plusieurs qui s'interrogeaient sur la nature du nouvel organisme: s'agissait-il d'un groupement exclusif, de l'émergence d'une nouvelle droite? Il a ensuite rappelé son opposition farouche à la grève dans les hôpitaux et souhaité que «Carrefour» contribue à la création de mécanismes mieux adaptés pour la remplacer. Il souhaite que la lutte contre l'avortement soit poursuivie, même si elle est dévalorisée dans l'opinion.

On a connu une époque, a déclaré le Dr Goldbloom, où «le seul fait de ne pas appartenir à la religion de l'autre constituait une barrière infranchissable.» Ma présence à ce congrès, a-t-il dit, constitue «un commentaire sur la qualité de la société du Québec d'aujourd'hui.» Il a informé l'assistance d'un projet du Conseil canadien des chrétiens et des juifs qui travaille actuellement à la préparation d'un livre sur les exigences de chaque religion en ce qui touche les soins de santé. Le domaine de la santé, a-t-il dit conclu, est un lieu où il est possible d'oeuvrer ensemble, à partir des valeurs fondamentales que nous avons en commun. Le Dr Goldbloom a été élu au Conseil d'administration du CCQS.

Le réseau de la santé est à l'image de la société actuelle, «tiraillé et bouleversé», a d'abord affirmé Mme Tellier-Cormier. Comment nous sommes-nous ajustés aux changements survenus au cours des dernières décennies? a-t-elle demandé en évoquant les plus importants de ces phénomènes, l'évolution scientifique et technologique, la réforme du système de distribution des soins, de l'éducation et des professions. À son avis, bien des difficultés d'adaptation seraient réglées si on reconnaissait les valeurs humaines essentielles que sont «le respect de soi et des autres, l'amour, l'authenticité, la confiance mutuelle et un minimum de générosité». Elle souhaite que «Carrefour» suscite la réflexion et fasse la promotion de ces valeurs dans l'actuelle recherche d'un nouvel et difficile équilibre dans notre société. «Nos aïeux prenaient le temps, et c'était sagesse», a-t-elle conclu.

L'idée du «Carrefour» est née il y a quelques années alors que des personnes oeuvrant dans le milieu de la santé se préoccupaient de la qualité de la vie dans les établissements, comme l'a expliqué soeur Claire Perreault, vice-présidente du nouvel organisme. Par la suite, 30 communautés religieuses acceptaient de participer financièrement à l'établissement d'un secrétariat permanent et donnaient une somme de $40,000 pour l'année en cours, avec la promesse d'un don de $12,500 pour chacune des deux prochaines années. «Carrefour» cherche actuellement à diversifier ses sources de revenus et son membership.

«Carrefour» sera un lieu de réflexion axé sur l'action et favorise une insertion sociale réaliste à partir d'une analyse critique de la société. Les points de convergence de cet organisme ont été ainsi résumés par soeur Perreault: sur la base des valeurs humaines fondamentales, replacer le malade au centre des préoccupations, prendre appui sur ce qui nous rassemble plutôt que sur nos différences et montrer par des gestes ce que sont les valeurs d'amour et de compréhension. Le secrétariat permanent du CCQS est au 110, rue de la Barre, suite 216, Longueuil.

La Confession d'Augsbourg: une étape décisive vers l'unité

DANS la poursuite de leur dialogue oecuménique, luthériens et catholiques romains viennent de s'entendre sur une prise de position commune au sujet d'un document fondamental sur la foi des luthériens — la Confession proclamée à Augsbourg en 1532 —, accord qui pourrait marquer une étape décisive dans la réalisation de l'unité.

C'est ce que soulignait le pasteur Daniel Pourchot, professeur à la faculté de théologie de l'Université de Montréal, dans le cadre d'une rencontre organisée par le Centre canadien d'oecuménisme, pour marquer le 450e anniversaire de la rédaction de ce document.

La Confession d'Augsbourg a d'abord été un projet de réforme au sein de l'Église catholique, a souligné le pasteur Pourchot. Elle est une «authentique confession de foi catholique», produite avant la rupture de la Réforme. La prise de position d'une commission mixte de représentants catholiques et luthériens officiellement mandatés par leurs Églises respectives, reconnait que la Confession d'Augsbourg «reflète mieux que toute autre la volonté oecuménique et l'intention catholique de la Réforme». (Documentation catholique, 4 mai 1980, p. 437). Elle avait été conçue dans l'intention de résoudre dans un climat de paix les divergences religieuses des deux partis qui s'opposaient, a rappelé le pasteur Pourchot.

Une fois corrigés les abus de l'Église dénoncés au 16e siècle qui ont été à l'origine du mouvement de réforme, a poursuivi le pasteur, les 21 premiers articles de la Confession d'Augsbourg qui témoignent «de la foi de l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique» sont aujourd'hui relus ensemble par catholiques et luthériens et regardés comme une expression de la foi commune. «L'espoir déçu il y a 450 ans, a-t-il dit, revit aujourd'hui avec force!» Le dialogue établi a déjà porté des fruits encourageants.

Un large consensus a pu être dégagé touchant des points essentiels. Le pasteur Pourchot en a relevé quelques-uns, plus significatifs. Luthériens et catholiques demeurent unis par une même foi en un Dieu trine et en l'action de salut réalisée par le Christ en l'Esprit. Un large consensus se dessine sur la doctrine de la justification: «C'est seulement par la grâce et la foi en l'action salvifique du Christ et non sur le fondement de notre mérite» que le salut est accordé. L'efficacité de la proclamation de l'Évangile et des sacrements et la conception de l'Eglise font aussi l'objet d'une large unanimité, même s'il subsiste des points à tirer au clair.

Le nombre des sacrements, la papauté, certains aspects de la structure épiscopale et du magistère font partie des problèmes non résolus entre les deux traditions. Le pasteur Pourchot a tenu à préciser, par rapport à la tradition à laquelle il appartient, qu' «on ne peut pas dire qu'il y ait une Eglise, mais une communion ecclésiale qui admet la diversité dans son organisation et dans ses institutions» et que l'unité à laquelle elle a été fidèle durant 450 ans «repose sur l'unité confessionnelle de foi exprimée dans les termes de la Confession d'Augsbourg». Une traduction française de ce texte a été publiée (Le Centurion/Labor et Fides).

Les Spiritains: 75 ans au Québec

Des fêtes ont lieu cet automne pour marquer les 75 ans de présence au Québec des Missionnaires du Saint-Esprit (Spiritains). C'est en 1905 que débarquait le père Limbour qui faisait l'acquisition d'un terrain sur les bords de la rivière Gatineau, à 7 km de Hull, pour la construction du Collège Saint-Alexandre qui devait être, pendant 35 ans, la seule maison de ces religieux ici.

Cette congrégation essentiellement missionnaire, fondée au début du 18e siècle par le vénérable Libermann, compte aujourd'hui 4,000 membres à travers le monde, y compris une centaine au Canada français. Les missionnaires canadiens oeuvrent principalement au Nigeria, au Zaïre, au Mexique et au Paraguay.

Renouant avec leur raison d'être essentielle qui est d'aller vers les plus pauvres et les plus démunis, quatre de ces religieux ont accepté d'assurer l'aumônerie de l'hôpital psychiatrique Louis-Hippolyte Lafontaine. D'autres s'occupent des émigrés, principalement les Haïtiens, à la paroisse Saint-Édouard de Montréal et à la maison Saint-Denis qui constitue un lieu de contact populaire fort animé, caractérisé par son attention aux besoins du milieu et sa disponibilité à rendre service, du baby-sitting à l'hébergement.

Les Spiritains s'occupent également d'ex-détenus. Ils sont responsables d'une dizaine de paroisses dans la région outaouaise, au Lac-au-Saumon et au Lac-des-Loups. Ils ont deux maisons à Québec et viennent d'inaugurer (1er août) un novicial international à Farnham. Il existe aussi un centre de vocation à Saint-Esprit-de-Montcalm. Pour célébrer cet anniversaire à Montréal, il y aura messe solennelle et soirée à l'église Saint-Édouard à 19 h, aujourd'hui samedi, le 11 octobre.

Un dossier-interview

Le magazine missionnaire *Univers*, dans son numéro de septembre-octobre 1980, publie un dossier-interview de 20 pages sur trois évêques québécois qui ont séjourné un mois dans quatre pays d'Amérique latine: Honduras, Pérou, Chili et Brésil.

Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield; Mgr Bernard Hubert (Saint-Jean) et Mgr Charles Valois (Saint-Jérôme) ont en effet accordé une entrevue au rédacteur en chef, Jean-Louis Brouillé et lui ont dit avoir révisé leur engagement d'évêque, à la lumière des observations faites en Amérique latine, au début de 1980.

Ce dossier se termine par des considérations sur l'inégalité des richesses, ou la place faite aux jeunes et sur les situations de tension découvertes là-bas: «Nous sommes revenus avec la conviction que nous avons à être prudents et vigilants si nous ne voulons pas voir notre situation se dégrader», concluent ces évêques qui ont appris à se méfier d'analyses politiques effectuées de l'extérieur, sans vérification sur place de phénomènes sociaux et politiques. *Univers*: 2269, Chemin Saint-Louis, Québec G1T 1R5.

Que vous soyez déjà propriétaire ou futur acheteur, venez voir comment vous pouvez économiser de la chaleur, donc de l'argent, en habitant une maison conforme aux recommandations du programme d'efficacité énergétique ℮ en ce qui a trait à l'isolation, à l'aération-ventilation, au chauffage, au chauffage de l'eau, à l'éclairage, etc.

La section **LAURENTIDES** de la L.E.Q. vous invite à voir la maison réalisée par CONSTRUCTION RENÉ VOYER INC. au 320, rue Raymond-Casgrain, à Laval-des-Rapides, **LAVAL.**

La section **BAS-RICHELIEU** de la L.E.Q. vous invite à voir la maison-témoin construite par LES MAISONS MODULAIRES L.G. INC., à la Place Bonaventure, coin Mansfield et Saint-Antoine, à **MONTRÉAL.**

La section **METROLEC** de la L.E.Q. vous invite à visiter la maison du 2890, rue Beaudoin, à **VILLE SAINT-LAURENT,** réalisée par GIDAL CONSTRUCTION INC. et B.L.R. CONSTRUCTION INC.; et la maison construite par LUIGI BARONE, rue Clément-Ader, près de la rue Blaise-Pascal, à **MONTRÉAL.**

Les 17 maisons-témoins de la L.E.Q. à travers le Québec sont ouvertes durant les week-ends, du 27 septembre au 13 octobre, de 10 h à 17 h 30. La maison de la Place Bonaventure à Montréal est ouverte tous les jours sans exception, de 9 h 30 à 21 h 30.

Des spécialistes répondront à toutes vos questions au sujet du programme d'efficacité énergétique ℮ mis de l'avant par l'Association canadienne de l'Électricité, en collaboration avec Hydro-Québec.

Ligue de l'Électricité du Québec

LE DEVOIR
Montréal, samedi 11 octobre 1980

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Un mode d'épargne supérieur
Nos certificats de dépôt garanti
13¼% Intérêt annuel. Période de 5 ans.
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Un sommet sur la région métropolitaine fin janvier

Québec s'engage à agrandir le Port de Montréal

par Paul Morisset

Le port de Montréal, beaucoup trop exigu pour suffire à la demande, sera enfin agrandi. Le gouvernement du Québec a en effet dévoilé hier un important projet d'aménagement destiné à décongestionner le port au cours des cinq prochaines années.

Le projet a été présenté par M. Jacques Léonard, ministre d'Etat québécois à l'Aménagement, aux 10 dirigeants des milieux politiques, syndicaux et d'affaires qui participaient avec lui à la troisième «table de concertation» sur l'économie de Montréal.

Dressant hier soir le bilan de cette «journée complète de discussions intenses», M. Bernard Landry, ministre d'État au Développement économique, a annoncé par ailleurs que le gouvernement québécois tâcherait de convoquer pour la fin de janvier ou le début de février un sommet économique portant sur la grande région métropolitaine comprenant Laval, Montréal et la Rive-Sud.

En l'absence de M. Léonard, appelé à un autre rendez-vous, M. Landry a expliqué que le plan d'agrandissement du port prévoyait l'aménagement de terrains appartenant actuellement à la Ville de Montréal et au gouvernement provincial, ainsi que l'expropriation de certaines propriétés privées.

Les détails de ce projet d'envergure n'ont pas été divulgués, non plus que son coût estimatif, mais M. Landry a reconnu qu'il serait sûrement de «l'ordre de grandeur» de $1 milliard. Ces éléments font l'objet d'un projet de protocole d'entente mis au point par le gouvernement québécois et approuvé en principe par la Ville de Montréal. L'Administration du port de Montréal, qui relève du fédéral, s'est engagée à donner sa réponse bientôt, et les négociations sur le partage des coûts devraient «s'amorcer sous peu».

La première phase du projet d'agrandissement, a affirmé M. Landry, devrait se réaliser d'ici un an et prévoit l'aménagement de 19 acres de terrain situées au nord des quais actuellement occupés par la compagnie de conteneurs Cast, ainsi que l'allongement du quai pour permettre l'accostage simultané de deux navires.

Dans la deuxième phase, 89 acres seraient libérées d'ici trois ans pour accroître la superficie destinée aux équipements de manutention de conteneurs. La troisième phase, qui ne serait pas réalisable avant cinq ans, prévoit l'aménagement de 236 acres supplémentaires pour permettre notamment d'augmenter le trafic de conteneurs.

L'Ile Sainte-Thérèse ne se trouvera pas touchée, a précisé M. Landry. Les plans actuels ne prévoient rien sur cette île avant environ 10 ans.

M. Landry a signalé que le port, faute d'espace et d'équipements adéquats, avait dû refuser 1 million de tonnes de vrac solide en 1979, et 2 millions cette année.

A l'occasion de la rencontre d'hier, M. Yves Duhaime, ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, a pour sa part proposé un plan d'assistance financière qui permettrait aux municipalités d'obtenir une subvention couvrant 50% du coût d'acquisition de terrains industriels afin de se constituer une banque de propriétés à prix compétitifs. Il s'agirait, semble-t-il, de modifier une entente fédérale-provinciale déjà en vigueur dans ce domaine. Par ailleurs, le gouvernement québécois s'est dit prêt à aider les municipalités à explorer les possibilités d'un secteur relativement nouveau: la rénovation de bâtiments industriels.

Outre MM. Léonard, Landry et Duhaime, la troisième «table de concertation» réunissait MM. Pierre DesMarais II, président exécutif de la CUM, Jean Drapeau, maire de Montréal, Jean Corbeil, président de la conférence des maires de banlieue, Pierre Lortie, président de la Chambre de commerce du district de Montréal, Arthur Earle, président du Bureau de commerce de Montréal, Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, et Paul-Emile Dalpé, président de la Centrale des syndicats démocratiques.

Parmi les autres sujets abordés hier figuraient:

- **les sièges sociaux:** les participants ont convenu de poursuivre la promotion de Montréal à l'extérieur, tout en se félicitant des efforts entrepris jusqu'ici pour attirer de nouvelles entreprises.
- **l'école internationale:** la Chambre de commerce et le Bureau de commerce devraient être en mesure de présenter un projet précis et «original» à ce sujet d'ici un mois et demi.
- **le transfert des vols de Dorval à Mirabel:** aucun concensus, sauf pour demander au fédéral de publier ses études sur cette question.
- **un centre d'accueil et de renseignements touristiques:** M. Drapeau a proposé l'idée d'un centre unique et informatisé pour les visiteurs, mettant en valeur le patrimoine culturel, touristique et économique de Montréal. M. Duhaime a bien accueilli l'idée et s'est engagé à collaborer à sa concrétisation.

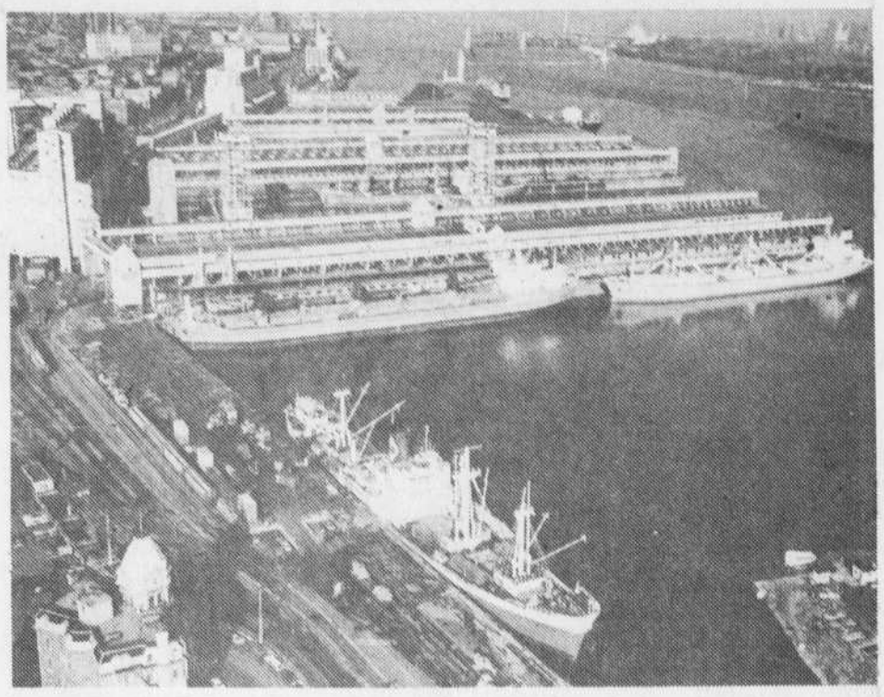

M. Landry a signalé que le port de Montréal, faute d'espace et d'équipements adéquats, avait dû refuser 1 million de tonnes de vrac solide en 1979, et 2 millions cette année.

Mémoire annuel au ministre des Finances

Québec n'a d'autre choix que de réduire ses dépenses (CPQ)

par Maurice Girard
de la Presse Canadienne

Le gouvernement du Québec n'a plus le choix: il devra, au cours de l'exercice financier 1981-1982, modérer la progression de ses dépenses, vu que l'État québécois ne peut plus se permettre de hausser les impôts des particuliers (déjà très élevés) et qu'il serait «erroné» d'accroître les charges fiscales des sociétés.

Selon le Conseil du patronat du Québec (CPQ), le gouvernement québécois devrait, dans l'élaboration de ses politiques fiscales et budgétaires, «accorder priorité à l'investissement productif», ce qui permettrait d'améliorer la productivité, de soutenir la croissance et de créer des emplois.

Pour atteindre cet objectif, le CPQ propose, entre autres d'éliminer la majoration d'un pour cent du taux d'imposition du revenu des sociétés, mesure contenue dans le dernier budget, présenté en mars.

Cette suggestion fait partie des 11 recommandations contenues dans le mémoire annuel sur «Les priorités budgétaires pour 1981-1982», remis hier au ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, par une délégation de l'organisme patronal dirigé par MM. Pierre Côté et Ghislain Dufour, respectivement président et vice-président du CPQ.

(Notre recommandation d'éliminer à la fin de 1981 l'augmentation de un pour cent de l'impôt des sociétés se fonde, d'une part, sur la priorité à accorder à l'investissement et, d'autre part, sur la reprise cyclique prévue pour 1981», souligne le document de l'organisme patronal.

En fait, selon le CPQ, cette majoration, qui ne se justifie pas, rapportera à l'État québécois environ $40 millions — «c'est bien peu» — soit 0.02 pour cent du budget de $14.8 milliards.

En quatre ans, les sociétés ont accru considérablement leurs profits, et les impôts prélevés sur ces bénéfices ont augmenté de 63 pour cent, progression plus rapide que la croissance de l'ensemble des revenus du gouvernement, qui est du tiers environ.

De plus, les charges publiques des entreprises «sont beaucoup plus lourdes que l'indique le seul impôt sur leurs profits» et, souligne laconiquement le CPQ, «les sociétés québécoises jouissent du privilège peu enviable d'être les seules au Canada à participer directement au financement d'un régime d'assurance-maladie».

Toutes ces charges ont des répercussions sur les investissements, sur les prix, donc «sont transférées en partie aux consommateurs». Pour contrecarrer les effets négatifs de cette situation, il faut favoriser l'investissement en réduisant le fardeau fiscal des sociétés.

Dans l'ensemble, les sociétés ont besoin d'une fiscalité «constructive et non pénalisante», planifiée à long terme. Le CPQ propose à cet égard une série de recommandations:

- éliminer la taxe «régressive» sur le capital des sociétés;
- réduire le taux d'imposition des petites et moyennes entreprises;
- utiliser des mesures incitatives à l'investissement plutôt que de verser des subventions;
- supprimer les droits successoraux;
- réviser l'assiette fiscale en prélevant les impôts sur les profits réels plutôt que les bénéfices nominaux;
- simplifier la législation, modifier moins souvent les lois et collaborer plus étroitement avec Ottawa dans le domaine de la fiscalité des entreprises;
- modérer la croissance des dépenses gouvernementales.

relations
octobre 1980
LA FIN DU NATIONALISME?
- Un nationalisme libérateur. Lequel? Louis BALTHAZAR
- La conférencce d'Ottawa: un dialogue à qui perd gagne
TABLE-RONDE avec
Gilles BOURQUE, Guy BOUTHILLIER et Jean-Louis ROY
- Du colonialisme à la dépendance une interview d'Albert MEMMI
- Un manifeste post-référendaire Irénée DESROCHERS
- Les jeunes et la politique Albert BEAUDRY
8100, St-Laurent, Montréal H2P 2L9 - (387-2541)

LOCAUX DISPONIBLES pour BUREAUX
dans un centre commercial de première importance situé en plein centre-ville
- à des tarifs de sous-location
- de 500 à 5,000 pi. ca. (un espace même plus grand est disponible)
- accès direct par Métro
Tél.: (514) 395-2213
Place Bonaventure Inc.

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
ENLÈVEMENT DES DÉCHETS
Lundi, le 13 octobre 1980, Jour de l'Action de Grâce, **il n'y aura pas d'enlèvement des déchets.**
Les contribuables qui bénéficient habituellement de l'enlèvement des déchets le lundi, devront déposer leurs poubelles lors du prochain jour de collecte régulière des déchets, soit jeudi, le 16 octobre 1980.
LE GREFFIER DE LA VILLE
MARC BOYER

NOMINATIONS À BELOIT CANADA LTÉE

M. J.A.H. (Tony) Gibbon

M. André Cardin

Le Président de Beloit Canada Limitée, monsieur Thomas Duffield, vient d'annoncer la nomination de monsieur J.A.H. (Tony) Gibbon, au poste de Directeur Pompes et Produits Industriels. Simultanément, monsieur Duffield effectue la nomination de monsieur André Cardin comme Directeur Administratif des Ventes Nationales des Pompes Goulds qui se rapportera à monsieur Gibbon.

Monsieur Gibbon possède une expérience industrielle imposante au Canada, en l'occurrence, la Société Scapa, Bauer et la Société S.W. Hooper.

Monsieur Cardin a fait carrière dans la division Goulds de Beloit occupant une série de postes clé depuis le début de la mise à jour des produits Goulds dans l'entreprise.

Beloit Canada Limitée est membre du groupe mondial des entreprises Beloit. Beloit est un des chefs de file dans la fabrication de la machinerie de confection de pâtes et de papier et dessert le marché national ainsi que les marchés d'exportation.

Au surplus, Beloit Canada Limitée détient une licence de fabrication et la commercialisation des produits Goulds Pumps de Seneca Falls, New-York. Cette gamme complète de pompes industrielles est exportée et fournit le marché canadien.

L'usine Beloit de Sorel produit aussi les compresseurs et turbines de renommée mondiale Elliott sous licence de la Société Elliott, qui est une division de la Corporation Carrier de Jeannette en Pennsylvanie.

Les bureaux de MM. Gibbon et Cardin seront dans le complexe de commercialisation à Pointe-Claire.

330 NOUVEAUX PROFESSIONNELS

Dans le cadre des activités du congrès C.G.A. '80, 330 nouveaux comptables généraux licenciés reçoivent leur permis de pratique dimanche, le 12 octobre 1980, à l'Auberge des Gouverneurs, centre-ville de Québec, à l'occasion d'une cérémonie spéciale sous la présidence d'honneur de M. Marcel Baril, président de la Chambre de commerce du Québec.

Cette 72e promotion est la plus importante de l'histoire de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec, fondée en 1908.

SECTION DE MONTRÉAL:
Guy Adelson, J. Serge Alary, Lise Allaire, Yvon Allard, Fernand Aubin, Lise Aubin, Marcel Jean Baril, Gerald Bastien, Denise Beauchemin, Pierre Beaudoin, Chantal Beaudry, Monique Bedard, Andree Belanger, Normand Belanger, Richard Belanger, Danielle Bellemare, Pierre Bellemare, Raphael A. Benhamou, J. Leon Benitah, Claude Benoit, Laurent Bergeron, Jacques Berteau, Mario Bertrand, Agnes Berube, Christianne Biron, Gerald Biron, Luc Bisson, Michel Bisson, Danielle Blanchard, Jean Blanchard, Joseph Bohbot, Denis Boisjoly, Marie Bonhomme, Pascale Bonnaud, Alain Borduas, Jean-Yves Bouchard, Real Bourdages, Michel Bourdon, Jocelyn Boutin, Michel E. Brisebois, Rosaire J. Brouillard, Pierre Cadieux, Diane Carbonneau, Denise Casavant, Normand Caty, Gaetan Chalifoux, Sylvie Chantal, Andre Charbonneau, Suzanne Chevalier, Micheline Coderre, François Collin, Robert Comeau, Andre Couillard, Jacques L. Courchesne, Denis Couture, Serge Couture, Denis Cyr, Helena Dabrowski, Robert Dagenais, Denis R. Dallaire, Roland Dansereau, Gilles Daoust, Pauline D'Astous, Yves Decelles, Elvio Delli Colli, Colette Denicourt, Suzanne Denis, France Desautels, Claude Desjardins, Robert Desrochers, Andre Doucet, Clermont Dube, Normand Ducharme, Laurier Duchesne, Gilles Duchesneau, Robin Harry Eley, Jen-Pierre Evangelist, Rene Fafard, François Fauvelle, Gastien R. Fontaine, Getan Foisy, Claude Francoeur, John-Franklin François, Raymond Galimi, Claude Garceau, Jean Garcia, Paul Gareau, Richard Gascon, Yvon Gaudet, Roland Gendreau, Celine Gingras, Denis Gosselin, Diane Gosselin, Gerard Goyette, Gerald Gratton, Gilles Grimard, Pierre Grise, Gerard E. Gros, Louis-Philippe Guay, Ali Hamrouni, Francine Henderson, Pierre Heroux, Claude Hurtubise, Michel Jalbert, Gerald Jubinville, Marcel Kessibi, Albert Koenning, Allan Kostanuick, Yvon Labelle, Francine Labossiere, Marcel Labrecque, Denise Lacaille, Gilbert Lachapelle, Carole Lacroix, Bernard Lafleur, Marie-Paule Lafontaine, Paul Lafortune, Ghislain Lafrance, Jacques Lalonde, Jean-Guy Lamarche, Yolande Langlois, Jocelyne Laperriere, Andre Lapointe, Jean Lapointe, Bernard E. La Rochelle, Claude La Rochelle, Alain Larochelle, Gilles Lauzon, Richard Lavigueur, Rejean Lefort, Sylvain Lefrançois, Pierre Legault, James Donald Leger, Bernard Lemay, Ginette Leroux, Rolande Leroux, Stephen Mark Lesser, Alain Levesque, Denis Levesque, Paolina Shi-Ming Lo, Yves Lorange, Michel Lord, Eric Rudolph Lynch, Lise Maheu, Gabriel Mail, Valmont Martin, Serge Maurice, Daniel McSween, Bruno Richard Meli, Guy Menard, Jean-Eddy Michel, Gaetan Mongrain, Micheline Morin, Bernard Nantel, Kim Hoa Nguyen, Vinh-Quang Nguyen, Leon Obadia, Michelle Paquin, Robert Alphonse Paquin, Robert Paradis, Diane Payette, Lisette Pelchat, Richard Pelletier, Guy Pigeon, Jean-Pierre Plouffe, Clement Poirier, Jeannette Poirier, Jean-Pierre Poirier, Regis Poirier, Nicole Portugais, Normand Prevost, Francine Rail, Gilles Raymond, Gilbert Remillard, Nicole Renaud, Yves Renaud, Robert Rheaume, Chantal Ribeyron, Denis Richer, Louis Rivest, Alphonso Rizzuto, Denis Robert, Daniel Rocheleau, Paul Rochon, Reynald Rodrigue, Pierre Roger, Sylvie Rolland, Jean-Marc Rousseau, Jean Roy, Prosper Sabbagh, Andre St-Pierre, Armand J. St-Pierre, Roger Seguin, Lorraine Simoneau, Marie Tawfik, Vivian Theodori, Carlo A. Terenzi, Micheline Therien, Michel Thomas, Ann Thompson, Franco Tirabasso, Denise Trahan, Le Hong Truong Thi, Yvon Turcot, Yves Turcotte, Diane Vachon, Jacques Van Geenhoven, Pierre Vanier, François Van Moorhem, Paul Venne, Alain Vervaet, Jean Vezina, Rejeanne Viau, Jean-Marc Viens, Rita Villeneuve, William M. Wolfson, Jean Serge Zamor, Giuseppe Ferruggia, Alain Girard, Kenneth James Grant, Diane Hudon, Rene Pitre, Jacques C. Goupil, Raymond Deschênes, Le Phan Mai, Rudolph Viau, Gilles Couture, Jean-Claude Cyr, Michel Demers, Michel Dion, Rene Dion, Guy Dussault, Rock Gagnon, Lucie Gendron, Jacinthe Guay, Martin Jean, Roger Hakim, Lise Lafleur, Jean-Claude Lamothe, Richard Lapointe, Ghislain Lavoie, Real McNicoll, Pierre Miller, Jacques Morin, Levis Ouellet, Helene Poulin, Richard Prevost, Michel Quirion, Regis Rodrigue, Michel Couture, Andre Laquerre, Jacques Belanger, Gilles Germain, Yves Lacombe, Jean-Guy Leblond, Alain Letendre, Jean Marcoux, Mario Martel, Denis Pelissier, J. R. Marcel Ricard, Jacques Veillette, Michel Bertrand

SECTION DU SAGUENAY - LAC ST-JEAN
Ginette Beausoleil, Jean-Yves Belanger, Daniel Bouchard, Lucien Dufour, Jacquelin Girard, Gerard Lafreniere, Rene Lavoie, Hertel Maltais, Richard Theriault

SECTION DES CANTONS DE L'EST
Jose Antonio Dominguez, Christian Hamelin, Richard A. Kozlowski, Alain Labonte, Richard Paré, Raymond Philibert, Mario Simard, Alain Savaria, Brian Douglas Kyle

SECTION DE TROIS-RIVIERES:
Gaetan Belair, Denis Chapdelaine, Helene Descoteaux, Clement Dion, Diane Fontaine

SECTION DE L'OUTAOUAIS
Donna Marie Bisson, Andre Bissonnette, Richard Brazeau, Richard Brisebois, Michel Brissette, J.M. Claude Brunette, Germaine Cyr, Michel Filiatrault, Michel Hupe, Fernand Jarjoura, Gerald R. Kopil, Claude Lamarche, Helene Levesque, Antôine Matte, Gordon C. McGregor, Andre Potvin, Larry Theriault, Aime Thibeault

SECTION DU NORD-OUEST - NOUVEAU QUÉBEC
Pierre Lavallee, Jules Lavoie, Gaetan Pelletier, Daniel Pepin, Michel Rancourt, Rachel Martineau, Sylvain Simard, Michel Trahan, Jacques Tremblay, Robert Turgeon

SECTION BAS ST-LAURENT - GASPÉSIE - CÔTE NORD
Carmen Carroll, Gaetan Gagne, Richard Lecours

EXTÉRIEUR DU QUÉBEC:
Roger Bastarache, Louis Benoit, Arthur P. Cormier, Linda Fancelli

Notre Corporation compte maintenant 2792 membres. De plus, 4249 étudiantes et étudiants y sont inscrits et poursuivent leur programme d'études dans l'une ou l'autre des universités à travers le Québec, comme en témoigne l'origine régionale de chacun d'eux. Pas étonnant que depuis cinq ans, la Corporation des C.G.A. soit celle qui affiche le taux de croissance le plus élevé — et de loin — parmi les corporations de comptables au Québec: en fait, ce taux de croissance dépasse les 60%.

Si vous voulez faire comme nos 330 nouveaux membres et désirez poursuivre une carrière emballante dans le champ de la comptabilité professionnelle, communiquez avec nous. Nous vous ferons parvenir la monographie professionnelle du C.G.A. et notre Programme de formation 1980-1981. (514) 861-1823

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec
152 est, rue Notre-Dame, Montreal, Que. H2Y 3P6

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Hausse des cours

La Bourse de Toronto a terminé la semaine sur une note ferme, l'indice composé a clôturé la séance en hausse de 6.51 points à 2295.86.

Neuf des 14 secteurs du marché ont progressé, dominés par celui de l'immobilier qui a fait un bond de 63.86 points à 6444.52. Les aurifères subissent les plus lourdes pertes, dégringolant de 110.76 points à 6061.13. Pour leur part, les services publics montent de 29.68 points et finissent à 1533.07.

À l'issue de la séance, on dénombre 252 titres en hausse, 225 en baisse et 221 stables. Le volume s'inscrit à 6.51 millions d'actions et la valeur chiffre $92.77 millions.

Il y a eu reprise des échanges d'actions British Columbia Resources Investment, et Kaiser Resources, après un arrêt le jour précédent. BCRIC termine la journée en hausse de 3-8 à $6 5-8 et Kaiser gagne 6.5 à $52.5.

Parmi les industrielles traitées vendredi, Dome Pete gagne 2 3-4 à $78, Provigo Inc. 1 1-4 à $39 1-2, Walker-Consumers 1-2 à $33 1-8, Bell Canada 3-8 à $19 et Bow Valley Industries 3-8 à $22 3-4.

Petrofina Canada cède 6 1-8 à $73, Dover Industries 2 1-2 à $12 1-2, Crown Life Insurance 2 à $88, Cominco 1 1-4 à $69 3-4 et Canadian Pacific 3-8 à $50.

Dans le secteur minier, Carolin Mines gagne 2 5-8 à $45 7-8, Hudson Bay Mining and Smelting 1 7-8 à $35 et Teck Corp. A 1 1-2 à $25. Dome Mines perd 4 3-8 à $144 3-4 et Camflo Mines 1 1-4 à $45.

Parmi les pétroles, Oakwood Pete gagne 2 à $23 1-24, PanCanadian Pete 1 1-8 à $89 1-4 et Page Pete 1 1-8 à $27 3-8. Ranger Oil abandonne 1 à $47 et Ocelot Industries A 3-4 à $38 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	200	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
AbtiPrce	30497	$23⅛	22½	23⅛	+ ½
Abitbi10	749	$49½	49½	49½	— ½
Acklands	4000	$13½	13½	13½	
AdanacM	1100	450	450	450	
AftonMin	25550	$44	44	44	— ¼
AgnicoE	18406	$22	21⅜	21⅜	— ⅜
AgraIndA	100	$6¾	6¾	6¾	+ ⅜
Akaitcho	3800	290	260	290	+20
Albany	4200	218	213	218	+ 3
AltEnergy	23691	$20⅛	19⅝	19⅞	— ⅛
AltaGasA	22140	$31⅞	31⅝	31⅞	+ ⅛
AltcGCp	150	$65¼	65¼	65¼	
AltaGDp	10	$65	65	65	
AltaGEp	150	$19¾	19¾	19¾	— ¼
AltaGF	160	$24½	24½	24½	— ¼
AltaG7.60	10000	$19½	19	19	+ ½
AltaG6⅜	1500	$4†	44	44	— ¼
AltaG6½	5720	$28	27⅞	28	— ¼
AltaNat	3400	$22¼	22	22¼	+ ¾
Alcan	10548	$43	42⅜	42⅜	— ⅜
AlgoCent	555	$25¼	24¾	25¼	+ ¼
AlgomaSt	339	$37	37	37	
AStep p	700	$24	24	24	
Alum3rdp	1000	$24	24	24	
Amcan	100	450	450	450	+50
AmEagle	9600	435	425	430	— 5
AmLeduc	6700	83	82	82	— 3
AndresWA	5900	$14½	14⅛	14⅛	+ ⅛
AngCT4½	210	$21⅞	21⅞	21⅞	
AngDGld	2950	470	455	465	— 5
Aquitaine	7175	$50¾	50	50¼	+ ¾
Arbor C	250	420	420	420	—10
Argosy	10000	98	95	98	+ 3
Argus	200	$17	16	17	+ 1
Args250p	z50	$24	24	24	
Args260p	z50	$25	24¼	24¼	
ArgusBpr	300	$24	24	24	
ArgusCpr	510	$6	5¾	5¾	— ⅜
Asamera	3300	$24	23½	23½	— ¼
Asbestos	475	$31¼	31¼	31¼	
AsocPorc	5460	$9½	9⅛	9¼	
Astral	4800	445	435	445	+10
AtcoA	4300	$28	28	28	
AtlCCo	3658	125	120	120	+ 4
AtYk	143000	155	144	146	— 7
AtoHardA	300	$10½	10½	10½	
BCSugarA	300	$44¾	44¾	44¾	— ⅛
BPCan	13525	$44	43¾	44	+ ¼
Bachelor	19900	$7¾	7½	7¾	
Bakertalc	100	128	128	128	
BanisterC	100	$20¾	20¾	20¾	—1¼
BankBC	391	38	37¾	38	+ ⅜
BankMtl	7120	$29	28⅝	29	+ ¼
BankNS	4745	$31¾	31½	31¾	+ ¼
Bankeno	6400	$7⅜	7	7¼	+ ¼
Barex	4000	28	28	28	— 3
BaryExpl	2900	163	155	163	+ 2
BasicRes	3300	$13⅜	13⅛	13¼	— ⅛
BatonB	315	$15¾	15¾	15¾	— ¼
BayMills	300	$6¼	6¼	6¼	
Belding	400	255	250	250	—20
BellCan	195822	$19	18½	19	+ ⅜
BellCpr	100	$24	24	27	
BellDpr	z50	$55¾	55¾	55¾	
Bell2.28	400	$28	28	28	
Bell1.80	2000	$18	18	18	+ ¼
Bell1.96	1890	$22⅝	22¼	22⅜	+ ⅛
Bell2.05	7500	$22	21⅝	22	+ ¼
BighartOG	400	$8½	8½	8½	— ½
BiHawk	15000	70	67	67	— 3
BlackPhot	z40	$19⅜	19⅜	19⅜	
BlakwodA	500	470	470	470	
Bombr	400	$18	18	18	— ¼
BonzaO	31288	$11	10¾	10¾	— ⅜
BonanzaW	6020	425	415	415	—20
BowValb	53485	$23⅛	22¼	22¾	+ ⅜
BowVly7	1100	$80½	80	80	+3⅜
BralorRes	5550	$16⅜	16	16¼	— ⅛
Bramalea	2400	$12½	12⅜	12½	+ ¼
BrascanA	6862	$37	36¾	36⅞	— ⅜
BrscnB½	200	$23⅜	23⅜	23⅜	
BrendaM	100	$35	35	35	— 1
Brinco	11157	$9¾	9½	9⅜	— ⅛
Brincop	100	$5¾	5¾	5¾	— ¼
BrAmBnk	z1	$74½	74½	74½	
BCFP	720	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
BCFPpr	z20	$32½	32½	32½	
BCRIC	116740	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
BCPhone	25979	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
BCPh6pr	z5	55	55	55	
BCPh6.80	100	$16¾	16¾	16¾	— ¼
BCP10.16p	445	24	24	24	
BroulReef	25187	310	295	300	—10
Brunswk	25020	$16⅜	16¼	16½	
BuddCan	750	$8¾	8½	8¾	
CAE	595	$23¾	23¾	23¾	— ¼
CCLInd	300	$7	7	7	
CIL	317	$28¼	28⅛	28¼	+ ⅛
CILpr	100	$37¾	37¾	37¾	
CME Res	5800	300	290	300	+10
CMSMines	3000	150	150	150	— 5
CadFrv	899	$26½	26⅜	26½	
Cad Frv A	1709	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Cal Pow A	7095	$18⅞	18¾	18¾	+ ¾
CalP10p	z5	$100	100	100	
CalP9.75	z43	$97	97	97	
CalP2.36	590	$24	24	24	
Calvert	6700	250	240	250	+10
CamelOG	5860	$9¾	9⅜	9¾	
Camflo	5745	$45¾	45	45	—1¼
CampRL	6005	$91	89	90¼	+ ¼
CanCem	73522	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
CCem2p	1800	$14¼	14	14¼	+ ¼
CDC	3420	$13⅛	12⅞	13⅛	
CDCprB	252	$143⅜	143	143⅜	+ ⅜
CNorWest	16600	$28¾	28	28¼	+ ¾
CanPEnt	9053	$29½	29⅛	29⅛	— ⅛
CPackrs	385	$32½	32	32	— ¼
CanPerm	8515	$19¾	19¾	19¾	
CPerm6¾	z88	$23	23	23	
CS Pete	3600	$16¾	16⅜	16¾	+ ¼
CanTrust	30374	$26¾	26⅜	26¾	— ¼
CTrust7¼	100	$20½	20½	20½	+ ½
CTung	500	$46	46	46	
CdnArrow	9000	240	225	225	—13
CCablesyA	17300	$12⅛	11⅞	12⅛	+ ⅛
CCabB	103800	$11	10¾	10⅞	+ ⅛
CCManX	101	$11⅛	11⅛	11⅛	
CCManY	100	$11⅛	11⅛	11⅛	
CFormst	1100	$15	14⅞	15	+ ⅛
CG Invest	1400	$23	23	23	
CIBkCom	16598	$26	25¾	25⅞	— ⅛
CLencour	8500	103	100	100	— 1
CManoir	500	$6	5¾	5¾	— ¼
CMarconi	100	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅜
CNat R	8635	$19⅜	19	19	
CNat8.50	1200	$42¼	41¼	42¼	+1¼
COcdental	900	$13⅛	12⅞	12⅞	— ¼
CPLtd	37234	$50⅜	50	50	— ⅜
CPLA p	1854	$8½	8½	8½	
CPL4p	200	$6½	6½	6½	— ⅛
CReserve	2100	$22	21⅜	21⅜	
CdnTire	200	$25¼	25	25¼	+ ½
CdnTireA	761	$26½	25⅞	26	+ ¼
CUilities	100	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
CUtil5pr	z5	$47¼	47¼	47¼	
$25½	25½	25½			
CUtil7.30	4600	$18⅜	18¼	18¼	— ⅛
CWNG4pr	z6	$7½	7½	7½	
Canbra	150	$7	7	7	+ ⅛
CandelOil	525	$30¼	30	30¼	— ¼
Canray	9700	274	270	274	+ 6
CanronA	3963	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Cara	900	58	57⅜	57⅜	
CaraA	400	$7	7	7	
CarlOK	2865	$10⅜	10	10⅛	— ¼
CarlAp	z50	$22	21¾	21¾	
CarmaA	1100	$29	28½	29	— ¼
Carma8.75	100	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Carolin M	28126	$46⅞	43½	45⅞	+2⅜
Cassiar	4600	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Celanese	2800	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
CtlEstA	z50	$11	11	11	
CentPat	4816	$6⅞	6½	6⅞	+ ¼
Chnclr	12200	55	5	5	+ 5
CharterOl	1200	260	260	260	— 3
Cherokee	6660	$10⅞	10⅜	10⅜	— ⅜
ChibKay	1400	43	43	43	
ChieftanD	5300	$24⅜	24½	24⅜	+ ⅜
Chimo	600	410	400	400	—10
Chrysle7	z162	$10⅜	10⅛	10½	
Clarion	7300	$8	7⅞	7⅞	
Cockfield	z59	415	415	415	
CoinLake	7500	110	107	110	
Cmplx	3200	350	340	340	
Cominco	3298	$70¼	69	69¾	—1¼
CC Tr p	500	$9¾	9¾	9¾	
ComrclOG	6300	350	330	345	+ 5
Conlagas	58400	425	390	420	+30
ConBathA	3620	$18¾	18⅜	18⅜	— ¼
ConFardy	440	325	325	325	— 5
CDurm	101010	375	360	370	+15
CMarben	3500	228	215	228	+13
CMorisn	3000	390	385	385	— 5
Cons Pipe	300	$7⅛	7⅛	7⅛	
Cons Prof	6761	300	285	285	—15
CRambler	5000	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
CRexspar	500	69	69	69	+ 4
Consolfex	600	$7¾	7½	7¾	
ConDistrb	5800	$10⅛	10	10	
Conventrs	2675	$16¾	16½	16½	— ⅜
ConwestA	1285	$8½	8¼	8½	+ ⅛
ConwestB	4810	$6⅝	6⅜	6⅝	+ ¼
CooperC	100	$5	5	5	— ½
CopFields	30200	$20¼	18¾	19¾	+1¼
Corbyvt	600	$25	24¼	25	+ 1
Courvan	2700	220	220	220	
Craigmt	2400	$6¼	6	6	
CrainRL	994	$15¼	14⅞	15¼	+ ¼
Crestbrk	400	$25	25	25	— ⅛
CrwnLife	2230	$88	88	88	— 2
CZelrbaA	385	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
CrushIntl	2250	$15	14⅞	15	
Cullaton	10245	$13⅜	13⅛	13⅛	— ⅛
CuvierM	4010	81	81	81	
Cyprus	5800	$23⅜	23¼	23⅜	— ⅛
CzarRes	15750	$16⅞	16⅝	16¾	+ ⅛
DRGLtdA	z50	$8⅛	8⅛	8⅛	
DalcoPet	2000	$8½	8⅛	8½	+ ¼
DalmyC	200	$9	9	9	
DaonDev	16270	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ¼
Daon9½p	200	$8½	8½	8½	+ ¼
Datline	464	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
DejourMn	77600	214	205	213	— 1
DEldona	87900	220	196	220	+25
Delhi Pac	20700	98	95	98	+ 3
Denisyn	3124	$53¼	52¼	52¾	— ¼
Dicknsn	5181	$24½	24⅛	24⅛	— ½
Digtech	6367	$13⅜	13	13	— ⅛
Discovry	6450	$5½	5⅜	5⅜	+ ⅛
DistTrA	150	$7¾	7¾	7¾	
Domant	1850	$10	9⅞	9⅞	+ ⅛
DomeMine	2118	$148	144	144¾	—4⅜
DomePete	69138	$78½	76	78	+2¾
DPeteAp	2000	$18⅛	18	18	
DPeteBp	100	$18¼	18¼	18¼	— ⅛
DBridge	5525	$20¼	19½	20	— ⅜
DCitrsA	200	$5	5	5	+ 5
DExplor	9700	106	100	106	+ 4
DofascoA	4839	$39⅜	39½	39½	— ¼
Dofawco p	215	$51	51	51	— 1
DomStore	12816	$17¾	17⅜	17¾	
DTextile	5900	$17½	15¼	15⅜	— ⅛
DomlimA	200	$29	29	29	
Domtar	4025	$26⅜	26	26⅛	— ⅛
Domtarpr	200	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Dover Ind	500	$12½	12½	12½	—2½
Dr McCA	320	$10⅞	10¾	10¾	
DundePal	500	110	110	110	— 1
Dunraie	4200	294	286	294	— 3
DuPontA	450	$27¼	27¼	27¼	— ¼
Dustbane	1500	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Dylex L A	200	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Dynamar	16600	485	480	485	
E-L Fin	2665	$12	12	12	+ ¼
E-L Finp	100	$12⅛	12⅛	12⅛	
EstMirtic	1850	$7¾	7½	7½	— ⅛
EastSul	270	400	400	400	
EstnProv	3430	$14¼	13⅛	14	+ ⅜
EgoRes	19500	249	237	243	— 3
Elhom	7953	$12¾	12⅛	12½	+ ¼
ElksStors	2100	450	440	450	+15
Emco	300	$13¾	13¾	13¾	
EnrgyRes	3762	220	217	220	+ 5
Extndcar	5700	$11	10⅞	10⅞	
Extd A	500	$10½	10½	10½	
Fibrg Nik	325	$128	127	128	
FathmOcn	200	240	240	240	— 5
FedIndA	200	$12	12	12	
FidelityTr	200	350	350	350	— 5
FinningT	1700	$31	31	31	
FCalgary	13400	295	260	295	+35
FCitywf2	700	$9	8¾	9	+ ½
FCityTrB	200	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
FMar	4100	285	285	285	
Foo:ex p	100	$6¼	6¼	6¼	
FordCnda	275	$51¼	51¼	51¼	+ ¼
Francana	8000	$23¼	23	23¼	
Fraser	600	$17¾	17¾	17¾	
G&HSteel	1000	275	275	275	
GMRes	12775	$6⅛	5⅞	6	
Gaitaco	100	$5½	5½	5½	+ ½
Galveston	12100	280	250	278	+34
GazMetr	1420	$6¾	6⅜	6⅝	
GenBaker	550	$11⅜	11	11	
GDistrbA	3200	$12⅛	12	12	
GDistrbw	6200	$6	5¾	6	
GMC	z50	$61	61	61	
Genstar L	11375	$41⅞	41½	41½	
Gnstar2.35	4300	$42¼	41¾	41¾	+ ¼
GiantYk	1450	$36½	36	36½	+ 1
Gibraltar	5030	$15¾	15⅜	15¾	
GibeRltyp	12900	$19¼	19	19	
Goldale A	5200	$8¼	8	8	— ¼
GoldundM	21340	330	325	325	
Grandma	6200	275	268	275	+ 5
Granduc	6250	360	340	360	+20
GLNickl	4200	165	160	165	+ 5
GLForest	400	$56¼	56⅛	56⅛	— ⅜
GNFin	5900	350	340	340	— 5
Greyhnd	185	$18½	18½	18½	— ⅛
GuarTrst	100	$8	8	8	
GulfC	170740	$29	27⅝	28⅛	+ ⅜
Gulfstrem	34000	$8⅜	8¼	8⅜	— ⅛
HCIHldgA	600	$46	45¾	46	
HCIHldgB	z20	$46	41	46	
HardCrpA	420	210	195	210	+15
Harlequin	6795	$22¼	21⅜	22	+ ⅜
HatleighA	1800	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Hawker	24880	$29½	28⅜	29¼	+ ⅜
HayesD	234	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅜
Heritage	100	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅜
Highfield	13900	335	330	330	— 5
HolingerA	300	$57¾	57	57	— 1
HowdnDH	100	$11¼	11¼	11¼	+1¼
HBayMng	9870	$35¼	33	35	+1⅞
HBayCo	710	$24	23¾	24	
HBCpr	3710	$17⅜	17¼	17¼	— ⅛
HBOilGas	12790	$31½	31⅛	31⅜	
Hu-Pam	2000	116	116	116	
Husky Oil	51275	$17⅜	17¼	17¼	— ⅛
HydraEx	96985	215	180	215	+30
IAC	8800	$10½	10¼	10¼	— ¼
IAC4½p	z25	$63½	63½	63½	
ITLInd	1075	310	310	310	
IUIntl	11189	$26⅛	26¼	26⅜	— ⅛
Imasco	28150	$28¾	28½	28¾	+ ¼
ImpOilA	33110	$41½	40¾	40¾	— ¼
ImpOilB	192	$41	41	41	—1⅜
Inco	43622	$27¾	27⅛	27⅛	— 14k
Jiknd al	700	$15	17	15	— ¼
Indusmin	542	$17¾	17⅜	17⅜	— ⅜
InlandGas	250	$14¼	14	14¼	
InlndG10p	z50	$24½	24½	24½	
Inter-City	676	$22⅛	21⅞	22	
IBM	1704	$82	80½	8K	
IntMogul	10800	$12¼	11½	12¼	+ 1
Iml Thom	650	$9	8⅞	9	
IntprPipe	44902	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Ipsco	400	$31⅛	31⅛	31⅛	— ½
InvGrp5p	100	$17	17	17	
IronBayT	100	$7	7	7	
Irwin Toy	1809	$5	5	5	
Jannock	2850	$13⅜	13	13⅜	+ ⅛
Jannock8	411	$11	11	11	— ¼
Janockwf2	1700	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
JorexLtd	16350	115	107	115	+ 5
Joutel	8800	139	136	138	+ 1
Kaiser Re	1318	$52½	49½	52½	+6½
KamKotia	5800	$7⅝	7¼	7¼	— ⅜
KapsTran	13500	124	118	122	+ 3
Keeprite	100	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
KelseyH	200	$28¼	28	28¼	— ¼
KerrAdd	10515	$20¼	19⅞	20	+ ⅛
KAnacon	6800	104	100	104	+ 3
LabattA	8277	$25⅜	25¼	25¼	— ⅜
Lacana	33975	$12⅞	11¾	12⅛	+ ⅜
Lacanaw	2800	$8⅜	8¼	8¼	
LaidlawA	1300	$8½	8¼	8¼	+ ⅛
LaiZlawB	3450	$8	8	8	
Laidlaw8	47	$7¼	7¼	7¼	
LOntCem	500	$5⅞	5½	5⅞	+ ⅜
LShore	17315	$34	33½	34	+1⅜
LarderRes	27500	180	172	178	+ 8
LasitrKm	975	190	176	190	— 5
Laurasia	30100	173	166	173	+ 4
LauFinp	2090	$11¾	11¾	11¾	
LavaCap	2675	$10⅜	10¼	10⅜	— ⅛
Leighinst	400	$11½	11½	11½	
Liberlan	300	360	360	360	—15
LLLac	11450	$29¼	28⅜	28½	— ¼
LoblawCo	190	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
LobCopr	200	$23½	23½	23½	
LobLtdAp	500	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Lochiel	14200	$7⅛	6¾	7⅛	+ ⅜
LochielA	275	$12¼	12¼	12¼	— ¼
LyttonM	3500	95	92	95	+ 5

Trust Units

BM—RTun	275	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛

OBLIGATIONS

Les cours étaient en hausse cette semaine dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a gagné 50 cents, vendredi. Le moyen terme a progressé de deux points. Le long terme et les obligations des provinces étaient en hausse de trois points, et les titres des sociétés de 2.5 points.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 7.5%. Les bons du Trésor à trois mois rapportaient en moyenne 11.53%, contre 11.55% la semaine dernière; les bons à six mois se traitaient à 12%, au lieu de 12.23%.

Marché à terme

(Transactions Toronto-Montréal combinées) par la Presse Canadienne

Bons du Trésor 91 jours

	Prix			Int.
	Haut	Bas	Règl.	Var. Ouv.
Déc. 80	97,120	97,095	97,120	—.020 —62
Mar. 81	97,105	97,090	97,115	—.005 —24

Total ventes: vend. 23; jeudi 17
Total int. ouvert: jeudi 86 9
Limites quot. de prix: $0.150 en plus ou moins avant cours à terme.

Obligations du Canada, 18 ans, 9 pc, $100,000.

	Prix			Int.
	Haut	Bas	Règl.	Var. Ouv.

(Fractions de 1-32e de pour cent)

Déc. 80	73-22	73-12	73-15	17	36
Mar. 81	73-28	73-17	73-17	15	24
Jun. 81	—	—	73-17	15	1

Total ventes: vend. 35; jeudi 50
Total int. ouv.: jeudi 61 12
Limites quot. de prix: 64-32 sup. ou inf. avant cours à terme.

MONTRÉAL

Provigo à $39.50

Légère hausse des cours hier à la Bourse de Montréal, vendredi, où l'indice composé termine la journée avec un gain de 0.77 à 363.88. En tout, 1,237,897 actions ont changé de mains contre 1,215,844 le jour précédent.

Les industrielles montent de 1.37 à 389.68, tandis que les services publics reculent de 0.35 à 272.56, la papetières de 0.04 à 203.24 et les bancaires de 0.44 à 370.74.

Dans les pétroles, qui font un bond de 7.26 à 701.09, Gulf Canada gagne $1 1-8 à $28 et Dome Petroleum $1 3-4 à $77 1-4. Hudson's Bay Oil and Gas perd 1-8 à $31 1-4, Husky Oil 1-8 à $17 3-8, Imperial Oil A 1-4 à $40 3-4 et BP Canada 3-8 à $43 7-8. Shell Canada est stable à $30 1-4.

Les pertes l'emportent sur les gains par 65 à 50 et 44 valeurs sont inchangées.

Walker Home a gagné 3-8 à $33 et Bow Valley 1-2 à $22 3-4. Banque royale cède 1-4 à $53 1-4, Molson A 1-4 à $30, Banque impériale 1-4 à $25 3-4, CP Ltd 3-8 à $50 et Provigo 1 1-2 à $39 1-2.

Dans la spéculation, Cadillac Explorations gagne 3-4 à $9, Bateman Bay Mining un cent à 30 cents, Massval Mines trois cents à 89 cents, Menorah Mines cinq cents à 92 cents et Bruneau Mining trois cents à 68 cents.

Lynx Canada Explorations cède un cent à $1.72, Muscocho Explorations 10 cents à $3.95 et Silver Stack Mines 1-2 à $30.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abcourt	2700	305	300	300	
AbitibiAsb	6000	96	96	96	+6
AbtiPrce	3200	$22⅞	22½	22⅞	+ ⅜
AgnicoE	600	$21⅜	21½	21⅝	—2¼
ALaGas T	3350	$31⅞	31¾	31¾	— ⅛
AltaG638	100	$44	44	44	— ⅜
AltaG612	1100	$28⅛	28	28	
Alcan	2475	$43	42⅜	42½	
Aldona	1710	106	101	105	—4
Americ	500	40	40	40	+1½
AndresA	955	$14½	14⅛	14⅛	—1¼
Aquitaine	2300	$50¾	50¼	50¼	+ ¼
Asbestos	200	$31¼	31¼	31¼	+ ¼
BPCan	2163	$44	43⅞	43⅞	— ⅜
Bachelor	400	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Bakertalc	600	128	125	128	+3
BankMtl	4354	$28⅞	28⅜	28⅞	+ ⅛
BankNS	400	$31¾	31⅝	31⅝	+ ⅛
BqueNat	14177	$13	12¾	12⅞	
Bateman	43900	30	29	30	+1
BellCanad	15318	$19⅜	18⅝	18⅞	+ ¼
Bell prC	2130	$24	23¾	23¾	—1½
Bell prF	1100	$18	18	18	+ ⅛
Bell pr G	100	$22¼	22¼	22¼	— ¼
Bell pr H	350	$21⅞	21¾	21⅞	+ ⅛
Belchas	500	134	130	130	
Bombinc	518	$18¼	18	18	— ⅛
BowVal	15650	$23	22⅜	22¾	+ ½
BrcanA	219	$36⅞	36⅞	36⅞	— ¼
BrCon Oil	500	45	45	45	+5
Bruneau	24000	68	66	68	+3
CAE Ind	100	$24	24	24	+ ⅜
CadilEx	105700	$9	8	9	+ ¾
CadFvw	9000	$26¾	26¾	26¾	— ¼
CdaCem	300	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ¼
CDevlp	400	13	13	13	+ ⅛
CImpBank	12815	$25⅞	25¾	25¾	— ¼
CP Ltd	6623	$50½	49⅞	50	— ⅜
CP pr A	1100	$8½	8½	8½	
CarlOk	800	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Celanese	100	$7¼	7¼	7¼	
CentDyn	500	63	63

Les épargnants pourront investir dans l'exploration à la Baie James

par Michel Nadeau

Les investisseurs québécois pourront tirer profit du potentiel minier de la Baie James en faisant l'acquisition d'unités de participation dans une société en commandite dont la création a été annoncée hier par la Société de développement de la Baie James (SDBJ).

L'organisme québécois vient de déposer auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec un prospectus préliminaire en vue de mettre en vente des unités de participation dans une société en commandite, «Exploration SDBJ 1980». Une société en commandite est un véhicule utilisé à des fins fiscales pour permettre à des investisseurs d'obtenir des baisses d'impôts en plaçant leur argent dans différents projets pétroliers, miniers ou cinématographiques.

La participation unitaire de l'investisseur est de $5,000 soit $1,250 au moment de la souscription et $3,750 versés le 1er avril prochain. Ce montant lui accorde un lot de 100 unités.

Ce placement peut être récupéré de trois façons:

■ Sur le plan fiscal, les gouvernements du Québec et du Canada permettent des déductions importantes pour les sommes investies dans l'exploration minière. Dans le cas de Québec, le contribuable peut soustraire de son revenu une somme égale à 166 2/3% de l'investissement dans l'exploration. Au cours des deux prochaines années fiscales, le contribuable récupère $3,602 ou 72% de son placement si son salaire est de $40,000, $3,997 ou 80% s'il gagne $70,000 et finalement $4,271. ou 85% si ses gains atteignent $110,000. Ces calculs ont été faits par les experts de la SDBJ. Ainsi, ce type de placement est ouvert aux contribuables dont le revenu est assez élevé. Ces derniers sont assurés ainsi de recevoir du fisc au moins les trois quarts de leur mise.

■ Les commanditaires privés pourront souscrire $12 millions auxquels la SDBJ ajoutera $7.7 millions pour une somme totale (après les dépenses d'émission) de $18.6 millions. Cet argent servira à des travaux d'exploration notamment sur l'ancienne propriété Joe Mann, lieu d'une mine d'or en production jusqu'en 1975. Cette mine sera réouverte. Les propriétaires du terrain, la compagnie Meston Inc. et la SDBJ se partageront les revenus des 20,000 premières onces d'or pour rembourser les travaux de construction. Par la suite, les commanditaires toucheront 5% du prix de vente si l'once d'or trouve alors preneur à $500, 8% si le métal jaune vaut $800 l'once et 10% si le cours de l'or atteint $1000. Ces taux valent jusqu'à l'épuisement des réserves qu'on évalue à 500,000 d'une teneur moyenne de 0.173 once d'or la tonne. On croit que les premières recettes versées aux commanditaires le seraient en début d'année 1983. La production à la mine débutera au cours de l'hiver 1982 mais les revenus de la première année devraient normalement revenir aux deux principaux partenaires pour le financement des travaux de mise en production.

■ A plus long terme, une partie du budget d'exploration servira à évaluer le potentiel de d'autres propriétés. Lorsque ces dernières entreront en production, les commanditaires toucheront $1.00 la tonne de minerai traité. Ces revenus ne viendront que dans une période assez longue puisqu'il faut compter souvent une dizaine d'année de la découverte d'indices à la mise en production.

Exploration SDBJ 1980 sera une société en commandite constituée en vertu des lois du Québec. C'est la SDBJ qui agira à titre de gérant de l'entreprise.

L'offre d'unités sera faite par l'entremise de la maison Wood Gundy.

Un porte-parole de la SDBJ, M. Gilles Dionne, a expliqué au DEVOIR qu'on avait choisi cette firme afin de s'assurer de la plus vaste distribution possible des unités.

Il s'agit de la seconde offre d'une société en commandite en moins de six mois. L'été dernier, Les Explorations Muscocho Ltée annonçaient un financement de $5 millions pour des travaux sur diverses propriétés de la compagnie notamment celles de Montauban qui sera bientôt en production. C'est la firme Mercier/Ouimet/Masse qui assure la distribution des unités.

Dans le cas de la propriété Joe Mann, la SDBJ dévoilait, il y a quelques semaines, une entente avec les propriétaires, Les Ressources du Lac Meston Inc. Ces derniers fourniront également l'équipement de l'ancienne mine Chibex Limitée. On prévoit que l'entrée en production se fera au plus tard au mois d'août 1982. Il faudrait alors compter environ 15 mois pour permettre à la SDBJ et à Meston de récupérer leur participation sous la forme de 20,000 onces d'or partagées à parts égales.

Les autres propriétés visent la recherche d'or, de cuivre, de molybdène, de zinc, de nickel, d'uranium et de lithium. Ces travaux prendront place dans la région minière de Chibougamau.

Depuis 1972, la SDBJ a été particulièrement active dans le domaine minier avec des investissements totaux de $22.4 millions. Ses partenaires du secteur privé ont ajouté $21.5 millions. La recherche d'uranium compte pour 59% de ces investissements alors que le cuivre et les autres métaux usuels représentent 33%. Le reste, soit 8%, a servi à des travaux en vue de la découverte d'indices d'or, de lithium ou de terres rares.

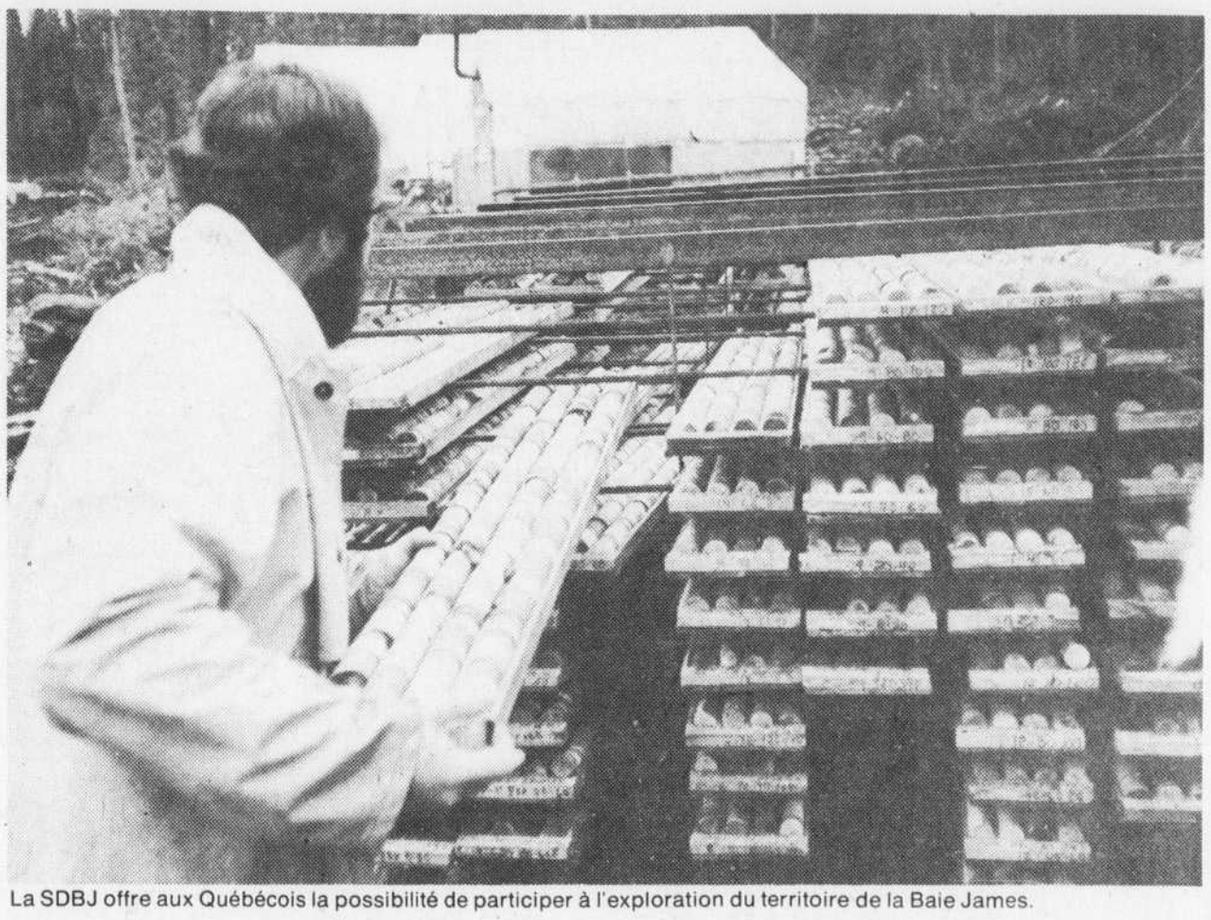

La SDBJ offre aux Québécois la possibilité de participer à l'exploration du territoire de la Baie James.

Expansion de Noranda à Montréal: $25 millions

Une filiale des Mines Noranda, la compagnie Cables Canada Ltée, a annoncé hier un investissement de $25 millions à Montréal pour conserver sa place de plus important producteur de tiges de cuivre au Canada.

Dès la fin de 1980 commencera la construction d'une nouvelle usine de coulage en continu à proximité de son usine actuelle à Montréal Est. Avec une capacité de production de 160,000 tonnes par an, l'usine sera la première du genre au Canada. Elle occupera 40,000 pieds carrés et sera terminée début 82.

Le procédé retenu pour cette usine est d'origine belge, le brevet étant détenu par la Métallurgie Hobeken-Overpelt. Le couleur et le laminoir intégrés seront fournis par la firme Krupp Industrie und Stahlbau, d'Allemagne fédérale. Les fourneaux fonctionneront au gaz naturel et l'électricité sera produite par un générateur de 4 mégawatts. Le coulage en continu permet de réduire la consommation d'énergie et d'améliorer la qualité des tiges de cuivre.

L'usine actuelle de Cables Canada date de 50 ans et emploie 116 employés. Selon le communiqué émis hier par Les Mines Noranda, le projet ne doit rien changer au nombre des effectifs et un important programme de recyclage permettra aux employés actuels d'être mutés à la nouvelle installation.

Cables Canada et ses compagnies affiliées emploient 200 autres personnes au Québec dans les usines de Québec (Les Câbles Industriels) et de Montréal (Canwirco Inc) et leur entrepôt à Lachine.

En 1979, le groupe Mines Noranda a fait un chiffre d'affaires de presque $2.5 milliards, et des bénéfices de $394 millions. Les derniers résultats trimestriels, ceux du deuxième trimestre 80, montraient des hausses des bénéfices, atteignant 85 millions et $186 millions pour le premier semestre. La compagnie est cependant touchée par la récession nord-américaine qui limite la demande de ses produits industriels.

La division manufacturière dont fait partie Cables Canada représente le sixième des revenus du groupe.

Quant à la technologie qui sera employée dans la nouvelle usine, il ne s'agit plus de passer par l'intermédiaire des barres de fil. On fera fondre les cathodes de cuivre pour les transformer directement en tiges de cuivre, en rouleaux de 5,000 livres et plus.

Lacoste s'en prend aux CA

Le président de la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ), M. Gérald Lacoste, n'est pas du tout d'accord avec la façon de faire des comptables agréés qui viennent de décider de ne plus émettre de réserve en endossant les états financiers d'une entreprise.

Traditionnellement, le vérificateur attirait l'attention des lecteurs d'un bilan en mentionnant certains faits qui pourraient éventuellement modifier la performance d'une entreprise, changer le sens des états financiers présentés et éventuellement mettre en question sa survie.

M. Lacoste croit que les comptables agréés devraient prévenir les actionnaires au moyen d'une note qu'ils n'approuveront maintenant les états financiers que d'une façon sans réserve.

Dans une entrevue accordée au *Journal Les Affaires*, le président de la CVMQ demande aux vérificateurs d'inclure, pendant un an au moins, une note avisant les actionnaires de l'abolition de la pratique comptable voulant que l'expert-comptable émette des réserves quant à la viabilité future de l'entreprise.

«Je ne porte pas de jugement sur la décision de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). Jusqu'à maintenant les vérificateurs attiraient expressément l'attention sur l'existence d'incertitudes financières mettant en danger la viabilité d'une compagnie. Dorénavant on ne fera plus clignoter cette lumière jaune. Je considère que c'est là un changement de pratique qui ne doit pas se faire sans transition».

Les comptables agréés allèguent que c'est à l'entreprise d'apporter ces précisions dans les notes aux états financiers. De plus, le vérificateur pourrait avoir des difficultés juridiques s'il apportait des réserves. Les avocats de l'ICCA précisent que celui qui émet une réserve «ne bénéficie d'aucune protection».

L'intervention publique de M. Lacoste contraste curieusement avec une affirmation faite cette semaine à *La Presse* par M. Marcel Caron, président sortant de l'ICCA. Ce dernier soutenait alors que la Commission des valeurs mobilières avait été consultée avant qu'on procède aux changements. «J'ai tout lieu de croire qu'ils sont satisfaits de notre décision qui a été prise pour le bien de tous», affirmait mercredi dernier M. Caron. Tel n'est pas le cas s'il faut en croire le *Journal Les Affaires* publié aujourd'hui.

Hydro: Bourbeau succède à Saulnier

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement a confirmé hier que M. Joseph Bourbeau, un ingénieur à l'emploi d'Hydro-Québec depuis 1948, va succéder à M. Lucien Saulnier à la présidence du conseil d'administration de cette société d'État.

Le mandat d'une durée de deux ans de M. Saulnier, ancien président du comité exécutif de la ville de Montréal et de la Société de Développement Industriel (SDI), prenait fin le 1er octobre dernier. Même s'il laisse la présidence, l'ex-bras droit du maire Jean Drapeau continuera de siéger sur le conseil d'administration d'Hydro-Québec.

M. Bourbeau, était auparavant directeur de la Planification générale et a eu, à ce titre, à tracer le plan de développement de la société hydroélectrique.

Outre cette nomination, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, a annoncé que Mme Jeanne d'arc Vaillant, avocat en relations de travail et directrice du CLSC des Draveurs dans l'Outaouais, et M. Pierre Goyette, vice-président des Finances chez Consolidated Bathurst, siègeraient dorénavant sur le conseil d'administration à la place de MM. Roland Giroux et André Thibaudeau.

M. Giroux a déjà présidé aux destinées de l'Hydro-Québec tandis que M. Thibaudeau est un professeur aux HEC.

M. Robert Boyd est toujours président et directeur général de cette société puisque son mandat ne se termine qu'en septembre 1983, tout comme celui de M. Claude Laliberté, président de la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ).

Les mandats de madame Forget et de MM. Hébert et Laferrière ont été renouvelés pour une période de trois ans.

service de l'éducation des adultes
services aux entreprises

LES SERVICES AUX ENTREPRISES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-CROIX
PRÉSENTENT:

LA GESTION DU TEMPS

LE 22 OCTOBRE 1980
(inscriptions limitées)

UN SÉMINAIRE INTENSIF D'UNE JOURNÉE, à l'intention des cadres supérieurs, intermédiaires et agents professionnels des secteurs public et privé.

PROGRAMME:
- Un programme pratique
- Une documentation indispensable pour tous les gestionnaires.
- Une approche décisionnelle se rapportant aux préoccupations urgentes de l'homme d'affaire soucieux du succès de son entreprise, de ses employés, de son bonheur personnel et même de sa santé.

DEUX PERSONNES RESSOURCES
REPAS ET MATÉRIEL INCLUS
FRAIS D'INSCRIPTION: **$135.**
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION: **331-7410**

AUTRES SÉMINAIRES OFFERTS:
- Gestion du temps (en anglais) le 15 octobre
- Évaluation du rendement et du potentiel, le 12 février en français; le 19 février en anglais.

Déjà adopté comme manuel dans plusieurs universités et cegeps

TOUT SUR LA PUBLICITÉ
Par CLAUDE COSSETTE, professeur et publicitaire

ROGER BERTRAND JACQUES BOUCHARD JEAN LA... RENÉ DARMON JACQUES DEGUISE ROGER DELAGARDE BERNARD MOTU...

COMMUNICATION DE MA... CONSOMMATION DE MASSE

Sous la direction de Cla...

Il ne faut cependant pas sous-estimer l'apport fondamental de ce livre qui adapte à notre société l'ensemble des concepts américains et européens en matière de communication
Jean-Pierre Nadeau, Le Jour

Constitue une sorte de bible de la communication rassemblée par des Québécois pour des Québécois, sous la direction du communicateur Claude Cossette
Monique Payeur, Le Soleil

Un livre portant sur la communication et la consommation de masse, adapté au Québec, c'est rare et nouveau
Maurice Huot, Montréal-Matin

Will probably become a must for the Quebec marketer
The Gazette

Un ouvrage intéressant pour beaucoup et indispensable pour certains
Claude Robert, Journal de Québec

Un outil nouveau et complet qui, pour la première fois, fait le tour de la question
Jean Royer, Le Soleil

368 pages grand format 8 1/4 x 10 illustré de nombreux tableaux, graphiques et images dont certaines en pleine couleur

aux Editions Boréal Express

DEMANDEZ-LE CHEZ VOTRE LIBRAIRE HABITUEL
SEULEMENT $18.50

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal
HEC

deuxième
conférence H.E.C. de la saison 1980-1981

autour du thème

"Nationalisme économique et stratégies industrielles"

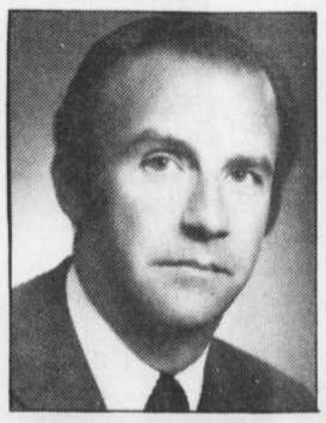

Jacques J. Giasson
Président et chef de la direction
Ciment Saint-Laurent Inc.

mardi 14 octobre 1980
de 18:00 à 19:30

l'entrée est libre
amphithéâtre 3068 de l'École

pour tous renseignements, téléphoner ou écrire à:

École des Hautes Études Commerciales
Service des relations publiques
bureau: 6248 **tél.: (514) 343-3838**

prochaine conférence: le mardi 11 novembre 1980

Camille A. Dagenais
Président du conseil et chef de la direction
Le Groupe SNC Limitée

Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro

APPARTEMENTS CLIMATISÉS POUR RETRAITÉS ET PRÉ-RETRAITÉS
(50 ans et plus)

Location immédiate • Occupation juin 1980

STUDIO à compter de **$225** par mois
LOGEMENT DE 1 chambre à coucher à compter de **$290** par mois

Tous les services habituels inclus, plus...
Électricité • climatisation • tapis • tentures • piscine intérieure
• sauna • terrasse • salle de rencontres • salons de repos •

Aussi disponible...
Stationnement intérieur ($35. par mois) • cablevision • buanderie

Service non inclus: taxe d'eau

• **Commerces au rez-de-chaussée** **PAS D'ANIMAUX S.V.P.**

BUREAU DE LOCATION ET RENSEIGNEMENTS
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
25 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.
849-1291
Visites: lun. au ven. 13 hres à 20 hres sam. et dim. 10 hres à 15 hres

RESTAURANT "LES FILLES DU ROY"

MUSICIEN

«BRUNCH QUÉBÉCOIS»

dans le Vieux Montréal où vivent encore les traditions du XVIII siècle. Cuisine abondante et raffinée pour les gens du XXe siècle.

LE DIMANCHE
de 11 h 30 à 15 h
$10.75
TOUS LES JOURS
Table d'hôte du midi de 11 h 30 à 16 h

Chef: Robert Nimax
Bar dans serre victorienne
415, rue Bonsecours
Vieux Montréal,
849-3535

Stationnement gratuit

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 13

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-001204-804. LES PÉTROLES SPURS LTÉE, demanderesse —vs— RÉAL BOYER, défendeur. Le 22 octobre, 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4550 rue De Dosquet, à St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Réal Boyer saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford 1974, immatriculé 527H362/ Qué. 80, 1 téléviseur console couleur Philips, meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 866-1811. Montréal, ce 9 octobre, 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-005065-797. GÉRARD LEMAY, demandeur —vs— MICHEL HYPPOLITE, défendeur. Le 24 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1675 rue Everett en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse "NCR" n/s 4-8011245 et acs, 1 comptoir de liqueur douce en métal noir, 1 balance Toledo et acs, équipement de marché d'alimentation etc, etc Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007, Montréal, 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-028181-795. CLAUDE PAQUETTE, demandeur, —vs— ANDRÉ FOURNIER, défendeur. Le 23 octobre 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 111 rue Leclerc en la cité Ste-Anne des Plaines district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet 1974 modèle Vega de couleur brun, no de série 1V77 A 42121309, immatriculé en 1979-80-594H711 millage de 55,000 km. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier 284-1007. Montréal, 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No 500-27-003253-806. LA REINE, demanderesse, —vs— R.M.P. TRANSPORT INC., défenderesse. Le 24 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du gardien et président de la défenderesse au No 3230 rue Baldwin en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Pick-up Dodge Custom 100 blanc et rouge avec boite en aluminium immatricule f-379-139-280. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, No 200-02-004063-808. PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, demanderesse —vs— RAYNALD CAUCHON, défenderesse. Le 22 octobre 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 245 rue St-Joseph est en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Granada (portatif), 1 table tournante panasonic sl-H301, 2 boites de sons et autre. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-060081-796. THE ROBERT SIMPSON MONTRÉAL LIMITED, demanderesse — vs — ANDRÉ COMEAU, défendeur — et — INSTITUT LA SAUVEGARDE, tierce-assie. Le 22 octobre 1980, à 14 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 4833 rue Verdun, en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Volare, et 1 automobile de marque Chrysler LeBaron. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988, Montréal, ce 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-060081-796. THE ROBERT SIMPSON MONTRÉAL LIMITED, demanderesse — vs — ANDRÉ COMEAU, défendeur — et — INSTITUT LA SAUVEGARDE, tierce-saisie. Le 22 octobre 1980, à 14 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie, au No 4833 rue Verdun, en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Olivetti, 1 calculatrice Olivetti, et mobilier et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLÉ, 288-8988, Montréal, ce 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-019585-806. B. D'AMOURS ASSURANCES INC., demanderesse — vs — RICHARD BRADETTE, "Réparation Générale Automobile Chambord", défendeur. Le 22 octobre 1980, à 10 heures à la place d'affaires du défenteur au No 4420 rue Chambord, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Yacht Pigeon avec moteur, 6 coffres d'outils et acc., machinerie et outils divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988, Montréal, ce 8 octobre 1980.

—Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No: 700-02-001767-806. CENTRE DE SERVICES SOCIAUX LAURENTIDES-LANAUDIÈRE INC., demanderesse — vs — IAN CAMPBELL, défendeur. Le 22 octobre 1980, à 15 heures au domicile du défendeur au No 126 rue Rhéaume, en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Panasonic, 1 stéréo Lloyd's, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988, Montréal, ce 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-029912-768. THE ROBERT SIMPSON MONTRÉAL LTD., demanderesse — vs — NICKOLAV BULLIT, défendeur. Le 22 octobre 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au No 1212 rue avenue des Pins, PH.4, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 8 mcx, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988, Montréal, ce 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-026521-802. BÉDARCO INTERNATIONAL INC., demanderesse — vs — FERNAND TURCOTTE, défendeur. Le 22 octobre 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 270 rue Cousineau en la cité Pont-Viau, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Stereo Console, 1 set de salon (3 mcx) etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANTONIO ARIANO, huissier, 866-5375, Montréal, 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-061527-797. AIGLE D'OR CANADA LTÉE, demanderesse — vs — MICHEL LACHANCE, défendeur. Le 22 octobre 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 61 rue Bellerose, appt. 22, en la cité Vimont, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511. Montréal, 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-000524-809. LA BANQUE TORONTO DOMINION, demanderesse — vs — VELMA POCH GOLDIN, défenderesse. Le 22 octobre 1980, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 5389 rue Prince of Wales en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-4511. Montréal, 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-0062810800. RACICOT, LASSON DE & ASS. demanderesse — vs — ASSOCIATION DES CAMIONNEURS & WILLIS BEAUREGARD, défendeurs. Le 22 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3730 rue Salaberry en la cité Carignan, district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Pontiac Grand Prix 78, lic. 190 L 752 Série 2J27J8P556305, 1 TV couleur "Admiral" de table, 1 mobilier de salon 2 morceaux vert etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080, Montréal, le 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-025084-802. MATCO MART INC., demanderesse — vs — COMPLEXE DE LOISIRS POINTE VALAINE LTÉE, défenderesse. Le 21 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 92 rue Connaught en la cité Otterburn Park, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 4 colonnes de son, 1 machine à glace, 2 réfrigérateurs à boisson, 1 machine à cigarettes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080, Montréal, le 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-001161-806, OMER L'HEUREUX, demanderesse, —vs— ARMAND DECELLES, défenderesse. Le 21 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5645 rue Ellie app. 207 en la cité St-Hubert district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif de marque Hitachi, 1 mobilier de salon, 1 table à café en bois et autre bien meuble. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier 284-1007. Montréal, 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-048094-788, STE-GENEVIÈVE AIR CLIMATISÉ INC. demanderesse, —vs— RALPH WELICK, "LA RUELLE SERENDIPITY", défendeur. Le 27 octobre, 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1440-42 rue Peel, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Ralph Welick saisis en cette cause, consistant en: 25 toiles en bambou ou osier tressé servant de portes, 1 lot de spots fixtures élect. (4 par kiosques x 20 environ), 1 lot de sections tubulaires métalliques servant à abriter des kiosques ainsi que les toiles "paravent" s'y rattachant (environ 25 kiosques). Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 866-1811. Montréal, ce 9 octobre, 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-010443-800. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse, —vs— NORTH AMERICAN TILE CORPORATION, défenderesse. Le 22 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 6175 rue Taschereau en la cité Brossard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 petit frigidaire Astral, 1 extincteur chimique chromé, 18 blocs de béton, 103 caisses de tuiles céramique, etc, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier, 284-1007. Montréal, 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No 500-27-022808-796, LE S.M.R. DE QUÉBEC, demanderesse —vs— CORPORATION OF SPANISH & PORTUGESE JEWS, défenderesse. Le 22 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4894 rue St-Kevin en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire manuel ADLER et acs, 1 calculatrice électrique et acs, 1 filière deux tiroirs grise, 1 bureau plat en bois brun foncé et autre articles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1007. Montréal, 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-017713-806, PETROFINA CANADA LTD, demanderesse —vs— CHARLES JOHNSON, défenderesse. Le 22 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1434 rue Ste-Catherine, Ouest suite 515 en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur noir et blanc, 1 bureau en métal, 1 bureau en bois et autres biens meubles de bureaux et équipements de bureaux, 1 Ford Station wagon gris 1977. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 284-1007. Montréal, 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-001628-804. LA BANQUE TORONTO DOMINION, demanderesse — vs — LES ÉBÉNISTERIES A.C.G. INC., ET ALAIN COURTECUISSE, défendeur. Le 22 octobre 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6445 rue Normandie en la cité de Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Zenith, Cablo distributeur, laveuse et sécheuse G.E. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511, Montréal, 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Québec, COUR SUPÉRIEURE, no: 200-05-001650-808 Commission de la sante et de la sécurité du travail demanderesse -vs- Ste-Thérèse Aviation Inc. défenderesse. Le 21 octobre 1980, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 115 rue Marie Josée en la cité St-Louis de Terrebonne, District de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 appareils à air climatisé, ameublements de bureau etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN C. DE MAISONNEUVE, huissier, tél.: 334-2075. Montréal, 7 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-005156-805. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, —vs— GOLUB RAICEVIC (GOLMAR INDUSTRIES), défendeur. Le 28 octobre, 1980, à 14 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 8400 rue St-Laurent, #203 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Golub Raicevic saisis en cette cause, consistant en: 2 chaises en métal & cuirette, 1 machine à coudre Singer, commerciale ...etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier: 866-1811. Montreal, ce 9 octobre, 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-029940-793. VILLE DE LAVAL, demanderesse — vs — PHILIPPE CARBONNEAU PLACE LETTRAGE ENRG. défendeur. Le 28 octobre 1980, à 14 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 21 rue Champlain en la cité Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 vaisselier en coin, 1 table tournante B.S.L., 1 ampli Electrohome 2 boites de son, 1 mobilier de salon (2 morceaux), 1 balayeuse électrolux et acc et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN TALBOT, huissier, 845-7286. Montréal, 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-026011-796. LES PUBLICATIONS DECORMAG INC., Partie demanderesse — vs — STYLES DE FRANCE A. KOROLEFF INC., Partie défenderesse. Le 23/10/80 à 10:00 heures au 55 Drapeau, Place Bonaventure, Mart "D" Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de STYLES DE FRANCE A. KOROLEFF INC., saisis cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Toshiba FAX, 1 bureau style empire (bois), 1 bibliothèque style empire (bois d'acajou), 1 dactylo électrique IBM et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Information: 288-0211. Montréal, ce 8ième jour d'octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-004521-801. COMITÉ PARITAIRE DU CAMIONNAGE, Partie demanderesse — vs — H. MONETTE TRANSPORT LTÉE, Partie defenderesse. Le 24/10/80 à 10:00 heures au 1300 St-Amour St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de H. MONETTE TRANSPORT LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet 1972 immatriculé L7996PQ80 série CH1930V183704 avec acc., 1 camion GMC 10 rous plate forme de couleur bleu, 1 camion GMC plate forme 10 roues de couleur bleu etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Information: 288-9211. Montréal, ce 8ième jour d'octobre 1980.

Province de Québec, Distriot de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-013052-798. COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM, demanderesse — vs — LES CIGARES FLORIAN INC, défenderesse — et — PRIMA VERA LTÉ., tierce-saisie. Le 23 octobre 1980, à 4:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la terce-saisie au No 905 rue St-Alexandre en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse EN BLOC, saisis en cette cause, consistant en: 1 Coronamatic Smith Corona, 2 Calculatrices, 1 Broyeur Cincinnati Double Edge avec moteur ½ H.P., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FUITMAN, huissier 842-9192, Montréal, le 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-008262-805. SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (AMÉNAGEMENT PLACE FORTIER INC.) demanderesse, —vs— DOMINIQUE SCALISE, défendeur. Le 28 ootobre, 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7100 rue 4e Avenue, #120 à Ville D'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Dominique Scalise saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 morceaux beige, meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier: 866-1811. Montréal, ce 9 octobre, 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-020699-802. MATCO MART INC., demanderesse — vs — MAURICE DROUIN, défendeur. Le 21 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 851 rue Grand Chêne en la cité McMasterville, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 mcx., 1 TV "Hitachi" table & base, 1 système de son "Hitachi" & tourne-disques. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080, Montréal, le 11 octobre 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-019625-800. BRUNNER & LAY CANADA LTD., demanderesse -vs- ALTIA CONSTRUCTION INC., défenderesse. Le 21 octobre 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2324 rue Mousseau en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford F 100 1977 couleur bleu, équipement et ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511, Montréal, le 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-045840-795. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse — vs — RICKY TROTTENBERG, défendeur. Le 24 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 106 rue West Park Blvd., en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Mercury Marquis '76, Station Wagon immatricule F293-255 et No. de Série: 6276A509113, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192, Montréal, le 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-004828-800. RADIO FUTURA LIMITÉE, demanderesse — vs — DAME HUGUETTE FORGET (da Silva) (fleuriste Langelier), défenderesse. Le 23 octobre 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au place d'affaires de la défenderesse au No 4690 rue est Ste-Catherine en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur 4 portes, environ 300 vases pour fleurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511, Montréal, 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-035274-797. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, —vs— MASSIMO SANTORI, défendeur. Le 28 octobre, 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7549 rue Vittel, à St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Massimo Santori saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur & Base R.C.A. environ 19" meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRCHE, huissier, 866-1811. Montréal 9 octobre, 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-030373-786. VILLE DE LAVAL, demanderesse — vs — ROMÉO VACHON, défendeur. Le 28 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 285 rue Picard, ste 6 en la cité Boisbriand district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur en couleur, 1 table à café, 1 téléviseur portatif, 1 machine à coudre et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN TALBOT, huissier, 845-7286. Montréal, 8 octobre 1980.

—Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-029286-809. BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse — vs — JEAN PIERRE GARIÉPY, défendeur. Le 23 octobre 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 835 rue Columban en la cité de Fabreville district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511, Montréal, 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Labelle COUR PROVINCIALE, No: 565-02000160-79 LORIOT OIL LTÉE, demanderesse — vs — ÉLYSE LYRETTE, défendeur. Le 23 octobre 1980, à 14 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 11800 rue Ranger app. 6 en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis et cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Hitachi, meubles de ménage. Conditions ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484, Montréal, 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-001251-801. SPECTRO ELECTRIC INDUSTRY INC., demanderesse — vs — LES ÉCLAIRAGES LUCIMIL INC., défenderesse. Le 23 octobre 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 78 rue Grignon en la cité St-Eustache district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: plusieurs lampes et ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511, Montréal, 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-002237-779. CAISSE D'ÉCONOMIE CANBRO, demanderesse, —vs— SERGE BOYER, défendeur. Le 28 octobre, 1980, à 1 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5810 rue Bélanger, #15, à St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Serge Boyer saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur J.V.C. portatif environ 15", 1 table tournante Technics, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier, 866-1811. Montréal, ce 9 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-027133-805. RUSSELL FOOD EQUIPMENT LTD., demanderesse — vs — J.P. BEAUBIEN (LE RELAIS HOCHELAGA), défendeur. Le 24 octobre 1980, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No. 6001 rue Hochelaga en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Congelateur de Crème glacée Schfafer, 1 Frigidaire table de service 2 portes, 1 Frigidaire à Coca-Cola, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192, Montréal, le 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-025656-799. IRWIN S. BRODIE ET AL. demandeurs — vs — STUDIO PHYSIFORME LONGUEUIL Inc., défenderesse. Le 24 octobre 1980, à 12 heures de midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1216 rue Chemin Chambly en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Admiral, 1 Filière 4 tiroirs, 1 Lot d'équipement pour exercices assorti, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192, Montréal, le 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-001628-804. LA BANQUE TORONTO DOMINION, demanderesse — vs — LES ÉBÉNISTERIES A.C.G. INC., et ALAIN COURTECUISSE, défendeurs. Le 22 octobre 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires des défendeurs au No 6453A rue Normandie en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau et équipement Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511, Montréal, 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No: 705-02-00898-791. LAVVAL OXYGÈNE LTÉE, Partie demanderesse — vs — YVON ROBILLARD, Partie défenderesse. Le 22/10/80 à 10:00 heures au 2, 29ième avenue, BOIS-DES-FILIONS, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVON ROBILLARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 ski-doo Panther SX 4913 et acc., 1 piano antique en bois et acc., 1 T.V. consol couleur Admiral et acc. etc Condition: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Information: 288-0211, Montréal, ce 8ème jour d'octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-001628-804. LA BANQUE TORONTO DOMINION, demanderesse — vs — LES ÉBÉNISTERIES A.C.G. INC., et ALAIN COURTECUISSE, défendeurs. Le 22 octobre 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires des défendeurs au No 6453A rue Normandie en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau et équipement Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511, Montréal, 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-027129-803. ACIER CASTEEL INC., demanderesse — vs — CONSTRUCTION & METAL GARAU INC., défenderesse. Le 21 octobre 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1930 rue Chemin du Tremblay en la cité Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Smith Corona bleu, machine à souder Lincoln, casque à souder, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-4511. Montréal, 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-005330-795. VILLE DE LAVAL, demanderesse — vs — LUCIE BURNELL, défenderesse. Le 23 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 168 rue Poitou en la cité Pont-Viau, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo, 1 set de salon complet, 2 étagères, 1 table, 1 téléviseur en couleur. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Terrebone, COUR PROVINCIALE, No: 700-02-003359-792. SIMCO LTÉE., Partie demanderesse — vs — DAME IRÈNE MARTIN-RACINE, partie défenderesse. Le 23/10/80 à 10:00 heures au 705 Chemin St-Féréol Les Cèdres, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAME IRÈNE MARTIN-RACINE saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Admiral, 1 système de son Sanyo avec acc., 1 ski-doo Panther 399 numéro de série 154368 etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Information: 288-0211, Montréal, ce 8ième jour d'octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-011243-792. SUREK MANUFACTURING INC., Partie demanderesse — vs — LES PRODUITS ALBERT INC., Partie défenderesse. Le 22/10/80 à 11:00 heures au 243 Brodeur, Beloeil, district de Richelieu seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES PRODUITS ALBERT INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire électrique Brother, 1 calculatrice électrique Brother, 1 photocopieuse 3M-051 copies, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Information: 288-0211. Montréal, ce 8ième jour d'octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-001630-800. SERVICE SANITAIRES CONCORDIA INC., demanderesse — vs — NICK VOUYIOUKAS, défendeur. Le 22 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7490 rue Champagneur app. 8 en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 25" Sanyo, 1 receiver Sanyo Modèle DCX 1960-K. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484, Montréal, 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-012473-802. LA CAISSE POPULAIRE DE ST-LAURENT, demanderesse — vs — ROBERT BESNER, défendeur. Le 22 octobre 1980, à 14 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 244 rue Beaconsfield, en la cité Beaconsfield, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevette 1976 2 portes licence 80 101L044, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484, Montréal, 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-006930-802. KEYLITHO LIMITED, demanderesse — vs — MEDI PROMOTION INC., ET ALS, défenderesse. Le 21 octobre 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 3510 rue St-Laurent suite 202 en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, 288-4511. Montréal, 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-016952-801. PAUL RAINVILLE, demanderesse -vs- LOUIS SMARGIASSI (FRUITERIE MONTCALM), défendeur. Le 21 ootobre 1980, à 1:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7200 rue Cartier appt. 3 en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur, table tournante et amplificateur etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511, Montréal, 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-057716-792, J.C. LANCTOT INC. demanderesse —vs— MARGUERITE FAUBERT, défenderesse. Le 23 octobre 1980, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 720 rue Rang des Anglais en la cité Howick district de Beauharnois seront vendus par autorité de

À SURVEILLER

SEMAINE DU 12 AU 18 OCTOBRE 1980

—12— DIMANCHE

L'Association des familles uniparentales du Canada se rencontre à compter de 13 h aux Services communautaires catholiques, 1857 ouest, boul. de Maisonneuve.

■

Une conférence avec diapositives sur «les extra-terrestres au coeur de l'actualité» sera donnée par MM. Jean-Denis Saint-Cyr et Antoine Craan, à l'école Saint-Anselme, 2743 rue Rouen.

■

À la messe de 11 h à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interpréteront la Messe «l'Homme Armé» de Palestrina et, à l'offertoire, le Motet «Ubi Caritas» de Maurice Duruflé. M. Raymond Daveluy sera à l'orgue.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame de Montréal sous la direction de M. Marcel Laurencelle interprétera lors de la messe de 11 h, Douce Mémoire de R. de Lassus et à l'offertoire, Salve Regina de L. Refice. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

—13— LUNDI

La Société d'étude et de conférences reçoit M. Jean Lacouture, écrivain journaliste, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris qui a intitulé sa causerie «François Mauriac et son héroïne». Le diner-causerie a lieu à 19 h à l'hôtel Sheraton Mont-Royal.

■

La première conférence annuelle de l'Organisation universitaire interaméricaine a lieu à Québec. Elle sera inaugurée au Théâtre de la cité universitaire sur le campus de l'Université Laval à 17 h 30. Les activités du mardi, mercredi et jeudi auront lieu à l'Auberge des gouverneurs du boul. Saint-Cyrille à Québec.

■

Un stage de construction de cabane en bois rond selon la méthode scandinave dirigé par M. Jacques Larivière débute en plein bois, au nord de Latuque dans la réserve McTavis. Pour information: 819-688-3109.

■

La rencontre des Anciens des années antérieures à 1970 du séminaire de Saint-Hyacinthe a lieu au Séminaire à compter de 13 h.

À l'occasion de la Semaine du prisonnier, le Vidéographe présente à 20 h «Des prisons pour qui?» de Elia Lenasz, au 1604 Saint-Denis.

■

Le Centre de psychosynthèse offre la deuxième soirée d'une série de rencontres populaires en croissance personnelle. Le thème de cette soirée sera «J'ai peur de prendre contact avec toi... pourquoi?». Rendez-vous à 19 h 30 au Cégep Maisonneuve.

—14— MARDI

François Mauriac, écrivain français, sera l'objet d'un colloque qui aura lieu à l'université McGill. M. Georges-Paul Collet, professeur au département de langue et littérature françaises et président de la Section nord-américaine des Amis de François Mauriac est le coordonateur de ce colloque, qui aura lieu au 8e étage du pavillon Leacock.

■

À 20 h, au Jardin Botanique, 4101 est, rue Sherbrooke, M. Pierre Dansereau, professeur à l'Université du Québec et écologiste de renommée internationale présentera une conférence publique sur les «problèmes écologiques, de l'Arctique aux Tropiques».

■

La bibliothèque municipale de Longueuil reçoit à 19 h 30 M. Guy Boulizon, professeur et communicateur, au Centre culturel de Longueuil, 100 ouest, rue Saint-Laurent, à Longueuil. M. Boulizon entretiendra son auditoire des musées du Québec.

■

L'Union des familles d'Ahuntsic vous invite à son café-rencontre hebdomadaire, à 20 h, au 10515 rue Esplanade alors que Michel Tremblay, auteur québécois bien connu, parlera de ses oeuvres.

■

Une exposition des plus récents rapports annuels publiés par les principales entreprises canadiennes et étrangères aura lieu jusqu'au 16, à l'hôtel Méridien.

■

M. Jacques J. Giasson, président et chef de la direction de la compagnie Ciment Saint-Laurent Inc. sera le conférencier invité de l'Ecole des Hautes Études commerciales, à 18 h. Il sera question de nationalisme économique et de stratégies industrielles.

■

Un symposium de la pensée positive dans les sentiers du docteur Joseph Murphy et du docteur Hans Selye a lieu à compter de 14 h à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, et se poursuivra les 15, 16 et 19 octobre.

■

Le Lotus, centre d'épanouissement vous propose d'assiter gratuitement à une de ses rencontres sur «L'Atelier de relaxation» à 10 h, au 10055 rue Papineau, angle Sauriol.

La Fête du vin se déroule à Ville d'Anjou sous la présidence d'honneur du maire, M. Jean Corbeil. Plusieurs activités sont au programme.

■

L'Association nationale des secrétaires, Section Ville-Marie, invite toutes les secrétaires, membres ou non de l'association, à assister à sa rencontre mensuelle qui aura lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth à 18 h 30. Le thème de la soirée sera; «le stage». Pour réservations: 844-2521.

■

«Diffusion des arts carcéraux du Québec», une corporation à but non lucratif en stade de formation, tiendra une assemblée générale publique à 19 h 30, au Vidéographe, 1604 rue Saint-Denis à Montréal.

■

L'Association québécoise des parents et amis du malade mental reçoit le docteur Suzanne Lamarre, psychiatre qui entretiendra son auditoire sur le thème «Somme-nous responsable de la maladie mentale d'un membre de notre famille» au pavillon Mailloux de l'hôpital Notre-Dame, 1560 est, rue Sherbrooke, Montréal.

■

M. Jacques Parizeau, ministre des Finances du Québec sera le conférencier invité lors du déjeûner-causerie de la Chambre de commerce de Montréal, à l'hôtel Windsor, à midi 30.

—15— MERCREDI

«La productivité du secteur tertiaire» sera le thème abordé par Mlle Marie-Josée Drouin lors de la conférence de l'Association des économistes québécois, au restaurant Butch Bouchard, 881 est, de Maisonneuve, à midi 45.

■

Le Club d'électricité de Montréal reçoit lors de son déjeûner-causerie M. Benoît Duchesne, professeur aux Hautes Études commerciales qui parlera de «créativité, innovation et efficacité en milieu de travail». Le déjeûner a lieu à la Maison du commerce, 1080 Côte du Beaver Hall, à midi.

■

Le Service de pastorale de l'Université de Montréal invite le public à une table-ouverte sur «la torture, fléau mondial» avec Mme Claudine Aucuit d'Amnistie internationale. Rendez vous à 20 h au Centre communautaire, 2332 rue Édouard-Montpetit.

■

«L'hypnotisme en 1980» sera le thème abordé par le Grand Robert, hypnotiseur de réputation internationale lors de la conférence du Service de l'Éducation des adultes du collège Édouard-Montpetit, à 19 h 30, au collège, 945 chemin de Chambly, à Longueuil.

■

M. Gilles Néron, président de la régie de la Sécurité dans les sports sera le conférencier invité lors de la rencontre de la Société pour le progrès de la Rive-Sud, à midi 30 à la rôtisserie Saint-Hubert, 1435 ouest, rue Saint-Charles à Longueuil. Le thème de la rencontre sera «l'homme d'affaires et sa responsabilité envers les jeunes sportifs».

■

La Corporation de la fête du 24 juin tiendra son assemblée générale à 19 h, à la salle Saint-Édouard, 425 est, rue Beaubien.

■

L'Association des femmes d'assurance de Montréal tiendra son souper mensuel à compter de 17 h 30 à l'hôtel Windsor. M. Jean-Claude Gagné de l'Assurance Royale a intitulé sa causerie «Qu'est-ce que l'assurance maritime». Pour inf.: 527-3141, poste 440.

■

La Société de géographie du Québec reçoit M. Paul-Yves Denis, professeur de géographie de l'Université Laval qui parlera des paysages des trois Pérous, à 20 h 30, au Collège des Jésuites, boul. Saint-Cyrille à Québec.

■

«La petite entreprise» sera le thème de la rencontre du Centre d'information et de référence pour femmes, 3585 rue Saint-Urbain, à 20 h.

■

«L'enfant et les jouets» sera le thème de la première des trois soirées-rencontres qui auront lieu au Collège Marie-Victorin, à 19 h 30.

■

À 20 h, au grand séminaire, il y aura soirée de prière pour les vocations à 20 h, suivie d'une célébration eucharistique présidée par M. Raymond Gauthier, p.s.s. et recteur du Grand séminaire.

■

Le café-rencontre du Club des garçons et filles de Rosemont reprend ses activités pour les jeunes de 13 à 17 ans.

■

M. André Hudson, conseiller en placement en métaux précieux, sera le conférencier invité de l'Association des analystes financiers de Montréal, à l'hôtel Reine Elizabeth, à midi.

—16— JEUDI

Le Ladies' Morning Musical Club présente le violoncelliste Yo-Yo Ma et le pianiste Richard Goode dans un récital entièrement consacré à Beethoven. Au programme: les sonates no 2 en sol mineur, opus 5, no 2; no 5 en ré majeur, opus 102 no 2, no 3 en la majeur, opus 69, à la Place des arts, théâtre Maisonneuve, à 14 h 30.

■

Le Centre troisième âge culturel reçoit Mme Marjolaine Bédard qui donnera une conférence sur «les désordres métaboliques variés» à 13 h 30 au Gesù, 1202 rue Bleury.

■

À midi 30, M. Kevin Drummond, ancien ministre de l'Agriculture du Québec, donnera une conférence intitulée «le virage à droite du PLQ» au pavillon Lionel-Groulx de l'Université de Montréal. Cette rencontre est organisée par l'Association des étudiants en sciences politiques.

■

L'Association des professeurs de sciences du Québec tient son 15e congrès annuel à la Polyvalente Paul-Hubert, 250 ouest. Arthur-Buies, à Rimouski.

■

L'hôpital général de Montréal tiendra sa vente annuelle «Early Bird» de 9 h 30 à 17 h dans la salle Livingston de l'hôpital. Tout profit est destiné à la recherche médicale et à l'achat d'équipement pour sauver la vie des malades.

■

Le Centre des dirigeants d'entreprise tient son congrès annuel à l'hôtel Ritz Carlton.

■

La Jeune Chambre de commerce de Montréal tiendra son premier déjeuner-causerie de la saison, à midi, à l'hôtel Quatre Saisons, 1050 ouest, rue Sherbrooke, M. Eric Forest, président de la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec sera conférencier.

■

La Société historique du Marigot de Longueuil parlera de seigneurie et de baronnie lors de sa rencontre à l'église Saint-Antoine de Longueuil, à 20 h. Pour inf.: 679-6169.

■

Le Centre d'épanouissement Le Lotus offre des cours de Hatha-yoga le matin à 10 h. Une séance d'information gratuite est offerte. C'est au 10055 rue Papineau, angle Sauriol.

—17— VENDREDI

L'Éducation médicale continue de l'hôpital général de Montréal prépare un symposium sur l'orientation actuelle dans le traitement des états névrotiques en pratique clinique. Pour inf.: 937-6011, poste 391.

■

Des entretiens avec J. Krishnamurti présentés par l'Association des étudiants gradués de l'Université Concordia en collaboration avec le Krishnamurti Information Center de Montréal, seront entendus au pavillon Hall, 1455 ouest boul. de Maisonneuve à 20 h. Pour inf.: 273-0909.

■

Le colloque de la Conférence des cadres des fonctions publique et parapublique québécoise a lieu à l'Université Laval.

■

Le Centre interculturel Monchanin reçoit M. Kermot Moore, fondateur de l'Alliance des Métis et Indiens sans statut et auteur d'un livre récent sur l'histoire de son peuple à Kipawa, à 20 h, au 4917 rue Saint-Urbain.

Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 12

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-002834-807. VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse — vs — CLAUDE REHEL, Partie défenderesse. Le 23/10/80 à 11:00 heures au 2294 Des Abeilles, Vimon, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE REHEL saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative RCA et acc., 1 table à café en marbre, 1 sofa de couleur bleu etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Information: 288-0211, Montréal, ce 8ième jour d'octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-001138-804. BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse — vs — MICHEL ST-AMAND, défendeur. Le 22 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 10725 rue Clark en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 vaisselier et contenu, 1 table, 1 table de cuisine et 4 chaises, 1 set de salon (2 morceaux), 1 ventilateur. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE HAMELIN, huissier, 845-7286. Montréal, 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR D'APPEL. VILLE DE POINTE-AUX-TREMBLES, Partie demanderesse — vs — ENSEIGNES DALIBEC INC., Partie défenderesse. Le 21/10/80 à 14:00 heures au 7171-B Iberville, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ENSEIGNES DALIGEC INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice électronique Classic 80, 1 dactylo Underwood, 1 air climatisé York et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Information: 288-0211. Montréal, ce 8ième jour d'octobre 1980.

Province de QUébec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-031811-792. PLOMBERIE DOROTHY, demanderesse — vs — SAKIS CONSTRUCTION INC., défenderesse. Le 22 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 3350 rue Grande-Allée, en la cité de St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur, 1 dactylo IBM, 1 calculatrice Canon, et mobilier et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-003474-804. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse — vs — GIOVANNI DELLA FORESTA ET AL, défendeurs. Le 23 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 8135 rue Langetlier en la cité de St-Léonard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 Piano avec banc Workmith, 2 T.V., 1 Congélateur Moffat, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-014334-804. JEAN-LOUIS GAGNON, Partie demanderesse — vs — JEAN-GUY MÉNARD, Partie défenderesse. Le 22/10/80 à 12:00 heures au 4015 Everett, app. 3, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-GUY MÉNARD saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse automatique Inglis, 1 T.V. portative Panasonic (couleur), 1 ventilateur Mastercraft et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Information: 288-0211, Montréal, ce 8ième jour d'octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-000390-802. LATULIPPE, LAMARRE et ASS., Partie demanderesse, EDDY BAUMGARTEN, Partie défenderesse. Le 23/10/80 à 11:00 heures au 17,844 Gouin, Est Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EDDY BAUMGARTEN saisis en cette cause, consistant en: laveuse-sécheuse Inglis, 1 T.V. couleur Phillips (meubles), 1 ampli Nippo et autre. Conditions: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Information: 288-0211, Montréal, ce 8ième jour d'octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-013479-808. P. TALBOT INC., demanderesse — vs — CLAUDE SÉGUIN, défendeur. Le 22 octobre 1980, à 12 heures au domicile du défendeur au No 2170 rue Lincoln, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevelle Malibu, 1 téléviseur Granada, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-021997-809. PEINTURE PROLUX PAINTS INC., Partie demanderesse — vs — CLAUDE JOSEPH, Partie défenderesse. Le 22/10/80 à 10:00 heures au 237 Ménard, app. 2, Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE JOSEPH saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble de marque Panasonic, 1 stéréo AM-FM amplification avec acc. de marque Solid State, 1 table tournante de marque Juliette etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Information: 288-0211, Montréal, ce 8ième jour d'octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, LOI DE L'IMPÔT.Partie demanderesse— vs — LUCIEN BÉLANGER LTÉE, Partie défenderesse. Le 22/10/80 à 10:00 heures au 165 Laframboise, St-Hyacinthe, district de ST-HYACINTHE seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUCIEN BÉLANGER LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 heat exchanger, 1 air compresor 5hp portant le numéro de série C526, 1 buttler filter 5000CHP portant le numéro de série 5306141 etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Information: 288-0211, Montréal, ce 8ième jour d'octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-031740-793. KNOX VICARS McLEAN LTD., Partie demanderesse — vs — JAMES LECKEY, Partie défenderesse. Le 24/10/80 à 12:00 heures au 105 Maywood Pointe-Claire district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JAMES LECKEY saisis en cette cause, consistant en: 11 horloges (antiques), 1 laveuse automatique Kenmore, 1 T.V. portative Philco (noir & blanc), 1 table tournante Realistic et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Information: 288-0211. Montréal, ce 8ième jour d'octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 500-27-007292-800. LA REINE, Partie demanderesse — vs — LES COFFRAGES IND. CRÉMAZIE LTÉE., Partie défenderesse. Le 22/10/80 à 11:00 heures au 95 Joseph, Vimont, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES COFFRAGE IND. CRÉMAZIE LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet 3-tonnes 1976 immatriculé F40-310 Québec 1980 et acc., 1 camion GMC 5 tonnes rouge 960, 1 lot d'environ 250 milles pieds de bois etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Information: 288-0211, Montréal, ce 8ième jour d'octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-018612-809. DISTRIBUTIONS JEANSON INC., demanderesse —vs— RESTAURANT JE REVIENS LTÉE, défenderesse. Le 23 octobre 1980, à 12 heures (midi) à la place d'affaires de la défenderesse au No 16 rue Claire-vue Ouest en la cité de St-Bruno, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 9 tables carrées en bois et base en métal, 1 frigidaire à crème glacée liquid à deux portes, 1 four micro-onde Sharp et autre équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007. Montréal, 8 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-010-025-760. LOCATION FORTIER INC. demanderesse —vs— RAYMOND DESCHAMPS, 340 Bord de l'Eau, app. 603, Longueuil, défenderesse. Le 27 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur Raymond Deschamps au No 340 rue Bord de l'Eau app. 603 en la cité Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Raymond Deschamps, saisis en cette cause, consistant en: 1 vaisselier style colonial, 1 téléviseur couleur meuble R.C.A. Colortrak et divers effets de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRR, huissier, 866-4495. Montréal, 9 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-021338-806. BELISLE ET BELISLE INC., demanderesse — vs — Mme CATHARINA RODDEN 125, 30 avenue St-Eustache, défenderesse. Le 27 octobre 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 125 rue 30 avenue en la cité St-Eustache district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse Mme Catharina Rodden saisis en cette cause, consistant en: divers effets de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier 866-4495, Montréal, 9 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: SF 5067-80. VILLE DE SAINTE FOY, demanderesse — vs — VIC TANNY QUÉBEC LTD., 7003 Côte-St-Luc, Côte St-Luc, Montréal, défenderesse. Le 27 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au place d'affaire de la défenderesse au No 7003 rue Côte St-Luc en la cité Côte St-Luc Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse Vic Tanny Québec Ltd., saisis en cette cause, consistant en: divers effets de bureau comprenant machine à photocopier bureau de secrétaire et divers effets de gymnase comprenant althère bicyclette, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 866-4495, Montréal, 9 octobre 1980.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 septembre 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payable à A.S.R. MECHANICAL INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec le cinqième jour de septembre 1980, sous le numéro 3105784. Ce vingt-neuvième jour de septembre 1980. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-003907-806

AVIS DE PRÉSENTATION

Avis est donné par les soussignés, qu'une requête en homologation d'un acte de changement de régime matrimoniale par Monsieur CALOGERO GENTILE et son épouse, Dame MARIA IACONO, tous deux domiciliés au 4391 Roquebourne, St. Léonard, district de Montréal, Province de Québec, sera présentée à la Cour Supérieure du district de Montréal, Division de Pratique, Palais de Justice de Montréal, Salle 16.12, le 22 octobre 1980 à 9:30 hres a.m., le tout en conformité avec l'article 1266 du Code Civil de cette Province et de ceux auquel il se rapporte.

DUMONT & BENTIVEGNA
Avocats

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 500-43-000184-80

ORDONNANCE D'ASSIGNATION
ET DE SIGNIFICATION
PAR AVIS PUBLIC
(art. 139 C.p.c.)

À Paul Yvon Therrien

Considérant la demande formulée par requête en date du 18 septembre 1980, la Cour ordonne à l'intimée de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunesse,410 est, rue Bellechasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informer, sour réserve des restrictions légales prescrites, da la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisie concernant l'adoption de Marie Micheline Ginette Nicole THERRIEN, née le 23 décembre 1937, et pour y donner ou refuser son copsentement. À défaut par lui de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.

Le Greffier-adjoint
Lucille Bourdeau

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-055679-794. SKYLINE AMEUBLEMENT - DIV. D'ALLTUBE PRODUITS LTÉE, demanderesse — vs — MICHEL VAILLANCOURT (AMEUBLEMENT M.C.V.ENR.) défendeur. Le 23 octobre 1980, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 620 rue Guizot est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRç LESSARD, huissier, 842-9192, Montréal, le 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012919-804. ANNA M. VOGEL, demanderesse —vs— MICHEL PRIMEAU, défendeur. Le 24 octobre 1980, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1625 rue ouest, de Maisonneuve en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Mobilier salon — tables — lampes — Horloge — T.V. set RCA — Stéréo, système Étagère — T.V. set Panasonic, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal, 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-011556-805. PHIPPS GRAPHIQUES INC., demanderesse — vs — GREENHOUSE INC., défenderesse. Le 23 octobre 1980 à 1 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1221 rue Crescent en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 Dactylos électrique IBM sélectrique, 1 Calculatrice Adler, et fourniture de bureau assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192, Montréal, le 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-013430-801. H.B. SMITH COMPANY, INC., demanderesse — vs — M.S.O. COMBUSTION LTD., défenderesse. Le 23 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 7975 rue Jarry est, en la cité de ville d'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: "Drill Press Double" Leyland Gifford & Acc., "Spot Welder" Vert & Acc., Air climatisé & Acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, Montréal, ce 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-048945-799. BOIS IDÉAL INC. / IDÉAL LUMBER INC., demanderesse —vs— RICHARD ZIMMERMAN, défendeur. Le 21 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 94 rue Cedar en la cité d'Hudson Heights, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Étagères — T.V. set Zenith — tables — lampes — Mobilier salon, Stéréo — etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal, 11 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-062962-795. BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse —vs— JEAN-GUY LANDRY, 310 boul. de la Concorde app. 15, Laval-des-Rapides, Laval, défendeur. Le 22 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur Jean-Guy Landry au No 130 rue de la Concorde, Laval-des-Rapides, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif R.C.A. xl 100 et divers effets de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 866-4495. Montréal, 9 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-003627-804. BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse — vs — DANY TREMBLAY LANDRY 310 boul. de la Concorde, app. 15, Laval des Rapides, Laval, défenderesse. Le 22 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 310 rue de la Concorde app. 15 en la cité Laval des Rapides district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse Dany Tremblay Landry saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur noir et blanc Viking et divers effets de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 866-4495. Montréal, 9 octobre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-019028-807. GIANFRANCO TUCCI, demandeur — vs — LES ISOLATIONS S.O.S. INC., défenderesse. Le 22 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 535 rue St-Louis en la cité Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un Dactylo Électrique I.B.M. articles de bureaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARCEL SABOURIN, huissier, 284-1007, Montréal, 11 octobre 1980.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: BERNARD DESORCY

Avis est par les présentes donné que Monsieur Bernard Désorcy, photographe, 2875 Ave. Dumensil, Saint-Hyacinthe, Qué., ayant fait affaires sous la raison sociale: "Bernard Photo Enrg.", 2605 rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe, Qué., a fait cession de ses biens le deuxième jour d'octobre 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenu le 21ième jour d'octobre 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué.

LAURENT LANGEVIN, L.S.C.,
Adm. A.
Syndic

Bureau
1305 rue Girouard
Saint-Hyacinthe, Qué.
Tél.: 774-4300.

Prenez avis que la requérante Transport Loupage Inc., boul. Fortin Parc industriel Rivière-du-Loup, P.Q. s'adresse à la commission des transports du Québec afin d'obtenir aux conditions réglementaires les services de transport suivants:

(1) Transport restreint longue distance rayon contrat

(1) de Rivière-du-Loup à tous points dans un rayon de 400 milles de cet endroit pour le transport de bois ouvre, portes et châssis, armoires de cuisine, rampes d'escalier, et retour avec matières premières entrant dans la fabrication des produits ci-haut décrits pour le compte de Alphonse Lepage Inc., le tout pour une durée de 365 jours.

Droit additionnel:

En donnant le service à la présente clause, la requérante aura le droit d'utiliser les services de traversier entre Matane et Baie-Comeau et/ou Godbout et entre Rivière-du-Loup et St. Siméon et entre Trois-Pistoles et les Escoumins.

(2) Transport restreint longue distance route restreinte contrat

(2) de Rivière-du-Loup à la frontière Québec/Nouveau-Brunswick (tout port d'entrée) à destination de tous les endroits du Nouveau-Brunswick pour le transport de bois ouvre, portes et châssis, armoires de cuisine, rampes d'escalier, et retour avec matières premières entrant dans la fabrication des produits ci-haut décrits pour le compte de Alphonse Lepage Inc., le tout pour une durée de 365 jours.

La présente clause sera conditionnelle à l'émission des certificats complémentaires du Nouveau-Brunswick.

Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec au 585 boul. Charest est Qué. P.Q.

Première publication: 9 octobre 1980
Deuxième publication: 10 octobre 1980
Troisième publication: 11 octobre 1980

Me Marc M. Delage procureur
St-Hilaire-de-Blois et Associés
220 Grande-Allée est suite 850
Québec, P.Q.
G1R 2J1

AVIS JUDICIAIRE
LOI SUR LA FAILLITE

APPEL DE SOUMISSIONS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: SERGE GENEST

Des soumissions sont demandées pour l'actif ci-après décrit.

DESCRIPTION DE L'ACTIF

"Un certain emplacement situé en la Paroisse de St-Alphonse de Rodriguez, connu comme faisant partie du lot 26, 5ème rang du Canton de Cathcart au cadastre de la Paroisse de St-Adolphe, mesurant 100 pieds de largeur sur la rivière L'Assomption et en arrière sur 100 pieds de profondeur, mesure anglaise, formant carré. Tel que le tout se trouve actuellement, avec les servitudes actives et sujet aux servitudes passives y inhérentes et tous les droits, circonstances et dépendances y appartenant, sans exception ni réserve."

Avec maison portant le numéro 160 boul. Alice, Domaine des Rentiers, St-Aphonse, comté Joliette.

Le tout est évalué à $15,000.00 (sujet à hypothèque).

Les soumissions, sous enveloppes scellées portant la mention "SOUMISSION - SERGE GENEST" et accompagnées d'un chèque visé représentant 15% du montant de la soumission, seront reçues au bureau du syndic soussigné, jusqu'à mardi le 28 octobre 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi, pour l'achat de l'actif ci-haut décrit.

INSPECTION DE L'ACTIF

L'inspection de l'actif pourra être faite le 23 octobre 1980 sur rendez-vous, lesquels devront être pris avant le 21 octobre 1980, au bureau du soussigné.

CONDITIONS ET RÉSERVES CONCERNANT LA VENTE D'ACTIF

1. Comptant ou à tels termes acceptables au syndic.
2. Le syndic se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions.
3. Seules les enveloppes scellées portant la mention "SOUMISSION - SERGE GENEST" seront considérées.
4. Les soumissions seront acceptées, en assumant que l'acquéreur a examiné l'actif.
5. Le dépôt devra être fait en argent légal ou par chèque visé.
6. Le dépôt sera remis aux soumissionnaires dont la soumission n'aura pas été acceptée.
7. Le dépôt sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic, par le soumissionnaire, si ce dernier ne conclut pas la vente ou retire sa soumission.
8. Toutes taxes découlant de la vente de ces actifs sera à la charge de l'acquéreur en plus du prix d'achat.
9. Le syndic se réserve le droit de renoncer à une ou toutes les conditions précitées quant à l'acceptation de l'offre.
10. Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions au bureau du syndic soussigné, le mardi 28 octobre 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi. Pour de plus amples informations, prière de communiquer avec le bureau du soussigné.

JACQUES FRANCO, c.a.,
syndic

Maheu, Noiseux, Roy & Compagnie
GESTION SYSTÉMATISATION

2, COMPLEXE DESJARDINS, BUREAU 2600 TÉL (514) 281-1565
C.P. 153, MONTRÉAL h5B 1E8 TÉLEX: 055-60917
BUREAU À OTTAWA, MONTRÉAL, LAVAL, QUÉBEC, LÉVIS ET MONCTON

DÉCOUPEZ

Je ne veux pas chauffer l'eau inutilement.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____
TÉL _____

☐ J'aimerais économiser jusqu'à 20% avec le brûleur à flamme concentrée.
☐ Je voudrais en savoir davantage sur Énert

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions
- Heures de tombée: 10 heures 30 a.m.

NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS master charge PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 15

APPARTEMENTS À LOUER

LUXUEUX appartement, 1 chambre à coucher, climatisé, stationnement intérieur à tarif préférentiel, **portier 24 heures sur 24**, 845-4173

MERVEILLEUX appartement, 2 chambres à coucher, avec accès privilégié à un **club sportif**, squash, tennis, conditionnement physique, 845-4173

APPARTEMENT de rêve, 3 chambres à coucher, **électricité comprise**, chauffage, eau chaude, etc. pas de grosses factures en hiver, 845-4173

CONFORTABLE appartement, 3 chambres à coucher, accès privilégié à un club sportif ultra-moderne, **piscines intérieures et extérieures**, 845-4173

APPARTEMENT idéal, 3 chambres à coucher, climatisé, **près du parc du Mont-Royal**, pour personnes voulant le calme de la montagne, 845-4173

SPACIEUX appartement, 4 chambres à coucher, accès privilégié à un club sportif ultra-moderne, conditionnement physique, **saunas**, 845-4173

STUDIO climatisé, splendide vue sur le Mont-Royal, idéal pour le sportif mordu du **squash** ou du tennis, électricité comprise, 845-4173

PRATIQUE studio, stationnement intérieur à tarif préférentiel, **Promenade** de boutiques, cinémas et restaurants dans le même édifice, 845-4173

+

Appartements LaCité
350 ouest, rue Prince-Arthur angle avenue du Parc **845-4173**
Rester en ville... ou vivre LaCité
14-10-80

AIDES DOMESTIQUES

AIDE de ménage dans N.D.G. Accès facile pour mardi et vendredi. Pas de paresseuse. Références. 488-4869. 14-10-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

OCCASION EXCEPTIONNELLE
d'acheter du mobilier de style Classique Italien fin 19e siècle, en châtaigne ou noyer: (Console ensemble de salle à manger avec chaises en cuir, bibliothèque, commode, desserte, table à café, etc...) Directement de l'importateur (prix de gros). Sur rendez-vous seulement demandez **Louise Dupré: 270-3776 ou 274-2784.** 14-10-80

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. JNO

MOBILIER DE Chambre à coucher, provincial Espagnol 5 morceaux. 739-9296. Après 5 h. 15-10-80

MOBILIER DE SALLE À MANGER style Louis 15. 671-8976. 14-10-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

AMEUBLEMENT D'APPARTEMENT de 3½ pièces, à Westmount. Meubles de haute qualité. Paire de lampes, Bacarra. Paire de lampes en bronze. Chandeliers de cristal. Miroir à feuilles d'or. Chambre à coucher, salle à manger, salon, etc.... 250 Kensington, app. #302, de 10 h. a.m. à 6 h. p.m.. 14-10-80

ANIMAUX

CHIOTS: Berger Allemand, Terrier, Collie, Haredale, Winmariner, St-Bernard, Pékinois, Chow-Chow, Bouledogue, Adulte: Beagle. 355, route 104, Mont St-Grégoire. 14-10-80

ANTIQUITÉS

ANTIQUITÉS PONT-VIAU, 462 boul. Laurentides, grande vente du mois d'octobre. 667-2458, 622-6381 14-10-80

MEUBLES QUÉBÉCOIS en pin; armoires, coffres, buffet-faux 2 corps; lave-main, lit d'enfant, buffet vitré, commode. 659-2651 22-10-80

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier, 524-1422. 16-10-80

ANTIQUITÉS

CHAISES ANTIQUITÉS Américaines en noyer noueux. Causeuse Louis XVI, 2 fauteuils et table à café en dessus de marbre en très bon état. Un sofa-lit Camée. 487-4376. 14-10-80

PIANO TABLE bois de rose, 125 ans, parfait état. 270-2691. 14-10-80

BEAUX MEUBLES de style victorien, canadien, et autres. Mobilier de chambre à coucher et de salon victorien; tables rondes avec chaises pressback; rouet, lit de cuivre; piano à queue et droits; tables et chaises canadiennes et autres. Bureaux avec miroirs et autres; belles armoires canadiennes en pin, etc... Pour informations, Jean-Guy Gélineau, 247 rue Granby, Bromont. Tél.: 534-2414. 14-10-80

APPARTEMENTS À LOUER

BOUL. ST-JOSEPH 6½ chauffé, appartement spacieux rénové idéal pour bureau professionnel et résidence. $475/mois. 521-0163 - 521-1704. 20-10-80

CHAMBLY semi-détaché 4½ pièces, foyer, chauffage électrique, électricité et eau chaude inclus. $350/mois. 671-2554. 13-10-80

ST-LAMBERT centre-ville très beau 7½, vue magnifique sur Montréal, cuisine moderne, stationnement intérieur. $600/mois. 671-2554. 13-10-80

OUTREMONT, 6½ chauffé, cuisinière/réfrigérateur fournis, immeuble de classe, $550 par mois. 272-6965. J.N.O.

EDOUARD MONTPETIT 3½. $185. Jour: 842-4416, soir 737-0777. 17-10-80

PENTHOUSE DANS CONDOMINIUM à louer, 2 salles de bain, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, foyer, piscine sauna. Pour informations: M. Réal Renaud. 322-4513 17-10-80

PRÈS DE LACORDAIRE - St-Zotique, bas de duplex grand 5½, sous-sol fini foyer, garage, $535 chauffé. Libre 1er nov. 326-7894. 14-10-80

WESTMOUNT appartement à louer, 2 minutes de marche du Westmount Square, de la rue Green et du métro, 15 minutes de marche de P.V.M. Bas de duplex style Victorien, 2 chambres à coucher, situé rue ELM, très bel emplacement. Occupation décembre. $1000/mois. 933-0116, 866-6541. 18-10-80

C.D.N., 3280 Goyer, grand 3½, cuisinière - réfrigérateur, tapis mur à mur, buanderie, concierge. 733-7313. 14-10-80

MONT-ROYAL luxueux 2½-3½, piscine, sauna, beaucoup de commodités. Vue panoramique de la ville. Sécurité 24 h. 277-4139 27-10-80

OUTREMONT luxueux 2½-3½, piscine, sauna, beaucoup de commodités. Vue panoramique du Mont-Royal. Sécurité 24 h. 277-4139. 27-10-80

OUTREMONT grand 4½ chauffé près université. $340/mois. Tél.: jour: 343-3850, soir: 739-1626, fin de semaine: 1-224-4879. 16-10-80

APPARTEMENTS DEMANDÉS

OUTREMONT appartement demandé 7-8 pièces au rez-de-chaussée, avec sous-sol (facultatif). Petit terrain. Pour janvier ou février: 279-9889 14-10-80

APPARTEMENTS À PARTAGER

PERSONNE d'un certain âge intéressée à partager logement avec dame seule. Tél.: 523-6264. 15-10-80

AUTOS/MOTOS

A VENDRE, Renault 5 GTL 77, 35,000 milles, peinture refaite, pneus neufs à l'avant. Radio AM-FM, le tout en bonne condition. $3150 à négocier. Robert Perrier. 331-8530. Le matin seulement. 13-10-80

DIPLOMATE vend Peugeot 504 familiale, août 78, excellent état. 30,000 milles. $7000. 878-4381, 276-4213. 14-10-80

BUREAUX À LOUER

511, Place d'Armes
POURQUOI PAS VOUS!
Cet édifice de prestige attend un locataire exceptionnel! Style ancien, confort moderne, service de design... C'est le luxe au prix de $8.95. Surfaces de 3,500 et 5,000 pieds carrés.
Pour information:
Francine Adam
Service commercial
861-8395
15-10-80
LES IMMEUBLES G.C. GAGNON INC.
COURTIER

BUREAUX À LOUER

Bureau à louer
Pie IX et Ontario
2640 pi.c.
en tout ou en partie
Informations:
527-7008
30-10-80

BOULEVARD LAURENTIDES, Pont-Viau, 6 bureaux. 667-2458, 622-6381. 14-10-80

SOUS-LOCATION CENTRE-VILLE Mansfield, bureau 1100 pi. c. 15e étage. Belle occasion. 842-1174 17-10-80

CENTRE-VILLE SUD environ 1700 pi. c. au rez-de-chaussée avec entrée privée, chauffé, éclairé, climatisé, fenêtres teintées avec loverdrapes, tapis mur à mur, très bien divisé avec salle de conférence. $6.50 le pi. c. Stationnement à proximité. 871-1598. 14-10-80

BOUL. ST-JOSEPH près métro, idéal pour professionnels. Après 19h 522-2912 ou 527-5789. 20-10-80

OUTREMONT Bernard Champagneur bureau à louer, 5 pièces $500/mois. 279-3752. Le matin seulement. 14-10-80

2 Bureaux à louer dans suite occupée par Étude Légale, avec salle d'attente, bibliothèque, photocopieuse, etc.. en commun. Disponible le 1er nov. 15 minutes du Palais de Justice et du centre-ville. Loyer raisonnable. S'adresser à: Me Jérôme Choquette. 270-3192. 16-10-80

AI BUREAUX magnifiques rue St-Denis, boul. Rosemont, $125 à 2000 par mois. 125 à 4000 pi.c.. 255-5533. 27-10-80

IDÉAL POUR AVOCATS 300 à 1500 pi.c. aménagés. Édifice de prestige, insonorisé, climatisation centrale, stationnement intérieur et extérieur. 334-9130. 14-10-80

CHALETS À LOUER

VAL-MORIN maison de Montagne 5274 Chemin du Mont Sauvage, autoroute 72, au milieu des pentes de ski alpin, accessible en 55 minutes, meublé, entretenu, déneigement des voies d'accès assuré. Lave-vaisselle. Salle de séjour avec foyer. Parc magnifique entouré de champs de neige (golf). 4 chambres à coucher. 2 salles de bain, bibliothèque, 1er décembre - 1er avril. $3,000. Locataire unique responsable: chauffage et téléphone. Tél.(819) 322-3330, Mtl après 8 p.m. 341-6630 14-10-80

VAL DAVID luxueux chalet neuf, tout équipé, proximité pentes ski, 3 chambres, foyer/pierre. Lave-vaisselle, sauna, chauffage. $3000. 527-5903, 525-0962, 819-322-6095. J.N.O.

Ste-Anne-des-Lacs, Laurentides, chalet de 3 chambres, chauffage électrique, près ski. 45 milles de Montréal. Novembre à avril. $1,800., tout compris. 523-3305, après-midi seulement. J.N.O.

DUNHAM (près Sutton) magnifique chalet neuf, panoramique, 3 chambres à coucher, foyer, ski de fond, etc... saison $1950. 1-295-2544 14-10-80

CHALET DE SKI À LOUER magnifique maison de campagne située au coeur du triangle Jay Peak, Sutton, Owl's Head. Patin, sauna, ski de randonnée. Foyer, 3 chambres à coucher. Mansonville, 13 décembre au 1er février. Maison privée. 272-0968, 1-292-5232. 14-10-80

À VAL DAVID chalet Suisse, vue panoramique, environnement paisible, près pentes de ski. $2850 + électricité. Références. 334-2333. 819-326-5514. 14-10-80

STE-MARGUERITE très paisible 2 chalets, foyer, lave-vaisselle, déneigement, chauffage à l'huile. $300 - 450/mois. À louer pour la saison d'hiver. Tél.: 674-6889, 1-228-3614. 14-10-80

ST-DONAT 1 chambre lit double, 2 chambres lits simples, foyer, près de centre de ski, octobre à avril. Après 18h. Mtl: 766-7698, St-Donat: 1-819-424-7617. 14-10-80

MAGOG, maison située à 2 milles de l'autoroute, 2 chambres, foyer, pour saison de ski. Vue du lac et Mont-Orford. 842-0398, 1-819-843-8382. 14-10-80

ST-ADOLPHE D'HOWARD pour amateur de tranquilité et faire du ski. 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer, vue sur la montagne et lac. Environnement paisible. 482-7022. 14-10-80

ST-ADOLPHE D:HOWARD chalet à louer ou à vendre, complètement fini et tout équipé. 3 chambres à coucher, Franklin, chauffage électrique. $1800 saison. 641-0138. 14-10-80

CHALETS À LOUER

MANOIR DES PINS
Tout confort, foyer de pierres. Terrains individuels privés. Vue panoramique.
WEEK-END DE 2 JOURS $75
ou location à la journée. Laurentides, sortie 89, 1 mille à droite, 6 milles vers Ste-Lucie.
1-819-326-4324
15-10-80

JAY PEAK chalet à 20 minutes pentes de ski, 2 chambres à coucher, laveuse, sécheuse, foyer, terrain paysager. Garage double. Pour saison $2200. 271-1825. 16-10-80

MONT ORFORD lac à la truite chalet Suisse, spacieux, 3 chambres, divan-lit, foyer, laveuse, bien équipé, près ski alpin et ski de fond (10 minutes). Saison 5 mois. 1-819-843-5246, 484-6737. 14-10-80

STE-ADÈLE, attrayant petit chalet, 4 pièces, absolument tout équipé, foyer, prix minimum pour personne seule responsable. Références. 350 Morin. 229-2449 14-10-80

EASTMAN GRAND CHALET, près pentes de ski, 3 chambres à coucher, 2 foyers naturels. Toutes commodités mi-nov. à mi-avril. Appelez sur semaine: 748-8338, weekend: 1-297-2465. 14-10-80

CHALETS À PARTAGER

CHALET à partager, occupation 2 semaines chacun par mois. Durant tout l'hiver. Ski de fonds. Ski alpin. Près du Vermont. 1-298-5130. 14-10-80

CHALETS À VENDRE

CANTONS DE L'EST (lac Aylmer, Longue Pointe), chalet en bois naturel, construit 1977. Bord de l'eau, entièrement hivernisé. Meublé, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, garage. 733-1152. 14-10-80

STE-ADÈLE, lac Millette. À 45 minutes de Montréal. Coquet, confortable. Foyer, piscine creusée. Près des centres de ski. Pas d'agent. $49,500. Téléphone: 481-9020 - 1-229-3393. 14-10-80

ST-DONAT bord lac Baribeau, hivernisé, foyer, 7 pièces, $39,000. Particulier. 676-5643, 1-819-424-7371. 14-10-80

CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE À LOUER. Parc Lafontaine. Appelez 522-3906. 14-10-80

CHAMBRES ET PENSIONS

ATTENTION GENS DU TROISIÈME ÂGE

VILLA DU CARREFOUR INC.
Résidence privée d'accueil vient d'ouvrir ses portes et vous attend. Située à Louiseville (Hôtesse de la Mauricie) et à mi-chemin entre Montréal et Québec. Maison luxueuse et d'un confort absolu. Chambre simple spacieuse ou Suite, incluant tout service. Clinique à proximité. Pour visite, réservation, informations:
11, rue St-Laurent
Louiseville, J5V 1J3
Tél.: (819) 228-4932
14-10-80

COMMERCES À VENDRE

JOLIETTE/CENTRE-VILLE: corseterie/fine lingerie, établie depuis 17 ans, bon chiffre d'affaires, loyer raisonnable. Superficie: 865 p.c. Cause: maladie (514) 753-7333. 13-10-80

CONDOMINIUM

ILE DES SOEURS, Pyramide 77, luxueux appartement sur 2 étages, 1 chambre à coucher. Vue sur le fleuve et sur la ville. A vendre ou à louer. 288-1845, 761-6302. 15-10-80

CONDOMINIUM

CONDOMINIUMS
2,200 pieds carrés environ.
Côte des Neiges
843-5245
J.N.O.

Montréal Trust
CONDOMINIUM
Centre de Montréal
Luxueux, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains. Garage. Installation et décoration professionnelles. Équipement et fourniture complets. $130,000.00. Appeler **Pauline Vickers, (FRI), 934-1818, 937-7993.** 14-10-80

CONDOMINIUM

ST-LAMBERT 3½ à sous-louer, immédiatement, très luxueux, équipé, $410/mois. 672-5055, 565-6656. 17-10-80

VIEUX-MONTRÉAL 16,000 pi. c. avec terrasse, foyer, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains. $139,000, ou meilleure offre. Soir et fin de semaine 284-1737. 14-10-80

ESPAGNE - CULLERA (Cuesta Blanca), 30 km Sud de VALENCE, dans magnifique immeuble neuf, superbe appartement à vendre. 9ième étage, composé de: grand salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, cuisine avec réfrigérateur et cuisinière au gaz butane, grand balcon extérieur, vue sur mer Méditerranée, 50 mètres de distance, buanderie intérieure indépendante, meublée fonctionnellement. Service d'une conciergerie, ascenseur, entretien assuré. Pour renseignements, téléphoner au 655-0598. 14-10-80

COURS

Cours privés de français
Niveau secondaire, professeur expérimenté.
382-8059
14-10-80

FORMATION À LA TECHNIQUE DE MOBILISATION DE LA CRÉATIVITÉ
430-3120, poste 317
849-7459 16-10-80

ESPAGNOL
COURS EN PETITS GROUPES $3,75 l'heure.
Méthode axée sur la grammaire conversationnelle, aussi cours privé et semi-privé.
271-5874
14-10-80

COURS DE PIANO
POUR ENFANTS 4-6 ANS
Privé ou en petits groupes. Méthode dynamique. Formation musicale complète.
COURS PRIVÉ:
Adultes et Enfants. Préparation à tous diplômes. Professeur expérimentée.
387-4490
15-10-80

COURS

ART DU VITRAIL, inscrivez-vous à notre session d'automne, vieux Montréal, 842-6957. J.N.O.

COURS DE PEINTURE. $15. pour 1 cours semaine en atelier privé, sam. enfants $7. le cours. Information: 645-1514. 14-10-80

GUITARE CLASSIQUE professeur expérimenté, Outremont secteur central. Appelez le soir 270-8322. 16-10-80

DEMANDES D'EMPLOI

Pour tous travaux de RÉDACTION, CORRECTION, DACTYLOGRAPHIE DE TEXTES, manuscrit, thèse, etc... 276-9970. 11-10-80

SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE, excellente grammaire française, cherche travail 10H par semaine. Johane Prairie. 737-9412. 14-10-80

DÉMÉNAGEMENTS

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes: Téléphone: 327-6026. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

APPAREIL PHOTO Konica T.3 tout équipé, parfait état, après 20 h. 658-0269 ou laissez message 464-3560. 14-10-80

A VENDRE robe mariée tissage main, laine mohair Picaud, brodée argent. Assortie robe demoiselle d'honneur rose tendre et argent. Pièces uniques, non-portées. 336-2637. 17-10-80

ASTROLOGIE: Connaissez mieux votre personnalité, vos amis, vos parents: 522-4249. 14-10-80

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

VILLE D'ANJOU

— Édifice neuf, insonorisé et climatisé

— 5,800 boul. Louis Hippolyte Lafontaine (coin Pierre Corneille).

— à proximité de:
centre industriel St-Léonard-Anjou, Place Versailles, Galeries d'Anjou, station de métro Radisson, rue Sherbrooke, autoroutes, Boul. Métropolitain, etc...

Pour location ou informations:

M. O.B. Rousseau
(514) 353-9960
ou sans frais:
1-800-361-4528
du lundi au vendredi
de 9:00 à 17:00
15-10-80

DIVERS/SERVICES

MODISTE DE CHAPEAUX
Haute couture, modèles exclusifs. Spécialité fourrure.
284-0137
14-10-80

Monsieur Baignoire
FAITES RÉÉMAILLER SUR PLACE BAIGNOIRES. LAVABOS. TUILES. TOILETTES. PORCELAINES FIXES. TRAVAIL PROPRE. DE MAIN EXPERTE. PARFAIT EN MOINS DE 6 HEURES!
Résidences. appts. hôpitaux. couvent. 36 couleurs — Neuf ou antique.
MONSIEUR BAIGNOIRE **336-1133**
Ville St-Laurent
Estimations gratuites 15-10-80

MACHINE À LAVER linge entièrement automatique Hitachi, 203/4 de large, 21 profondeur, 321/2 hauteur. 110-120. Connectable sur robinet évier. Comme neuve. $215. Appelez soir 489-0612. 14-10-80

MAGNIFIQUE MANTEAU DE VISON, "black diamond ranch"; grandeur — 15-16 ans. Longueur: 44. Tout nouveau modèle. Aubaine $3,500. 284-0137. 14-10-80

ACHETONS ANCIENNES PHOTOS DE MÉTAL: 655-2919, 655-9800. 16-10-80

CHAPEAU VISON, ÉCHARPE BLANC. Presque neuf. Costume chanel. 8 ans. 279-8784. 15-10-80

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, plâtre, stucco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041, 270-6361. J.N.O.

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

ST-DENIS-ONTARIO, 2e et 3e étage idéal pour salle de montre, bureau, peut loger, etc... 484-5791. 14-10-80

FERMES À VENDRE

CANTONS DE L'EST Melbourne, 67 acres, maison de ferme très propre, étable. $60,000. Ferdinand Berner. 819-826-5447. Immeubles Express Inc. 16-10-80

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS
Paul PARRA, accordeur-réparateur de pianos, informe le public qu'il n'assure plus les services de la maison Ed. Archambault. Pour les obtenir, s'adresser au **655-0598.**
15-10-80

MAGNIFIQUE PIANO DROIT à vendre, après 20 h. 658-0269 ou laissez message au 464-3560. 14-10-80

PIANO SOHMER de style provincial Français, très propre, en parfait état. Possibilité de livraison. $1850. 1-819-567-7781 14-10-80

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

A 1211-15 St-Hubert près l'UQAM, café, Galerie d'Art, bar, etc... 2 étages + sous-sol, espace pour café terrasse, ferais rénovations. 481-0780. 13-10-80

LONGUEUIL boul. Therrier, locaux de 2000 pi.c. et plus. 285-1314. Local 15. 20-10-80

A LOUER 12,000 pi.c., entrepôt à St-Sulpice, 10 minutes de Montréal, hauteur 12' . Chauffage à l'air chaud. Entrée électrique 550. Libre immédiatement. 589-4134 14-10-80

LOGEMENTS À LOUER

CHOMEDEY 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, sous-sol fini, jardin. $395. Libre. 487-1810. 14-10-80

AVENUE DU PARC, près d'Outremont, 8½ pièces, $350. non-chauffé. 334-3248. 15-10-80

PAPINEAU - LAURIER, 5½ pièces, moderne, éclairé, 2e étage, $350. chauffé. 334-3248. 15-10-80

OUTREMONT, beau et grand 4½. Libre 1er novembre. $275; s'adresser à 271-3054. 15-10-80

HUTCHISON adjacent Outremont, 6½, 3 chambres à coucher, tapis-réfrigérateur, cuisinière fournis: $275/mois. 273-6893. 14-10-80

Proximité de l'université Montréal, grand Duplex luxueux, porte garage électronique. Libre 1er décembre. Soir: 735-3108. J.N.O.

MAGASINS À LOUER

BOULEVARD LAURENTIDES, Pont-Viau, magasin et sous-sol, libre, 667-2458, 622-6381. 14-10-80

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

6 milles de Magog, maison rustique, 2 foyers, hivernisé, meublé. Ski de fonds à proximité. Nov. à mai. 489-2393, après 6 h. 14-10-80

FRELIGHSBURG: À compter du 1er novembre 1980 — Tout le charme de la campagne — Grande pièce avec foyer combinant cuisine et aire à dîner — trois chambres à coucher à l'étage — Accommode confortablement quatre personnes — Grands espaces pour l'équitation et/ou le ski de fond. Sur bail annuel: $300.00 par mois. Sur bail saisonnier: $2,000.00 pour une saison de six mois. Téléphone, le soir à Montréal: 272-0459. En fin de semaine à Frelighsburg: 298-5152 16-10-80

ROXTON POND région de Granby, idéal pour groupe, 10 pièces dont 6 chambres, 2 salles de bain. Foyer, vue panoramique, complètement privé, terrain 150 acres. Activités plein air, érablière. Occupation 15 nov. - 15 avril. $595/mois minimum 3 mois. Jour: 870-4341, soir: 474-2756, fin de semaine: 1-372-0056. 14-10-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

GALERIE D'ART PRIVÉE peintures de qualité à vendre. Information: 645-2126. 14-10-80

SALVADOR DALI: Lithographie originale, certification Christies 100/250. "Le roy d'Aragon", 10X20. $875. (418) 692-0637. 14-10-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE bilingue, avec expérience pour bureau de notaire. Près métro Jean-Talon. 273-3611. J.N.O.

STENO-DACTYLO expérience non requise, bonne connaissance écrite et parlée de la langue seconde. 861-1524. 14-10-80

POUR UN AMUSANT PROJET à publication quasi universelle. Illustrateur cherche modèle, jeune femme drôle et spirituelle, disponible, belle ou racée, un peu comédienne ou mannequin; rires et participation aux bénéfices assuré. Pour entrevue faire parvenir photo et coordonnées, à: C359. C.P. 117, Brossard P.Q. J4Z 3J1. 20-10-80

SECRÉTAIRE LÉGALE avec minimum d'expérience en droit coopératif demandée pour Étude Légale située au coin Peel et Dorchester, bilingue de préférence. Appelez Janet McLean 875-2100. 15-10-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hyphothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

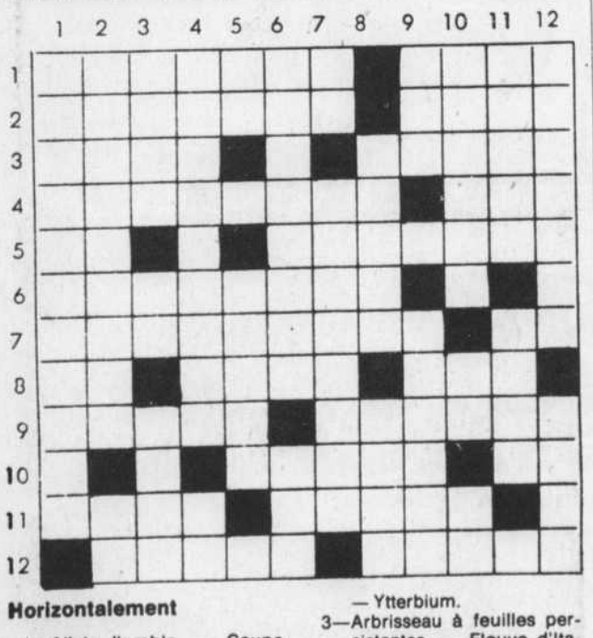

Horizontalement

1—Allais l'amble. — Coupe dans le sens de la longueur.
2—Tranche coupée en rond. — Grosse pièce de bois pour soutenir provisoirement une construction.
3—Mouvement rapide des paupières. — Ensemble de fines gouttelettes maintenues en suspension par les mouvement verticaux de l'air.
4—Déroulement de la vie de l'humanité. — Vaste étendue d'eau salée.
5—Préfixe privatif. — Sert à transporter des blessés.
6—Se dit d'un noyau cellulaire.
7—Se dit des substances ayant la propriété d'isoler. — Petit cube.
8—Américium. — Enlever. — Époque.
9—Cercle bleuâtre autour des yeux battus. — Métal de numéro atomique 76.
10—État de celui qui se porte bien. — Onze.
11—Petit puma d'Amérique du Sud. — Chamois des Pyrénées.
12—Appeler la protection du ciel sur. — Rassemblé.

Verticalement

1—Vicaire général chargé par l'évêque de l'administration d'une partie du diocèse.
2—Opinion du Jésuite Molina. — Ytterbium.
3—Arbrisseau à feuilles persistantes. — Fleuve d'Italie. — Verbe gai.
4—Variété de lentille. — Quatre saisons.
5—Aluminium. — Aventurier anglais (1649-1705).
6—Défendu. — Atmosphère.
7—Sélénium. — Produirons des rides.
8—Fils du frère. — Vedette de cinéma.
9—Incendie. — Clause par laquelle on se réserve le droit de racheter dans un certain délai la chose qu'on vend.
10—Recouvrir d'une couche d'étain. — D'un verbe gai. — Ce qui est dû à quelqu'un.
11—Avancer sur l'eau. — Paire.
12—Dans la prononciation d'une diphtongue, dissociation de celle-ci en ses éléments constitutifs. — Milieu du jour.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	A	B	E	U	R	■	A	I	D	E	R
2	O	C	E	A	N	I	E	N	N	E	■	E
3	R	E	L	U	I	S	A	N	T	■	M	G
4	G	R	E	■	F	■	R	U	I	L	E	R
5	N	E	R	V	I	■	■	I	M	I	T	E
6	E	R	■	E	C	A	R	T	E	R	A	S
7	U	■	B	L	A	G	U	E	■	E	U	S
8	R	E	L	A	T	E	R	■	J	■	X	I
9	■	M	A	R	I	■	A	Z	U	R	■	V
10	A	P	I	■	O	B	L	I	T	E	R	E
11	N	A	R	I	N	E	■	N	E	V	E	■
12	A	N	E	L	■	R	E	C	R	E	A	S

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum 2 parutions
- Heure de tombée: 10 heures 30 a.m.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations

Voir autres annonces classées en page 14

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

C.L.S.C. DE LA VALLÉE DE LA LIÈVRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS: sous l'autorité du Conseil d'administration, le Directeur Général:

- **Assure le développement et le fonctionnement administratif régulier du C.L.S.C. soit: Planification, coordination, gestion et évaluation.**
- **Établi et maintient des relations avec le M.A.S., le C.R.S.S.S., les établissements du réseau et les organismes du milieu.**

EXIGENCES:
- Diplôme Universitaire de 1er cycle.
- Minimum de 5 ans d'expérience pertinente en administration et en gestion dont 3 dans une fonction de Cadre.
- Bonne connaissance du réseau des affaires sociales.
- Bilinguisme est un atout.
- Connaissance du milieu rural très souhaitable.
- Le territoire desservi par le C.L.S.C. dans la vallée de la Lièvre comprend les municipalités: d'Anger, Masson, Thurso, Buckingham, Notre-Dame de la Salette, Poltimore, Val des bois et Notre-Dame du Laus.

Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes. Prière de faire parvenir votre Curriculum vitae avant le 10 novembre 1980 à 17h. au:

Président du Conseil d'administration
du C.L.S.C. de la vallée de la Lièvre
164 Est, Maclaren, Buckingham

14-10-80

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

LOGISQUE INC., une coopérative d'habitation, est à la recherche de:

UNE SECRÉTAIRE

Pré-requis: 3 à 5 ans d'expérience pertinente.
Dactylographie.
Sténographie.
Comptabilité.
Qualités: Dynamique, débrouillarde; bilingue de préférence; très bon orthographe du français.
Atout supplémentaire: une voiture.
Lieu de travail: Montréal et ville LaSalle.
Salaire selon l'expérience. À compter de $200.00.
Veuiller communiquer avec: **M. Meunier 364-6799** 15-10-80

OCCASION D'AFFAIRES OCCASION D'AFFAIRES

RÉALISEZ, COMME TANT D'AUTRES, DE GROS PROFITS dans le domaine des

CASSE-CROÛTES

Si vous êtes à la recherche d'un moyen qui vous procurera la sécurité financière et la prospérité auxquelles vous avez droit pour vous-même et votre famille, il est probable que nous puissions **VOUS** offrir l'occasion de réaliser de **GROS PROFITS** dans l'industrie des **CASSE-CROÛTES À REVENU MULTIMILLIARDAIRE!**

TOUT LE MONDE DOIT S'ALIMENTER et de plus en plus de personnes prennent chaque jour leurs repas en dehors de la maison — les **CASSE-CROÛTES** représentent l'un des commerces les plus fiables, les plus populaires et les plus rentables au Canada! La nouvelle méthode de commercialisation d'Ideal vous permet de vous tailler une place de choix dans l'industrie des casse-croûtes en ouvrant non seulement un, mais 20, 30 ou même 100 établissements très achalandés où vous pouvez servir des casse-croûtes **TRÈS LUCRATIFS**, y compris **PIZZAS, SANDWICHS** et **COLLATIONS CHAUDES**, pour moins qu'il ne vous faudrait investir dans un établissement se spécialisant dans un seul genre de casse-croûte.

VOUS N'AVEZ RIEN À VENDRE! Tous les premiers établissements seront acquis en votre nom par des représentants professionnels en vue de vous permettre de réaliser de **GROS PROFITS** dès les premières semaines. Placement requis: $20,990.

Si vous avez laissé passer d'autres occasions d'ouvrir une concession de casse-croûtes auparavant, **VOUS AVEZ DE LA CHANCE!** Cette offre vous fournira l'opportunité rêvée de vous établir avantageusement à votre compte. Il ne s'agit **PAS** de restaurants, de concessions, de cantines ni de comptoirs de distribution. Ideal Pizza Factory n'exige pas de droits de concession ni de redevances.

Si vous satisfaisez aux conditions requises, **VOUS SEREZ INVITÉ** a venir nous rencontrer, toutes dépenses payées, à notre siège social canadien de Milton, Ontario, où nous vous ferons faire le tour de notre usine de 60,000 pieds carrés et vous expliquerons comment réaliser d'excellents profits en tant que distributeur indépendant d'Ideal Pizza Factory.

TÉLÉPHONEZ-NOUS SANS TARDER ET FAITES VIRER LES FRAIS

(514) 866-2661

Demandez Monsieur J.P. Forget

IDEAL PIZZA FACTORY 38 Eiffel, Niveau "E", Place Bonaventure, Montréal
14-10-80

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Trust Royal Services immobiliers

LONGUEUIL

Bâtisse 13 logements const. sup. (9 x 5½ - 4 x 4½), revenus $32,340.00 prix demandé $198,000.00 près du Vieux Longueuil, jamais de vacant, mérite d'être vu. J.C. Trebalag 463-3731 - 653-6821 - PAGETTE. 14-10-80
COURTIER

ABRIS FISCAUX — EXCELLENT INVESTISSEMENT. 3 édifices à logements construits en 1977 et 1978 dans quartier résidentiel. Contenant respectivement 33, 19 et 19 unités. Prix $715,000.00 et $410,000.00 et $410,000.00 chacun. Excellentes hypothèques à 10¾% et 11% pour long terme. Comptant requis pour chacun: $150,000.00, $80,000.00 et $80,000.00. Ces propriétés sont de bonnes constructions et peuvent être vendues ensemble ou séparément. Pour clients sérieux seulement, appelez Vivo Loubaton: (Bureau: 842-5011) — (résidence: 482-4740). A.E. LePage (Québec) Inc., Courtier. 14-10-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

NAPIERVILLE, Gentleman! Domaine de 25 arpents, propriété en pierre de taille, foyer, 9 pièces. Bâtiment & enclos pour chevaux. Hélène Doucet 658-0688 Trust Royal courtier 14-10-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

St-Jacques, bar-salon, grande salle réception, excellent chiffre d'affaire, 5 arpents érablière. B. Dubois 861-0856, 839-2432. Fiducie du Québec, courtier. 14-10-80

SNOWDON, duplex semi-détaché, 1-5 et 1-6, chêne, foyers, garage, en face d'un parc. $79,500. Immeubles PAL, courtier. 489-1260. 14-10-80

STE-JULIE, bungalow neuf, 28 x 42, directement du constructeur, salle à manger, près école et parcs. Construction unique. 653-8388. 14-10-80

OUTREMONT, cottage de 4 chambres à coucher, récemment rénové, cuisine avec armoires de chêne, boiseries aux salon et salle à manger, mur de briques près escalier. Appelez 9 h à midi, Gade 279-3521. 14-10-80

BELLE Québécoise, flanc du Mont ST-HILAIRE. Un chef-d'oeuvre de restauration — Une visite vous convaincra / MLS R. Coiteux 464-4884 Fiducie du Québec, courtier 467-1211 14-10-80

(C.D.N.) près hôpitaux, propriété exceptionnelle, 2X7½, 3 pièces avec foyer au sous-sol, beau jardin. $260,000. Exclusivité! Jean Drouault, 739-3265, 733-9753. TRUST GÉNÉRAL COURTIER. 15-10-80

Chertsey, propriété de prestige, grande canadienne 8 pièces, terrain paysagé, à voir! B. Dubois 861-0856 839-2432 Fiducie du Québec, courtier 14-10-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

Clique mon

BIC

Permettez à BIC de vous éclairer le chemin vers la prospérité grâce à l'équipement de distribution automatique.

Poursuivez le chemin qui mène aux $$$ et à la réussite en mettant en valeur l'un des produits des plus connus au monde. Plus de 365 millions vendus l'année passée!

PAS DE VENTE commencez à temps partiel, agrandissant le commerce à votre propre allure jusqu'à ce qu'il devienne rentable à plein temps. Idéal pour un homme et sa femme.

LA COMPAGNIE FOURNIT l'équipement de distribution automatique (de notre usine de 60,000 pieds carrés à Milton, Ont.), les fournitures, de comptes, une formation complète, et un programme de financement pour l'expansion aux postulants qualifiés.

VOUS FOURNISSEZ le désir de réussir dans votre propre commerce, votre temps et vos efforts dévoués, ainsi qu'un investissement minimum de $5,990.00

Si vous êtes éligible, **nous vous inviterons** par avion à nos frais à notre siège régional à Montréal où vous apprendrez les détails concernant les profits énormes qui pourraient être à votre disposition grâce aux distributeurs automatiques.

Téléphonez, dès maintenant à frais virés, à Dominion Lighter Sales Inc., Division de Marketing:

(514) 866-1721

Demandez Gilles Belanger, au poste 96

DOMINION LIGHTER SALES INC.
38 Eiffel, Level "E"
Place Bonaventure, Montréal, Qué
H5A 1E1

14-10-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DRUMMONDVILLE, grand cottage pierre et brique, 4 chambres à coucher, 3 salles de bains, 2 foyers, sous-sol fini en pin, bar, garage et abri d'auto. $75,000. Téléphonez après 6 h. 1-819-477-7523. 14-10-80

ST-HILAIRE: Qualité, décor, tranquillité, immense terrain piscine, intérieur spacieux décoré avec beaucoup de goût. Prix $155,000. LOUISE DELAND 467-2156 464-5741 IMM. SÉLECT COURTIERS 14-10-80

ST-HILAIRE: Excellente propriété, beaucoup d'espace 3 chambres, 1 bureau, grande salle familiale avec foyer grand terrain. LOUISE DELAND: 467-2156 464-5741 IMM. SÉLECT COURTIERS 14-10-80

OTTERBURN: Excellente maison, intérieur luxueux grand terrain, bien paysagé, 4 chambres, garage, foyer. Un bijou. LOUISE DELAND: 467-2156 464-5741 IMM. SELECT COURTIERS 14-10-80

C.D.N. Outremont, grand duplex 8½-6½, excellent état. $129,000. Exclusivité! Jean Drouault. 739-3265, 733-9753. TRUST GÉNÉRAL COURTIER. 15-10-80

CENTRE — idéal pour clinique de médecin, bureau d'avocat ou d'architecte, très bien situé. Magnifique résidence en pierre détachée, 12 grandes pièces, condition A-1, stationnement. FAUT VOIR! MLS Yvonne Leblanc. 735-2281, 7338713. MONTRÉAL TRUST COURTIER 14-10-80

DUVERNAY cottage, 6 pièces, sous-sol fini, chambre froide. $47 500. Cécile Taillon. 327-2886, 326-5771. San Rémo Courtier. 14-10-80

ROSEMONT 6 logements idéal pour propriétaire occupant, hyp. 10½%. Cécile Taillon. 327-2886, 326-5771. San Rémo Courtier. 14-10-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE PROPRIÉTÉS À VENDRE

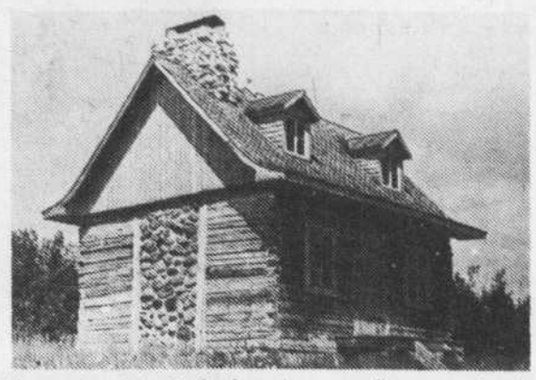

Charlevoix, Baie St-Paul, maison canadienne centenaire meublée, 120,000 pieds carrés, vue exceptionnelle sur le fleuve, site pittoresque, $39,500.00.

Louise B. Paquet, 1(418)435-6221
Morin & Associés Courtiers Inc., 1(418)683-2103

15-10-80

Site unique à vendre

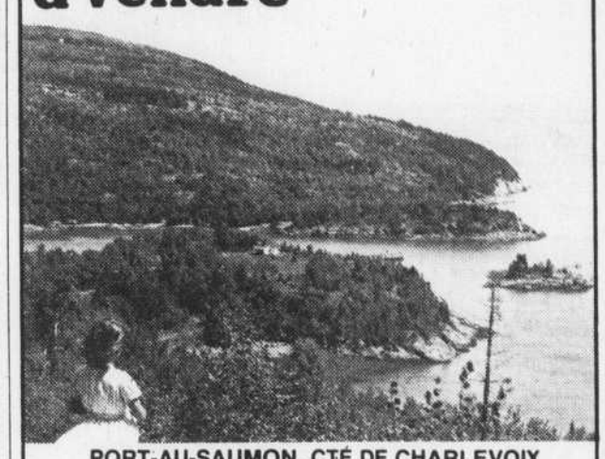

PORT-AU-SAUMON, CTÉ DE CHARLEVOIX

2 îles et un magnifique terrain comprenant un lac artificiel . . . en tout environ 95 acres . . . maison et dépendances. Vue fantastique sur le fleuve, 10 milles en bas de La Malbaie et 3 milles de St-Siméon.

Une occasion unique — directement du propriétaire — visites sur rendez-vous.

PRIX: $106,500.00 **TÉL.: (418) 522-7133 (P. Tremblay)**

A. E. LePAGE
(QUÉBEC) INC. COURTIER

Le nom qu'un ami recommande

CENTRE-VILLE

LE CONDOMINIUM LE NOBLE, 1250 AVENUE DES PINS (en haut de la rue de la Montagne).

Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St-Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices et salle pour réceptions. Prix à partir de $109,000. pour 2 chambres et $69,000 pour garçonnière. Nous avons également quelques beaux appartements à louer: des appartements de 2 et 3 chambres à coucher ainsi qu'une garçonnière avec garage.

VISITE SAMEDI ET DIMANCHE 2:00-5:00 de préférence sur rendez-vous, 935-8541 ou appelez N. Boyd, rés.: 488-4696.

ST-LAURENT/CARTIERVILLE

Superbe résidence située près Hôpital Sacré-Coeur, 15,000 pieds de terrain, salon 19x28, magnifique jardin-piscine chauffée, 4 chambres, 2½ salles de bain, garage double. Nombreux extras. Doit être vu. $189,500. **Gisèle Laurin, 334-9882; 342-9671.**

VARENNES

Attention Exécutif ou Professionnel. Borné au fleuve St-Laurent à Varennes. Magnifique résidence grand terrain construit en 1975. 2 foyers intérieurs et extérieurs conçus pour plaire. Une visite sur rendez-vous vous fera apprécier. Prix demandé $195,000. MLS **Arthur Forand 674-8980/672-0321.**

VIMONT

La Belle Québécoise! Terrain splendide, hypothèque alléchante, abri d'auto. La voir c'est l'aimer. EXC. **ROBERT HAMEL 687-1010, 667-8244.**

14-10-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-THÉRÈSE — Jardin Blainville, spacieux cottage en brique, 2 foyers, 4 + 1 chambres à coucher, cuisine équipée, tapis, vastes placards, piscine, garage, proximité Polyvalente, Cégep avec ou sans meubles. Cause de départ. Propriétaire 430-3428. 14-10-80

STE-ROSE, maison 13 pièces, plan architecte. 127 Clarence Gagnon, $80,000. Rendez-vous, 351-9360. 625-3576. 14-10-80

BOUCHERVILLE: cottage semi-détaché 1973, secteur de la polyvalente, 3 chambres à coucher, foyer au salon, chauffage électrique. Terrain clôturé. Prix du Proprio: $48 500. 655-9000. 14-10-80

VIEILLE MAISON de pierre 1820 sur terrain 10 arpents loin de la route à Hemmingford, 50 minutes de Montréal. Rénovée chauffage électrique, 4 chambres, 2 salles de bain, cuisine moderne, foyer original, grand sous-sol, partiellement meublé. Bâtiments extérieurs, piscine creusée, grand jardin, tracteur et équipement. $115,000. Pas d'agent 277-3553 14-10-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

St-Jean de Matha, théâtre d'été en opération depuis 3 ans, situé dans vaste réseau récréatif, culturel. G. Descheneaux 861-0856 753-9463. Fiducie du Québec, courtier 14-10-80

BOUL. ST-JOSEPH 5 logements 1 x 7 et 4 x 4, 2 garages, boiserie chêne, vitraux, près métro, après 7 h. 522-2912 ou 527-5789. 20-10-80

N.D.G., duplex, 4½, 6½, sous-sol commercial, près écoles, $67,500. Immeubles PAL, courtier, 489-1260. 14-10-80

Lac Stevens, grandes propriétés, 3 maisons, 17 acres, 600 pieds sur le lac, 4 saisons, B. Dubois/D. Savignac 861-0856 Fiducie du Québec, courtier 14-10-80

Chertsley, près du 7e lac, grand terrain 315 arpents (3 lots), conditions négociables, placement B. Dubois 861-0856 839-2432 Fiducie du Québec, courtier 14-10-80

St-Esprit, bar-salon, restaurant, salle réception, 26 arpents, érablière, près route 125. B. Dubois/D. Savignac 861-0856 Fiducie du Québec, courtier. 14-10-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUVERT AUX VISITEURS

Outremont 389 Querbes
Samedi et dimanche de 14 à 16h. p.m.

Cottage 8 pièces, 4 chambres à coucher, boiseries naturelles, jardin, garage. $145,000. Exclusif! **Andrée Trudeau**

733-1871

14-10-80

Trust Royal Services immobiliers

OUTREMONT:
"LE TOURNESOL"

Luxueux appartement avec vues uniques de partout - Exposition sud-ouest nord. 2 c. à c., 1½ ch. de bains - Près commodités de la rue Laurier - du Mont Royal et du Centre Ville. Mme L. Mercier 735-2681, 279-9404.

ST-LAURENT

Un chez-soi pas comme les autres! Élégants condominiums dans le Manoir Montpellier Phase I, II, III, 4½, 5½, 1 ou 2 salles de bain, excellent investissement, Micheline Richer 747-1396, Urbano Cirino 382-4944. Bur.: 337-5170.

OUTREMONT:

TERRASSE LES HAUTVILLIERS Maison de ville formule Condo. Grand confort, 3 étages - 4 ch. à c. - 2 salles de bain - 2 powder rooms. Grande salle de famille avec porte sur patio. État impeccable - Garage - 2 autos +storage. Mme L. Mercier 735-2681, 279-9404.

OUTREMONT:

Triplex situé près de toutes les commodités - bons revenus - 3 fournaises séparées - Toit refait - fenêtres en aluminium - $75,000. Très négociable. Stella Steinberg 342-3168, 489-5321. 14-10-80
COURTIER

PROP. COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES À VENDRE

PRÈS DE RADIO-CANADA, bâtisse de 4,500 p.c. + terrain de 2,500 p.c.

Idéal pour:
Restaurant - Terrasse

Immédiatement. $175,000. ou meilleure offre.

845-7694

14-10-80

MAGASIN et sous-sol, 2 étages, stationnement arrière. 667-2458, 622-6381. 14-10-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

UPTON maison de campagne, 40 milles de Montréal, électricité, plomberie, refait à neuf, chauffage électrique, tapis. Bâtiment, terrain 150x200 approximatif. Occasion unique: $43,000, sur rendez-vous. MTL: 687-2328 ou 1-798-2198. 14-10-80

FULFORD 40 acres, vue imprenable, grande maison, étable, étang. Jean Rhéaume Courtier. 671-6311, 1-539-0347. 14-10-80

REMBOURRAGE

CHAISE LOUIS XIII

LUTÈCE REMBOURREUR, spécialité dans la réparation de meubles antiques, aussi le moderne, travail d'artisan, ouvrage garanti. **Paul Chotard, propriétaire. Tél.: le jour 843-5409, le soir 325-2633.** 5-7-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.

282-0058

ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal (Métro Peel) J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

GAIÉCOUTE, aide et renseignements pour lesbiennes et gais. Centre de Services Sociaux Ville Marie. Tous les soirs de 7 à 11, 937-1477. 14-10-80

TERRES/TERRAINS

NON ZONÉ AGRICOLE Mont-Orford, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseaux, piscines, lacs, près ski. $0.12 à $0.20 le p.c. Spéciaux 5 acres $12,000, 10 acres $20,000. Conditions faciles. Frais virés: 1-514-297-3163 J.N.O.

CHAMBLY RÉSIDENTIEL 3 terrains 50 x 100, 19 x 100, 70 x 100. Acheteur sérieux. 271-4150. 14-10-80

FRELIGHSBURG-SUTTON terrains panoramiques 5 acres et + mi-boisés, ruisseau, chemin ouvert à l'année, vue exceptionnelle. $1300 et moins par acre. Par le propriétaire. (514) 295-2544. 14-10-80

GRAND LAC NOMININGUE, 121,274 pieds carrés, 205 pieds bord lac, fond sablonneux, idéal domaine, voile, pêche, prêt à construire, proximité golf, $18,500, comptant $2,500. 363-8291. 14-10-80

TERRAINS À VENDRE TERRAINS À VENDRE

TERRAIN UNIQUE

À 10 milles de Montréal, situé à Carignan, 8 milles du pont Champlain, superficie de plus de 250,000 pi.c. bordés d'une haie d'arbres matures, assurant une tranquillité rurale. Son centre est propice à la construction. Idéal pour domaine privé. Prix demandé: 30¢ le pi.c. Prix en variant selon conditions d'achat. Pour rendez-vous: 658-2933, 658-7726, jour. Cause de la vente règlement de la succession.

14-10-80

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

GAGNON, Régina. — À St-Laurent, le 9 octobre 1980 à l'âge de 81 ans, est décédée, Mme Régina Robillard épouse de feu Lionel Gagnon. Elle laisse ses enfants: Jacques (époux de Madeleine Lincourt), Marielle (épouse de Louis-J. Dunberry), Lucille (épouse de Jean-Jacques Loranger) et Pierre (époux de Lise Hardy) ainsi que sa soeur Mme veuve Louis Deguire (Mélina). Les funérailles auront lieu le lundi 13 octobre. Le convoi funèbre partira du salon Boudrias & Cormier No 816 boul. Ste-Croix, St-Laurent pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière de St-Laurent lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 heures.

GINGRAS, Clara. — À Montréal, le 9 octobre 1980 à l'âge de 84 ans, est décédée, Mme veuve Yolande Gingras née Clara Gauthier, Mère de Yolande, Emériс, Léonard, René (époux de Louise Normandeau), Madeleine (épouse de Louis-Philippe Lambert), Paul (époux de Mary Carrière) et Huguette Gingras. Les funérailles auront lieu samedi le 11 octobre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 400 Henri-Bourassa est, pour se rendre à l'église St-Nicolas où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HICKS, Michael A. — Mme Henriette Hicks a la douleur d'annoncer que son mari, Michael est décédé subitement à Paris le 9 octobre 1980.

LANCTÔT, Norma. — Au Pavillon Ross de l'hôpital Victoria, à la suite d'une longue maladie, le 8 octobre 1980, à l'âge de 57 ans, est décédée Norma Lanctôt épouse regrettée de Pierre Lanctôt, mère de Sandra Zippay, Michelle et Philippe Lanctôt. Selon ses volontés la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Un service commémoratif aura lieu le mardi 14 octobre à 15 heures à l'église St-Mathias (10 Churchill, angle Côte St-Antoine) et inhumée au cimetière Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

PATOINE, Céline. — À Montréal, le 10 octobre 1980, est décédée Mlle Céline Patoine, fille du Dr. Lionel Patoine et de Gabrielle Paquette. Elle laisse 1 soeur Monique (épouse de Daniel Friederich), ses frères: Claude (époux de Lorraine Lawrence), Jacques (époux de Louise Labelle), Georges (époux de Francine Cousineau), Robert (époux de Aline Smith), ses neveux et nièces: Sylvain Friederich, Alain, Josée, Anik, Martine, Isabelle, Nathalie-Frédérique, Mathieu, Jean-François, Olivier, Jacinthe, Benjamin Patoine. Les funérailles auront lieu le mardi 14 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette Inc., 1350 rue Beaubien est, pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Exposée dimanche à 2 heures. Salon fermé de 5 à 7 heures.

RINGUET, Gaston. — À Montréal, le 9 octobre 1980 à l'âge de 90 ans, est décédé M. Gaston Ringuet avocat, C.R., époux de Marguerite Doucet. Il était autrefois de Drummondville où il exerça sa profession pendant 55 ans. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils: Jean, Pierre (Jésuite) et ses filles: Madeleine et Thérèse. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le mardi 14 courant. Le convoi funèbre partira du salon Alfred Dallaire Inc., 2645 est, boul. Henri-Bourassa, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret (2800 Henri-Bourassa, coin Larose) où le service sera célébré à 11 heures. L'inhumation se fera immédiatement après au cimetière de la rue Marchand de Drummondville, soit vers 2 heures. Salon fermé de 5 à 7 heures. La dépouille sera exposée à partir de 1 heure dimanche.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.

E.C.

RAPPEL À DIEU

HENRI LECLERC
p.s.s.

À la Maison provinciale de St-Sulpice, le 10 octobre 1980, à l'âge de 97 ans, est décédé Henri Leclerc, prêtre de St-Sulpice. Il a été ordonné prêtre en 1910 à Montréal, professeur et économe au Collège de Montréal, aumônier de l'Institut Nazareth pour les aveugles, aumônier des Petites-Filles de St-Joseph, retraité au séminaire de philosophie et plus tard à la Maison provinciale. En plus de sa famille sulpicienne, il laisse dans le deuil de nombreux neveux et nièces.

Exposé le samedi 11 octobre à compter de 13 heures au presbytère Notre-Dame. Les funérailles auront lieu le lundi 13 octobre à l'église Notre-Dame à 10 heures et de là inhumé à la crypte du grand séminaire.

QUAND VIENT LE TEMPS DU RÈGLEMENT ET DE L'ADMINISTRATION D'UNE SUCCESSION...

...consultez d'abord le Trust Général.
Vous y serez bien renseigné(e),
sans aucun engagement de votre part.
Le Trust Général vous offre:

- des consultations gratuites
- le recul et l'objectivité d'une institution établie depuis longtemps
- au besoin, les avances de fonds nécessaires dans l'immédiat
- le moyen le plus simple d'y voir clair dans une situation complexe
- un regroupement d'experts de plusieurs domaines, y compris la fiscalité.

Téléphonez-nous et demandez notre directeur-gérant.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Sept-Îles 968-1830 • Chicoutimi 549-6490 • Rimouski 724-4106 • Québec 688-0630 • Lévis 833-4450 • Trois-Rivières 379-7230 • Montréal 866-9641 • Outremont 739-3265 • Hull 771-3227 • Filiale à Sherbrooke: Sherbrooke Trust 563-4011

La 64e saison de la Ligue nationale de hockey

par la PC

Gordie Howe a pris sa retraite et Dave Schultz également. La Ligue nationale de hockey a déjà traversé cependant des crises plus graves et la 64e saison qui a commencé jeudi devrait apporter son lot de surprises. Les Islanders de New York, chercheront à renouveler leur exploit du printemps dernier, cependant que les Flyers de Philadelphie, étonnants champions de la saison régulière, voudront effacer leur défaite en finale de la coupe Stanley. Les Flames ont déménagé à Calgary, huit équipes seront dirigées par de nouveaux entraîneurs, de jeunes recrues commenceront leur carrière pendant que d'autres termineront la leur. Voici du reste une évaluation des 21 équipes du circuit Ziegler.

Les Flyers de Philadelphie

Même si les Flyers ont conservé une fiche impressionnante de 116 points la saison dernière et ont participé à la finale de la coupe Stanley, certaines réserves s'imposent quant à l'excellence des joueurs de Pat Quinn, choisi l'instructeur de l'année. Les Flyers ont encore écopé de beaucoup de pénalités et leurs gros canons ont été muets en finale contre les Islanders. Les Flyers ont effectué quelques échanges durant la saison morte. Bob Kelly n'est plus avec l'équipe, tout comme André Dupont, qui est passé aux Nordiques de Québec. Les Flyers devraient être toujours aussi solides devant le filet avec Phil Myre et Pete Peeters. Ce dernier a établi un record pour une recrue la saison dernière avec 27 matches d'affilée sans défaite, dont 22 victoires. Au centre, les Flyers sont très forts avec le vétéran Bobby Clarke, Ken Linseman (blessé) et le rapide Rick MacLeish. Ils peuvent également marquer beaucoup de buts avec des ailiers de la trempe de Reg Leach, Bill Barber, Brian Propp et Paul Holmgren. A la défensive, les Flyers devront faire confiance à Behn Wilson, Norm Barnes, Mike Busniuk, Bob Daley et Jimmy Watson.

Les Sabres de Buffalo

Scotty Bowman a abandonné son poste d'instructeur à son adjoint Roger Neilson. Leur travail a permis aux Sabres de conserver une fiche de 47-17-16 la saison dernière. Bowman a su inculquer aux Sabres le goût de la défensive et le tandem Robert Sauvé et Don Edwards a mérité le trophée Vézina. On devrait encore insister sur la défensive cette saison. Jim Schoenfeld et John Van Boxmeer sont les piliers à la ligne bleue. Les autres défenseurs seront Bill Hajt, Richie Dunn, Larry Playfair, Lindy Ruff et Mike Ramsey, anciennement de l'équipe olympique américaine. Le joueur de centre Gilbert Perreault a connu une saison de 106 points l'an dernier et il est soudainement devenu un joueur d'équipe. L'ailier droit Danny Gare a partagé le titre du meilleur marqueur avec 56 buts et l'ailier gauche Richard Martin en a enfilé 45. Les joueurs de centre Don Luce et Derek Smith brillent autant à l'attaque qu'à la défensive. A l'aile droite on retrouve Ric Seiling et Rick Dudley. A l'aile gauche, Bowman peut compter sur Tony McKegney, Craig Ramsay et Rob McClanahan. Il s'agit d'une jeune équipe qui compte également beaucoup de réserve. Plusieurs pensent que les Sabres pourraient remporter la coupe Stanley, eux qui ont été éliminés en demi-finale la saison dernière par les éventuels vainqueurs, les Islanders de New York.

Le Canadien de Montréal

Lorsque les divisions actuelles ont été créées en 1974-75, on a prétendu que le Canadien avait un bail sur le premier rang pour 50 ans, lequel n'est pas encore expiré. L'unité défensive aligne les vétérans Serge Savard et Guy Lapointe, le meilleur défenseur du circuit en Larry Robinson, les jeunes Rod Langway, Brian Engblom et Gaston Gingras, plus les nouveaux venus Bill Baker et Bill Kitchen. Le travail du pilote Claude Ruel sera de garder tout son monde heureux. L'offensive est animée par Guy Lafleur, auteur de 50 buts la saison dernière. Mark Napier n'a pas encore prouvé sa régularité tandis que Mario Tremblay et Réjean Houle doivent s'en remettre à leur travail ardu. Le premier choix au repêchage Doug Wickenheiser apportera son poids au centre. Pierre Larouche a marqué le même nombre de buts que Lafleur tandis que Doug Jarvis et Doug Risebrough sont forts en défense. Pierre Mondou reviendra après avoir guéri sa blessure à un tendon d'achille. Bob Gainey, le joueur complet, domine les ailiers gauches. Steve Shutt a marqué 47 buts la saison dernière. Yvon Lambert a connu une saison comme ci comme ça. Ruel a retenu trois gardiens, les vétérans Michel Larocque et Denis Herron, plus Richard Sévigny. La faiblesse n'est certes pas devant les filets.

Les Bruins de Boston

Les gardiens sont désormais les figures dominantes à Boston avec l'arrivée de Rogatien Vachon et de Jim Craig, et celle de Gerry Cheevers au poste d'instructeur. Les succès des Bruins dépendront du travail de ce trio. Craig, un ancien de l'équipe olympique américaine, doit prouver qu'il peut jouer dans la Ligue nationale. Raymond Bourque, la recrue par excellence, se retrouve à la ligne bleue avec Brad Park, Mike Milbury, Dick Redmond, Gary Doak et le jeune Brad McCrimmon. A l'attaque, la carrière du joueur de centre Jean Ratelle est compromise à cause d'une blessure au dos. Rick Middleton et Peter McNab ont tous deux marqués 40 buts la saison dernière, mais l'attaque des Bruins reste très équilibrée. Ils comptent plusieurs joueurs pouvant batailler dans les coins, comme Terry O'Reilley, Stan Jonathan, Al Secord, Bob Miller et Dwight Foster. Avec un dossier de 46-21-13, l'an dernier, les Bruins auraient pu tout aussi bien terminer premiers que quatrièmes.

Les Islanders de NY

Les Islanders n'ont jamais cessé de s'améliorer d'une saison à l'autre. Il y a deux ans, ils ont remporté le championnat et, l'an dernier, ils ont mérité la coupe Stanley. Cette année, les Islanders chercheront donc à gagner les deux, un objectif difficile mais réalisable. Ils ont du reste les ressources pour y parvenir avec Denis Potvin, Bryan Trottier, et Mike Bossy comme têtes d'affiche. Il y a aussi les solides Clark Gillies, Bob Nystrom et John Tonelli, les rapides Bob Bourne, Anders Kallur, Butch Goring et Duane Sutter, les défenseurs Stefan Persson, Bob Lorimer, Gordie Lane et Ken Morrow, ainsi que l'un des meilleurs duos de gardiens, Glenn Resch et Billy Smith. L'instructeur All Arbour est le premier à reconnaître que l'ère des dynasties au hockey est bel et bien révolue. Il croit cependant qu'une équipe peut remporter deux coupes Stanley de suite.

Les North Stars du Minnesota

Les North Stars du Minnesota représentent l'équipe montante du circuit. Ils sont peut-être même prêts à prendre leur place aux côtés des deux ou trois meilleures équipes du circuit. Lou Manne est un directeur-gérant hors pair. Le fait que les North Stars représentent une des équipes les plus rapides du circuit ne nuit pas non plus. Les North Stars, qui n'avaient remporté que 18 victoires il y a deux ans, ont conservé une fiche de 36-28-16 la saison dernière, ce qui leur donnait le sixième rang de tout le circuit. Al McAdam et Steve Payne ont dirigé l'attaque avec 42 buts la saison dernière et le joueur de centre Bobby Smith en a récolté 27 et a amassé 56 passes. Il pourrait devenir un joueur exceptionnel au cours des prochaines années. L'ailier gauche Steve Christoff, qui a établi un record avec huit buts en séries éliminatoires pour une recrue, pourrait bien devenir le meilleur joueur de l'équipe olympique américaine. Le meilleur trio des Stars au camp d'entraînement a été celui de Tim Young, Kent-Erik Andersson et Tom McCarthy. Les défenseurs sont Paul Shmyr, Garry Sargent, Fred Barrett et Craig Hartsburg. Les gardiens sont Gilles Meloche et Gary Edwards. Avec du bon travail de leur part, les North Stars pourraient terminer parmi les premiers.

Les Black Hawks de Chicago

Ils ont fini au septième rang du circuit la saison dernière grâce au gardien Tony Esposito et à une défensive mobile avec Bob Murray, Doug Wilson et Keith Brown. L'offensive est bâtie autour du centre Terry Ruskowski accompagné de Rich Preston et Grant Mulvey, qui ont marqué plus de 30 buts chacun. Esposito, qui semble s'améliorer avec les ans, aura enfin l'aide nécessaire avec Murray Bannerman, qui remplace Mike Veisor, échangé au Hartford. Denis Savard, le premier choix au repêchage des Hanks ajoutera de la vitesse.

Les Rangers de NY

Fred Shero passera plus de temps derrière le banc cette saison puisque Craig Patrick a hérité de plusieurs tâches administratives. Mais les Rangers auront de la difficulté à améliorer leur sort, à cause des gardiens. John Davidson a bien fait dans les séries, mais il est sujet aux blessures. La défensive est formée de Barry Beck, Ron Greschner et Dave Maloney, mais ceux-ci jouent trop souvent en fonction de l'offensive. À l'attaque, les Rangers comptent sur Ulf Nilsson et Anders Herdberg, deux des meilleurs joueurs du circuit. Avec des joueurs comme Phil Esposito, Steve Vickers, Don Maloney et Ron Duguay, les Rangers marqueront des buts, mais la défensive demeure le point d'interrogation.

Les Flames de Calgary

Ils devraient être l'une des meilleures jeunes équipes du circuit cette saison. À leur nouveau domicile, les Flames peuvent même devancer plusieurs équipes au classement. Ils ont terminé avec 83 points l'an passé et ils devraient faire mieux cette année. Les Flames ont échangé des joueurs comme Jean Pronovost, Garry Unger, Dave Shand et Curt Bennett, de même que le gardien Jim Craig. Ils ont par ailleurs acquis Randy Holt et Bert Wilson, des Kings de Los Angeles. Les Flames seront encore solides devant le filet avec Daniel Bouchard et Pat Riggin. Leur défensive, centrée autour de Phil Russell et Paul Reinhart, devrait bien faire. Les Flames peuvent également marquer des buts avec Eric Vail, Guy Chouinard, Bob MacMillan, Ken Nilsson et Don Lever.

Les Blues de St. Louis

Voici une autre jeune équipe qui devrait s'améliorer cette saison. L'an dernier, les Blues ont réduit les buts alloués de 70 et ont terminé au 10e rang de la ligue grâce, surtout au gardien Mike Liut. Les Blues ne répèteront probablement pas leur 10e rang de la saison dernière même avec son trio productif composé de Bernie Federko, Wayne Babych et Brian Sutter. Les défenseurs n'offrent pas grands noms avec Ed Kea, Beryan Maxwell et Rick Lapointe, secondés par le jeune Graig Norwich.

Les Maple Leafs de Toronto

La paix semble être revenue au Maple Leaf Gardens. Mais peut-on s'y fier? Darryl Sittler a repris son poste de capitaine et Borje Salming sera de retour à la ligne bleue. Pat Hickey, Dan Maloney et Terry Martin évoluent à l'aile gauche, tandis que Wilf Paiment, Rick Vaive, Rocky Saganiuk et Ron Ellis jouent à l'aile droite. Le gardien Mike Palmateer ne sera pas de retour, mais Jiri Crha, Paul Harrison et Curt Ridley se partageront la tâche devant le filet. Les Leafs ont aussi des nouveaux venus: le Tchèque Vitezslav Duris, Robert Picard, obtenu des Capitals de Washington, et Dave Shand.

Les Kings de Los Angeles

Les Kings, 30-36-14 la saison dernière, bâtissent sur leurs choix au repêchage. Pour le moment, ils commenceront avec le trio Marcel Dionne-Dave Taylor-Charlie Simmer, ce dernier avec ses 56 buts la saison dernière. Les Kings ont acquis Garry Unger qui évoluera au centre avec André St-Laurent quand il sera remis de sa blessure. Les autres ailiers sont Steve Jensen, Mike Murphy et Billy Harris, plus les recrues Greg Terrion et Jim Fox. On s'est efforcé à améliorer la défensive avec l'acquisition de Jerry Korab et Dave Lewis pour aider Doug Halward et la recrue Larry Murphy. Les gardiens sont Ron Graham et Mario Lessard.

Les Penguins de Pittsburgh

Si le nouveau pilote Eddie Johnson peut les regrouper rapidement, les Penguins pourraient en surprendre plusieurs. Le centre Mark Johnson, de l'équipe américaine en sera à sa première saison complète dans la LNH, aux côtés de Rick Kehoe, Greg Malone, Gregg Sheppard, George Ferguson et Orest Kindrachuk, Pat Hughes, Peter Lee et Rod Schutt. Le jeune Grag Millen a bien fait à ses débuts la saison dernière et devrait s'améliorer avec les conseils de l'ancien gardien Johnston. Chez les défenseurs, on remarque Ron Stackhouse, Randy Carlyle, Russ Anderson et Gilles Lupien. Toutefois, leur progrès dépendront de leurs avantages et infériorités numériques.

Les Canucks de Vancouver

L'avenir s'annonce rose pour le club et son pilote Harry Neale. Il attend beaucoup de son premier choix au repêchage, le défenseur Rick Lantz, pour aider le jeu de puissance. La force des Canucks est devant les filets avec Glen Hanlon et ses joueurs défensifs Stan Smyl, Curt Fraser, Dave Williams et Bobby Schmautz, tandis que l'offensive reposera sur les épaules de Thomas Gradin et Ivan Boldirev.

Les Whalers de Hartford

Les Whalers ont été l'an passé les meilleurs de la défunte AMH à leur début dans la LNH avec une fiche de 27-34-19. Ils ne peuvent être aussi vieux que l'an dernier avec la retraite de Gordie Howe et l'absence de Bobby Hull, qu'ils n'ont pas embauché. Dave Keon retourne à 40 ans, mais leur meilleur marqueur, Blaine Stoughton, avec ses 56 buts, ne sera peut-être pas de retour, ayant obtenu le statut d'agent libre la semaine dernière.

Le centre Mike Rogers est leur meilleur joueur offensif avec 105 points tandis que Jordy Douglas a marqué 33 buts. À la défensive, Mike Veisor, du Chicago, remplace Al Smith comme adjoint du gardien John Garrett tandis que le Suédois Thommy Abrahamsson revient à la ligne bleue, en compagnie de Rick Ley, Mark Howe et Gordie Roberts ainsi que la recrue Fred Arthur.

Les Oilers d'Edmonton

Ce club a connu un bon départ grâce à son étoile Wayne Gretzky, qui a terminé la saison sur un pied d'égalité avec Marcel Dionne, du Los Angeles, en tête des marqueurs. Les Oilers devraient améliorer leur 16e place. Les ailiers de Gretzky, Blair MacDonald et Brett Callinghen, peuvent marquer, de même que Mark Messier et le vétéran Stan Weir. Il faut aussi mentionner les Suédois Matti Hagman et Jari Kurri. Les Oilers se sont renforcés à la défense au repêchage avec Paul Coffey et Kedvin Lowe.

Les Capitals de Washington

Ils devraient avoir une des équipes les plus améliorées de la ligue avec l'arrivée du gardien Mike Palmateer et des ailiers Kelly et Pronovost. Les Capitals ont terminé au 17e rang la saison dernière, mais devraient mériter une place dans les séries à cause de l'expérience acquise par les jeunes joueurs comme Ryan Walter, Mike Gartner et Bengt Gustafsson. Palmateer devrait apporter beaucoup de stabilité à cette équipe.

Les Red Wings de Detroit

Les Red Wings ont l'histoire la plus triste du circuit, un club qui n'a participé aux séries de fin de saison que deux fois en 14 ans. Toutefois, le directeur-gérant Ted Lindsay retourne derrière le banc pour diriger un jeune club avec le gardien Gilles Gilbert, obtenu en échange de Rogatien Vachon, une grande déception. Mike Floglio a dominé le club avec 36 buts la saison dernière, suivi de Vaclav Nedomansky avec 35 et Errol Thompson avec 34. Dale McCourt et Dan Labraaten ont marqué 30 buts chacun. Reed Larson et Willie Huber dominent le corps défensif et seront secondés par le neveu de Moose Vasko, Rick, Perry Miller et Greg Joly.

Les Nordiques de Québec

Michel Plasse secondera Michel Dion devant les filets et André Dupont et Kim Clarkson aideront la défensive composée de Gerry Hart, Pierre Lacroix, Dale Hoganson, Wally Weir et Garry Larivière. Par contre la plus grande amélioration chez les Nordiques, qui ont connu une fiche de 25-44-11, pourrait se retrouver à l'attaque. Les Tchécoslovaques Peter et Anton Statsny devraient marquer 60 buts au total. L'ailier gauche Marc Tardif est de retour, lui qui s'est remis d'une opération à un coude, mais l'ailier droit Réal Cloutier ne devrait pas être de retour avant la mi-novembre. Si les Nordiques peuvent survivre à leurs neuf premiers matches à l'étranger pendant qu'on rénove le Colisée, ils pourraient sûrement brouiller les cartes.

Les Jets de Winnipeg

Ils ont récolté deux choix au repêchage en Wayne Babych et Mo Mantha, qui devraient les renforcer pendant plusieurs saisons. Il en sera de même du jeune gardien Markus Mattsson. Les Jets ont récolté 51 points à leur première saison dans la LNH et espèrent obtenir plus de l'offensive avec Morris Lukowichy, Willy Lindstrom, Ron Wilson, Peter Marsh, Dave Christian, Normand Dupont et Danny Geoffrion.

Les Rockies du Colorado

La saison ne sera pas facile pour les joueurs du pilote Bill MacMillan, car ils n'ont pas la réserve pour tenir le coup dans la LNH. MacMillan a obtenu le gardien Al Smith afin d'aider Hardy Astrom, mais les défenseurs sont les mêmes, même si Bob Ramage devrait s'améliorer. Lanny McDonald demeure le pilier à l'offensive avec René Robert, Lucien DeBlois et Ron Delorme. Les Rockies ont aussi récolté 51 points l'an dernier et une amélioration serait une surprise.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ILES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

Napier jouera en compagnie de Larouche et Shutt

Le Canadien ouvre sa saison sans Lafleur

par François Lemenu

Le Canadien commence sa saison comme il a terminé la dernière. Sans Guy Lafleur. Le «numéro 10» ne sera pas en mesure d'affronter les Black Hawks de Chicago, ce soir au Forum, ni les Bruins de Boston, demain au Garden, en raison d'une élongation musculaire à l'aine qu'il a subie mardi à l'entraînement.

Auteur de 50 buts la saison dernière, Lafleur a raté sept des 10 matchs éliminatoires du Canadien, dont le dernier contre les North Stars du Minnesota, en raison de ligaments étirés au genou. Cette blessure est guérie toutefois, même si Lafleur a connu un oamp d'entraînement bien ordinaire. Le genou n'y est pour rien. Mais voilà que cette blessure à l'aine le met K.O. pour les parties du week-end. Lafleur espère reprendre l'entraînement lundi et participer au match contre les Capitals, à Washington, mercredi.

Mark Napier prendra sa place aux côtés de Pierre Larouche et Steve Shutt, cependant que le jeune Keith Acton, une recrue, endossera l'uniforme. L'entraîneur Claude Ruel l'a préféré à Doug Wickenheiser, le premier choix de l'équipe au dernier repêchage. Ruel a indiqué qu'il ne voulait pas opposer Wickenheiser à Denis Savard des Black Hawks afin d'éviter toute comparaison entre les deux joueurs. Wickenheiser a connu un camp d'entraînement assez difficile, tandis que Savard, l'ex-vedette du Junior de Montréal, a excellé au camp en plus de mériter trois passes dans la victoire du Chicago contre les Sabres de Buffalo, jeudi.

Ruel n'a pas indiqué par ailleurs qui de Denis Herron ou de Michel Larocque sera devant le filet ce soir.

Hier, les joueurs du Canadien ont été présentés à la foule au Complexe Desjardins. Il y avait toutefois une absence à déplorer: la coupe Stanley.

■ ■ ■

Les cotes des équipes varient peu d'une année à l'autre et ce n'est qu'à la mi-saison seulement que l'on peut faire une réévaluation des clubs. Mais à la lumière des changements intervenus durant l'été, à la suite de transactions ou de repêchages, il n'est pas trop risqué de cataloguer les équipes selon quatre groupes distincts.

Il y a d'abord les super-puissances. Cinq clubs — Islanders, Philadelphie, Montréal, Boston, Buffalo — font partie de ce groupe sélect. Ils n'ont aucune faiblesse apparente et leurs prétentions au championnat et à la coupe Stanley sont légitimes. Choisir un vainqueur? La meilleure façon serait peut-être de tirer un nom d'un chapeau.

Les Rangers, Minnesota, Calgary, Chicago, Toronto et St-Louis composent le deuxième groupe. N'ayant pas suffisamment de ressources pour rêver à la coupe, ces clubs sont assez solides en revanche pour être assurés d'une place dans les éliminatoires.

Detroit, Los Angeles, Vancouver, Québec, Washington, Pittsburgh et Edmonton ne peuvent, hélas, en dirent autant. En raison d'un système qui permet à toutes les équipes ou presque de participer aux éliminatoires, seulement deux de ces sept clubs termineront leur saison le 5 avril. Mais la lutte sera vive jusqu'à la fin et les vainqueurs de cette loterie pourront bien être connus que le 5 avril seulement.

Il y a enfin les derniers de classe, ceux qui rateront à coup sûr l'examen final. Ce sont Winnipeg, Colorado et Hartford.

■ ■ ■

Le président de la LNH, M. John Ziegler, a indiqué jeudi que les divisions seront vraisemblablement réaménagées la saison prochaine. Cette volonté de changement répond essentiellement à des impératifs économiques quoique, pour une fois, le public sera également l'un des bénéficiaires.

Le hockey est le seul sport majeur qui ne retire pas de revenus de l'une des grandes chaînes de télévision américaine. Chaque équipe de la Ligue nationale de football, par exemple, touche $5 millions avant même le début de la saison. Le hockey, en revanche, a comme seule source de revenus la vente des billets et de maigres contrats de télévision locale. Il est acquis que le hockey n'obtiendra jamais un contrat avec l'un des grands réseaux américains et que sa planche de salut reste la télévision à payage, à moyen terme.

Mais en attendant, la LNH doit réduire ses coups de production à défaut d'augmenter ses revenus. Et l'une des façons d'y parvenir est de raviver les vieilles rivalités et de réduire les coûts de transport et d'hôtel en réaménagement les divisions actuelles qui sont une véritable aberration.

Il sera évidemment impossible de satisfaire toutes les équipes mais la suggestion qui suit répond au moins aux objectifs visés sans pénaliser aucun club.

Division ouest: Los Angeles, Vancouver, Edmonton, Calgary, Winnipeg, Colorado.

Division centrale: Minnesota, Chicago, St-Louis, Hartford, Boston.

Division est: Islanders, Rangers, Philadelphie, Pittsburgh, Washington.

Division nord: Québec, Montréal, Toronto, Buffalo, Detroit.

Comme l'a indiqué M. Ziegler, chaque club jouera plus de matchs contre les équipes de sa division, sans quoi toute l'opération n'aurait pas sa raison d'être. Ce problème qui est de taille, devrait être solutionné par un ordinateur avant la fin de la présente saison.

Houston prend l'avance deux parties à une

Kansas City accède à la Série mondiale

NEW YORK (AP) — George Brett a poursuivi son excellent travail à l'attaque en frappant un circuit de trois points en septième manche, hier soir, pour permettre aux Royals de Kansas City de l'emporter 4-2 contre les Yankees de New York qui s'inclinent ainsi en trois matchs d'affilée.

Brett a réussi son circuit contre le meilleur releveur des Yankees, Rich Gossage. Il s'agira de la première participation des Royals de Kansas City à la Série mondiale. Ils avaient remporté le championnat de la section Ouest à trois reprises, en 1976, 1977 et 1978, avant de perdre en finale contre les Yankees qu'ils ont enfin battus, hier.

Brett, qui a frappé pour une moyenne de .390 en saison, a mis fin à une séquence d'aucun coup sûr à ses sept dernières présences au bâton en frappant une balle rapide de Rich Gossage au champ droit.

Les Yankees ont menacé, en huitième, postant trois coureurs sur les buts sans aucun retrait. Mais Rick Corona a cogné une balle en flèche à l'inter Washington, qui a amorcé un double jeu en surprenant Reggie Jackson au deuxième but, à la grande déception des 56,588 personnes qui criaient leurs encouragements.

À Houston, les Astros ne sont plus qu'à une victoire d'une participation à la Série mondiale puisqu'ils l'ont emporté 1-0 en 11 manches, hier après-midi, grâce à un triple de Joe Morgan et à un ballon sacrifice de Dennis Walling, à l'Astrodome.

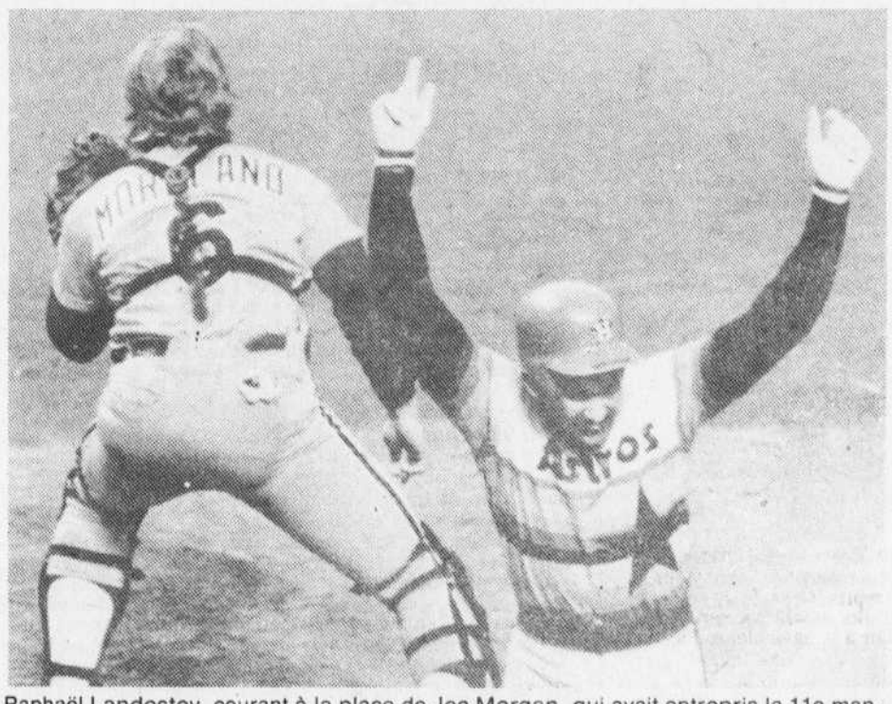

Raphaël Landestoy, courant à la place de Joe Morgan, qui avait entrepris la 11e manche en frappant un triple, croise le marbre avant que le relais de Greg Luzinski ne parvienne à Keith Moreland. Denny Walling a ainsi été crédité d'un ballon-sacrifice et les Astros ont défait les Phillies, 1-0, hier, à Houston. (Photolaser AP)

Walling a réussi son coup au champ gauche contre le perdant Tug McGraw, l'as de la relève des Phillies de Philadelphie, qui a bien mal commencé la manche en concédant un triple à Morgan au champ droit. McGraw a ensuite alloué deux buts sur balles intentionnels à Jose Cruz et Art Howe, pour remplir les buts, après que le gérant Bill Virdon eut remplacé Morgan par Raphael Landestoy, qui a facilement devancé le relais hors cible de Greg Luzinski pour marquer le point vainqueur.

Une seule ombre au tableau: les Astros ont perdu les services du voltigeur de centre Cesar Cedeno, qui s'est fracturé la cheville droite en courant au premier but, à la sixième manche.

«Cedeno est une lourde perte, a dit le gérant Bill Virdon. Mais les Astros ont d'excellents réservistes, et ils sont animés par un bel esprit d'équipe. Mes joueurs n'abandonnent pas».

Virdon a indiqué qu'il utilisera son rôle de frappeurs droitiers pour affronter Steve Carlton, qui lancera aujourd'hui avec trois jours de repos. Carlton a commencé le premier match de la série, mardi.

«Ils devront battre le meilleur lanceur du baseball, a dit Mike Schmidt, des Phillies. S'ils l'emportent, ils méritent de participer à la Série mondiale».

Hier, les Astros et les Phillies ont établi une nouvelle marque de la Ligue nationale en jouant 20 manches et demie, en éliminatoires, sans marquer un seul point.

«Je croyais bien avoir réussi un circuit, a dit Morgan, après le match. J'ai frappé une glissante ou une rapide de McGraw».

«Je n'ai pas frappé mon coup avec suffisamment de puissance, a dit Walling. J'ai cru, pendant quelques secondes, que Luzinski serait en mesure de retirer Landestoy».

Joe Nikro a brillé d'un vif éclat, lançant 10 manches avant de céder son poste à Dave Smith en 11e. Niekro n'a connu qu'une seule manche difficile, en troisième, alors qu'il a permis des simples consécutifs à Pete Rose et Bake McBride, après un retrait. Mais Rose a été retiré au marbre en tentant de compter du troisième but à la suite d'un roulant de Mike Schmidt à Enos Cabell, le troisième-but des Astros. Greg Luzinski a ensuite frappé un ballon au champ gauche pour mettre un terme à la manche. Au total, Niekro (20-12) n'a alloué que six coups sûrs.

Le releveur Dave Smith a facilement disposé des deux premiers frappeurs des Phillies, en 11e, mais il a ensuite concédé un double à Garry Maddox et un but sur balles à Larry Bowa avant de retirer Del Unser sur trois prises.

Les Astros ont raté d'excellentes occasions de marquer au cours du match, en autres en première, lorsque Terry Puhl a réussi un double, en quatrième lorsque Jose Cruz a cogné un triple, et en huitième, lorsque Gary Maddox a effectué un catch remarquable avec Terry Puhl au deuxième but, à la suite d'un simple et d'un amorti sacrifice de Enos Cabell pour lui permettre d'avancer de 90 pieds.

Il s'agit de la deuxième victoire consécutive des Astros en prolongation contre les Phillies, puisqu'ils l'avaient emporté 7-4 en 10 manches mercredi soir à Philadelphie. Hier, les deux clubs ont établi une nouvelle marque de la Ligue nationale en éliminatoires en jouant 20 manches et demie sans marquer un point.

ROYALS (4)

	ab	r	h	bi	bb
Wilson, cg	5	1	2	0	
Wshgtn,ac	4	1	2	0	
GBrett, 3b	4	1	1	3	
McRae, fd	4	0	2	0	
Otis, cc	4	0	1	0	
Aikens, 1b	4	0	3	0	
Porter, r	3	0	0	0	
Murdle, cd	2	0	0	0	
Nathan, cd	2	0	0	0	
White 3b	4	1	1	1	
Total	36	4	12	4	

YANKEES (2)

	ab	r	h	bi	bb
Rndlph,2b	4	0	1	0	
Dent, ac	4	0	0	0	
Watson, 1b	4	0	3	0	
ReJcksn, cd	3	1	1	0	
Sdahlm, fd	2	0	0	0	
Gamble, fd	1	1	1	0	
Cerone, r	4	0	1	1	
Piniella, cg	2	0	0	0	
Spncr, fh	1	0	0	0	
Lefebvr, cg	0	0	0	0	
Rodrigz, 3b	2	0	1	0	
Nettles, 3b	2	0	0	0	
Brown, cc	4	0	0	0	
Total	33	2	8	1	

Kansas City .....000 010 300—4
New York .....000 002 000—2

E—White. DP—Kansas City 2, New York 1. LSB—Kansas City 6, New York 8. 2B—Watson, ReJackson, Wilson. 3B—Watson. C—White (1), GBrett (2).

Kansas City	ml	cs	p	pm	bb	rb
Splittorff	5 1-3	5	1	1	2	3
Quisnbry G, 1-0	3 2-3	3	1	0	2	1
New York						
John	6 2-3	8	2	2	1	3
Gossage P L, 0-1	1-3	3	2	2	0	0
TUnderwood	2	1	0	0	0	1

WP—John. Feinte illégale—Splittorff. T—2:59. A—56,588.

PHILLIES (0)

	ab	r	h	bi	bb
Rose 1b	5	0	1	0	
McBrid cd	5	0	1	0	
Schmdt3b	5	0	1	0	
Luzinski cg	5	0	0	0	
Trillo 2b	5	0	2	0	
GMdbxcc	4	0	2	0	
Boha ac	3	0	0	0	
Boone r	4	0	0	0	
Unser fs	1	0	0	0	
Morelnd r	0	0	0	0	
Chrstnsnl	2	0	0	0	
GVkvhfs	1	0	0	0	
Noles l	0	0	0	0	
McGraw	1	0	0	0	
Totaux	41	0	7	0	

ASTROS (1)

	ab	r	h	bi	bb
Puhl cd	4	0	2	0	
Cabell 3b	4	0	2	0	
Morgan 2b	4	0	1	0	
Lndesty cs	0	1	0	0	
JCruz cg	2	0	1	0	
Cedeno cc	3	0	0	0	
Bergmn 1b	1	0	0	0	
Howe fs	0	0	0	0	
Walling 1b	3	0	0	1	
Pujols a	3	0	0	0	
Reynlds ac	3	0	0	0	
JNiekro l	3	0	0	0	
Woods fs	1	0	0	0	
DSmith l	0	0	0	0	
Totaux	31	1	6	1	

Philadelphie .....000 000 000 00—0
Houston .....000 000 000 01—1

Point victorieux après un retrait.

E—Christenson, Bergman. DJ—Philadelphie 2. LSB—Philadelphie 11, Houston 10. 2B—Puhl, Trillo, GMaddox. 3B—JCruz, Morgan. BV—Schmidt, GMaddox. S—Reynolds, Cabell. BS—Halling.

Philadelphie	ml	cs	p	pm	bb	rb
Christnsn	6	3	0	0	4	2
Noles	1 1-3	1	0	0	1	0
McGraw p, 0-1	3	2	1	1	3	1
Houston						
JNiekro	10	6	0	0	1	2
DSmith g, 1-0	1	1	0	0	1	2

APL—par JNiekro (GMaddox). BP—Pujols. D—3:22. A—44,443.

Les 17 et 18 octobre 1980, de 10h. à 18h.

Université de Montréal
Vice-rectorat à la recherche

C'est la fête des sciences à l'Université de Montréal

Un service d'autobus interne permettra au public de se rendre dans les différents pavillons du campus.

Stationnement gratuit le samedi 18 octobre, toute la journée.

Au programme

Portes ouvertes

- Pavillon principal (La Tour) : physique, chimie, informatique et recherche opérationnelle
- Faculté de l'aménagement
- Faculté des sciences de l'éducation
- École de relations industrielles
- Département de géographie

Une exposition générale

(Hall d'honneur du Pavillon principal)

Démonstrations techniques avec la participation du public. Les performances de l'ordinateur: traduction automatique (anglais-français, français-anglais), jeux programmés de négociations collectives, recherches documentaires, réalisation de dessins et graphiques complexes, traitement de textes, tests visuels, etc.

Une exposition d'art

(couloir reliant l'École des Hautes Études Commerciales et le Pavillon Lionel-Groulx)

Comment expertiser une oeuvre d'art.

Des conférences, des débats, des films

Vendredi 17 octobre

10h: Débat public: "La science et le citoyen" Salle 169, 5620 Darlington

15h: Conférence: "L'embryon, l'éleveur et l'avenir" Salle Z-300, Pavillon principal

16h: Conférence de l'inauguration officielle: "La science et la technologie au service du développement" par M. Marcel Roche, président de l'Université des Nations-Unies. Salle M-415, Pavillon principal

18h: Conférence: "Physique nucléaire 1980" Salle de séminaires, Laboratoire de physique nucléaire

Samedi 18 octobre

12h: Conférence: "Les incroyables performances de l'informatique et de la recherche opérationnelle" Salle P-310, Pavillon principal

14h: Conférence: "Vers une description unitaire des forces de la nature." Département de physique, Salle D-428, Pavillon principal.

En permanence

Vendredi et samedi, projection de films à l'École de relations industrielles et aux Départements d'informatique et de recherche opérationnelle et de chimie.

Les Capitals l'emportent 4-1

LANDOVER (AP) — Dennis Maruk a marqué deux buts, hier soir, pour mener les Capitals de Washington à une victoire de 4-1 contre les Jets de Winnipeg à Landover.

Il s'agit de la première victoire des Capitals qui alignent cette saison l'excellent Mike Palmateer, autrefois des Maple Leafs de Toronto.

Bengt Gustafsson et Ryan Walter ont marqué les autres buts des Capitals, tandis que seul Dave Babych a réussi à tromper la vigilance de Palmateer. Bob Kelly a obtenu deux assistances. À noter que Dennis Maruk n'a participé qu'à 27 matchs, l'an dernier, en raison d'une blessure à un genou.

À Philadelphie, les Flyers de Philadelphie ont cédé trois de leurs joueurs recrues à leur club école, les Mariners du Maine de la Ligue américaine.

Ce sont le centre Ron Flockhard et les joueurs de défense Thomas Erickson et Reid Bailey.

Les Flyers ont maintenant 23 joueurs disponibles pour la saison 1980-81 dans la Ligue nationale, soit le même nombre que l'an dernier. Les trois joueurs n'avaient pas participé au match d'ouverture des Flyers, jeudi dernier contre les Penguins de Pittsburgh.

SOMMAIRES

Capitals 4, Jets 1

Première période

1—WASHINGTON, Gustafsson (1) Ververgaert, Gartner 9:49
Pénalités: Melrose Wpg 2:57, Babych Wpg 7:52.

Deuxième période

2—WASHINGTON, Walter (1) Ververgaert, Bouchard 12:34
3—WASHINGTON, Naruk (1) Kelly, Green 15:06
4—WASHINGTON, Naruk (2) Pronovost, Kelly 19:09
Pénalité: Mulvey Wash 4:03.

Troisième période

5—WINNIPEG, Babych (1) Markell, Mantha 19:48
Pénalités: MacKinnon Wash 3:57, Babych Wpg 9:51, Cameron Wpg 11:15, Green Wash 16:47.

Tirs au but

WINNIPEG	3	5	11	—19
WASHINGTON	16	12	6	—34

Gardiens: Nattsson, Winnipeg; Palmateer, Washington. A—12,984.

Nordiques, Oilers

Première période

1—EDMONTON: MacDonald 1 Gretzky 3:57
2—EDMONTON: Fogolin 1 Weir 7:39
3—QUÉBEC: Tardif 2 Hunter, Goulet 16:53
Pénalités—Siltanen Edm 0:46, Norwood Que 3:44, Lumley Edm 6:40, Coffey Edm 12:40, Fogolin Edm 14:50, Dupont Que 17:10.

Deuxième période

4—QUÉBEC: Hislop 1 P. Statsny, Lacroix 1:03
5—QUÉBEC: Goulet 3 Weir, Hunter 2:20
6—EDMONTON: Gretzky 1 MacDonald 4:49
7—EDMONTON: Gretzky 2 Fogolin, Kurri 17:11
Pénalités—Wensink Que 6:45, Clackson Que 11:36, Hart Que 13:00, Norwood Que 16:11, Semenko Edm 18:42.

BASEBALL

Ligue Nationale
Série de championnat
3 - de - 5

Mardi
Philadelphie 3, Houston 1
Mercredi
Houston 7, Philadelphie 4
Hier
Houston 1, Philadelphie 0
Aujourd'hui
Philadelphie à Houston, 16 h 15
Dimanche
Philadelphie à Houston, 20 h, si nécessaire

Ligue Américaine
Série de championnat
3 - de - 5

Mercredi
Kansas City 7, New York 2
Jeudi
Kansas City 3, New York 2
Hier
Kansas City 4 New York 2
Ce soir
Kansas City à New York, 20 h 15, si nécessaire
Dimanche
Kansas City à New York, 16 h, si nécessaire

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Québec 5, Calgary 5
Boston 7, Rangers 2
Philadelphie 7, Pittsburgh 4
Chicago 4, Buffalo 3
St. Louis 8, Hartford 6
Hier
Washington 4, Winnipeg 1
Québec 7, Edmonton 4
Detroit à Vancouver
Ce soir
Chicago à Montréal
Rangers NY à Toronto
Boston à Islanders NY
Philadelphie à St. Louis
Calgary à Colorado
Hartford au Minnesota
Winnipeg à Pittsburgh
Detroit à Los Angeles
Dimanche
Montréal à Boston
Québec à Vancouver
Pittsburgh à Rangers NY
Islanders NY à Washington
Toronto à Philadelphie
Calgary à Chicago
Hartford à Buffalo
Colorado à Edmonton

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Cornwall 11, Chicoutimi 3
Hier
Cornwall 4, Québec 2
Shawinigan 5, Chicoutimi 1
Sherbrooke 9, Laval 3
Sorel 6, Montréal 2
Dimanche
Québec à Montréal
Laval à Cornwall
Shawinigan à Chicoutimi
Sorel à Sherbrooke
Hull à Trois-Rivières
Lundi
Montréal à Laval

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—BOSTON	1	1	0	0	7	2	2
2—PHILADELPHIE	1	1	0	0	7	4	2
3—WASHINGTON	1	1	0	0	4	1	2
4—CHICAGO	1	1	0	0	4	3	2
5—ST.LOUIS	1	1	0	0	8	6	2
6—QUÉBEC	1	0	0	1	5	5	1
7—CALGARY	1	0	0	1	5	5	1
8—MONTRÉAL	0	0	0	0	0	0	0
9—LOS ANGELES	0	0	0	0	0	0	0
10—DETROIT	0	0	0	0	0	0	0
11—MINNESOTA	0	0	0	0	0	0	0
12—TORONTO	0	0	0	0	0	0	0
13—ISLANDERS NY	0	0	0	0	0	0	0
14—VANCOUVER	0	0	0	0	0	0	0
15—EDMONTON	0	0	0	0	0	0	0
16—COLORADO	0	0	0	0	0	0	0
17—BUFFALO	1	0	1	0	3	4	0
18—HARTFORD	1	0	1	0	6	8	0
19—WINNIPEG	1	0	1	0	1	4	0
20—PITTSBURGH	1	0	1	0	4	7	0
21—RANGERS NY	1	0	1	0	2	7	0

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SOREL	9	7	1	1	46	38	15
HULL	10	6	1	3	41	37	15
CORNWALL	8	4	4	0	41	35	8
MONTRÉAL	9	3	6	0	42	51	6
LAVAL	9	2	6	1	37	47	5

Section Dilio

SHAWINIGAN	9	6	2	1	46	29	13
SHERBROOKE	9	4	4	1	55	39	9
TROIS-RIVIÈRES	9	4	4	1	44	43	9
QUÉBEC	9	3	6	0	39	43	6
CHICOUTIMI	9	2	7	0	35	65	4

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Dimanche
Ottawa à Montréal
Winnipeg à Saskatchewan
Lundi
Calgary à Hamilton
C.-Britannique à Edmonton

Ligue Nationale

Dimanche
Baltimore à Buffalo
Cincinnati à Pittsburgh
Green Bay à Tampa Bay
Miami à N.-Angleterre
Philadelphie à Giants de NY
Chicago au Minnesota
Los Angeles à St. Louis
San Francisco à Dallas
Cleveland à Seattle
Houston à Kansas City
San Diego à Oakland
Jets de NY à Atlanta
N.-Orléans à Detroit
Lundi
Washington à Denver

Ligue Intercollégiale

Hier
Lennoxville à John Abbott
Aujourd'hui
Trois-Rivières à Vanier, 14 h

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	13	7	6	0	283	288	14
OTTAWA	13	6	7	0	302	306	12
HAMILTON	12	5	6	1	228	282	11
TORONTO	13	5	8	0	256	290	10

Section Ouest

EDMONTON	12	10	2	0	374	196	20
WINNIPEG	12	8	4	0	284	272	16
C.-BRITANNIQUE	12	6	5	1	282	256	13
CALGARY	12	6	6	0	277	262	12
SASKATCHEWAN	13	2	11	0	230	364	4

LIGUE NATIONALE
Conférence Américaine

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
BUFFALO	5	5	0	0	122	74	1.000
N.-ANGLETERRE	5	4	1	0	136	110	.800
BALTIMORE	5	3	2	0	115	93	.600
MIAMI	5	3	2	0	82	96	.600
JETS DE NY.	5	0	5	0	83	130	.000

Section Centrale

PITTSBURGH	5	4	1	0	140	84	.800
HOUSTON	5	3	2	0	74	90	.600
CLEVELAND	5	2	3	0	94	109	.400
CINCINNATI	5	1	4	0	77	89	.200

Section Ouest

SAN DIEGO	5	4	1	0	142	83	.800
SEATTLE	5	3	2	0	101	94	.600
DENVER	5	2	3	0	93	116	.400
OAKLAND	5	2	3	0	99	120	.400
KANSAS CITY	5	1	4	0	81	105	.200

Conférence Nationale

Section Est

DALLAS	5	4	1	0	117	71	.800
PHILADELPHIE	5	4	1	0	142	54	.800
ST. LOUIS	5	2	3	0	127	106	.400
GIANTS DE NY	5	1	4	0	75	145	.200
WASHINGTON	5	1	4	0	61	100	.100

Section Centrale

DETROIT	5	4	1	0	145	84	.800
TAMPA BAY	5	2	3	0	71	106	.400
GREEN BAY	5	2	3	0	61	123	.400
MINNESOTA	5	2	3	0	89	129	.400
CHICAGO	5	2	3	0	78	87	.400

Section Ouest

ATLANTA	5	3	2	0	140	110	.600
LOS ANGELES	5	3	2	0	156	105	.600
SAN FRANCISCO	5	3	2	0	130	139	.600
NOUVELLE-ORLÉANS	5	0	5	0	75	144	.000

LIGUE INTERCOLLÉGIALE

Classe AAA

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
LENNOXVILLE	5	4	1	0	121	54	8
TROIS-RIVIERES	5	3	2	0	102	68	6
JOHN ABBOTT	5	3	2	0	162	200	6
COLLEGE MILITAIRE	5	2	3	0	73	150	4
VANIER	4	0	4	0	28	144	0

Classe AA

Section Nord-Est

SAINT-GEORGES	5	5	0	0	176	99	10
DRUMMONDVILLE	4	2	1	1	85	72	5
VICTORIAVILLE	3	1	2	0	24	40	2
GRANBY	4	1	3	0	38	75	2
ALMA	4	0	3	1	25	122	1

Section Sud-Ouest

ANDRE-GRASSET	6	6	0	0	291	30	12
MARIE-VICTORIN	6	5	1	0	130	62	10
SAINT-JEAN	6	4	2	0	109	87	8
BOIS-DE-BOULOGNE	6	3	3	0	109	113	6
VALLEYFIELD	6	3	3	0	81	67	6
MAISONNEUVE	5	2	3	0	36	92	4
SAINT-LAURENT	6	2	4	0	95	51	4
VIEUX-MONTREAL	6	2	4	0	83	132	4
L'ASSOMPTION	6	2	4	0	48	119	4
ROSEMONT	5	0	5	0	11	240	0

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 — Rédacteur en chef: Michel Roy — Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx — Directeur de l'information: Pierre Loignon — Trésorier: Bernard Larocque

Le coût d'un rêve

DANS le débat constitutionnel, M. Trudeau ne doute plus un instant de la justesse de ses positions, de la supériorité de ses moyens, de l'étendue de sa majorité au Parlement et dans le pays. C'est pourquoi il s'apprête avec autant d'assurance à déstabiliser le régime fédéral de telle sorte que soit désormais acquise et confirmée dans les textes l'indiscutable prépondérance de l'ordre fédéral sur l'ordre provincial.

Il est vrai, comme on l'a souligné, que plusieurs des objectifs recherchés sont valables, bien que les objectifs essentiels de la réforme soient pour l'instant délaissés. Il est vrai que le rapatriement, en soi, n'est pas contestatble; que l'inscription dans la Loi fondamentale des libertés et des droits fondamentaux est souhaitable en théorie. Ce sont les moyens employés par le premier ministre qui sont irrecevables dans la perspective du régime canadien, fondé sur l'égalité des deux ordres de gouvernements. Or la fin que veut atteindre M. Trudeau n'est pas si essentielle qu'elle puisse l'autoriser à faire usage de moyens dont la nature même est contraire à l'esprit et aux principes du régime fédératif. Les moyens peuvent en effet corrompre la fin.

L'argument invoqué par M. Trudeau pour légitimer son action unilatérale comme pour justifier le recours au peuple par voie référendaire chaque fois que le Parlement fédéral le jugera opportun est faible et peu convaincant. Il faut, dit-il, sortir de l'impasse dans laquelle sont enfermés les gouvernements du pays depuis 50 ans parce qu'ils recherchent en vain l'unanimité; il faut aussi se doter d'un instrument pour dénouer à l'avenir les impasses nouvelles qui pourraient encore se produire. Les participants aux récentes conférences ont tous reconnu qu'une entente était non seulement possible, mais réalisable et accessible à brève échéance si seulement le chef du gouvernement d'Ottawa n'avait pas rompu le dialogue.

À l'exception de l'Ontario, dont le premier ministre appuie sans réserve la démarche de M. Trudeau, toutes les provinces ont indiqué qu'elles s'opposent à des degrés divers à la résolution constitutionnelle. D'abord parce qu'elle condamne les provinces à un éternel statut d'infériorité dans une fédération où elles prétendaient avec raison à l'égalité; ensuite parce qu'elle porte sur des droits et libertés au sujet desquelles les conférences récentes ont suffisamment montré que l'enchâssement est une procédure contestée par plusieurs; enfin parce qu'elle ne résout pas le problème de la formule d'amendement: elle impose plutôt une méthode de nature autoritaire et démagogique en vertu de laquelle, faute d'employer la formule suggérée par Ottawa, il pourra être fait appel au peuple sans égard aux législatures provinciales.

À l'opposition des provinces, particulièrement vive au Québec — où les raisons de combattre le projet sont plus nombreuses encore qu'ailleurs — il convient d'ajouter celle de M. Joe Clark et de son groupe parlementaire, celle aussi d'une partie de la presse. Mardi, les premiers ministres des provinces vont se réunir à Toronto pour aviser aux mesures de riposte.

La solution idéale serait une reprise véritable des négociations entre les représentants des provinces et M. Trudeau en vue de définir un nouveau compromis. On pourrait reprendre les discussions là où le premier ministre canadien les a brusquement interrompues le 13 septembre, estimant qu'il était saisi d'un «ultimatum» alors que ses homologues lui présentaient une proposition globale en apparence définitive mais en réalité négociable.

Il est probable qu'une majorité de provinces consentiraient à cautionner la démarche auprès de Westminster si M. Trudeau acceptait en retour la formule d'amendement qui avait été mise au point cet été. De même, le gouvernement d'Ottawa serait amené à reconnaître dans la Constitution la compétence exclusive des provinces sur leurs ressources naturelles, ainsi que le réclament les provinces de l'Ouest et M. Ed Broadbent au nom du NPD. Celles-ci, en revanche, donneraient leur accord à l'inscription d'une charte modifiée des droits et libertés, de même qu'à une formule consacrant la péréquation et le partage, objectif auquel nul ne s'oppose. Le but essentiel d'un tel exercice serait de faire échec au dangereux précédent de l'action unilatérale qui fausse l'équilibre du système canadien. Il est fort douteux que plus de six ou sept provinces se rallieraient à un tel compromis. Le Québec ne pourrait s'y résoudre sans concessions nouvelles, par exemple au chapitre de la langue d'enseignement, et sans obtenir l'assurance formelle que le processus de la révision ne sera ni interrompu ni ralenti une fois l'opération achevée. M. Clark pourrait prêter son concours à une telle tentative de rapprochement dont le premier ministre de l'Ontario serait tout naturellement l'architecte principal.

■

Mais cette voie n'est réaliste que si M. Trudeau se résigne à reprendre avec ses collègues provinciaux d'authentiques négociations. Il n'est nul besoin à cette fin de réunir une conférence publique. On peut même penser que des rencontres bilatérales dans quelques capitales offriraient de meilleures chances de succès. Mais le premier ministre acceptera-t-il une pareille formule? La conférence de presse qu'il donnait hier ne permet pas de répondre entièrement à cette question. D'une part, M. Trudeau indique qu'il ne compte pas rouvrir les négociations avec les provinces. D'autre part, il se dit disposé à recevoir des provinces toutes propositions utiles qu'elles voudront lui présenter après la rencontre de Toronto. Il n'écarte pas non plus la possibilité d'introduire dans sa résolution un article reconnaissant aux provinces la propriété des richesses naturelles, à l'exclusion toutefois des ressources sous-marines.

La porte n'est donc pas fermée. Mais elle est étroite. Aussi faut-il prévoir d'autres moyens, déjà envisagés par certains premiers ministres. C'est le recours aux tribunaux pour attaquer la constitutionalité de la résolution. Le cas échéant, il convient de prévoir des délais assez longs, surtout si les Cours d'appel saisies par les provinces s'adressent à la Cour suprême. Pendant ce temps, le Parlement poursuivra en commission mixte Sénats-Communes l'examen de la résolution qui lui sera déférée dans environ une semaine. Les travaux en commission seront lourds et difficiles, si bien que la date-limite du 9 décembre fixée par le gouvernement n'apparaît pas très réaliste. On doit plutôt penser que le rapport de la commission mixte serait adressé aux chambres au début de 1981 et que les débats pourraient se poursuivre jusqu'à la fin de mars, peut-être même jusqu'au printemps.

Pendant toute cette période, le dossier pourrait évoluer et les positions, se rapprocher. Les tribunaux auront le temps nécessaire de statuer sur la régularité du procédé. D'ici là, si les provinces sont vraiment résolues à lutter contre cette résolution, il leur faudra entreprendre des campagnes publiques, au Québec comme ailleurs. Car on ne peut laisser M. Trudeau accomplir son rêve sans que le peuple n'en mesure le coût et la portée.

Michel ROY

La mort apprivoisée

Le Téléjournal de Radio-Canada nous transmettait mercredi soir les images et les paroles à la fois douces et troublantes de deux femmes atteintes de cancer et qui vivent leurs derniers jours dans la paix à la section des soins palliatifs de l'hôpital Royal Victoria.

Ces femmes n'étaient pas sans évoquer la figure de «l'homme des douleurs, familier de la souffrance», dont parle le prophète Isaïe dans son très beau poème du Serviteur souffrant.

La mort est inéluctable. Cependant, grâce à des hommes et des femmes inspirés, la violence qu'elle porte par essence en elle-même, se fait maintenant, pour certains, plus douce. La création, dans nos hôpitaux, d'unité de soins palliatifs permet en effet à de plus en plus de personnes de mourir dans la dignité.

La mort, paradoxalement, est dans notre société nord-américaine une réalité dont finalement peu de personnes n'ont une expérience directe. On a calculé que les enfants, avant d'atteindre l'âge de 18 ans, avaient vu à la télévision près de 18,000 meurtres. Mais ce sont là de fausses morts qui ne suscitent aucune espèce d'émotion. C'est la mort «cannée», la mort pour rire.

Notre société qui a réussi, en raison des progrès de la médecine, à repousser la mort à un âge assez avancé est bien différente à cet égard de la société d'il y a cinquante ou soixante-quinze ans. Aujourd'hui, près de 75% des gens meurent à l'hôpital. À l'époque, la mortalité infantile était une réalité à laquelle presque toutes les familles participaient fréquemment. On a peine aujourd'hui à imaginer le tragique de leur situation.

Il est donc extrêmement réconfortant de constater que nous soyons en train de réapprivoiser la mort tout en l'humanisant. Cette semaine, à Montréal, quelque 1,300 personnes réunies en congrès se sont penchées sur cette réalité qu'est la mort et, plus précisément, sur les moyens de la rendre moins pénible, d'abord à celui qui doit la subir en allégeant ses souffrances physiques et psychologiques, ensuite aux proches qui doivent accompagner le mourant jusqu'à sa dernière heure.

Humaniser la mort est aussi une tâche collective dans laquelle notre société doit accepter d'investir. Les unités de soins palliatifs sont encore peu nombreuses au Québec. Il faudra les multiplier. Mais d'ici là, il faudra aussi que la philosophie particulière qui s'y développe atteigne tous les services de chaque hôpital. Rendre la mort plus acceptable, c'est bien sûr soulager la souffrance qui la précède. Mais c'est aussi une question d'attitude de la part des médecins, des infirmières, des parents. Cela peut se changer sans attendre.

Mais ce monde est rempli de contradictions. Au moment où s'achève le congrès sur les soins palliatifs, s'ouvre à Montréal la semaine internationale du prisonnier d'opinion, organisée par Amnistie internationale. Ici encore, le thème est la mort et la souffrance mais que s'infligent, cette fois, les hommes entre eux.

On ne parlera plus maintenant d'unités de soins palliatifs mas de salles de torture. Il ne sera plus question de médecins qui mettent tous leurs talents à réduire la souffrance mais de médecins qui les utilisent au contraire pour la provoquer. Les psychiatres seront là pour injecter des drogues à rendre fou et les neuro-chirurgiens mesureront la résistance de leurs «patients» afin d'arrêter à temps les tortionnaires qui pourront recommencer le lendemain.

Les journaux rapportent de temps à autres des cas de torture. En lisant ces dépêches, on a parfois l'impression qu'il s'agit là d' «égarements» passagers de telle ou telle société. Hélas, on se trompe lourdement. Il suffit de feuilleter un dossier de presse quelque peu étoffé pour constater que la torture, l'emprisonnement arbitraire, le meurtre en série, constituent dans les pays les plus divers, à l'Est comme à l'Ouest, au Sud comme au Nord, une réalité quotidienne.

Amnistie internationale, cette institution britannique qui a essaimé chez nous, a contribué puissamment à faire prendre conscience que la torture n'était pas disparue avec l'Ancien Régime mais qu'elle était au contraire plus répandue que jamais.

Le Canada, apparemment, est encore à l'abri de ces malheurs mais il n'est pas innocent pour autant à tous les égards. Les régimes tortionnaires n'existent en fait que pour défendre les intérêts de minorités privilégiées, lesquelles, pour se maintenir au pouvoir, ont besoin de la terreur. Or, c'est un fait aussi qu'en défendant leurs intérêts, ces mêmes minorités défendent les nôtres de l'hémisphère nord. Ils sont souvent le canal obligé que nos structures d'exploitation économique empruntent pour se maintenir en place.

Amnistie internationale nous rend un grand service en nous permettant de prendre conscience de ces réalités.

Jean-Pierre PROULX

RÉPLIQUE

La vérité sur Jérusalem

par Elie Feuerwerker

Dans un article publié le 26 septembre dans LE DEVOIR («À propos de Jérusalem»), Henriette Bourque interprète à sa façon la loi sur Jérusalem, récemment adoptée par la Knesset, le Parlement israélien.

Si l'on en croit Henriette Bourque, c'en est fini du caractère sacré de la Ville sainte, car elle serait devenue «capitale nationale, éternelle, des juifs». Ce qui abolirait le statut de Ville Sacrée serait le fait que l'État juif contrôlerait la ville et accorderait libre accès aux dits Lieux saints. Oui, rien de moins. Ainsi le coupable de sacrilège est désigné à la vindicte publique, montré du doigt en vue du châtiment. Honte à lui. Le crime, le voilà. «Après trois ou quatre millénaires, c'est en fait de cette Cité sainte, lieu privilégié de rencontre pour plus de la moitié de l'humanité, entre Dieu et les hommes: juifs, chrétiens, musulmans, tous se référant à la Bible.»

On admet, en passant, que l'État juif accorde libre accès aux Lieux saints. Situation normale, direz-vous, qui découle du rapport habituel entre les peuples, entre gens de bonne bolonté. Or, toute personne de bonne foi se doit de reconnaître, que l'accès aux Lieux saints du judaïsme, en particulier le Mur occidental et la Montagne du Temple, a été interdit aux juifs jusqu'en juin 1967. Soit, jusqu'à la libération de la Vieille ville et de son quartier juif, détruit et désacralisé par l'occupation jordanienne. Depuis, il n'est pas un seul Lieu saint qui ne soit accessible à quiconque, quelle que soit son origine ou sa croyance. Le règne de la liberté, à Jérusalem a donc commencé après la guerre des Six Jours.

La position d'Henriette Bourque n'est certes pas nouvelle. Il ne faut donc pas s'étonner de retrouver, sous sa plume acerbe, une affirmation qui se veut tranchante et définitive: «C'est donc le paradoxe, la politique assez subtile que propose l'État hébreu, au vingtième siècle, balayant ainsi l'histoire de cette ville et de cette terre et tous les événements qui s'y sont déroulés depuis deux mille ans et plus.».

Henriette Bourque retrace rapidement l'histoire de Jérusalem. Elle reconnait qu'elle fut la capitale nationale d'Israël il y a trois mille ans. Pourtant, les rapports entre le peuple juif et Jérusalem avaient débuté bien plus tôt. Vingt siècles avant notre ère, sur l'emplacement du mont du Temple, sur le mont Moriah, Abraham, père de tous les croyants, vient faire le sacrifice d'Isaac. À la destruction du Premier Temple, la majorité du peuple juif est emmenée en captivité. Si Jérémie, dans ses Lamentations, prédit la ruine du royaume de Juda et la captivité de son peuple, il l'assure cependant du retour. Plus tard, Ezéchiel, le prophète de l'exil, nourrit ses compagnons de la vision du retour. Henriette Bourque note avec justesse que, à partir de la reconstruction du Temple, Jérusalem devient à nouveau Ville sainte: «capitale religieuse, elle le demeure, à travers toutes les vicissitudes de son histoire». En effet, Jérusalem et le peuple juif sont inséparables. Malgré les dominations étrangères: hélène, romaine, byzantine, arabe, ottomane et celle des Croisés.

Depuis le 29 juin 1967, Jérusalem, capitale d'Israël, est réunifiée. Dans la proclamation d'indépendance du 16 mai 1948, on peut lire: «L'État d'Israël... assurera une complète égalité des droits sociaux et politiques à tous ses citoyens, sans distinction de croyance, de race ou de sexe; il garantira pleine liberté de conscience, de culte, d'éducation et de culture; il assurera la sauvegarde et l'inviolabilité des Lieux Saints et des sanctuaires de toutes les religions...» L'intention n'est pas restée lettre morte. Les gestes concrets ont suivi la parole. Toutes les Églises peuvent librement célébrer leur culte, entretenir des institutions religieuses et charitables et administrer leurs affaires internes. L'inviolabilité des Lieux Saints, entretenus par leurs gardiens traditionnels, est solennellement garantie par la loi. Le ministère des Cultes coopère avec le département des antiquités et des musées à la restauration et à la rénovation des sanctuaires religieux et des sites vénérés. Il veille à leur accessibilité et à leur inviolabilité. Toutes les communautés jouissent du droit garanti par la loi d'observer leur propre jour de repos hebdomadaire et leurs fêtes religieuses.

Jérusalem est la ville de la coexistence, celle dont le nom même est paix, la ville de la fraternité. Elle est, comme le souligne, Henriette Bourque, la «capitale spirituelle de l'humanité». Elle était juive bien avant qu'apparaissent le christianisme et, plus tard, l'islam. Qu'elle soit demeurée juive, malgré les tourments, les dominations, les différentes invasions, les multiples apports, est insupportable pour certains. Ceux qui jouent aux puristes, tout en niant l'évidence, laissent apparaître leur vrai visage. Allant jusqu'à cracher sur ce qu'ils auraient aimé encenser, si la réalité avait correspondu à leurs vains désirs. «C'est donc ce caractère sacré de Jérusalem que l'État d'Israël s'ingénie à oblitérer sous des masses de béton qui dominent maintenant toutes les collines avoisinantes, faisant de Jérusalem une ville moderne sans âme ni beauté. Perdue dans cette agglomération que l'on a comparée au Bronx, gît la vieille ville et ce qui n'a pas encore été touché.» Il suffit d'avoir visité la Vieille Ville, avant et après 1967, pour savourer de tels propos. Connaissant à la fois le Bronx, à New York, et Jérusalem, je récuse cette comparaison douteuse. Mauvaise foi et aveuglement partisan ne mènent pas loin. Voilà comment naît un mythe. On crée une image, on la répète comme une litanie. On finit par s'en imprégner. Et alors, on croit détenir la suprême vérité. Procédé pitoyable, à vrai dire.

Pour Henriette Bourque, «c'est le caractère sacré de Jérusalem que le gouvernement israëlien veut faire disparaître en la proclamant capitale nationale, éternelle, des juifs». En nvembre 1977, le président Sadate d'Egypte prie à la Mosquée d'El-Aqsa. Comme tout bon musulman, il se tourne vers La Mecque, le centre de l'Islam (Médine est le second Lieu saint et Jérusalem le troisième dans la hiérarchie). Et pourtant, ne se trouve-t-il pas précisémment à Jérusalem... Pour les catholiques, dans leur majorité, les regards se portent vers Rome. Et le Vatican, n'est-il pas un lieu de pèlerinage? Juifs et non juifs aspirent pourtant vers Jérusalem et la Terre sainte. Personne ne saurait être indifférent dès qu'il est fait mention de ces lieux et symboles. Ce qu'il faut comprendre, et cela déplait en certains milieux, c'est le caractère indissociablement juif de Jérusalem. L'ignorer ou feindre de l'ignorer est futile et ne mène nulle part.

Parler de la désacralisation de Jérusalem à partir de la loi sur le statut de Jérusalem n'est pas fondé. Il n'y a qu'à se reporter au paragraphe trois de cette loi, qui traite de l'inviolabilité des Lieux Saints de toutes les religions, ainsi que de leur accès libre. Ce paragraphe reprend les termes de la loi sur les Lieux saints de 1967, qui, par le passé, a été appliquée au complet et méticuleusement. C'est dire que, malgré les prophètes de malheur, Jérusalem a été, est, et restera une ville sacrée.

BILLET

Une auto qui pense

Comme l'automobiliste sait de moins en moins conduire au volant de sa voiture, la firme Toyota a inventé une technique susceptible de suppléer à cette carence en le soulageant de l'effort d'avoir à faire appel à sa faculté de réflexe et de prévoyance.

Le constructeur japonais vient d'introduire dans certains de ses véhicules une bande magnétique où sont imprimées six mises en garde. Automatiquement la bobine se met en marche et, le cas échéant, une suave voix féminine sussurre: «Votre réservoir est à sec» — «Votre ceinture de sécurité est mal attachée». — «Votre portière est mal fermée». — «N'oubliez pas vos clefs en sortant».

Ça n'en restera pas à ces précautions élémentaires, soyez-en sûr. La bande magnétique à voix de fée pourrait s'enrichir de remarques suivantes: «Vous dépassez la vitesse permise». — «Attendez le feu vert». — «Tenez votre volant à deux mains». — «N'oubliez pas votre journal». — «Pas de gros mots aux autres conducteurs». — «Ne doublez pas sur votre droite». — «Accordez la priorité aux piétons». — «Vous n'êtes pas d'humeur à conduire». — «Vous avez oublié de payer votre dernière mensualité». — «Ralentissez il y a une voiture de patrouille à l'angle de la prochaine rue». — «Vos facultés sont affaiblies par l'alcool». — «Changez de garagiste». — «Votre femme vous attend à la maison». — «C'est son anniversaire, apportez-lui des fleurs». — «Allez suivre des cours de conduite». — «Marchez, c'est tout près». — «Achetez-vous plutôt une bicyclette».

S'il arrive un beau matin que la voix de l'ange gardien magnétique s'éteigne, le conducteur complètement démuni n'aura plus qu'un seul recours: téléphoner à son patron de bureau ou d'usine et l'aviser qu'il ne peut pas bouger de chez lui parce que sa voiture est en panne d'intelligence.

Albert BRIE

LETTRES AU DEVOIR

■ Oecuménisme

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans LE DEVOIR du 27 septembre, le compte rendu fait par Denise Robillard de la conférence du Dr Lukas Visher à l'Université de Montréal. Ce billet m'amène à réfléchir sur l'oecuménisme.

On dit que «les dialogues oecuméniques sont entourés aujourd'hui d'un certain malaise». D'autres pensent qu'on est rendu à un point mort, qu'on piétine. C'est un fait que depuis les 20 dernières années ce mouvement de rapprochement a fait d'énormes efforts pour faire préciser les points de vue de chaque Eglise, et dissiper d'énormes malentendus. Mais il restera toujours des divergences qu'il est impossible d'effacer sans trahir la vocation propre de chaque Eglise. Comme le dit le Dr Visher à la fin de son Nouveau livre de la foi, «dans la période transitoire que nous vivons, l'existence de l'Eglise du Christ en confessions séparées est peut-être la solution douloureuse, coupable, mais la seule possible pour représenter totalement ce que veut dire: être chrétien».

Mais la division n'est pas ce que le Christ a voulu pour son Eglise: c'est un mal qu'il ne faut pas cesser de combattre. Mais comment? Après avoir exploré toutes les avenues possibles, si on cherchait un autre point de rapprochement? Si toutes les Eglises se donnaient un but commun, qui mobiliserait toutes les énergies et ferait oublier pour un temps les différences qui nous séparent? C'est ordinairement en temps de crise qu'un peuple refait son unité. Or, toutes les Eglises chrétiennes traversent une crise très grave qui menace leur survie: on a perdu le sens de ce qu'est être chrétien, on ne sait plus en quoi consiste cette vie divine qu'apportent le baptême et la foi. Et, pour les Eglises qui ont conservé l'Eucharistie, on ne sait plus ce qu'a d'inouï le fait de manger le Corps du Christ pour être transformé en Lui.

Si on cessait pour un temps de discuter et si on se donnait comme projet conjoint d'approfondir le sens du baptême et des sacrements communs? Les Eglises retrouveraient le mystère profond qui les habite, et les chrétiens ne verraient plus leur condition de baptisés comme «un accident de naissance» et une corvée dont on les a chargés sans leur consentement. Ou encore, ce qui est pire, «une forme de dévotion qui vaut ni plus ni moins que les religions naturelles».

Cela vaut-il la peine d'être essayé? Je le crois fermement. D'autant plus que nous n'avons rien à perdre.

Simone BORDELEAU

La Sarre, 30 septembre

■ Au fil des mots

(Lettre adressée à M. Louis-Paul Béguin).

Je dois d'abord dire, Monsieur Béguin, que non seulement j'apprécie beaucoup votre chronique, mais que j'aimerais la voir paraître de façon plus régulière. Il ne fait aucun doute que nous avons besoin de guides en matière de langue.

Malheureusement, vous avez utilisé un anglicisme dans votre article du vendredi 3 octobre dernier. Il s'agit du mot «club» (3e par., 6e ligne), que vous avez employé en français dans le sens de «boîte de nuit». On ne peut parler de clubs en français que lorsqu'il s'agit de cercles ou d'associations à vocation récréative, sportive ou philanthropique (club de philatélie, club de golf, etc.). C'est une notion tout à fait distincte de celle que l'on retrouve en anglais quand on parle de «night-club».

Viviane FOREST

Ottawa, 6 octobre

■ Un cas parmi tant d'autres

Je téléphone à un vieil ami atteint d'alcoolisme, il a soixante-huit ans, c'est un démuni et il est seul dans la vie.

«Je veux mourir me dit-il. Je me dirige donc immédiatement chez-lui. À mon arrivée, je ne peux pas croire qu'un humain vive dans de telles conditions. Étant donné son état de faiblesse, il a de la difficulté à se tenir debout. Asthmatique chronique, il étouffe. Je demande donc d'urgence Télé-Médic. Après deux heures d'attente seulement, l'unité 73 arrive! Le médecin est d'accord pour dire que cet homme est exténué mais il ne peut rien faire pour l'hospitaliser. Je contacte les A/A. qui me répondent que la personne doit appeler elle-même et de plus qu'il est six heures. Je réponds que si j'ai recours à eux c'est sur la demande de mon ami, et je m'excuse de mon ignorance quant à savoir l'heure à laquelle passe l'humanité et la charité dans la ville de Montréal. On m'assure qu'on va s'en occuper.

Le lendemain avec deux bénévoles nous faisons le grand ménage de l'appartement et après lui avoir donné un bain je pars heureux de voir mon ami dans un lit propre et confiant de voir des âmes charitables l'entourer. Après avoir passé cinq jours à agrémenter les vacances d'un groupe de personnes âgées que les Petits-Frères recevaient à leur maison de vacances, je remplis en partie la formule d'inscription que m'a fait parvenir une travailleuse sociale de l'hôpital des vétérans à Sainte-Anne de Bellevue. J'y note que je crains pour l'équilibre de mon ami et de ce pas je me dirige chez-lui pour constater que personne ne l'a visité et qu'en plus il est tombé; deux ou trois côtes brisées et la possibilité dans les jours qui suivent d'une infection pulmonaire... Je me demande si toutes ces souffrances inutiles auraient pu être évitées... Toutes ces personnes qui n'ont pas voulu s'impliquer... Le lendemain, accompagné de mon bon vieux monsieur je rencontre la travailleuse sociale de l'hôpital des vétérans; après examens des rapports médicaux et un résumé de l'histoire sociale de notre ami, cette dame se donne la peine d'essayer d'en faire un peu plus. Grâce à sa ténacité ainsi qu'à la coopération et à la compréhension de tout un personnel, l'ami Lucien se retrouvait sous observation médicale et combien rassuré.

Je veux ici remercier ces gens de l'hôpital Sainte-Anne de Bellevue qui ne renoncent pas de franchir certains critères sociaux quand il s'agit à priori du bien-être d'un humain et qui savent également faire la différence entre un fait banal et une urgence.

Michel DEMERS

Montréal, 1er octobre

■ Un appui aux Haïtiens

Le Conseil de la zone pastorale Sorel-Tracy, composé de prêtres et de laïcs, est sensible au sort des Haïtiens entrés illégalement dans notre pays, spécialement dans notre province. Il suggère au gouvernement canadien d'appliquer d'une façon généreuse les articles 72 (2d), 79 (b) et 115 (2) de la loi canadienne de l'immigration, lui permettant d'accepter au pays des personnes qui évoquent «des considérations humanitaires ou de compassion».

Il ne faudrait pas, par des technicalités qui tueraient l'esprit de la loi, prolonger indûment l'angoisse de ces Haïtiens dont le cas est maintenant mis en évidence et débattu sur la place publique.

Il ne faudrait pas, qu'après une certaine période de débat public, l'indifférence s'installe à leur sujet, d'autant plus qu'en attendant, ces réfugiés sont privés des avantages de nos lois sociales nécessaires à leur survie, dans bien des cas, ou sont souvent exploités par des canadiens.

Qu'à l'avenir, on mette un peu plus d'ordre dans le processus de leur admission chez-nous, cela est tout à fait normal; mais, en attendant, nous devons nous rappeler la parole du Seigneur qui pourrait nous être dite un jour: «J'étais un étranger et vous ne m'avez pas accueilli.»

Henri LAPLUME
pour le Conseil de la zone pastorale, Sorel-Tracy

Tracy, 3 octobre

■ Un traitement de choc nécessaire

Le Canada évidemment est gravement malade. Toute la gamme de cataplasmes et remèdes de bonnes femmes a été essayée sans résultats. Une thérapeutique plus sérieure s'impose même si elle présente certains risques. Il en est ainsi dans toutes les maladies graves. Le traitement évidemment doit être appliqué par des mains expertes guidées par un cerveau clair. Telle est aujourd'hui la situation.

Le climat politique dans lequel vivent les Canadiens depuis quelque deux cents ans en est un d'hostilité et d'hypocrisie. Un des nôtres a accédé aux commandes du pays pour d'autres motifs que l'avantage personnel. Ayons au moins l'honnêteté de reconnaître dans le geste qu'il pose le désintéressement. Et le courage même si ce geste présente un risque. Il en fut ainsi dans toutes les batailles décisives de l'Histoire. Ce qu'il propose n'aura peut-être pas le résultat qu'il entrevoit. Cela ne signifierait pas la fin du monde. Les uns prédisent l'éclatement du pays. Et puis... Il serait alors possible avec les morceaux de reconstruire un pays neuf sur des bases différentes et plus solides. Le Japon a survécu à Hirochima et ne semble pas s'en porter si mal à tous points de vue.

L. Henri GARIÉPY,
médecin consultant

Montréal, 4 octobre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Qu'est-ce qu'un scénario?

Jacques Dufresne

LE monde, dit le proverbe espagnol, est une tragédie pour ceux qui sentent et une comédie pour ceux qui pensent. Pour qui est-il donc un scénario? Pour ceux qui jouent, qui sont en représentation. Le mot scénario a en effet été emprunté au cinéma et cet emprunt n'est pas fortuit.

Quand on dit, avec raison semble-t-il, que tout est scénario dans la politique de M. Trudeau, on fait donc un énoncé lourd de sens. Le monde était un être vivant pour les Grecs, un reflet de Dieu pour les chrétiens, une machine pour les modernes. Pour les post-modernes que nous sommes, il est un jeu, une simulation, une émanation d'ordinateur. Le jeu, dont le scénario est le mode d'expression, est en effet une vision du monde à laquelle on se résigne quand, ayant perdu toute racine, on considère la réalité de l'extérieur, abstraitement. Les êtres deviennent alors des symboles qu'on peut manipuler facilement.

D'où ce malaise qu'on éprouve quand Pierre De Bané fait l'éloge des libertés individuelles ou quand Serge Joyal annonce qu'il va faire valoir un point de vue divergent. On ne peut plus les croire. Ils sont devenus des personnages, au sens étymologique du terme, c'est-à-dire des masques. Quelqu'un d'autre parle à travers eux, ou plutôt quelque chose d'autre, car la scénarisation a pour effet de conférer un caractère impersonnel, un semblant d'universalité aux idées personnelles des maîtres d'oeuvre.

Comment croire Pierre De Bané quand il parle de la liberté personnelle dans un contexte, ou plutôt dans un «frame up», qui en est la négation. Il serait plus vrai, plus convaincant s'il revendiquait pour les députés le droit de sortir du scénario du parti quand des intérêts essentiels sont en cause.

De son côté, Jean-Luc Pépin a eu le courage de lever la main, mais tout indique qu'il va attendre la fin du spectacle pour poser sa question. Il y a aussi le cas des deux Prométhée qui sont allés à Londres pour dérober aux dieux le feu de la nation. Ils étaient très attendrissants; mais le coup hélas était trop bien monté. Hermès, en l'occurrence Radio-Canada, avait précédé les deux demi-dieux et pendant trois ou quatre jours on nous répéta aux nouvelles que Londres ne s'objecterait pas au projet canadien. Grande nouvelle en effet. Tout porte à croire que les rumeurs indiquant le contraire avaient été créées pour permettre aux émissaires de faire leur petit effet.

Le Canada, terre de Mc Luhan, sera donc le premier pays dont l'acte de naissance aura été un spectacle qu'il s'est donné à lui-même pour se prouver qu'il existait. Une chose est certaine tout au moins: les rejetons n'auront pas à regretter que l'acte de naissance de leur patrie n'ait pas été assez filmé.

Certes, les péquistes n'ont pas reculé davantage devant les caméras. Le voyage de René Lévesque à Paris a été sur ce plan une réussite qui a sans doute inspiré les cinéastes de M. Trudeau. Quant au reste, comme ce dernier n'a pas autant de comédiens à sa disposition que son homologue québécois, il donne des rôles à son entourage.

Si les Québécois ont voté non au référendum parce qu'ils ne veulent pas d'un pays-image dont les piliers sont des vedettes, il faut leur en savoir gré. Un consensus significatif ne s'obtient pas en quelques années avec des gros plans. Le pays réel se fait lentement grâce à ce que, dans la théorie de l'évolution, on appelle des valeurs de survie. De toute évidence, plutôt que de prendre exemple sur les marchands de savons et de présidents américains, les nationalistes québécois feraient bien de méditer sur la façon dont l'habitat national s'est constitué le long des rivières de la vallée du Saint-Laurent ou sur les collines rocailleuses des Cantons de l'Est. A cet égard, Claude Ryan donne une leçon à tous quand il dit qu'il n'a pas d'image et qu'il ne veut pas en avoir. Et s'il gagne les prochaines élections, c'est parce qu'il aura choisi de labourer le pays réel.

Ce pays réel, nous devrions tous, à commencer par M. Ryan, nous en occuper énergiquement et intelligemment pour empêcher M. Trudeau d'imposer son pays fictif. Derrière la libre circulation des personnes et des biens à laquelle on veut nous élever malgré nous, se profile l'image d'un habitat fait de maisons mobiles et de bungalows interchangeables, à l'intérieur duquel on se déracine au gré des investisseurs anonymes, et avec la consolation de se faire dire par la télévision qu'on habite un beau et grand pays.

Faut-il le rappeler, si le Québec doit faire respecter certains droits collectifs, s'il a besoin de pouvoirs accrus, s'il doit s'opposer au coup de force d'Ottawa, c'est pour échapper à cette fatalité et non pour permettre à un parti de faire triompher sa vision de l'accomplissement national.

Quant à la solidarité des provinces, plutôt que de la réduire à une convergence d'égoismes et d'opportunismes, il faut y voir un commun désir d'enracinement et de stabilité sociale. Fatigués d'émigrer, les terreneuviens n'acceptent pas que, sans les consulter, des bureaux d'embauche situés à Toronto envoient des exemployés de Massey-Ferguson travailler dans leur industrie pétrolière. Ceux qui les blâment au nom d'un beau principe abstrait font la preuve qu'ils méconnaissent un besoin fondamental des êtres humains: le besoin d'enracinement.

Quand M. Ryan dit qu'il approuve le contenu du projet de rapatriement, faut-il en conclure qu'il donne tort aux Terre-Neuviens? Si tel est le cas, est-ce vraiment le pays réel qu'il laboure au Québec?

L'indépendance, pour quoi faire?

par Pierre Quesnel

Marcel Rioux et Susan Crean, **Deux pays pour vivre: un plaidoyer,** Laval, éd. Albert-Saint-Martin, 1980, 117 pages.

ON peut entendre le mot «culture» de deux façons. Au sens étroit de «pratique des arts et des lettres». Également au sens sociologique qu'on pourrait définir ainsi: «l'ensemble des institutions, des valeurs et des pratiques qui distinguent une société». Dans ce cas, le terme implique organisation politique et sociale, mode de production. En ce sens, la culture, c'est toute la société, dans son ensemble, ce qu'on appelait peut-être autrefois civilisation.

C'est sur ce terrain considérablement élargi de la culture que Marcel Rioux et Susan Crean posent la «question du Québec». Comprise en ce sens, elle est inséparable d'une certaines question du Canada. Ce qui est en cause alors, ce n'est plus simplement le partage des pouvoirs entre Québec et Ottawa mais ceci: 1) la dépendance économique et culturelle du Québec et du Canada face aux États-Unis; 2) un certain modèle de société. Comme on le voit, cette façon de concevoir la libération nationale tranche un peu sur celle qui inspire les discours dominants qui circulent, ces temps-ci, dans les médias.

Au-delà de «l'étroit point de vue d'une révision constitutionnelle», il s'agit donc ici d'une critique sociale radicale. Dans cette perspective, les contradictions économiques, politiques, etc., entre Québec et Ottawa apparaissent comme des contradictions réelles mais secondaires, «locales», qui ne se comprennent et ne peuvent se résoudre que situées dans un plus grand ensemble, que reliées à des contradictions plus globales. Le projet d'une société réellement «indépendante» correspond, dès lors, au projet d'une société distincte du modèle américain.

Qu'on prenne garde cependant: il ne s'agit pas de critiquer le modèle américain pour s'aligner sur le «socialisme d'État» mais d'inventer une société originale, qui fait appel à la participation de tous les citoyens, à l'expérimentation, l'autogestion et... l'imagination créatrice!

Ce que ce projet de société remet fondamentalement en cause, et, par là même, renvoyant dos à dos «protosocialisme» et capitalisme avancé, c'est un certain modèle de société industrielle, axé sur la croissance illimitée et où le pouvoir est le privilège de quelques-uns.

Et ce qui fait l'originalité du capitalisme industriel tel qu'on le pratique aux États-Unis, donc de l'impérialisme américain, ce qui fait sa «nouveauté historique», c'est qu'il a besoin pour se développer — et se légitimer — de s'appuyer sur un impérialisme culturel. La domination culturelle constitue donc, pour nos auteurs, la «forme ultime de l'impérialisme», le plus redoutable qui soit puisqu'il ne s'agit plus seulement de conquérir «des territoires, des marchés et des matières premières, mais l'esprit, l'âme et la conscience» des citoyens.

Or, connaître la puissance phénoménale des moyens de communication modernes, c'est comprendre à quel point une domination culturelle peut être totale. On connaît l'ampleur de l'invasion culturelle américaine par le cinéma, le disque, le livre, la télévision... Les auteurs nous rappellent quelques données, quelques chiffres: cela donne un tableau particulièrement accablant.

C'est probablement dans le chapitre qu'ils consacrent à cette véritable «industrie de la conscience» que les auteurs nous donnent les meilleures pages. Une réflexion critique sur la technologie, les mass-médias qui s'alimente aux travaux d'excellents théoriciens: Castoriadis, Attali, Baudrillart, etc.

Il y est donc question des médias dont on analyse et dénonce les trompeuses allures de neutralité, d'objectivité, d'universalité qui occultent, en réalité, les véritables rapports de force et qui, non seulement ne sont pas neutres dans leur contenu, dans l'idéologie qu'ils véhiculent, mais qui ne le sont pas non plus dans leur forme même. On parle aussi de l'imposture des moyens dits de communication, de ce mythe d'une libre circulation de l'information qui est, en vérité, circulation d'une information qui n'est pas libre puisque hypothéquée dans son rapport avec le grand capital. Il y a dans l'appellation moyens de communication un vrai «détournement de sens», disent les auteurs qui citent ici d'ailleurs Jean Baudrillart fort à propos: «Ce qui caractérise les médias de masse, c'est qu'ils sont antimédiateurs, intransitifs, qu'ils fabriquent de la non-communication — si on accepte de définir la communication comme un échange, comme l'espace réciproque d'une parole et d'une réponse».

Les mass-médias ne sont pas neutres. La technologie non plus qui charrie toujours des valeurs et détermine rapports sociaux et manières de vivre. Comment ne pas voir l'impact de l'automobile sur notre civilisation? A ceux qui se demandent si, pour préserver notre culture, il ne suffirait pas d'importer la technologie et de l'adapter à nos propres fins, les auteurs répondent que ce serait une illusion.

Cette critique radicale de la culture devait obligatoirement passer par une critique de la technologie. Elle ne peut éviter non plus celle de l'économie. Tout choix d'ordre économique n'est-il pas, en même temps, un choix culturel? Même des économistes soutiennent que les problèmes hautement économiques sont aussi des problèmes culturels et que leur solution — celle du problème de l'énergie par exemple — commande une révision complète des valeurs et des modes de vie. Qui ne voit que la destruction de la nature et la pollution de la planète, effets d'une «croissance économique sauvage», appartiennent au culturel en tant que ces pratiques

Suite à la page 20

Un résistant des années noires

par Robert Lévesque

Rock Salutin, **Kent Rowley: The Organizer,** Toronto, Lorimer, 1980, 163 pages.

EN cette période de sortie de purgatoire pour Maurice Duplessis, ce fantôme de l'histoire qui a maintenant droit de statut à l'ombre du Parlement et quelques supporters vieillissants heureux de le voir réhabilité par le septième gouvernement qui passe, il est salutaire et presque gênant de se faire rappeler à la réalité par un écrivain de Toronto, Rick Salutin.

Il faut lire cet ouvrage que Salutin, dramaturge, journaliste et biographe vient de publier chez les éditeurs Lorimer. Il s'agit d'un portrait admirablement écrit et documenté de Kent Rowley, cet infatigable syndicaliste décédé en février 78 après une vie entière consacrée à la défense des travailleurs. On y trouve un des plus percutants tableaux de ces «années noires» où Maurice Duplessis a écrasé le Québec sous sa botte de petit avocat de province dévoué au capitalisme et tenant, pour la galerie, un hypocrite discours nationaliste qui faisait écran à ses manoeuvres de gérant de la démission québécoise.

«In the English press even now, écrivait Rowley en parlant de Duplessis, he is often referred to as a 'nationalist', or a stubborn defender of Quebec rights against Ottawa and the world. He was nothing of the sort. He came from the Conservative party of big business and followed their policy to his death».

Le «Chef» n'aimait les ouvriers-électeurs que lorsqu'ils étaient soumis. Avocat, fils de juge, élevé dans la petite bourgeoisie trifluvienne, rapidement installé dans la vie parlementaire, réfugié au Château Frontenac, il ne connaissait pas l'univers ouvrier, et ce ne sont pas les pièces de monnaie qu'il faisait tinter dans la poche droite de son veston qui le rapprochaient des pauvres.

Dès que le mouvement syndical commença à s'organiser, avec des hommes comme Kent Rowley, dès qu'il fut question de grèves sous son règne de premier ministre, sa réaction première (non discutée par son cabinet de yes-men) fut évidemment d'utiliser SA police provinciale pour tuer tout ça dans l'oeuf. Ce fut Valleyfield dès son premier mandat en 1937, et Valleyfield encore dès son deuxième mandat en 44 et 46. Rowley l'attendait là.

En 37, la partie fut facile pour Duplessis. Les grèves du textile à Montréal, Valleyfield, Magog, Drummondville furent longues, mais les travailleurs, attaqués par la PP et mal soutenus par les évêques qui contrôlaient ces «syndicats catholiques» naissants, se virent forcés de retourner au travail sans avoir rien obtenu qui vaille.

En 44, ce sera autre chose. Il y a à Valleyfield un jeune Montréalais de 26 ans, bilingue, qui s'appelle Kent Rowley. Qui était-il? Il avait grandi rue Jeanne-Mance, et fait sa vie d'étudiant dans le Montréal d'Albert Saint-Martin, assistant aux débats de l'Université Ouvrière, participant aux marches du premier mai, et surtout, organisant avec des copains des «comités» qui se chargeaient de lutter, cas par cas, contre la Montreal Light Heat and Power qui coupait allègrement gaz et électricité aux familles sans le sou de Verdun, Saint-Henri, Maisonneuve et Rosemont. Sa conscience sociale se solidifiait dans l'injustice de cette crise du capitalisme.

Dès 1937, à 20 ans, il agit comme secrétaire du comité des résolutions lorsqu'on fonde à Sherbrooke la Fédération québécoise du travail. Mais la guerre approche. Comme bien d'autres Montréalais anglophones, conscients de la lutte à mener contre le fascisme qui vient d'écraser l'Espagne, Kent Rowley décide de s'enrôler volontaire. Refusé par le médecin, il revient à ses activités syndicales, mais il tentera une seconde fois, début 40, sans succès, d'aller au front.

Rowley est attentif au discours politique. Il entend les promesses à fendre l'âme des Godbout, Lapointe, King qui jurent que les Canadiens français ne seront jamais obligés d'aller se battre outre-mer. En 40, lorsqu'il flaire la trahison des élus, cela le révolte et il prononce, au lendemain de l'annonce de l'enregistrement obligatoire, un réquisitoire public contre cette conscription qui s'en vient. Il sera arrêté aussitôt par la police fédérale, et passera deux ans et demi à Petawawa.

À sa sortie de ce camp de concentration, il se retrouve aussitôt à Valleyfield où la situation ouvrière est plus aiguë encore en temps de guerre. Rowley s'attaque au problème particulier du travail sous-payé et quasi inhumain des femmes et des enfants de moins de quatorze ans en usine. Parallèlement, il met sur pied un syndicat local affilié aux United Textiles Workers of America. Le textile représente alors la plus grosse industrie au Québec (les uniformes militaires la gonflent), et Valleyfield est justement le site de la plus grosse usine: Rowley est au coeur du combat. C'en est trop pour Duplessis, qui, entre-temps, a repris le pouvoir des mains des libéraux, et le Chef décide de régler son compte à ce «communiste».

Le premier ministre trouve un allié sur place, à l'évêché de Valleyfield. Rick Salutin soutient en effet que Duplessis a utilisé l'auxiliaire de l'évêque de l'endroit pour discréditer Rowley et ses amis, et pour tenter de mettre fin à leurs activités «séditieuses». Cet auxiliaire s'appelait Paul-Émile Léger. Il devait plus tard devenir cardinal et archevêque de Montréal. Le 21 juin 1944, local des UTWA est saccagé par un «groupe de jeunes catholiques qui s'étaient d'abord rassemblés dans le sous-sol de l'église de Valleyfield». Le sac nocturne sera suivi d'accusations bien diurnes lancées en chaire par Paul-Émile Léger, où Rowley n'est plus seulement décrit comme communiste, mais aussi comme athée et agent de Moscou. Salutin rappelle qu'on entendait alors, à la sortie des messes, des communiants qui scandaient «Rowley à Petawawa!"

La grève de Valleyfield éclatera en 46, et elle sera terrible. Des meutes de Police provinciale protégeront les scabs et frapperont les ouvriers qui gagnaient péniblement leur vie depuis des décennies dans cette usine-forteresse construite en 1870 par la Dominion Textiles. Elle sera suivie, pour Rowley, sa compagne Madeleine Parent, qui traînait le double fardeau d'être femme, et Zélius Beaucage, d'un ignoble procès pour appartenance communiste. Le maccarthysme allait comme un gant à Duplessis. Procureur-général en plus d'être chef du gouvernement, Duplessis, après avoir signé lui-même les actes d'accusation, prononcera des discours jusqu'à la veille des procès dans lesquels il stigmatisera la «culpabilité» de ces «ennemis du Québec». Il réussira à jeter Rowley en prison pour six mois.

Toute sa vie, Kent Rowley continuera son combat socialiste par le biais de l'organisation syndicale à travers le Canada. Le livre important de Rick Salutin, passionnant à lire, témoigne de ces luttes que Rowley a menées. Il contient aussi, et surtout, cette extraordinaire histoire d'amour entre Kent Rowley et Madeleine Parent, qui s'étaient rencontrés par hasard dans une pharmacie de la rue Bleury en 1942, et qui s'épouseront en 1953 entre deux luttes syndicales. Madeleine Parent lui survit, et on a pu la voir, fière, dans les grandes assemblées du OUI. Ces deux-là ont fait beaucoup plus pour le «peuple du Canada» que la très grande majorité des politiciens.

Autogestion et conditions de travail

par Gilbert Tarrab

Henri Arvon, **L'Autogestion,** Paris, PUF, coll. «Que sais-je?», 1980, 177 pages et Pierre Jardillier, **Les Conditions de travail,** Paris, PUF, coll. «Que sais-je?», 1979, 128 pages.

AU moment où la revue *Possibles* relance sur le tapis la question de l'autogestion, à l'occasion d'un colloque récent sur ce thème, tenu à l'Université de Montréal, et à l'issue duquel fut créé un Comité pour regrouper les dirigeants de firmes autogérées (voir dans LE DEVOIR des 4 et 7 octobre 1980, les articles de Marie-Agnès Thellier), voici un petit livre de Henri Arvon, professeur à l'Université de Paris X, qui fait honnêtement le point sur ce concept combien galvaudé.

Introduit en France à la fin des années 60, parce qu'il fallait nommer les essais yougoslaves en la matière, ce terme, selon l'auteur, est au fond ambigu, voire ambivalent, dans la mesure où le côté «gestion» (relevant d'une logique exclusivement économique) le vide de son sens véritable. Les termes anglais «self-government» et «self-management» semblent beaucoup plus heureux, car beaucoup plus proches de la réalité qu'on veut décrire, à savoir: la prise en charge, sans intermédiaires d'aucune sorte et à tous les niveaux, de toutes leurs affaires par tous les travailleurs d'une entreprise, du sommet à la base de la pyramide. C'est aussi, comme l'écrit Denis de Rougemont, «l'exercice permanent des pouvoirs de décision politique et de contrôle de ceux qui les exécutent».

Le mouvement autogestionnaire fut «lancé» en fait, à la fin du 19e siècle, par nul autre que le pape Léon XIII: dans ses encycliques, en effet, ce dernier parlait (déjà!) de la participation des salariés à la vie et aux bénéfices de l'entreprise. Aujourd'hui, bien sûr, on parle plutôt de démocratie industrielle et de systèmes sociotechniques, mais il ne faut pas pour autant négliger le rôle joué par les jeunesses agricole et ouvrière chrétiennes dans le développement historique de ce mouvement. D'où aussi l'intérêt de la CFDT (centrale syndicale française, autrefois, avant la scission, chrétienne militante) pour promouvoir ce modèle de fonctionnement au niveau des entreprises et de la société globale.

Même si Charles Fourier (1772-1837) et Proudhon (1809-1865) sont les pères spirituels et «archéologiques» du mouvement autogestionnaire, il n'en reste pas moins que le renouveau que ce mouvement connaît indéniablement aujourd'hui est en partie dû à toute une orientation relativement récente, dont l'axe primordial est constitué par la problématique de l'amélioration de la qualité de la vie au travail. C'est ce dont parle Pierre Jardillier dans un autre petit livre fort accessible et intéressant: «Les conditions du travail». Jardillier, à la suite de Daniel Mothé (voir «Autogestion et conditions de travail», Ed. du Cerf, Paris, 1976), propose 4 champs prioritaires pour améliorer la qualité de la vie au travail: abolir les structures hiérarchiques, promouvoir l'autonomie personnelle du travailleur, donner au travail un contenu technique qui soit acceptable et reconsidérer, de façon générale, la place du travail dans la société. Ceci ne pourra se réaliser qu'en améliorant les communications dans l'entreprise, qu'en adoptant une politique saine de formation dans l'entreprise, qu'en aménageant mieux le temps de travail (horaires variables et flexibles), qu'en revisant de fond en comble le rôle de l'encadrement et en l'assouplissant, et après la mise en place d'un système opérationnel de gestion sociale. Comme l'écrit Jardillier, «le travail est un système sociotechnique et ses conditions d'exercice résultent de ce qu'il est lui-même. L'étude de ces interdépendances n'est nullement gratuite. Elle permet de déterminer dans quelle mesure il est nécessaire de modifier le travail pour améliorer ses conditions d'exercice».

Pour équilibrer ainsi l'autorité et la liberté, les nécessités de rendement et celles de l'épanouissement personnel, l'ordre du profit et l'ordre de l'autonomie et de l'actualisation de soi, il y a la «participation», nous disent les deux auteurs. La participation, comme tentative de réconciliation sociale entre des partenaires sociaux jusqu'ici farouchement opposés les uns aux autres. Allant au-delà de la fameuse ordonnance du 22 février 1945, qui créait les comités d'entreprise dans les entreprises employant au moins 50 salariés, et dont le rôle ne fut que strictement consultatif, soulevant du fait même le haro des syndicats, les auteurs préconisent plutôt la participation financière et gestionnaire. C'est un homme de gouvernement, M. Chalandon, qui parle en ces termes, pour favoriser ce type de participation: «la participation consiste essentiellement à transférer l'intiative du haut vers le bas, à prendre les décisions en commun et à multiplier les cellules autogérées».

Avant de songer à instituer l'autogestion comme projet global de société, comme le souhaitait avec véhémence un participant du colloque organisé par la revue «Possibles», il faudrait peut-être commencer par essayer de voir comment, à partir des expériences tentées chez nous (comme à Tricofil ou à Tembec), on pourrait opérationnaliser de façon rentable pour tous un système participatif qui a encore, hélas, bien du mal à s'implanter aussitôt qu'une entreprise dépasse un certain seuil, en ressources humaines et en volume.

Cégep Vanier
...dans sa dixième année

Vanier reçoit actuellement plus de demandes d'entrée que n'importe quel autre cégep. Il n'en a pas toujours été ainsi. A ses débuts, en 1970, Vanier trouva peu d'amis tant dans les milieux francophones qu'anglophones. Les collèges francophones craignant l'invasion culturelle, refusère d'accueillir Vanier dans leurs murs. Quant aux anglophones, qui voyaient dans le cégep un concept étranger et français, seuls les plus braves d'entre eux osère s'inscrire. Vanier — et les cégeps — ont parcouru un long chemin depuis.

Activités prévues

Match de football et soirée dansante le 11 octobre. Les anciens étudiants — en particulier ceux qui seront de retour à Montréal pour la fête de l'Action de Grâces — sont invités à "revenir au bercail" pour assister au match des "Cheetah" contre Trois-Rivières à 14 h. au campus Sainte-Croix. Soirée dansante à 20h. Pour plus de renseignements. Téléphoner à 333-4088/89.

Récitals de musique. Au cours du mois d'octobre, des artistes invités donneront des concerts gratuits tous les jeudis à 11 h. au campus Sainte-Croix.

Artiste invitée cette semaine: Beverley McGuire, soprano, diplômée de Vanier et chanteuse de grand talent. Le concert aura lieu le jeudi 16 octobre à 11 h. au campus Ste-Croix, salle A250. Téléphoner à 333-3896.

CAMPUS SNOWDON
5160, boul. Décarie
angle Reine Marie

CAMPUS STE-CROIX
821, boul. Ste-Croix
près de Côte Vertu

Préparée et placée par le Cégep Vanier

Pour un mets italien à Montréal il n'y a qu'un choix...

RESTAURANT
Da Giovanni INC.

- Plus de 26 sauces accompagnent ces succulents plats.
- 15 à 18 spéciaux tous les jours à partir de $3.25
- Le menu à la carte comprend environ 200 mets pour un choix plus vaste.

Tous ces spéciaux, menus, sauces et plats à la carte peuvent être obtenus à notre comptoir de commandes à emporter.

RESTAURANT DA GIOVANNI INC.
Le seul et unique restaurant Da Giovanni, même propriétaire depuis 26 ans. (aucune succursale)
572 est, rue Sainte-Catherine
Montréal
Tél.: **842-8851**

Heures d'ouverture: Lundi à jeudi 8h00 A.M. à 2h30 A.M.
Vendredi et samedi 8h00 A.M. à 3h30 A.M.
Dimanche 8h00 A.M. à 1h30 A.M.

Trudeau nie les allégations de Bédard sur les mesures de guerre

par André Préfontaine

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada M. Pierre Trudeau, a nié hier que son gouvernement ait tenté de profiter des événements d'Octobre 1970 pour mener une campagne d'intimidation contre les groupes contestataires au Québec, attribuant plutôt une telle interprétation des faits au ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, qu'au rapport Duchaîne lui-même.

Présentant sa version des faits au cours d'une conférence de presse qu'il tenait hier à Ottawa, M. Trudeau a expliqué que son gouvernement ne voulait pas appliquer la loi des mesures de guerre et qu'il avait repoussé «pendant plusieurs jours les demandes pressantes des autorités provinciales et municipales».

Avouant qu'il n'avait pas lu le rapport mais seulement les articles de presse en faisant état, le premier ministre a soutenu, néanmoins, que «les meneurs d'opinion au Québec étaient du côté du FLQ et qu'ils avaient signé un manifeste réclamant la libération de prisonniers dits politiques».

Ainsi, comme «beaucoup de violence avait apparu dans les rues de Montréal dans la période antérieure aux événements» et qu'il existait une situation «de panique populaire» et de «désordre grandissant» à la suite de la grève de la police de Montréal et de la manifestation de la Murray Hill, «il y avait là des éléments très dangereux pour le maintien de l'ordre public», a soutenu M. Trudeau.

De plus, et même s'il n'a pas demandé lui-même de renseignements additionnels, la liste des personnes arrêtées durant la période d'application de la loi des mesures de guerre ne lui cause aucun problème de conscience. En effet, il s'agit, selon les informations à sa disposition, «d'individus soupçonnés d'être directement impliqués dans le réseau du FLQ, de gens lui apportant leur appui ou de ceux qui se seraient servis de ces événements pour préconiser le recours à la violence».

M. Trudeau n'a pas semblé surpris outre mesure que la Gendarmerie royale du Canada ne communique pas à la Sûreté du Québec ou à la police de Montréal ses informations concernant les déplacements des frères Rose, puisque «on ne peut considérer comme illégal ou inconsistant qu'un corps policier refuse de donner ses informations».

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆Trudeau

commentaires et peut-être davantage une certaine confusion. Les députés ne s'entendent pas tous sur la portée de cet article. On a demandé au premier ministre de clarifier la question.

Un immigrant, d'où qu'il vienne, devrait envoyer ses enfants à l'école française au Québec: ailleurs, il aurait le libre choix. Un immigrant de Hong Kong, par exemple, qui irait s'installer à Vancouver pourrait envoyer ses enfants à l'école anglaise.

Si quelques années plus tard, après avoir obtenu sa citoyenneté canadienne, il déménageait à Montréal, il pourrait alors comme tout autre Canadien anglophone envoyer ses enfants à l'école anglaise, ce qu'il ne pourrait pas faire s'il venait s'installer directement au Québec en arrivant au Canada.

Jusqu'à un certain point, M. Trudeau a reconnu qu'il y a en cela deux classes d'immigrants. «Mais nous avons traité le sujet du mieux qu'on a pu», a-t-il expliqué.

Il n'a pas caché qu'à son avis, le libre choix serait la formule idéale. «Mais nous sommes résignés à ne protéger constitutionnellement que les minorités qui sont en danger. Autrement dit, cette partie de la loi 101 qui dit à la majorité francophone du Québec vous devez envoyer vos enfants à l'école française, personnellement, je le regrette, je le comprends, mais ce n'est pas le rôle de la constitution de protéger les majorités», a ajouté le premier ministre.

Mais cette attitude du gouvernement fédéral, qui découle de la situation très particulière du Québec, n'est pas comprise par tous. Encore hier après-midi, un député conservateur, M. Geoff Scott, a reproché vivement au gouvernement de présenter une charte qui reconnaît aux immigrants le libre choix dans neuf provinces sur dix. Pourquoi pas dix sur dix?

Chez les députés libéraux, les craintes ne sont pas aussi sérieuses qu'une dépêche de la Canadian Press le laissait entendre plus tôt cette semaine. On disait entre autres que M. Marcel Prud'homme, député de St-Denis, pourrait demander des changements à l'article 23. M. Prud'homme a lui-même corrigé cette impression en précisant qu'il a cherché à avoir des explications sur la portée de l'article lors du caucus.

En somme, il est probable qu'on entendra encore parler de droits linguistiques au cours du débat initial qui, en principe, devrait prendre fin la semaine prochaine; on l'étudiera ensuite pendant deux mois en comité parlementaire.

Pour revenir à la conférence de presse de M. Trudeau, il faut certainement noter le fait que le premier ministre a tenu à se poser lui-même une question concernant l'article 42 ou sur cette clause qui donnerait au Parlement (qui est parfois synonyme de gouvernement) le pouvoir de commander la tenue de référendums.

Le chef conservateur, M. Joe Clark, a sérieusement attaqué le premier ministre sur ce plan dans son discours aux Communes et c'est sans doute pour cette raison que M. Trudeau a voulu soulever le sujet hier.

À part quelques formules imagées, M. Trudeau n'a pas fait valoir d'arguments nouveaux en réponse à sa question qui était la suivante: pourquoi mettez-vous un mécanisme de référendum dans la section 42?

Et la réponse: «Il nous faut un mécanisme pour briser l'impasse. C'est aussi simple que ça. Nous savons ce que sont les impasses (deadlocks). Nous en avons une depuis 1927. Le gouvernement fédéral et les provinces n'ont pu s'entendre à l'unanimité et en conséquence rien n'a pu être fait».

Plus loin dans cette longue réponse: «Si nous pouvions demander à Dieu de le faire, ce serait mieux. Mais en attendant dieu, nous devons croire dans le peuple souverain, et c'est ce que nous disons essentiellement».

Plusieurs journalistes auraient aimé alors poser des questions supplémentaires, mais M. Trudeau, toujours pince-sans-rire, s'est excusé en rappelant qu'il devait aller au Parlement, ce qui était vrai.

Dans cette autre période de questions, un député lui a demandé s'il croyait toujours que le système présidentiel serait le meilleur pour le Canada. Et M. Trudeau a rétorqué: certainement.

◆Essence

augmentera de $4 en 1980 (ce qui est déjà réalisé), et de $4.50 en 1981, 1982 et 1983.

Au cours des négociations Trudeau-Lougheed en juillet, le gouvernement fédéral avait offert des augmentation de $4.50 également en 1984 et 1985. Ce n'est plus du tout cela, mais $7 par année à partir de 1984 et pendant les six années qui suivront.

Cela veut dire qu'au cours de la dernière rencontre entre MM. Marc Lalonde et Merv Leitch, à Edmonton en octobre, le ministre fédéral n'a pas seulement amélioré son offre sur le pétrole lourd ou les sables bitumineux, mais il a surtout amélioré son offre sur le pétrole conventionnel. A l'issue de sa rencontre avec son homologue albertain, M. Lalonde avait annoncé qu'il portait l'offre fédérale pour le pétrole extrait des sables bitumineux de $32 à $38 le baril, et l'offre pour les pétroles lourds de $25 à $30. Mais si on comprend bien les révélations de M. Lalonde, le gouvernement a porté son offre pour le pétrole conventionnel, en 1984 et 1985 de $4.50 à $7 le baril.

Si le ministre fédéral parle d'augmentation de $7 pendant six ans, c'est qu'il a toujours favorisé des ententes à long terme. Le prix proposé, de $72.25 en 1989, pourrait peut-être même satisfaire M. Lougheed si, à la fin de la décennie, le prix mondial ne dépasse pas encore $100 le baril (par rapport à $38 aujourd'hui). En effet, M. Peter Lougheed réclame pour le pétrole de sa province au moins 75% du prix mondial.

Même si le prix du pétrole doit croître à une telle vitesse, il ne semble pas dans l'intention de réduire le rapport entre le prix du gaz naturel et celui du pétrole. Actuellement, le gaz naturel canadien est vendu à 85% du prix de son équivalent énergétique de pétrole. M. Lalonde semble prévoir qu'il continuera d'en être ainsi, de même que pour l'électricité ou les composés du charbon. Ce qui veut dire que toutes les formes d'énergie vont augmenter au même rythme de 25 à 30% par année. Autrement dit, ou bien les consommateurs canadiens vont réduire leur consommation ou ils vont subir une perte de revenu puisque l'énergie va occuper une part de plus en plus grande de leur budget.

Les sommes que les gouvernements vont prélever avec de tels prix de l'énergie seront tout simplement fabuleuses. L'entente proposée en juillet par M. Trudeau signifiait que les provinces de l'Ouest, pendant les quatre prochaines années, bénéficieraient de $40 milliards de revenus. Ces chiffres étaient basés sur une augmentation de prix de $4.50 par année. A partir de 1984, alors que les augmentations passeront à $7 par année, les gouvernements provinciaux seront assurés de toucher près de 45% de ce prix. Le gouvernement fédéral ne toucherait pas à la formule actuelle de partage pour les deux premiers dollars d'augmentation: soit 45% aux compagnies et environ 10% pour le Trésor fédéral. Mais pour la tranche de $5 restant, le gouvernement fédéral irait chercher environ 45% des revenus cette fois. La question du partage des recettes fabuleuses ainsi engendrées est loin d'être résolue mais la discussion sera plus facile lorsqu'il s'agira de se partager $7 qu'elle n'est l'est aujourd'hui lorsqu'on n'a que $4 à se partager. De plus, le gouvernement fédéral a déjà commencé sa campagne en faveur d'un «vrai fédéralisme», calqué sur des modèles étrangers. Exemple en Australie, «où le régime constitutionnel est semblable à celui du Canada, les parts de revenus sont de 37% aux producteurs, 15% au gouvernement de l'État (la province) et 48% au gouvernement fédéral.

M. Lalonde ne cache pas que l'opposition de M. Lougheed a sa formule de partage des revenus est très doctrinaire et qu'elle se fonde sur une conception totalement différente du fédéralisme. «M. Lougheed ne voit aucune difficulté, par exemple, à ce que ce soit sa province qui finance le développement du chemin de fer dans les autres provinces. On pourrait lui resservir, estime M. Lalonde, le même argument que les provinces servaient à Ottawa dans les années «60» alors qu'elles demandaient au gouvernement central de se retirer des affaires provinciales et de leur donner plutôt de l'argent à la place. Le gouvernement de l'Alberta va-t-il financer les ports en Colombie-Britannique et les pipelines dans les Maritimes? C'est une conception profondément différente du pays, du rôle du gouvernement national. Il va falloir qu'eux aussi se posent la grande question sur le genre de pays qu'ils veulent, un peu comme on l'a fait au Québec au cours des 20 dernières années», conclut M. Lalonde.

Au cours de cette même entrevue au DEVOIR hier, le ministre de l'Énergie a confirmé qu'il songe à canadianiser les grands projets énergétiques. Référant récemment à un programme de subvention aux nouvelles formes d'énergie solaire, le ministre rappelait que le gouvernement exige «au moins 51% de composants canadiens... C'est là une mesure que j'approuve fortement, a ajouté M. Lalonde, et de telles exigences feront partie d'autres programmes que nous annoncerons bientôt».

«Quand on a négocié avec Suncor ou Imperial Oil pour leurs usines de sables bitumineux, rappelait hier M. Lalonde en entrevue, on a examiné très attentivement les contrats de service et on s'est assuré que dans le consortium formé, des compagnies canadiennes soient intégrées pour qu'elles y prennent de l'expertise, afin de construire elles-mêmes le prochain projet».

M. Lalonde ne cache pas qu'il y ait une volonté du gouvernement de canadianiser les grands projets énergétiques. «Dans le domaine minier, insiste le ministre de l'Energie et des Mines, on importe $500 millions par année de machinerie... Il faut attendre de voir ce qui va se produire», ajoute M. Lalonde soudain discret sur le budget. Mais il ajoute «qu'on va sortir avec quelque chose pour l'industrie pétrolière et on discute déjà aussi avec l'industrie minière. Il ne serait pas normal qu'avec tout le charbon qu'on a, on aille chercher tout notre équipement minier en Suède...»

«Si je n'étais pas politicien à plein temps, conclut M. Lalonde en riant, je me lancerais dans une entreprise de fabrication d'équipement minier, particulièrement dans le charbonnage, pour l'Amérique du Nord...»

◆Cinéma

cinéastes québécois ont opéré en vase clos dans un «nationalisme en perte de culture». Ils ont sauté une décennie et ont été incapables pendant les années 70 de donner une suite à l'oeuvre entamée pendant les années 60. Jean Bédard, un cinéaste en animation à l'ONF a renforcé cette thèse en expliquant qu'à force de se pencher sur leur passé et de donner dans le rétro, les cinéastes avaient négligé leur rôle de créateurs. «C'est quand même étrange que la mort de Société Nouvelle à l'ONF corresponde à la naissance d'une section vouée au patrimoine». Il a affirmé qu'il était important de parler du Québec aujourd'hui, un Québec sujet aux influences de partout et que le patrimoine tend à cacher. «À force de faire du cinéma national, a-t-il dit on est en train de créer des petits soldats qui se préparent à la catastrophe et la meilleure façon que ça arrive c'est de s'y préparer.

Le cinéaste français Jean-Pierre Denis a reproché aux films québécois d'être muselés par leurs propos politiques et a demandé pourquoi la chanson québécoise avait tant d'influence et de rayonnement alors que le cinéma sombrait dans l'oubli. Une intervenante belge a répété qu'elle avait remarqué une absence de continuité qui pourrait être à l'origine de la confusion. Pourquoi, a-t-elle demandé, ne se crée-t-il pas des centres de production autour des pionniers? Pendant ce temps-là, les pionniers, soit Gilles Groulx et Arthur Lamothe, sont restés silencieux. Gilles Groulx ne fit qu'une seule sortie en déclarant que les stéréotypes étaient créés par l'ethnique. «Il faut lutter contre les institutions et lutter contre soi, sortir de nos formules et rester disponibles. En fait c'est simple, il faut vivre une vie esthétique et cesser de toujours vouloir faire des films en fonction des autres».

Cette idée d'être à l'écoute de son propre imaginaire et non du mythe de l'imaginaire collectif québécois a été repris par plusieurs autres intervenants. Paule Baillargeon a abondé dans le même sens en déclarant qu'elle voulait parler du cinéma qui défile dans sa tête et qui n'est pas au service de l'idéologie dominante, le cinéma de la révolte qui gronde dans son coeur. Certains ont reproché justement au cinéma québécois son absence de sensualité et d'émotions, et sa trop grande culpabilité face au jeu de la séduction. Jean Chabot a expliqué que le misérabilisme des films québécois où les personnages sont toujours des perdants ne fait que perpétuer les stéréotypes américains du gagnant mais inversé. Taxant les films québécois de films propres, catholiques et coupables, il a expliqué que c'est ce code silencieux qui mine l'imaginaire des cinéastes. L'idée d'une autocritique inadéquate est venue s'ajouter à la discussion. On parla de carence collective de la réflexion sur le cinéma. Arthur Lamothe a jeté le blâme sur la critique en lui reprochant d'être incapable d'aller au-delà de l'anecdote et de parler de la forme. Un autre intervenant a déploré que l'on ne s'interroge pas plus souvent sur le sens et l'écriture des films et que l'on fasse du démolissage au lieu de la critique. Robert Daudelin est venu mettre un terme à la discussion, insistant sur la nécessité de poursuivre le débat.

◆Séismes

poussière sous la violence du choc. Les débris, en tombant, ont fait plusieurs blessés.

L'agence algérienne APS a signalé que de larges fissures s'étaient ouvertes dans le sol et qu'à plusieurs endroits les routes s'étaient effrondrées. Des familles entières, chassées de leurs maisons, se sont groupées dans la campagne.

Des routes menant à El Asnam ont été fermées pour des raisons de sécurité et les forces de l'ordre ont été obligées de refouler les curieux qui se pressaient vers la ville sinistrée.

La secousse a détruit le principal hôpital de la ville, la mosquée centrale, le palais de justice, les grands magasins, les écoles, etc.

En 1954, une secousse de 6.4 à l'échelle Richter avait complètement détruit la ville, qui s'appelait alors Orléansville.

La secousse d'hier n'a pas été ressentie sur la côte méditérranéenne du Maroc. Il s'agit cependant de la plus importante secousse jamais enregistrée dans cette partie de l'Algérie.

◆Indépendance

Suite de la page 19

ques traduisent une certaine conception des rapports de l'homme avec la nature (une nature exploitable à merci)?

C'est donc hors d'un «économisme étroit», «au-delà des crises de l'énergie et de l'économie» qu'il faut comprendre que le malaise social est, profondément, une «crise de la culture», «crise de la civilisation» comme il a été dit mille fois, puisque «tout est remis en question: l'autorité, le travail, les rapports entre les sexes, avec la nature, avec nos corps, avec la société.» D'où cette «révolution culturelle» qui fermente à travers le monde, remettant en cause non seulement le modèle industriel mais, par-delà, «l'idéologie économique» dans laquelle Marx lui-même était enfermé.

Remise en cause d'une économie productiviste. Mais également d'une certaine politique, celle de la répartition inégalitaire du pouvoir. Dans le cas qui nous occupe, c'est-à-dire l'indépendance du Québec — et celle du Canada anglais — ce qui intéresse nos auteurs, ce n'est pas simplement un nouveau partage des pouvoirs entre deux ordres de gouvernement mais une plus juste répartition du pouvoir entre tous les citoyens, véritable pierre de touche d'une société réellement démocratique et libre. L'indépendance d'une nation ne peut avoir de sens que si elle passe par la conquête de l'autonomie — à tous les niveaux — c'est-à-dire par la prise en charge par les individus, groupes, collectivités de leur destin. Conquête ardue mais qui, seule, permettra de «sortir du cercle infernal des besoins — qui sont ceux que font naître les dominants pour continuer à dominer — et en arriver aux désirs, aux possibles d'une autre vie, d'une autre société».

Tel est le sens ultime du projet qui nous est proposé ici. Il ne s'agit pas de faire l'indépendance pour répéter, entre nous, ce que les autres font ailleurs, mais bien au contraire, pour faire autre chose, vivre autrement, changer la vie! Le projet est généreux, exaltant. Au fond, ce que les auteurs nous donnent, c'est un magnifique plaidoyer pour l'utopie.

On ne peut pas songer à bâtir ici une société libre indépendamment du monde extérieur. Alors que fait-on de la faveur dont jouit le modèle industriel dans toute société développée, et ce, par-delà les idéologies; de la monopolisation croissante du grand capital, du gonflement monstrueux des machines administratives, de la domination toujours plus insidieuse et impitoyable des mass-médias, de l'industrie florissante de la mort...

Non, je ne partage pas l'optimisme des deux auteurs. Ils disent avoir confiance en l'avenir, observant qu'on prend, ici et là, des initiatives prometteuses, qu'on vit des expériences innovatrices: la mutation culturelle serait déjà commencée.

Poètes de la politique, ils disent avoir des raisons d'espérer. À regret, je réponds simplement qu'elles sont fragiles.

LA MÉTÉO

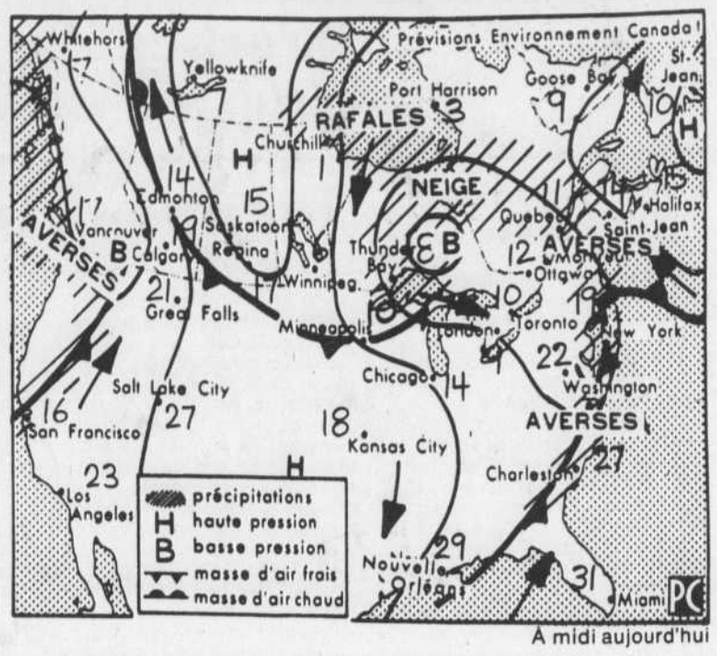

À midi aujourd'hui

Montréal, Outaouais, Pontiac, vallées de la Gatineau et du Lièvre: nuageux avec averses, maximum 11. Dimanche: averses, frais et venteux.

■

Québec, Trois-Rivières, Drummondville, Estrie et Beauce: averses, maximum 10. Dimanche: averses.

■

Laurentides, Mauricie: nuageux avec averses, maximum 9. Dimanche: averses, frais et venteux.

■

Abitibi: pluie intermittente, maximum 7. Dimanche: neige, frais et venteux.

■

Réservoirs Cabonga et Gouin: pluie intermittente, maximum 7. Dimanche: averses, frais et venteux.

Lac-St-Jean, Saguenay, Parc des Laurentides: ennuagement en matinée suivi de pluie intermittente, maximum 7. Dimanche: averses.

■

Baie-Comeau, Rimouski, Matapedia: ennuagement en matinée, pluie intermittente en soirée, maximum 7. Dimanche: pluie.

■

Sept-Îles, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie: ensoleillé le matin, ennuagement en après-midi, maximum 9. Dimanche: pluie.

■

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux le matin, ennuagement en après-midi, maximum 7. Dimanche pluie.

En une heure à peine, la police de la CUM a dû affronter hier quatre alertes à la bombe. Heureusement, seul le dernier engin, abandonné à la caisse populaire de Saint-Rémi à l'issue d'un vol à main armée, aurait pu causer des dommages. La police a une bonne description du véhicule des bandits qu'elle estime très dangereux. Une heure auparavant, à 14 h 30, les limiers avaient trouvé un bâton de dynamite isolé dans une poubelle derrière un immeuble que vient de quitter la compagnie CIL, au 666 Sherbrooke ouest. Sur la photo, on voit l'agent André Koudskey qui «désamorce» la belle imitation de bombe trouvée ensuite à l'UQAM, vers 14 h 45. Il n'y manquait que la dynamite, remplacée par des tubes de carton teints en rouge. L'autre alerte, vingt minutes plus tard, n'avait aucun fondement. Un appel anonyme faisait état d'un engin explosif à l'extérieur de l'UQAM, coin Berri et De Maisonneuve. (Photo: Réjean Meloche)

Mini-Loto

337179

Loto perfecta

2-10-15-17-18-22

compl.: 21

11 octobre

par la PC et l'AP

1979: premier voyage de Fidel Castro à New York, où il doit prendre la parole devant l'Assemblée générale des Nations unies;

1977: le gouvernement israélien entérine l'accord conclu entre son ministre des Affaires étrangères Moshe Dayan et le président Carter concernant la procédure d'une nouvelle conférence sur la paix au Proche-Orient;

1976: des informations en provenance de Chine annoncent l'arrestation de Mme Chiang Ching, veuve de Mao Tsé-Toung, et de trois autres dirigeants;

1972: des restrictions sont imposées aux pilotes américains en opérations au-dessus de la région de Hanoi, après que trois missions étrangères eurent été endommagées au cours de raids aériens;

1967: les autorités de La Paz annoncent que le corps de Che Guevera, mort au cours d'un accrochage avec les forces boliviennes, dans la jungle, a été inhumé en un lieu secret;

1963: par 106 voix contre une, les Nations-Unies condamnent la répression en Afrique du Sud;

1915: Edith Cavell, infirmière britannique qui aidait les prisonniers alliés à s'évader par la Hollande, est exécutée par les Allemands, à Bruxelles;

1779: le Polonais Casimir Pulaski, qui combattait aux côtés des insurgés américains, est tué à la bataille de Savanah (Georgie).

Ils sont nés un 11 octobre: le peintre anglais James Barry (1741-1806), le chorégraphe américain Jerome Robbins (1918).

AUJOURD'HUI

À 9 h, le congrès de la Société des écrivains canadiens de langue française se poursuit jusqu'à dimanche soir au Petit Séminaire de Québec. On y discute de «l'apport de l'histoire à notre littérature.»

■

À 9 h, se poursuit à l'hôtel Lasalle de Montréal le quatrième congrès national des lesbiennes et gais du Québec. On y discutera de la place des homosexuels dans notre société. Le tout sera suivi dimanche d'un colloque sur la répression policière à 20 h.

■

À 9 h, se poursuit à l'Université de Montréal le congrès de fondation de la Fédération des clubs coopératifs de consommation.

■

À 9 h, au Cégep Limoilou de Québec, débute le travail en atelier du congrès annuel du Regroupement des garderies sans but lucratif du Québec. On y discutera de syndicalisation, de garde en milieu familial ainsi que du plan d'action pour l'année.

■

À 9 h, débute à Québec (hôtel Le Concorde) le deuxième colloque international sur la lentille de contact, organisé par l'association professionnelle des optométristes du Québec.

■

À 12 h, à la caserne des Fusiliers Mont-Royal (angle avenue des Pins et Henri-Julien), s'ouvrira une exposition d'armes anciennes organisée par la Société des collectionneurs d'armes du Québec. L'exposition se poursuit dimanche de 9 h à 5 h et le public pourra y faire évaluer les armes qu'il possède.

■

À 20 h, à Verdun (650, 4e avenue), le Front d'action populaire en aménagement urbain et le Théâtre «A l'ouvrage» utiliseront les outils du théâtre pour dénoncer le type de rénovation urbaine ou domiciliaire qui se pratique à Montréal.

Synode/le modèle occidental: un cul-de-sac?

Suite de la page une

le», que le mariage sacrement se crée du seul fait de l'échange mutuel des consentements, tandis que le mariage coutumier est constitué de nombreuses étapes réparties dans le temps comme dans l'espace, célébré sur une certaine période de temps, et dans les lieux aussi divers que chez tel oncle maternel, les parents de l'épousée, le domicile du jeune homme, etc.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la famille africaine est inconfortable dans le cadre que lui crée le mariage catholique. Pour à peu près les mêmes raisons, celle d'Orient ne l'est pas moins. L'une et l'autre ressentent une certaine amertume contre l'Occident qui, au nom du développement, non seulement lui impose ses théories et ses modèles, mais lui exporte aussi ses problèmes. L'Occident s'étant donné un modèle mâle d'organisation, puis ayant disloqué son propre type de famille par l'industrialisation et l'urbanisation, parle maintenant de libération de la femme, après avoir mis celle-ci en tutelle. Mais c'est un faux problème, une importation de trop au Sri Lanka, par exemple, où dans la civilisation qui est la leur, on se demande de quoi la femme a besoin d'être libéré. Quant à elle, l'Eglise est bien mal venue d'embrasser cette cause, alors que la femme y a un rôle moins important et plus subordonné que dans la société en général.

D'ailleurs les notions mêmes qui, en Occident, valident les démarches, pour ne pas dire les combats, en vue de l'égalité et de la parité hommes-femmes, notions qui sont à la base d'une philosophie et d'une biologie personnaliste, n'ont pas de prise en Orient, dans des cultures marquées depuis près de 3,000 ans par le boudhisme et l'indouisme. Certaines langues n'y ont même pas de mot qui soit l'équivalent de notre mot personne et la vision sociocosmique que l'Orient a de l'humain exige, non pas l'égalité, mais la diversité, la différence, la complémentarité.

On comprend qu'au synode, l'Asie, l'Afrique et l'Océanie parlent abondamment de l'inculturation de l'Eglise et que déjà un délégué a demandé que ce soit là le sujet du synode de 1983! Une fois encore, les évêques africains, plus nombreux et représentant des populations catholiques plus considérables, réclament plus d'autorité pour les conférences épiscopales. C'est le principe de succédiarité qui est en cause: on ne doit pas faire ressortir à une autorité supérieure ce qui peut être réglé par une autorité inférieure.

La délégation canadienne a appuyé cette demande dans un mémoire qu'elle a adressé au cardinal Ratzinger pour l'aider à faire la synthèse qui doit lancer les échanges en ateliers linguistiques. On veut bien, selon le mot de Jean-Paul II, que l'évangile appelle toute culture à la conversion, mais conversion n'est pas destruction. Encore faudrait-il faire attention que les problèmes de la famille ne se régleront pas par une délégation de pouvoirs. Les enjeux fondamentaux ne sont pas là, c'est le vécu des Africains qui est en cause, vécu qui a une aussi grande valeur que les théories, si belles soient-elles, quant on considère que la parole de Dieu s'y incarne et s'y vit.

En fidélité totale à l'évangile et à la doctrine du magistère, les instances locales ou régionales devraient donc avoir juridiction sur l'adaptation des rites sacramentaux aux coutumes indigènes et à plus forte raison sur la pastorale familiale. Au moment où l'Occident tente de se refaire une théologie du mariage en fonction des mutations culturelles qu'il a engendrées et dont, apprenti sorcier, il subit les effets, l'Afrique et l'Orient devraient pouvoir en faire autant en fonction de la culture dans laquelle ils vivent depuis toujours.

C'est d'ailleurs tout le modèle politique centralisé et hiérarchisé de l'Occident qui est en cause. Un sociologue rappelait qu'une pièce de puzzle ne peut pas être déplacée dans un autre point. Tout en étant reconnaissant aux missionnaires de leur avoir apporté la foi, il se trouve des Africains pour compter maintenant sur la communauté chrétienne familiale avant de résoudre les problèmes de la famille, bien plus que sur la paroisse; pour attendre plus de l'action du semblable que de celle du clergé, d'ailleurs absolument insuffisant en nombre, ou d'hypothétiques conseillers matrimoniaux et d'experts issus en Occident du développement des sciences humaines.

Ces prises de position seraient-elles un signe de vitalité de ces jeunes Églises? Ce pourrait même être pour l'Église en ces contrées une chance de se démarquer, de refuser l'occidentalisation et de se créer un modèle qui lui soit propre. L'action de l'Église serait alors prophétisme pour les autres instances culturelles et même gouvernementales, une invitation à réagir positivement à l'impérialisme occidental et à ses échecs.

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 11 octobre 1980

Robert Sabatier

Les forces de l'enfance

par Jean Royer

Photo Jacques Grenier

JOYEUX académicien Goncourt, Robert Sabatier aura reçu son seul prix littéraire non pas de ses confrères écrivains mais de son public lecteur: plus de quatre millions de Français l'ont lu depuis qu'il a commencé d'écrire les romans de son enfance: celle d'Olivier à Montmartre, *Les Alumettes suédoises*, puis orphelin, élevé par une tante riche *Trois sucettes à la menthe*, et recueilli par son grand-père en Auvergne (*Les Noisettes sauvages*. A ces succès, il faut ajouter *Les Enfants de l'été*. Et vous savez un peu mieux qui est Robert Sabatier, écrivain français.

Aujourd'hui, le roman d'Olivier se poursuit avec *Les Fillettes chantantes*. Fillettes: entendez ces petites bouteilles de vin d'un tiers de litre qui font chanter les jeunes gens en Touraine. Venu au Québec pour la promotion de ce dernier livre qui inaugure peut-être un nouveau cycle de romans avec l'histoire de l'adolescence d'Olivier, Robert Sabatier, dans sa cinquantaine bien tassée, reste modestement surpris du succès de ces livres. Le premier de la série, écrit en 1968, il le considérait «confidentiel». Son éditeur était d'accord: c'était gentil, sans plus, de raconter son enfance. Or, ces *Alumettes suédoises* ont conquis plus d'un million de lecteurs!

«Il y a eu coïncidence, me dit Sabatier: le roman a paru au moment où beaucoup de gens ont eu envie de se remémorer une époque plus ancienne, parce qu'une rupture se faisait. Et j'ai continué à raconter cette histoire d'Olivier. Cet enfant, c'est moi et c'est un autre, c'est-à-dire une sorte de moi d'avant, vu par un moi d'aujourd'hui. C'est en même temps une sorte de paternité de moi-même pour cet enfant que j'ai été.»

Quand il me parle d'Olivier, son personnage, je crois y reconnaître encore le Robert Sabatier d'aujourd'hui, le plus affable des interviewés, le plus joyeusement mondain rencontré il y a quelques années à un party très couru donné à Nice par le Nouvel Observateur (là où on «descend» les livres de Sabatier parce que «ça fait bien»). Pour Sabatier, Olivier, orphelin, à douze ans, est sauvé «parce qu'il ne cesse de se plaire au spectacle des gens qui l'entourent: Olivier est plein de respect et d'amitié pour tout le monde.»

Plus que l'histoire d'un personnage, le roman d'Olivier est aussi le portrait d'une époque. «C'était du bonheur de retrouver une époque, de retrouver les petits détails de la vie quotidienne que les historiens oublient.» Dans *Les Fillettes chantantes*, qui raconte les 16-17 ans d'Olivier étudiant des années 30, cette époque c'est l'avant-guerre: la France est gaie, elle découvre le plaisir de se promener sur les routes de campagne à vélo tandem, les femmes ont quitté le style sophistiqué de la star pour devenir «naturelles». Il règne une sorte de bonheur ambiant que la guerre va détruire. «C'est pour moi, di Sabatier, une nostalgie. C'est vrai. C'est un dernier regard sur une époque où les êtres communiquent entre eux, et qui va disparaître avec la guerre. Mais cette époque reviendra peut-être. Les jeunes lisent beaucoup mes livres. Et les jeunes d'aujourd'hui ont la nostalgie de ce monde, même s'ils ne l'ont pas connu: un monde plus gai, plus agréable, plus direct.»

Cette nostalgie n'est cependant pas pour Sabatier le «regret du temps passé.» Tout le monde sait que la vie est plus belle quand on est jeune et qu'on reçoit mieux l'émerveillement! Non. Sabatier écrit son enfance et cette époque comme une sorte de ressourcement. «Comme prendre un recul pour sauter plus loin. Aller chercher des forces dans son enfance pour mieux aborder l'avenir, pour faire face à un futur qui apparaît souvent redoutable, en gardant quand même quelque chose de clair et d'innocent en soi. C'est ce que j'essaye de faire.»

D'ailleurs, Sabatier a écrit cette série d'Olivier avec plaisir et facilité, avoue-t-il. «Et petit à petit, ces livres, qui étaient pour moi en marge de ce que j'écrivais, sont devenus les plus importants pour le public. C'est étrange, parce que ce sont les livres que j'ai écrits avec le plus de facilité. Je ne me suis pas posé de problème littéraire. Je me suis laissé aller tout simplement au plaisir d'écrire, comme on chante une chansonnette un peu sentimentale.»

Le roman est un peu sa petite chanson personnelle, comme il le dit. Mais Sabatier n'est pas pour autant ce qu'on appelle un romancier «populaire». Loin de Guy des Cars! Sabatier, fin conteur, a cependant rejoint un public très divers. Mais il y a une différence entre ce qu'il écrit et ses goûts littéraires. «On s'étonne toujours, aux délibérations des Goncourt, que je défende ce qui fait avancer la littérature. Alors que j'ai conscience que mes romans ne font pas avancer la littérature! C'est une gentille histoire, celle d'Olivier, mais elle ne renouvelle rien. Je le sais, je connais mes limites. Mais peut-être aussi que je suis fait pour ça, raconter.» Sabatier est cependant bien tranquille: ses amis, comme Michel Tournier, aiment bien ses livres, eux qui font «avancer la littérature»!

D'autre part, ce que les quatre millions de lecteurs de Robert Sabatier savent moins, c'est qu'il est un des bons poètes de ce temps et qu'il publiera en janvier un fort livre de la maturité: *L'Oiseau de demain*, où le poème questionne la poésie, le langage et l'époque. Depuis trois ans, Robert Sabatier se dit totalement «envahi par le poème».

«Roman et poésie sont deux choses qui n'ont rien à voir ensemble. Quand j'écris un roman, je travaille, je suis le gars qui écrit un roman. Quand le poème arrive, je deviens l'otage du poème, je suis le gars envahi par le poème et qui n'en est pas le maître.»

Orphelin à 12 ans, jeunesse solitaire et sauvage, Robert Sabatier dit avoir écrit des poèmes depuis toujours.

«C'est vraiment ce que j'aime le plus au monde, la poésie. La poésie, c'est pour extraire des mines souterraines quelque chose d'inconnu. Il y a là un double travail d'exploration intérieure et d'exploration cosmique. C'est aussi l'attente d'une sorte de révélation de l'inconnu. J'ai parfois l'impression que le poète est choisi par la parole. Non pas que le poète soit un mage mais plutôt un serviteur, un artisan.»

Poète, Robert Sabatier est aussi un historien de la poésie française, depuis le Moyen Âge jusqu'au XXe siècle auquel il travaille, après avoir déjà publié les six premiers tomes de son histoire chez Albin Michel. Cette homme croit à la poésie comme à la matrice d'une civilisation. Dans son dernier recueil, *Icare*, Robert Sabatier écrit: «le mot, par le bain de l'image, redevient naissance et protection».

«Oui. Je crois beaucoup à la puissance salvatrice de la poésie, me dit Sabatier. Je crois que le mot en effet nous fait

Suite à la page 40

Les rêves éveillés de Paul Delvaux

par René Viau

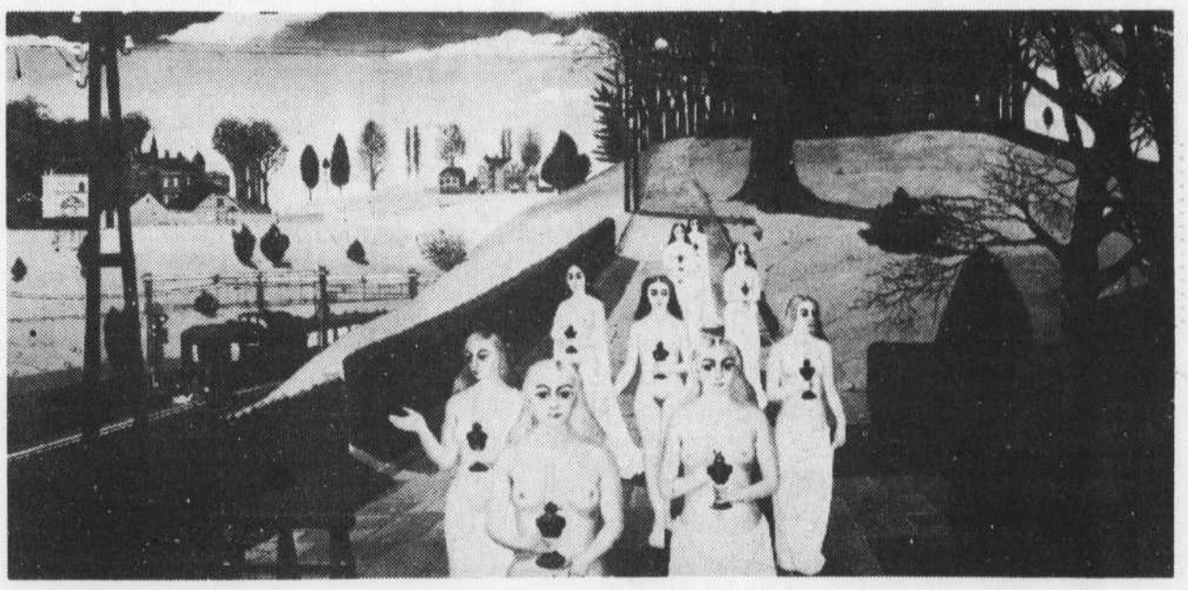

Le Cortège III (1963)

BELGE et surréaliste, Paul Delvaux, a-t-on écrit, a «fait de l'univers l'empire d'une femme toujours la même qui règne sur les grands faubourgs du coeur». Son monde visuel présenté jusqu'au 31 octobre à la galerie UQAM est une féérie calme et énigmatique. Dans ses thèmes et ses associations visuelles hétéroclites, Delvaux évitera soigneusement tout dépaysement. Poursuivant l'implacable et absurde logique du rêve, Delvaux nous présente comme allant de soi ces femmes qui errent nues dans la ville, froides et somnambuliques. Ces femmes sont bien en chair. Elles ont un visage de sphinx. Delvaux les multiplie à plusieurs exemplaires dans le même tableau. Figées, leurs gestes indécis indiquent un état à mi-chemin entre la statue et le vivant. Elles marchent lentement dans un décor qui peut-être indifféremment une enfilade de palais et d'esplanades ou des banales banlieues petites bourgeoises aux maisons étriquées en brique rouge.

Immobiles ou debout ces femmes sont là pour être exposées au spectateur. Elles expriment souvent l'attente quand on ne les retrouve pas errantes en cohorte le long des chemins. Ailleurs ce seront des Venus endormies. La femme nue semble offerte, dans des wagons de chemin de fer, dans des halls de gare. L'air absent, ces femmes sculpturales sont chargées d'accessoires. Tout au long de la carrière du peintre, elles évolueront vers une raideur moins sensuelle.

Dans les toiles de Delvaux, l'homme apparaît de près et de loin. C'est par lui que l'artiste tente de s'introduire dans le monde du rêve. Adolescent idéalisé, auto-portrait, homme de la rue, homme «social» avec veston, gilet et chapeau melon, bureaucrate qui erre sans rien voir des étreintes de la foule. Étranger, il lit son journal sans voir de ce qui se passe. Ailleurs ce sera un savant tout droit sorti des illustrations des Jules Verne de l'enfance du peintre qui regarde à la loupe quelques détails pour ne pas voir la femme qui lui fait face.

Troisième personnage qui traverse les toiles de Delfaux et qui revient avec les périodes: le squellete. Il fait écho à une forme d'art plus fantastique que surréaliste. Femmes nues, homme et squelettes évoluent dans un décor soigneusement mis en place. Acteurs d'un drame où ne se joue que la théâtralité du tableau. Un décor qui doit beaucoup à Chirico. Si ce dernier est le peintre des décors vides, ceux de Delvaux sont habités par les femmes. Ce seront tantôt des éléments d'architectures hybrides mariant l'antique au moderne. Delvaux recourt d'ailleurs fréquemment aux éléments ferroviaires. Ces éléments architecturaux font constamment références à des lieux réels. Gare de Boisfort où le peintre a vécu tout à côté des rues désertes et des maisons de brique dans la verdure. Peu à peu, du reste Delvaux abandonnera les architectures antiques et les ruines pour des architectures contemporaines, notamment industrielles. À partir du milieu des années cinquante, les allusions aux trains, aux gares, aux tramways se feront de plus en plus suivies. Quelquefois, ces décors extérieurs feront place à des décors intérieurs qui évoluent selon le même principe que les paysages. D'une grande simplification au taribiscotage complet. On passe des chambres en dehors du temps et de l'espace aux salons bourgeois où ne manquent ni les guéridons, ni les tapis chargés, ni les lampes à pétrole pas plus que les plantes vertes et les cache-pots. Et ce au fur et à mesure que Delvaux avance dans sa production.

Femmes immobiles et statuesques, hommes étrangers, squelettes. Voilà pour les personnages. Le décor est campé. Ruines et architectures antiques, paysages familiers, gares, chemins de fer.... Quant à l'action: qu'arrive-t-il à ces femmes figées et sentimentales? Pas grand chose! L'oeuvre de Delvaux traite du désir inassouvi. Il s'y joue un érotisme angoissé dans la période surréaliste. Puis, peu à peu, bien que les mêmes thèmes reviendront cycliquement, s'instaure un climat de naïveté plus mièvre. Avec l'âge, l'inspiration érotique se tarira chez Delvaux. Apparaîtra un peintre plus préoccupé de classicisme qui teintera ses obsessions familières d'étrangeté renvoyant l'angoisse à une poésie éthérée. Cependant, même amoindrie, l'insolite a la vie dure chez Delvaux. Tenace, il réapparaîtra dans certaines toiles récentes et il n'est pas dit comme l'ont écrit les surréalistes dogmatiques que le seuil de la rupture avec le «mouvement»), et ce bien que Delvaux n'ait jamais été un «officiel», se manifeste en 1955 avec les décors vides des petites gares et des banlieues traversées de petites filles en costumes anciens.

C'est le grand mérite de cette exposition composée d'une soixantaine d'oeuvres: huiles, dessins, gravures et lithographies que nous présente la galerie UQAM de nous faire voir un Delvaux «ouvert». On y retrouvera toutes les facettes de cet art qui, souligne-t-on au catalogue nous met en présence du «contenu spectral des choses». Les pièces sans être les plus connues de l'artiste sont bien choisies. Des documents audio-visuels retracent les fondements de l'oeuvre de Delvaux.

Né près de Liège en 1897, Delvaux commence à peintre dans le style de Dunoyer de Segonzac. On peut voir des paysages de cette période à l'exposition. L'artiste qui considérait pourtant Picasso comme un fumiste entre dans le surréalisme par la grande porte ouverte par de Chirico. «La vue de Chirico et de Magritte a été une révélation pour moi. J'ai saisi un mystère que je n'avais fait qu'entrevoir avant cela». De l'aveu même de l'artiste ce sont ce mystère et cette science des alliages hétéroclites et surprenants qui seront dorénavant la base de sa peinture.

Mais selon l'artiste lui-même, il ne faut pas essayer de trop se casser la tête à expliquer son oeuvre et à la ramener à une chasse aux symboles. «On cherche toujours des symboles et des explications. On me dit: ça est ça, ça ou ça. Je dis pour vous, peut-être; mais pas pour moi». Ingénu, l'artiste aime laisser planer le mystère sur ces compositions qu'il associe à des détails de sa vie intime. S'il peint des squelettes et des Vénus endormies, c'est qu'il a été très fortement impressionné par une visite au Musée Spitzner, un musée forain où il découvre une Vénus mécanique. «Je ne cherche qu'à rendre un sentiment poétique et à l'exprimer en peinture», d'expliquer en termes neutres l'artiste décourageant bien des interprétations!

Quoiqu'il en soit, dégager une problématique quelconque chez Delvaux n'offre pas à mon avis autant d'intérêt qu'une recherche des influences de cet artiste qui est restée pétri de la grande tradition de la peinture. Bien sûr, Delvaux fait partie de ce versant «littéraire» du surréalisme qui s'est attardé à l'image et à ses incongruités, explorant l'inconscient sans jamais toutefois remettre en question l'illusion du tableau et la perspective traditionnelle. À ce titre, le peintre, ecclectique a puisé à bien des sources et est resté attaché à la peinture du passé.

Il ne s'agit pas d'influences mécanistes mais plutôt des références qui transparaissent selon chaque période de l'artiste. Elles sont nombreuses. À commencer par de Chirico à qui Delvaux emprunte cette scénographie théâtrale si particulière qui les hanteront. Magritte aussi. Bien qu'avec une certaine méfiance. Delvaux n'aime pas chez lui, le caractère «métallique» de son «a-peinture». On pourrait aussi parler de Balthus avec lequel le peintre belge entretient des points communs. Mais Delvaux est aussi très proche de la peinture du passé. Les Flamands, l'Italie de la Renaissance. Cranach et surtout Pierro della Francesca qu'il admire. On pourrait continuer ainsi longtemps... Citer, comme le fait Delvaux, Ingres et le Douanier Rousseau curieusement ainsi rapprochés! «Peintre influençable», Delvaux a peut-être fait en sorte de souligner des affinités avec ces maîtres, renforçant ainsi à leurs contacts son propre pouvoir d'évocation.

L'exposition offre-t-elle au visiteur un découpage où la plupart des périodes de son évolution stylistique sont présentes? On remarquera un vide durant les années primodriales — et surréaliistes — de 1935 à 1948. Là encore, il convient d'ajouter que Delvaux s'est perpétuellement documenté à même son oeuvre. Ainsi, après 1961, femmes nues et savants reviennent en masse établissant des liens avec le surréalisme. Renouant avec ses anciens personnages, c'est cependant le décor, on le verra, qui prend de plus en plus d'importance. L'érotisme disparaît au profit du thème omniprésent de la solitude glacée. Ces femmes nues qui se croisent semblent s'ignorer. Entre l'homme et elles: l'indifférence. Frustration? Non-communication? Dans les gares et les banlieues vides, les rues et les paysages, la solitude deviendra mélancolie.

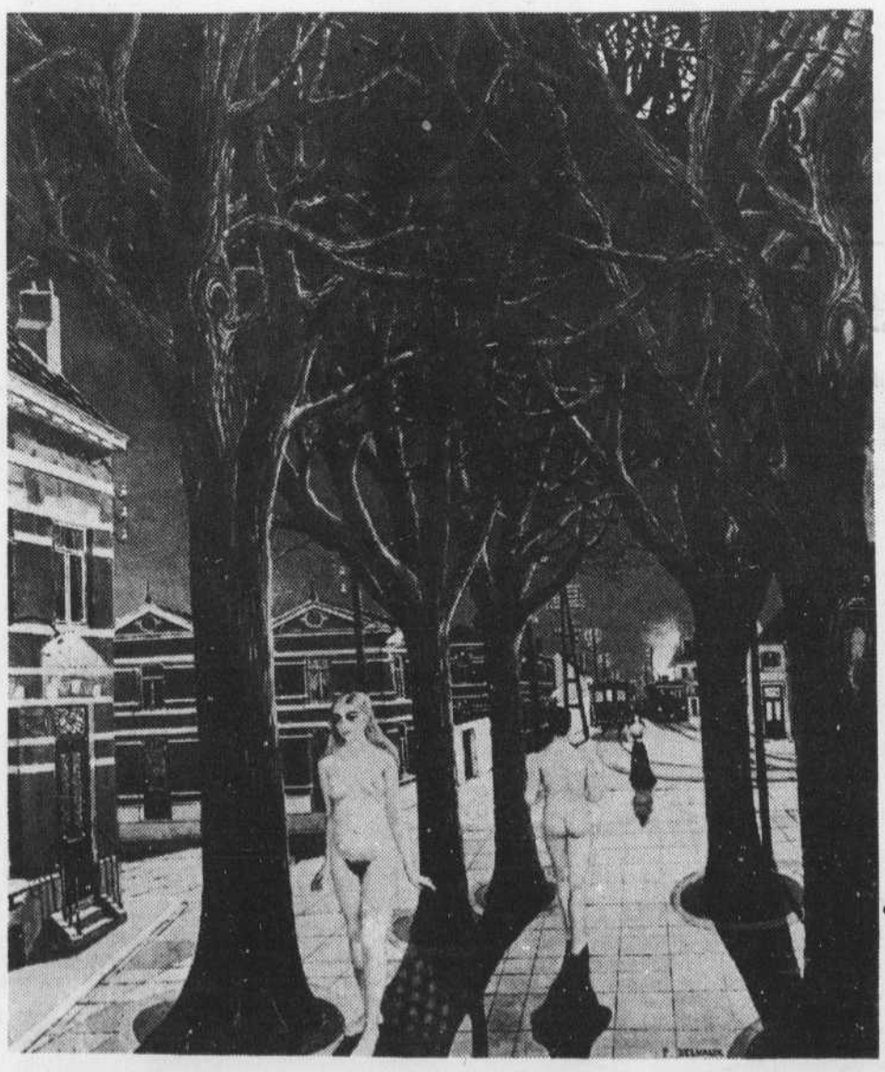

Les Belles nuit (1962)

Le colloque Québec-Belgique

Retrouver les lieux de l'écriture

par Julie Stanton

QUÉBEC — Le colloque Québec-Belgique, organisé par l'Union des écrivains québécois dans le cadre de l'automne culturel belge et qui s'est terminé mardi dernier, aurait dû se tenir ailleurs qu'à l'Université Laval et bénéficier de fonds plus substantiels pour sa publicité. Car si les lieux de l'écriture sont importants — pour reprendre une idée mise de l'avant lors de ces débats — les lieux où l'on y réfléchit «publiquement» le sont également. Et plus l'on se replie dans des ghettos tels l'université — «dans les murs figés de l'Institution», pour reprendre l'expression de Michel Beaulieu — plus le public est restreint, plus la réflexion risque évidemment de s'enfermer dans un carcan «théorisant» et stérile, de demeurer dans les hautes sphères du langage, empêchant ainsi la vie et l'écriture de se rejoindre.

Nous avons pu constater cela, lundi et jusqu'à mardi après-midi, alors qu'un amphithéâtre vide a fait de ces débats des joutes oratoires et hermétiques qui auraient pu tout aussi bien continuer à huit-clos comme elles avaient commencé et comme elles se sont terminées. Un manque flagrant de publicité et l'idée bizarre d'avoir placé la rencontre en tout début de la semaine (9 h 30 lundi matin) ne sont pas étrangers au fait que les trois-quarts du colloque se sont déroulés essentiellement entre les écrivains participants. Pourtant, certaines communications intéressantes auraient pu susciter des réactions judicieuses de la part d'un public préalablement averti que le thème ronflant de ce colloque, «littérature et culture: perspectives», amènerait les participants à s'interroger sur le caractère manacé de l'écriture et sur sa nécessité ou non de s'adapter à de nouvelles formes, dans un contexte social de plus en plus soumis à l'audio-visuel et au développement technologique.

La formulation même du thème proposé aux écrivains, son étendu et sa complexité ont plutôt engendré une suite de discours socio-politiques que provoque la parole «interne» du poète. Tournant autour des mentalités existantes à propos des littératures et de la culture, du nationalisme, du statut social de l'écrivain et de sa récupération ou non, chacun des énoncés véhiculait, tel un douloureux fil d'ariane, l'angoisse de l'écrivain au sein d'une société technologique. L'angoisse de face à la durée de l'écriture, «alors qu'il faut maintenant composer littéralement avec un phénomène de raréfaction du langage, ou tout au mieux de son extrême synthétisation,» comme l'a expliqué Michèle Lalonde.

«Comment et jusqu'à quand vivrons-nous le défi de la parole, de ce bouche à oreille, que le langage du siècle semble vouer à la confusion et à l'instabilité», a demandé Suzanne Paradis après que Jacques Izoard, dans un fort beau texte, eut abordé le problème de la création littéraire dans son devenir et incité l'écrivain à examiner avec patience ses lieux d'élection: «Quels seront-ils plus tard? Assumerons-nous l'histoire du lieu, ce moment faste...»

Le texte de Michel Beaulieu répondait immédiatement à cette interrogation d'Izoard puisqu'il a avancé qu'une fois la poésie évacuée de toute fonction, elle disparaîtrait pour être remplacée par quelque autre chose de transmission... Michel Beaulieu à qui, depuis vingt ans, la lecture quotidienne de la poésie sert «à exorciser l'attaque concertée qu'on fait subir au langage.»

Alors que François Charron a tenté d'analyser une certaine conception nationale de la littérature ou de ce qu'il a appelé «les soubassements archaïques du nationalisme et de sa conception de la littérature», Henri-Floris Jespers a élaboré autour de la condition sociale de l'écrivain renvendiquant de plus en plus un statut organisé et se penchant sur des réflexions bien concrètes. Déclarant que «la littérature, loin d'être une subversion, aimait l'ordre, même quand elle prétendait s'assumer dans la révolte et le refus,» son propos a soulevé l'ire de Jean-Pierre Verheggen qui y a vu là un discours d'extrême droite «niant la souffrance d'écrire et le corps de l'écriture».

Partant de la langue et du langage. Michèle Lalonde, pour sa part, a dénoncé le mercantislisme totalitaire qui commande le processus de la raréfaction du langage, ou la récupération par l'image, en précisant qu'il était difficile d'aborder les notions de langue et de littérature sans s'inquiéter de la conjoncture politique dans laquelle elles se posaient. Devant un système «sans visage, a-culturel et a-politique», l'écrivain a préconisé une combativité tant politique qu'esthétique par l'intervention de formes d'expression neuves.

Françoise Delcarte a livré un texte difficile intitulé *Les minutes du corps*, où elle se posait la question à savoir «comment cultiver sans l'acculturer, comment analphabiliser la langue en nous» et France Théoret, de son côté, nous a entretenus de l'écriture des femmes et des diversités de ces écritures» «car, a-t-elle expliqué, ce sont des éléments hétérogènes qui peuvent déplacer ce qu'on appelle culture et littérature.»

La démonstration au tableau noir d'un exemple pratique d'écriture, de Jean-Pierre Verheggen, et ses jeux de mots autour de l'ornithologie n'ont pas plu, eux, à Françoise Collin qui a taxé la démarche de «recodage phallique de la culture». Françoise Collin est celle d'ailleurs qui est le plus souvent et le plus longuement intervenue au cours des débats. Dans un langage parfois «universitaire» et quelquefois tendre ou humoristique, elle n'a cessé d'affirmer sa foie en l'écriture.

Enfin, comme l'a si bien dit Françoise Collin, seul Eugène Savitzkaya dans ce colloque a osé et a été capable de parler simplement de l'acte d'écrivain. Le plus jeune de tous, nerveux et timide, Savitzka a donné un poème d'une très grande émotion. Un texte qui parlait d'enfance perdue à retrouver et d'une éclaircie finale, qui disait que l'écrivain est toujours en devenir. Ce fut le plus beau moment de la rencontre, et heureusement cette fois, il y avait un public pour le recevoir.

Huit éditeurs de revues du Québec à Paris

par Clément Trudel

DANS dix jours, huit éditeurs de revues culturelles québécoises partent pour Paris où ils séjourneront trois semaines, multipliant les contacts avec les libraires, éditeurs et responsables d'organismes de diffusion. Le stage prévoit un volet de formation à l'Asfored (Institut de perfectionnement professionnel dans les métiers de l'édition) ainsi que la participation à une semaine de promotion commençant le 3 novembre, au Centre culturel canadien (Paris), sous le thème: *Le Québec en revues*.

Ont rendu possible ce stage: L'Office franco-québécois pour la Jeunesse; le ministère des Affaires culturelles (Québec) et celui des Affaires intergouvernementales; le ministère canadien des Affaires extérieures et l'Association des éditeurs canadiens.

L'initiative du stage est due à l'Association des éditeurs de périodiques culturels québécois (AEPCQ), qui n'a que deux ans d'existence et compte déjà dix-huit membres: *Dérives; Parachute; Possibles; Intervention; Focus* et *Jeu* auront à Paris leurs représentants, qui tenteront aussi de préparer la voie à d'autres publications tels: *Ovo, Le temps fou; Parlure; Solaris; Lettres Québécoises* etc.

Jean Jonassaint, président de l'AEPCQ, se réjouit de cette première: des éditeurs de revues québécoises systématisant leur préparation à une action plus «professionnelle», nourissant des projets de rayonnement en Europe et, pourquoi pas, aux États-Unis (où la Bibliothèque de la ville de New York et celle du Congrès adressent un abonnement à toute revue qui fait sa marque au Québec).

M. Jonassaint arrive difficilement à comprendre la «jungle des subventions» et assigne à son association le soin de percer les vrais critères jouant dans l'obtention des subventions. Pourquoi, par exemple, le Conseil des Arts refuse-t-il à *Lettres Québécoises* une subvention qui, à ses yeux, est infime par rapport aux sommes allouées à la mise à jour des correspondances d'Émile Zola et d'Erasme? Pourquoi refuse-t-on à l'AEPCQ $51,000 pour la promotion et la diffusion de périodiques qui sont très souvent une pépinière d'auteurs, tandis qu'un organisme similaire, à Toronto, bénéficie d'une subvention ferme de $250,000 et est régulièrement renfloué par le Conseil des Arts? «Nous voulons également savoir quels critères interviennent lorsque le ministère québécois des Affaires culturelles dispense de l'argent».

L'AEPCQ publiera bientôt son deuxième «répertoire» de périodiques culturels québécois; — le dernier a été envoyé à la plupart des bibliothèques publiques accueillant des livres francophones. Si les bibliothques publiques accueillant des livres francophones. Si les bibliothèques publiques voulaient se procurer tous les livres et périodiques d'ici, il n'en coûterait à chacune pas plus de $25,000 par an, estime Jean Jonassaint — chiffres fondés sur l'année 1978. Pourquoi alors acculer les périodiques à la vie dure qui est la leur? Pourquoi ne pas enrichir l'éventail des revues auxquelles le public des bibliothèques a accès?

André Fortin, de *Possibles*, Paul Cauchon, de l'AEPCQ et Jean Jonassaint prennent acte du refus du ministère de l'Industrie et du Commerce d'aider à faire prospérer ce produit «éphémère» — qu'est-ce donc qu'un périodique? — mais ils ne se découragent pas pour autant. Le soutien que nous avons est insuffisant, pense P. Cauchon mais l'étape parisienne sera suivie, pour l'AEPCQ, d'un assaut renouvelé du marché québécois, restreint certes mais insuffisamment informé de la réalité de ces «lieux d'avenir» que constituent les périodiques culturels.

LIVRES REÇUS

FICTION

La Brèche, Pierre-Louis Rey, Gallimard nrf
La Morte Saison, Jean Lods, Gallimard nrf
Le Dernier Acte, Hughes Wulser, Denoël
Saad, Alain Blottière, Gallimard nrf
La Tondue, Guy Croussy, Grasset
Le Temps des fugues, Claude Mourthé, Gallimard nrf
Les Cheveaux du soleil, Jules Roy, Grasset
Le Vent et la Lumière, William de Bazelaire, Flammarion
Apocalypse d'un adolescent de bonne famille, Virgil Tanase, Flammarion
Une Boule de neige en enfer, Pierre Serval, Albin Michel
Je danse pour les cannibales, Jean-Pierre Dufreigne, Flammarion
Le Divorcé ou la naissance d'un comédien, Marc-André Poissant, Québécor
Un Homme infidèle, Madeleine Chapsial, Grasset
Toilettes pour femmes, Marilyn French, Robert Laffont
Pages égarées, Marcel Jouhandeau, Pauvert
Un merveilleux dimanche, André Audureau, Mazarine
Les Derniers Jours d'un homme heureux, Hubert Haddad, Albin Michel
Le Rougin, Luc Charest, Les éditions allégoriques,
Quatre cahiers sur la mort de lira, Serge Mestre, Flammarion
Les Langues de terre, Serge Koster, Flammarion
La Raison des fous, Guy Lagorce, Grasset
La septième Face du dé, Fernand Deligny, Hachette
Le Complot, Michel Bar-Zohar, Fayard
Fin du siècle, Jean-Edern Haller, Albin Michel
Gagou, Guy Sitbon, Grasset
L'acalmie des bouges, Hugo Lacroix, Albin Michel
Les Portes de Gubbio, Danièle Sellenave, Hachette
Le Tireur d'élite, Daniel Baldit, Albin Michel
La Ténébreuse, Joël Schmidt, Albin Michel
Les Cancrelats, Tchicaya U Tam'Si, Albin Michel
Lettre ouverte aux futures illetrés, Paul Guth, Albin Michel
L'Enfer et l'Endroit, André Couture, Éditions Asticou
Si belles et fraiches étaient les roses, Nella Bielski, Mercure de France.

HISTOIRE ET LITTÉRATURE

Les Indiens du Canada, Sabine Hargous, Éditions Sélect
La France de Louis XIII et de Richelieu, Tapié, Champs Flammarion
Her-Bak «Disciple», Schwaller de Lubicz, Champs Flammarion
Pour une logique du sujet tragique, Sophocle, Pierre Gravel, Les presses de l'U. de M.
Sur la littérature, R. Barthes, Presses universitaires de Grenoble.

VENTE 5ième anniversaire
RÉDUCTIONS de 10 à 50%
SUR TOUS LES LIVRES
JUSQU'AU 18 octobre
la LIBRAIRIE des FEMMES d'ici
3954 ST-DENIS, 843-6273

Enfin! Par l'auteur de
Race de monde
et de
Monsieur Melville
UNA

Le dernier volet des **Voyageries.** Les aventures fabuleuses d'une petite fille de sept ans, avec la Mère très cochonne du Royaume des Morts, Lady Corriveau et un énigmatique Bonhomme de Sept-Heures qu'accompagne une truie noire aux grands yeux bleus. Dans l'aura protectrice de France et de Job J Jobin, les nouveaux personnages du téléroman **Race de monde.** Illustré par deux petites filles.

240 pages — **$10.95**

Pourquoi ne pas lire
les autres **Voyageries?**

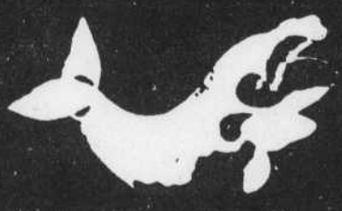

- **Blanche forcée**
  Les amours malcommodes de Job J Jobin et de Blanche, sur la butte de Gespeg, avec la baleine démodée du capitaine Coffin. 208 pages — **$6.95**
- **N'évoque plus que le désenchantement de ta ténèbre, mon si pauvre Abel**
  Une nouvelle édition de cette complainte racontant le monde d'Abel Beauchemin, éditeur, romancier et père de famille. 192 pages — **$8.95**
- **Sagamo Job J**
  Le discours de France, compagne malheureuse de Job J Jobin. Un cantique plein de grands éclairs de tendresse. 240 pages — **$6.50**
- **Monsieur Melville**
  Trois tomes. Un classique déjà. Une critique québécoise et française unanimes: non pas un ouvrage sur Melville mais le livre de Melville. 750 pages — **$19.50**

VLB ÉDITEUR
5860 est Gouin, Montréal-Nord
au téléphone: 326-5029
Distributeur exclusif: Messageries littéraires, 6585 Saint-Denis, Montréal — Au téléphone: 279-8476

LOUIS HÉMON
AVENTURIER OU PHILOSOPHE?
par **Gilbert Lévesque**
Préface de Marcel Cadotte
64 pages, $3.00

En rappel
Maria Chapdelaine
par **Louis Hémon**
Préface de Félix-Antoine Savard
Collection du Nénuphar
175 pages, $10.00

les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

OCTOBRE 1980
SPIRALE 12
le magazine culturel de Montréal
VIENT DE PARAÎTRE
La littérature québécoise à Cerisy-la-Salle • Des mémoires féminines à Stanley House • Luce Irigaray • Le Festival des films du monde • Jean-Marc Piotte • Jean Royer • Gatien Lapointe • Michel van Schendel • Denise Desautels • Fernand Ouellette • Claude Bouchard • Suzanne Robert • Peter Handke • Denis Roche • Maurice Roche • Louise Laprade • Jean Ziegler • Brian de Palma • Bernard Noël • les Kéhayan • Jacques Rigaud • Chris de Burgh • Roger Daltrey • Pete Townsend • Marc Fasteau.
SPIRALE
3571 rue Dorion
Montréal
H2K 4B7
ABONNEMENT:
(1 an: 10 numéros)
Individus: 9$
Institutions: 12$
De soutien: 25$

DE L'ART PRÉHISTORIQUE À L'ART CONTEMPORAIN,
de Adami à Zaowouki,
plus de 2000 titres disponibles
LIBRAIRIE-GALERIE
DENIZON ENR.
347 est, St-Paul
Montréal H2Y 1H3
Tél.: 866-2049
heures d'ouverture
mardi-mercredi 12h-18h
jeudi-vendredi
samedi 12h-21h
dimanche 12h-18h

FABLES DE LA FONTAINE
Le plus beau recueil complet des Fables de La Fontaine, illustrées de 320 gravures de **Gustave Doré** dans un magnifique ouvrage de 500 pages sur papier de luxe (23 cm x 30 cm)
Sacelp

SUPPRIMEZ VOS DOULEURS PAR SIMPLE PRESSION D'UN DOIGT
Dr Roger Dalet
Plus de 1,000,000 exemplaires du livre du **Dr Dalet** vendus à ce jour. Vous aussi apprenez à soulager vite.
France-Amérique

AGENDA 1981
ART DU QUEBEC
Le nouvel agenda d'art pour l'année 1981 réunit toujours des noms prestigieux de la peinture du Québec et présente une oeuvre d'art pour chaque semaine.
Musée du Québec/Elysée

SOUMISSION A L'AUTORITE
Stanley Milgram
Sommes nous tous des fonctionnaires de l'horreur en puissance? Avec le film choc **I comme Icare** qui est à l'affiche en ce moment, voici le livre qui l'a inspiré.
Calmann-Lévy

LE TAO SEXUEL
Le manuel d'éducation sexuelle le plus vieux du monde qui est aussi un traité d'hygiène physique et mentale, agrementé de merveilleuses illustrations, anciennes et modernes.
Jean Basile Éditeur

LA DAME DU NIL
Pauline Gedge
Le best-seller de la **romancière canadienne Pauline Gedge,** qui fait revivre dans le charme envoûtant de l'ancienne Égypte, Hatchepsout, la seule femme Pharaon.
Balland

FRANCE-AMERIQUE
BON DE COMMANDE
☐ FABLES DE LA FONTAINE $36.95
☐ SUPPRIMEZ VOUS-MÊMES VOS DOULEURS ..... $ 9.95
☐ AGENDA 1981 ..... $12.95
☐ SOUMISSION A L'AUTORITÉ $17.95
☐ MAIGRIR SANS SE PRIVER ..... $ 8.95
☐ LE TAO SEXUEL $11.95
NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT $ .... ☐chèque ☐mandat
170, Benjamin Hudon,
Montréal H4N 1H8
Tél.: 331-8507
en vente dans toutes les librairies

FRANCE-AMÉRIQUE

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Un «épars Poupart»

Un journal, pour quoi faire?

par Noël Audet

Jean-Marie Poupart: **Le Champion de cinq heures moins dix,** Éditions Leméac, 302 pages.

LA plupart (des critiques) écrivent n'importe comment; ils ennuient et se soucient du lecteur comme d'un pet. Impossible alors d'apprécier la prose de ces énergumènes» (p. 144). Dans ce journal de Jean-Marie Poupart, il est souvent question de la critique qui dit n'importe quoi, qui fait de la peine à l'auteur, qui manifeste une prétention énorme, tout cela étant dit pour taquiner, évidemment. Je risquerai tout de même un peu de prose sur l'avenir de la prose au Québec, en misant sur le sens de l'humour de l'auteur pour me faire pardonner de ne pas avoir adoré son livre.

Le Champion de cinq heures moins dix se présente sous forme de journal quotidien, par définition bourré de coq-à-l'âne, discontinu, fragmenté. À force de s'accumuler, les petites taches de couleur finissent cependant pas dessiner le portrait d'un écrivain québécois dans la trentaine (le narrateur), ni amoureux, ni trop méchant, ni trop populaire. Signe particulier: il cherche à faire rire à tout prix, même en faisant des gestes volontairement maladroits. Il fréquente avec une certaine morgue le milieu littéraire fertile en potins, en niaiseries mondaines, mais il est très doué, ce milieu, pour le port du masque et la vanité.

Jean-Marie Poupart. *(Photo Jacques Grenier)*

Notre narrateur donne peut-être dans le même panneau: il bricole une suite de courtes scènes de vie quotidienne sans conséquence, depuis les verdissages snobs jusqu'aux réflexions *smart* d'une caissière d'épicerie, en passant par de brefs souvenirs d'enfance et des remarques cyniques de collégien. Car si la littérature demeure un objet passionnant, en va-t-il de même de la vie quotidienne d'un écrivain, fût-il fictif?

Pourtant Jean-Marie Poupart écrit bien, il sait manier la langue et il arrive à construire une apparente facilité d'écriture, il construit même le débraillé, «chacun sa manière d'assumer le banal» (p. 259), la «matière éparse» (p. 301), l' «Epars Poupart» (p 142).

Voilà en effet le thème central de ce texte: l'éparpillement thématique qui tourne autour d'un «noeud de néant» que l'on retrouve au milieu des objets et au milieu de n'importe quoi. L'éparpillement n'est donc que la conséquence logique de cette sensation de vide, car c'est dans le pourtour des choses, dans les surfaces (une vieille chanson robbe-grilletienne) que l'on a toute chance de rencontrer l'être. On pourrait s'attarder longuement aux rapports qu'entretient cette idéologie avec le sens de la vie moderne, et, comme dans le cas de la «nouvelle écriture» déjà ancienne, traiter du reflet social qui s'y trouve consigné: écriture et monde fragmentaires, fragmentés, écriture désengagée qui dit: «Regardez comme je vous emmerde avec de jolis riens, comme je plane pour mon seul plaisir». C'est la littérature de l'abstention, qui n'est pas sans charme lorsque l'on situe son vague-à-l'âme à la même place que l'auteur. Elle serait même étonnante, à ce titre, c'est-à-dire dans l'art de ne pas lier les petites «catastrophes quotidiennes» (p. 138) entre elles, de ne pas donner sens, de refuser l'émotion.

Je vous balance quarante paragraphes ou quarante vers, à vous paresseux lecteur de travailler pour y tisser des liens, s'il se trouve qu'il y en ait, des liens, dit l'auteur «moderne». Et je répondrais, pour reprendre une argumentation servie dans *Le Champion...*: Mais je croyais que vous étiez payés, à tout le moins en gloire, pour produire du sens, précisément!

Soyons sérieux. Le lecteur contemporain ne réclame pas des sens uniques clairement tracés d'avance, mais un texte qui le place sur la voie de plusieurs significations possibles, un texte qui parle depuis son épaisseur. Or ici le narrateur semble s'amuser à couper ses effets de sens, à ne s'en tenir qu'aux amorces d'idées. Et je me suis demandé si c'était un problème de style ou de philosophie. J'en arrive à la conclusion que c'est là un seul et même phénomène: le genre de discours fragmenté donne un style tout en allusions et une pensée inachevée. Que de remarques allaient être intéressantes, dans ce journal, sur l'écriture, le sport, le regard voyeur de l'écrivain... Mais dès qu'on fait mine de vouloir approfondir, l'auteur est déjà passé à quelque chose d'autre. Et l'on est quitte pour guetter le prochain passage du même sujet si prometteur, mais il ne revient pas. Alors naît le sentiment de l'inutilité de ces gammes ou de ces galipettes.

L'humour. Et Jean-Marie Poupart en sait quelque chose, l'humour est une drôle de bête; si on exige qu'elle paraisse à tout prix, elle n'osera même pas montrer l'oreille sur la scène. C'est un procédé délicat comme un mécanisme d'horlogerie, un rouage mal placé, une syntaxe trop bavarde avant terme, et c'est la panne. On ne peut surtout pas prévenir l'autre du bon mot qu'on s'apprête à faire, la charge comique en serait aussitôt désamorcée, le coup est nul. Dans *Le Champion de cinq heures moins dix*, l'humour me semble à la fois très construit et très fragile, et il relève plus des contenus que de l'écriture, en un mot c'est un comique de situation, qui exige une attention particulière du fait de la brièveté des tableaux. Il est cependant quelquefois trop appuyé, quelquefois trop peu, et le lecteur risque de lire tout autre chose. Quand l'auteur en met trop, il produit un effet simplement déroutant:

Economie. Les écrivains auraient tous des leçons à prendre de l'artiste de vaudeville qui, pour provoquer des rires jusqu'à la fin, gesticule en quittant la scène mais sait exactement où s'arrêter en coulisse (i.e. là où plus un spectateur ne risque de le voir) pour ne pas exécuter une simagrée de trop, pas une seule... (p. 127).

N'aurait-il pas fallu s'arrêter avant la parenthèse pour laisser l'effet comique éclater de lui-même? C'est dire que ce qui suit la parenthèse est encore plus de trop et nous porte à dévier complètement de la trajectoire initiale. Savoir s'arrêter, après en avoir dit assez, tout est là. Parfois l'humour est plutôt subtil, comme cette idée de s'acheter un hachoir à tabac, d'y hacher le *Discours de la méthode*, de la fumer et de s'écrier: «Il s'enflamme vite, ce Descartes». Pour bien goûter l'esprit, encore faut-il saisir l'opposition entre le discours rationnel et la flamme de la passion qu'on attribue à l'auteur... au moment où il brûle.

Ce livre a d'autres mérites. Il est écrit en français, ce qui n'est pas une mince affaire, et dans le genre «notation-éclair», il est champion. L'humour porte souvent, malgré ce que j'en ai dit. Il suffit peut-être seulement de connaître le mode d'emploi, qui se déclinerait comme ceci: A ne lire qu'à petites doses, au coucher, effet de détente assurée... si vous êtes futés.

Pour la suite d'un amour

par Jean Royer

Jean Paul Filion, **Cap Tourmente,** Montréal, Leméac, 1980, 163 pages.

UN amoureux a mis ses peurs en bouillie et s'est mis à chanter», écrit Jean-Paul Filion à sa femme Yo, dans cette longue lettre d'amour que vient de publier Leméac. En fait, *Cap Tourmente* complète le cycle des romans où l'auteur a parlé de son enfance *(Le Premier Côté du monde)* puis de sa vie de jeunesse *(Les Murs de Montréal)*. Mais ici, Filion se fait de moins en moins romancier, malgré ce que prétend l'éditeur. *Cap Tourmente* est un livre de confidences où tout est vrai, comme le souligne d'ailleurs l'auteur. C'est à ce niveau que l'émotion nous gagne tout au long de ces pages d'amour et de tendresse.

Jean-Paul Filion serait, pour moi, un écrivain «naïf» comme on dit «peintre naïf»: il réécrit la vie sans se soucier de la fiction, il témoigne de ses sentiments sans pudeur aucune à tel point que le lecteur se sent souvent indiscret. Cette générosité de l'écrivain compose une lettre qui affirme l'amour contre toutes les peurs. *Cap Tourmente* est une sorte de journal d'amoureux qui n'oublie pas les difficultés quotidiennes, les maladies et faiblesses, les angoisses autant que l'exhaltation de l'autre.

En même temps, ce livre de l'amour devient la justification de vivre d'un écrivain qui doit se libérer de beaucoup de culpabilités. Atteindre à la jouissance, à la gratuité, n'est pas facile pour un homme comme Jean-Paul Filion, qui a dû d'abord exorciser son passé dans ses deux autres «romans» pour accéder au présent de l'amour. D'ailleurs, je me demande à quel point le témoignage de Jean-Paul Filion n'est pas exemplaire et ne constitue pas une partie du bilan de toute une génération qui est passée de la campagne à la ville et de la misère à l'art, dans les années cinquante.

Jean-Paul Filion est un pionnier. Il a connu Borduas et les automatistes, il a été un de nos premiers poètes à l'Hexagone *(Demain les herbes rouges)*, il se situe, avec ses chansons, entre Félix Leclerc et Vigneault. Il est aussi peintre et dramaturge. Il a touché à diverses formes d'expression. Aujourd'hui, dans *Cap Tourmente*, il écrit: «l'art était pour moi le seul moyen de racheter les misères de mon enfance».

Sa deuxième force de vivre, Jean-Paul Filion la trouve dans l'amour présent: voici un autre chemin vers l'identité profonde. Il retrouve sur sa route son fils Emmanuel, ses amis, Félix, Miron, son frère Marcel et, au beau milieu de la place: Yo, sa femme. Son petit livre s'écrit donc en plein coeur. Et, — faut-il le préciser? — il porte bien son titre: *Cap Tourmente*.

Le cahier

CULTURE ET SOCIÉTÉ

du journal

LE DEVOIR

est dirigé par

Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

NOUVEAUTÉ
Les Éditions La Lignée
Enfin! Un manuel québécois sur la dissertation pour étudiants et professeurs.

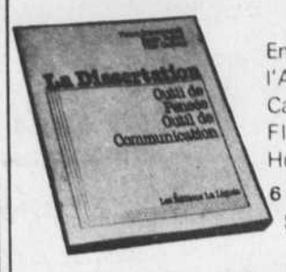

En vente à Montréal chez: l'Agence du livre français, Caron, Champigny, Fides, Flammarion, Hachette, Hugo, Leméac.
6 3/4" X 9", 256p
$15

Commande postale: *Les Editions La Lignée*
1841, Borduas
Sainte-Julie, J0L 2C0
(514)649-2258

Vient de paraître

À l'inverse de la mitraillette qui tue la beauté, violente les sentiments, le rouquin crée la figure confiante de l'avenir et de l'imaginaire, qui réunit les adultes avec les enfants, afin qu'ils s'aiment dans un respect mutuel. Le rouquin, c'est le jouet-symbole du rêve qui entretient la réalité de l'enfant: son émerveillement.

"En vente dans toutes les bonnes librairies".

$8.95 143 pages

Les Éditions Allégoriques
Distributions:
Les Messageries Littéraires des Éditeurs Réunis Inc.
6585, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2S 2S1
Tél.: 279-8476

2 OUTILS INDISPENSABLES pour améliorer votre français

La conjugaison c'est Bescherelle #1: 12,000 verbes. $4.95

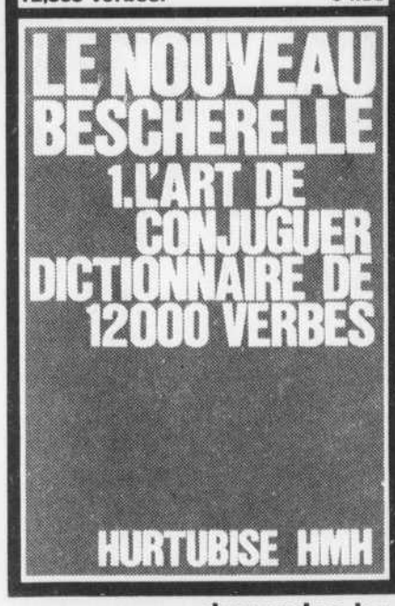

L'orthographe c'est Bescherelle #2: $5.95

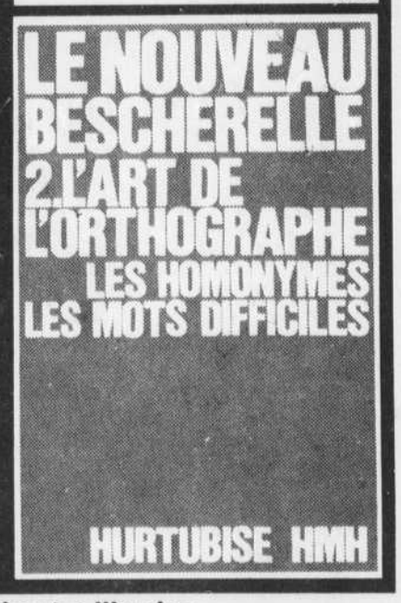

demandez-les à votre libraire

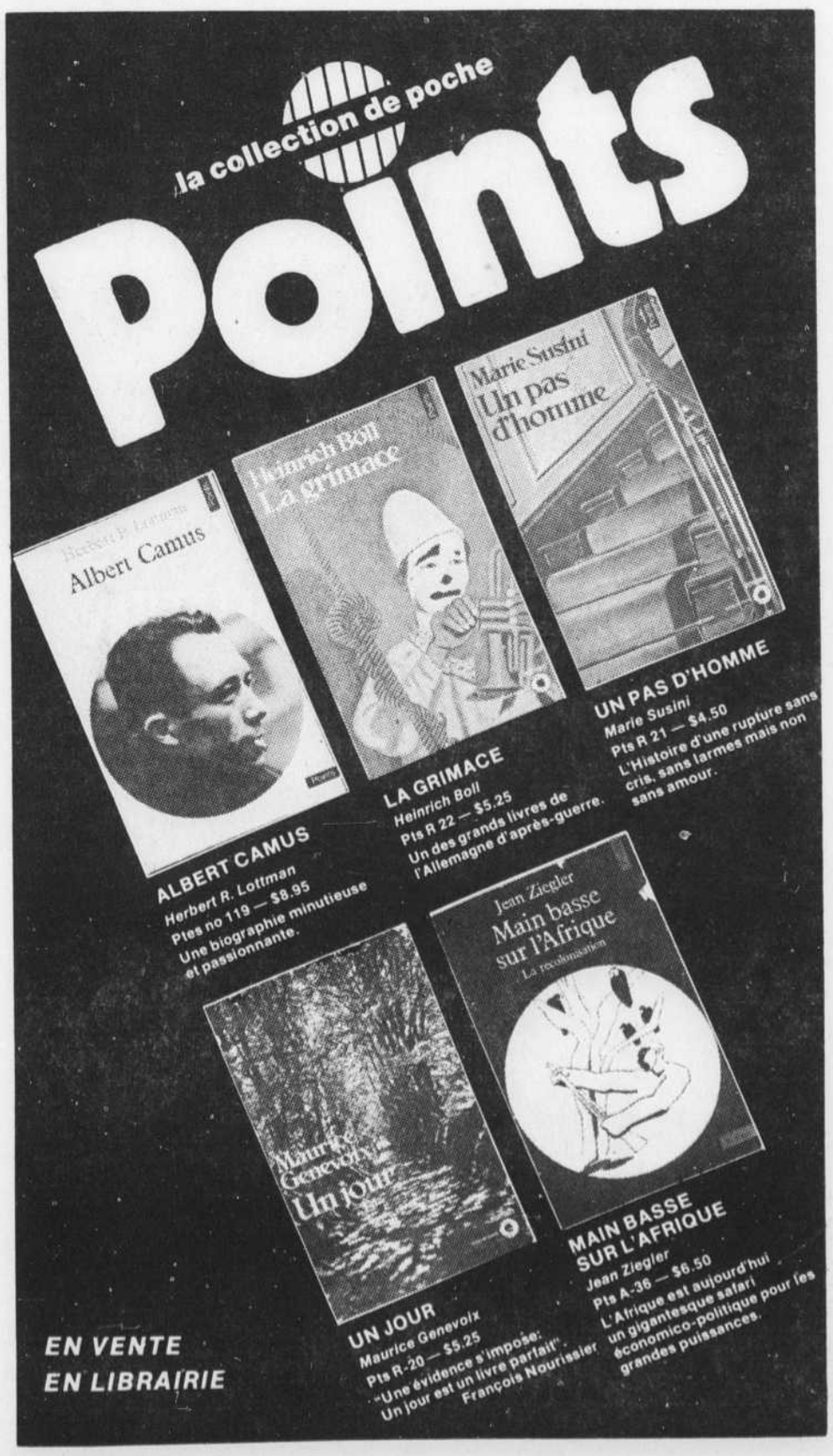

LE COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

vous offre la possibilité d'acquérir une reproduction lithographique de l'oeuvre ayant illustrée l'affiche thématique de la fête nationale du Québec 1980.

"C'EST LA FÊTE AU PAYS"

de Michel Pellus, est une édition limitée à 300 lithographies et publiée par le Comité organisateur de la fête nationale du Québec d'après le procédé "collotype". Imprimée sur papier "Rives", chaque lithographie (15" x 25") portant le sceau officiel du Comité est signée et numérotée par l'artiste lui-même et accompagnée d'un certificat d'authenticité. Il est possible de se procurer une lithographie, première d'une collection unique, en pré-publication avant le 15 octobre, en communiquant avec le Comité organisateur de la fête nationale du Québec au numéro (514) **878-9500** à l'adresse suivante:
339 rue Saint-Paul Est, Montréal, H2Y 1H3.

LEMÉAC
L'ÉDITEUR QUÉBÉCOIS

JACQUES GRAND'MAISON
DE QUEL DROIT?

- Une remise en question du Droit et des droits
- Une nouvelle conception de la pratique sociale des droits
- Une solution à l'affrontement des droits individuels et des droits collectifs

UN LIVRE CLÉ

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Hauterive, Sept-Îles, Val d'Or et Montréal

Nom.....
Adresse.....
☐ DE QUEL DROIT? tome 1 .....$11.95
☐ DE QUEL DROIT? tome 2 .....$11.95
Frais de port et d'emballage $1.00

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal, H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844
Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge
☐ Chèque ☐ Chargex no .....
Signature: .....

les carnets de Jean Éthier-Blais

AVEC le mauvais temps qui n'en finit pas, la saison a commencé; au Théâtre du Rideau vert, on joue le *Légataire universel* de Regnard, écrivain pour ainsi dire inconnu, héritier de Molière, ennemi de Boileau. Il moqua le vieux critique que ses pièces pourtant amusaient. D'une certaine façon Regnard préfigure Voltaire. Comme Molière et Arouet, il est fils de la bonne bourgeoisie parisienne; mais, lui, richissime. Il vit dans les plaisirs, dans les voyages. On imagine mal aujourd'hui ce qu'étaient au siècle de Louis XIV (et Regnard est le sujet-type de Louis XIV) les plaisirs du voyage en mer. Les Barbaresques, ni plus ni moins, l'esclavage en Alger. Près de l'ancienne place Labarety sans doute débaptisée par les nouveaux maîtres, on pouvait voir autrefois la grotte où se réfugia Cervantès au cours de sa tentative d'évasion (1579); c'est du moins ce que raconte Apollinaire, qui est une source tout aussi peu véridique qu'une autre. Regnard, lui, comme Cervantès, fut fait prisonnier en haute mer; mais, au contraire de la vieille princesse de *Candide*, on ne lui coupa pas une fesse. Ce jeune homme riche devint le cuisinier de quelque pacha et obtint sa liberté contre espèces sonnantes et trébuchantes. Il revint en France et y vécut magnifiquement, entrecoupant ses aimables orgies de voyages chez les Lapons. Y fit-il, comme plus tard le jeune Louis-Philippe, un enfant à une Lapone? Car il y a des Orléans en Laponie, qui y sont de bons fonctionnaires. Pour s'amuser, Regnard écrivit des pièces de théâtre et les fit jouer à la Comédie Française. C'est un observateur cruel de la nature humaine, aussi ne l'enseigne-t-on pas dans les écoles où l'on préfère expliquer l'idéalisme et faire croire aux enfants que l'homme est perfectible. Mais Regnard n'est pas méchant. Tout simplement, il ne s'apitoye pas sur les faiblesses des hommes. Il regarde vivre ses contemporains et les décrit tels qu'ils furent et donc tels que nous sommes. C'est un grand art que celui de l'objectivité. J'aime aussi Regnard parce qu'il a vécu dans l'abondance, s'amusant sans complexes, merveilleusement heureux à la place de tous ceux qui ne le sont pas ou qui refusent de l'être.

Au concert, je trouve dans le programme le nom de Marin Marais. Que de fois ai-je entendu sa musique! Depuis qu'à la radio on a découvert les musiciens de l'époque classique (dite baroque, par souci de germanisme) des disques nous apportent tout un répertoire à nous inconnu. On entend du Dittersdorf comme si on était à la cour de quelque Electeur; Marin Marais, dans la puissance de sa mélancolie, fera désormais partie intégrante des bruits de la maison. Je me disais: qui est-ce? De retour du concert, j'ai vérifié dans des auteurs, d'abord dans *L'Histoire de la musique* de la Pléiade, ensuite dans celle de Lucien Rebatet. La Pléiade consacre à peine quelques lignes à Marin Marais, du reste sympathiques. Mais aucune analyse de l'oeuvre, rien sur la vie et la personnalité de ce compositeur, violoniste, dont le nom seul intrigue. Dans Rebatet, rien. Il faut dire qu'il écrivit son *Histoire* du point de vue très spécial de l'amateur de musique dont le souci est de donner libre cours à ses admirations et à ses dégoûts. Marin Marais me reste donc inconnu, sinon par sa musique. Elle est violente, avec peu de moyens, tendue vers une sorte de tristesse d'essence autobiographique. Pour tout dire, il y a un «ton» de Marin Marais, qui exprime à merveille ce que peut-être sa personnalité. On le devine amoureux transi ou méditatif métaphysique, ou tristement rêveur devant la méchanceté des hommes. Ou peut-être, plus uniment, préférait-il, comme Verlaine, l'impair et le mineur. On en revient toujours à la parole de Schubert: «Il n'y a pas de musique gaie». Marin Marais, avec le mouvement haletant de son écriture, illustre à merveille cet aphorisme.

François Mauriac

Je regardais les jeunes musiciens qui jouaient les *Folies* de Marin Marais. Un homme au clavecin et deux femmes à la viole. Ils semblaient tous trois emportés par la musique et sa vibration intérieure vers je ne sais quel Empyrée. Près du claveciniste, une autre jeune musicienne tournait les pages, rôle ingrat. Mais son profil me rappelait ceux de la Messe de Bolsène, dans les Stances de Raphaël: même pureté de lignes, même coiffure, même rigueur dans le port de la tête, même sérénité énigmatique. Il y avait là comme une promesse d'intemporalité. Ce n'est pas rien, au milieu de la vie, que de s'arracher, ne serait-ce qu'un instant, aux contingences, aux échecs, pour s'élever vers le rêve et la beauté.

■

Le nom de Mauriac évoque-t-il pour la jeunesse d'aujourd'hui (mais pourquoi parler de jeunesse? il s'agit des lecteurs, du public) la silhouette élégante et fragile d'un homme en quête de lui-même, d'un magicien du style, d'un sourcier dans les régions les plus obscures de l'âme? Il y a ce Mauriac, qui se trouve au sommet de l'art romanesque français, que René Garneau n'a pas hésité à comparer à Racine, dont les romans étaient attendus avec impatience, presque chaque année (car son rythme était infaillible) par des aficionados du monde entier. Mais peu à peu, Mauriac sut dégager sa personnalité de la langue romanesque; il resta un grand romancier, mais il permit à son coeur et à sa raison de prendre parti dans les conflits du monde. Il prit place parmi les plus grands critiques de la société du vingtième siècle; rien n'échappa à l'acuité de son intelligence à la fois ironique et chaleureuse. On sait quel rôle il joua, lui romancier catholique, dans la dénonciation du régime franquiste; par la suite, depuis le sommet de la résistance littéraire, il n'hésita pas à plaider pour Brasillach; son coeur était fort. Il dénonça la torture en Algérie. Il soutint la grandeur naissante de Pierre Mendès-France et consacra celle du Général de Gaulle d'une plume ardente et fidèle. Ces prises de position ne vont pas sans une certaine alacrité dans l'humour, sans de certaines colères, sans non plus susciter des remous. Il est certain que le nom de Mauriac a toujours mauvaise presse auprès de ces puissants et de leurs semblables dont il a arraché le masque. Il fut un polémiste redoutable, incisif, non pas à la manière directe et triomphaliste de Léon Daudet, mais à la sienne propre, intransigeante et mordante, avec des envolées lyriques et de surprenantes images. C'est ce Mauriac polémiste qui sera évoqué au cours du colloque qui aura lieu à l'Université McGill, du 14 au 16 octobre. Claude Mauriac, Maurice Schumann, Jean Lacouture et des universitaires versés dans l'exégèse mauriacienne (avec un peu en retrait d'autres participants, dont moi-même, moins mauriaciens qu'admirateurs de Mauriac) y parleront du seigneur de Malagar, de son oeuvre, de sa causticité impénétrable.

Quatre livres, quatre témoignages

par Marie Laurier

De quel droit? par Jacques Grand'Maison: ouvrage divisé en deux tomes (500 pages) avec sous-titre: «Les fondements critiques» et «La Pratique sociale»; **Un Nouveau contrat social** par Marc Brière et Jacques Grand'Maison (136 pages); **Nos valeurs en ébullition** par Jean-Guy Dubuc (137 pages). chez Lemeac.

QUATRE livres «sérieux» lancés simultanément, voilà un tour de force qui justifiait d'être signalé par une réunion quelque peu mondaine et détendue. La maison Leméac avait convié pour l'occasion une cohorte d'invités à un déjeuner fin dans un restaurant de l'ouest de la ville. Cet événement marquait en quelque sorte la rentrée d'automne de cette maison éditrice et aussi une occasion de rencontre et d'échange entre des personnalités de «l'intelligentsia» québécoise.

Tenons-nous en aux auteurs pour les fins de cet article: des noms connus, Jacques Grand'Maison, Marc Brière, Jean-Guy Dubuc, que l'on lit dans les journaux, dont on entend parler dans l'actualité quotidienne et ponctuelle. Ce sont des analystes de «l'âme et du coeur québécois», des observateurs avertis de notre évolution au plan social, religieux, juridique et politique. Ils nous inspirent sur cette dynamique, bon an mal an.

Donc, quatre livres témoignant des préoccupations sociales et vitales de leurs auteurs et qui tissent la toile de fond de l'essence même de nos «droits et libertés» dont on parle beaucoup dans les discours, avec en prime une réflexion sur le bouleversement des valeurs traditionnelles.

Pour sa part, Jacques Grand'Maison aborde cette question de «droit» de façon fort sérieuse, voire «spécieuse» dans deux livres de 500 pages pour amener son lecteur à constater le paradoxe constant du débat entre le fait d'avoir des droits individuels et de devoir les partager avec la collectivité. «La division croissante du travail, lit-on à l'endos du deuxième tome qui traite de la pratique de nos droits, nous rend de plus en plus interdépendants, et jamais peut-être n'avons nous été aussi peu solidaires.» Et il ajoute: «Une pratique plus pertinente du droit et des droits, entre autres démarches, peut aider au renouvellement nécessaire et urgent de la problématique sociale.» Tout cela étant dit en décochant une flèche à un mouvement «néo-libéraliste» inclinant à «choisir l'individu contre l'État, au nom des droits de la personne».

Jacques Grand'Maison

Jean-Guy Dubuc

Plus loin, le chanoine Grand'Maison souligne que ce néo-libéralisme n'a pas compris que «la complémentarité des droits et libertés ne peut s'entendre ni surtout se vivre, sans un sens profond de la socialité, de la communauté».

Pour les besoins de cet article, il nous faut nous contenter de ces quelques bribes puisées dans une lecture à vol d'oiseau de ces livres au titre interrogatif «De quel droit?» mais qui nous amènent justement dans une stimulante interrogation de ce concept du «droit» à un peu tout. Ce sont des livres intéressants parce qu'incarnés dans le milieu québécois, même s'ils puisent leurs références dans de substantiel ouvrages de renommée mondiale (Ex. L'Esprit des lois, de Montesquieu). Jacques Grand'Maison appuie sa réflexion constructive dans ce qui constitue le dilemme constant de la confrontation axée sur ces concepts de «droit et liberté» Il ne fait pas une thèse formelle, connaissant trop les faiblesses humaines. Il est symptomatique d'ailleurs qu'il commence son ouvrage en rappelant des propos contenus dans les Mémoires d'Hadrien (Marguerite Yourcenar): «Il faut l'avouer, je crois peu aux lois. Trop dures, on les enfreint et avec raison.» (...) Tout alors peut expliquer pourquoi la loi est importante et pourquoi l'homme la transgresse...

Jacques Grand'Maison signe aussi avec Marc Brière, dans la collection «A hauteur d'homme» (Leméac) un autre bouquin ayant pour titre: *Un nouveau contrat social*. Le juge Brière s'excuse presque dans l'introduction de cet ouvrage de «commettre» cette incursion dans ce qu'il estime être une tentative d'explication de la «dynamique des relations de travail et des causes d'insatisfaction généralment ressentie à l'égard du droit du travail».

Cette réserve étant faite, il faut savoir gré au juge Brière de nous faire partager avec lui sa connaissance du Code du travail. Cela lui donne l'autorité voulue pour nous en faire comprendre les méandres.

La démarche de Jean-Guy Dubuc, prêtre-éditorialiste à *La Presse* s'inscrit dans une observation de l'évolution de nos moeurs depuis le début des années 1960. Sous le titre *Nos valeurs en ébullition*, il fait le bilan quasi chronologique — et à son choix — des bouleversements qui ont martelé la vie des Québécois sagement élevés dans la religion catholique romaine et qui voient tout à coup éclater ces valeurs sur tous les plans. Des événements — *Valérie* au cinéma, *Les Fées ont soif* au théâtre, l'union libre au plan social, pour ne nommer que ceux-là — sont venus perturber notre belle tranquillité. Et cela a provoqué et continue de

Suite à la page 40

Armand Colin — collection U

Deux ouvrages d'une brûlante actualité viennent tout juste de paraître.

Tous deux sont rédigés par des universitaires québécois.

LE MOYEN-ORIENT AU XXe SIÈCLE (par Jean-Pierre Derriennic)

Depuis plusieurs années, le Moyen-Orient est au centre de la scène internationale: perspectives de guerre ou de paix israélo-arabes, révolution en Iran, violence et crise économique en Turquie, divisions au sein du monde arabe sont le résultat d'une évolution historique qui, pour être comprise, doit être étudiée au moins à partir de la Première Guerre mondiale.

Cette histoire se caractérise par la fréquence des guerres civiles ou internationales, des révolutions, des retournements d'alliances et des interventions extérieures. Jean-Pierre Derriennic, docteur en Science politique de Paris, professeur à l'Université Laval de Québec, a cherché à rendre intelligible la complexité de ces événements, à montrer les interactions qui les ont produits, et à dégager la portée de leurs conséquences, afin de reconstituer l'évolution, ou plutôt les évolutions, d'où est sortie une situation dont l'importance est aujourd'hui cruciale pour l'équilibre stratégique et économique de la planète.

282 pages. Août 1980 ..... $22.50

L'URSS ET SA POLITIQUE INTERNATIONALE (par Jacques Lévesque)

C'est le premier ouvrage en français qui présente l'ensemble de l'expérience internationale de l'U.R.S.S., depuis la révolution d'octobre 1917 jusqu'à l'occupation de l'Afghanistan. Suivant l'ordre chronologique, l'auteur analyse les deux tâches que se sont données les dirigeants de l'U.R.S.S.: la promotion de la révolution socialiste dans le monde et la survie et la sécurité de l'État soviétique.

L'auteur, un universitaire canadien, est animé, hors de toute polémique, par le seul souci de comprendre les démarches d'une politique qui a tantôt subi des échecs et tantôt remporté des succès, mais dont les objectifs majeurs ont été poursuivis depuis plus de 60 ans avec constance et obstination.

335 pages. Septembre 1980 ..... $24.60

Si vous ne trouvez pas ces ouvrages chez votre libraire habituel, retournez-nous le coupon ci-dessous.

☐ Le moyen-orient $22.50
☐ L'U.R.S.S. $24.60

Paiement ci-joint à l'ordre de SOMABEC
Case postale 295, St-Hyacinthe, Qué. J2S 5T5

NOM .....

ADRESSE .....

Vient de paraître

UR, TABOU D'ERRANE

de Bernard Courteau

poèmes, 240 pages $7.00

Disponible en librairie et

Aux Éditions Émile-Nelligan, 5615, rue Roy, Montréal H1G 1H2 ou Casier postal 263, Succursale "K", Montréal.

Réédition
dans la collection
bibliothèque québécoise

ashini

par Yves Thériault

144 pages, $3.50

En rappel
dans la même collection

L'appel de la race

par Lionel Groulx

200 pages, $3.95

les éditions fides

235 est, boul. Dorchester
Montreal H2X 1N9
(514) 861-9621

NOUVEAUTÉ

SÉQUENCES INITIALES

par

Joël Pourbaix

Poèmes

Collection de ***L'Astrolabe***

14 x 19,5 cm. 52 pages Prix: $3,75

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de

«Séquences initiales» par J. Pourbaix

Nom.....

Adresse.....

.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat poste .....

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

GRAND PRIX LITTÉRAIRE 1980-81

RÈGLEMENT

1. L'ouvrage primé doit avoir été édité sur le territoire de la Communauté.
2. Dans le cas de co-édition, l'édition étrangère doit porter le nom du co-éditeur montréalais.
3. Le prix est décerné à l'auteur d'une oeuvre littéraire éditée sous forme de livre, pour la première fois, au cours de l'année précédente, (roman, nouvelle, poésie, essai, histoire, etc.) (1980).
4. Le prix à décerner consiste dans le versement à l'auteur de l'ouvrage primé d'une somme de $3,000.00.
5. Le Conseil des Arts paie les frais d'attribution du prix et les autres frais incidents.
6. Le Conseil des Arts forme un jury de gens de lettres et suggère au Conseil de la Communauté la formation du jury du Grand Prix.

Tous les ouvrages doivent parvenir au secrétariat du Conseil des Arts de la Communauté urbaine de Montréal, avant 16 heures, le 13 janvier 1981 date limite pour l'inscription.

Les formulaires d'inscription peuvent être obtenus à l'adresse sous-mentionnée:

CONSEIL DES ARTS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
2 Complexe Desjardins
C.P. 129
Montréal, Québec
H5B 1E6
Tél: 872-2074 et 866-4114

CONSEIL DES ARTS de la COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

1970-1980 dix ans au service de la population

Plus de 2,000 titres spécialisés en dessin, peinture, sculpture, architecture, histoire de l'art, métiers d'art, catalogues d'exposition, musique, danse, photos, etc...

LIBRAIRIE-GALERIE
DENIZON ENR.
347 est, St-Paul
Montréal H2Y 1H3
Tél.: 866-2049

heures d'ouverture
mardi-mercredi: 12h-18h
jeudi-vendredi-samedi 12h-21h
dimanche 12h-18h

LEMÉAC

L'ÉDITEUR QUÉBÉCOIS

JEAN-GUY DUBUC

NOS VALEURS EN ÉBULLITION

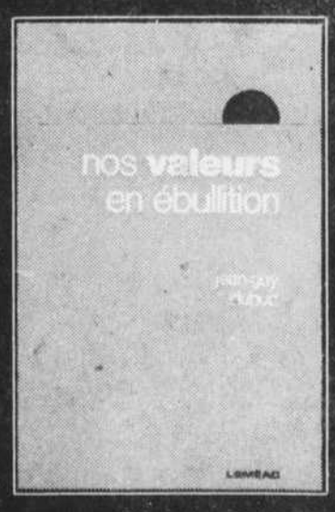

- Qu'en est-il des valeurs d'autrefois?
- Que sont-elles devenues?
- Qu'est-ce qui nous fait vivre aujourd'hui et pourquoi?

UNE RÉFLEXION SUR CES QUESTIONS

UNE RÉPONSE À VOS QUESTIONS

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Hauterive, Sept-Îles, Val d'Or et Montréal

Nom.....

Adresse.....

.....

☐ NOS VALEURS EN ÉBULLITION.....$8.95

Frais de port et d'emballage $1.00

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal, H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge
☐ Chèque ☐ Chargex no .....

Signature: .....

Les obstinés

Denis-Benjamin Viger et les zouaves

par Yvan Lamonde

Gérard Parizeau, **La Vie studieuse et obstinée de Denis-Benjamin Viger**, Montréal, Fides, 1980, 33 pages.

René Hardy, **Les Zouaves. Une stratégie du clergé québécois au XIX siècle**, Montréal, Boréal-Express, 1980, 312 pages.

IL est significatif que des toponymes de Montréal perpuétuent le patronyme des Viger (Square) et le prénom du père (rue Saint-Denis) de Denis-Benjamin Viger. L'espace physique rappelle du coup un phénomène historique décisif mis à jour récemment: l'ascension sociale d'une bourgeoisie canadienne-française non plus seulement via l'activité parlementaire mais tout autant via la propriété foncière. Au cadastre de 1860 à Montréal, un an avant son décès, D.-B. Viger est propriétaire d'immeubles, entre autres, aux numéros suivants: 5, 69, 272-274 Notre-Dame, 72 St-Louis, 16 Square Jacques-Cartier, 1 à 19 St-Amable, 3 à 9 rue St-Vincent, 23 à 34 St-Paul, 1, 3, 31, 35, 43, 55, 59, 95, 115, 131, 137, 141, 215 St-Denis. Déjà en 1825, selon les historiens P.-A. Linteau et J.-C. Robert, D.-B. Viger (1774-1861) se classait au second rang parmi les grands propriétaires fonciers devant les Molson, le Séminaire et Sa Majesté!

Gérard Parizeau évoque cette dimension de Viger mais sans s'y attarder. Il insiste par ailleurs sur la saga des grandes familles d'autrefois particulièrement ramifiées au moment des mariages et des héritages. D.-B. Viger ne part pas de rien: il hérite de ses parents en 1825 de cinq maisons et de quarante-sept arpents de terre promise au développement; marié à Marie-Amable Foretier (1779-1854), fille d'un autre grand propriétaire, il hérite par alliance de la seigneurie de l'île Bizard en 1842.

Gérard Parizeau, auteur de mémoires (*Joies et deuils d'une famille bourgeoise*) se déplace avec finesse et aisance dans le salon généalogique de ces grandes familles. Le chapitre qu'il consacre aux «six cousins» (D.-B., Louis-Michel et Jacques Viger, Jean-Jacques Lartigue, Louis-Joseph Papineau, Côme-Séraphin Cherrier) contribue à éclairer les tours et contours de la filière bourgeoise de la Chambre d'Assemblée, de la Banque, de l'Hôtel de Ville, du Palais de Justice et de l'Évêché.

histoire

Le député (1808-1830), D.-B. Viger, fils du député Denis Viger, n'a pas captivé l'intérêt de G. Parizeau qui s'est davantage penché sur le conseiller législatif (1830-1838) et sur le prisonnier (novembre 1838 — 16 mai 1840) — dénoncé par le *Herald* comme étant propriétaire de journaux séditieux. Refusant une libération sous caution et exigeant un procès, Viger passe dix-huit mois au Pied du Courant. Déjà se dessine l'ascension politique déroutante de Viger: un conseiller législatif nommé et non élu emprisonné pour sédition qui redeviendra député (1841-1847) et conseiller législatif (1848-1858) après avoir, surtout, accepté de Metcalfe, le «despote éclairé», l'offre (1843) de former un gouvernement avec W.H. Draper. L'aberration était justement pour Viger de s'en remettre maintenant à la «bienveillance» du gouverneur après avoir cru au parlementarisme et au gouvernement responsable. Pour G. Parizeau, Viger a cru à la nécessité stratégique d'un interlocuteur canadien-français auprès du gouverneur; dans leur article biographique fondamental (*Dictionnaire biographique du Canada*, vol., IX), F. Ouellet et André Lefort évoquent aussi l'«ambition, le conservatisme social et l'agressivité à l'égard de La Fontaine». Vie obstinée, certes.

Vie studieuse aussi dans laquelle l'auteur G. Parizeau a pu se retrouver parmi les volumes d'une bibliothèque Viger fort importante, dans les textes et notes griffonées portant sur le droit constitutionnel. G. Parizeau ne masque pas sa fascination pour Viger; cette sympathie avouée donne du souffle à Viger qui meurt (1861) au moment où des zouaves embouchent le clairon.

René Hardy — qui porte son nom! — a passé en revue ces 388 zouaves québécois qui, entre 1868 et 1870, voulurent «entourer de leurs bayonnettes le trône pontifical» dont le pouvoir territorial et temporel était menacé. L'historien trifluvien étudie certes les recrues, jeunes (21, 3 ans en moyenne), surtout étudiants (le tiers) et commis (le quart), avec un passé militaire (la moitié) et plutôt scolarisées; il scrute la polyvalence des «motifs» de recrutement. Mais surtout R. Hardy dégage «l'enjeu social» de cette «armée pontificale» de nouveaux croisés dont on a retenu jusqu'au film de Marcel Carrière (*Avec tambours et trompettes*, 1967) la connotation anecdotique, «zouave»! Hardy met en mire tout le battage publicitaire et idéologique qui préside à la formation, à l'action et au retour des zouaves. Attentif aux «discours» imprimé, oral, pastoral et spectaculaire de cette stratégie cléricale et ultramontaine, Hardy fera les belles soirées d'un Jacques Ferron.

UN CERTAIN SOURIRE

par Heinz Weinmann

Julien Bigras, **Le Choc des oeuvres d'art**, HMH, 1980, 127 pages. K.R. Eissler, **Léonard de Vinci, Étude psychanalytique**, PUF, 1980, 419 pages.

LE choc des oeuvres d'art. Elles nous frappent de plein fouet, instantanément, totalement. Pas besoin de la traversée temporelle d'un texte, d'une mélodie. Tous les éléments sont là, immédiatement. Choc qui est d'autant plus brutal que son origine souvent reste mystérieuse. Une force mystérieuse nous attire. Nous retournons compulsivement à l'oeuvre pour nous expliquer le pourquoi de cette fascination.

On le sait, Freud s'est laissé trois fois méduser par des oeuvres d'art: le Moïse de Michel-Ange, les peintures de Léonard de Vinci, la Gradiva. Julien Bigras, à la suite de Freud a connu également cette sidération devant les oeuvres d'art. Ce fut devant les Bruegel du musée de Vienne.

Dans ce petit essai, J. Bigras déroule le fil de trois aventures qui se croisent à certains moments pour se confondre. Aventure du peintre, celle de Freud, psychanalysant le peintre et se psychanalysant par là même, sans le savoir, et finalement celle de Julien Bigras (psych)analysant tout de go le peintre, Freud et lui-même. Il se dégage donc trois niveaux de lecture, trois discours. Discours sur la peinture (à peine esquissé); discours sur Freud analysant Michel-Ange, Léonard de Vinci (le plus articulé); et l'auto-analyse de l'analyste qui, ce n'est pas la première fois, se met à nu.

Projet ambitieux, intéressant qui aurait mérité d'être déployé dans toute sa complexité. Hélas, il n'est pas porté à terme. En effet, le lecteur sent que l'auteur est tellement gros d'une connaissance qu'il n'a pas le temps de la mûrir. Il veut, il doit la délivrer sans tarder. On dirait qu'il a hâte de mimer dans et par son oeuvre cet acte maternel par excellence: accoucher.

Quelle est donc cette connaissance? Il n'y en a qu'une, pour J. Bigras toujours reprise, modulée, variée: ce lien viscéral qui nous attache à notre mère et qui garde vivant en nous adultes l'enfant que nous fûmes.

Or justement le choix des oeuvres d'art, brutalement, réactive un souvenir d'enfant, sauvagement enseveli par l'oubli. Il nous fait redevenir

sciences humaines

des enfants balbutiants. Souvenir pénible du père humilié de Freud, pour qui le Moïse de Michel-Ange devient un père idéal, affirmant son autorité. Mieux, c'est Freud lui-même, les tables analytiques sous le bras, fondateur d'une nouvelle alliance. Je trouve significatif que le souvenir du père de J. Bigras ne soit pas inscrit dans la trame du «roman familial» de Freud. Canadien-français n'aurait-il pas été humilié?

Souvenir donc surtout de la mère. Du sourire de la mère de Léonard de Vinci qu'évoque son modèle, Mona Lisa. Après Ruskin, Freud, Schapiro et Clark peut-on s'attendre à voir encore un pli de ce sourire qui serait resté inaperçu? La lecture que fait l'auteur d'*Un souvenir d'enfance de L. de Vinci* le dépouille des nuances que Freud a su y mettre. Ainsi la question du génie de Léonard que Freud se gardait bien de réduire par la méthode psychanalytique, J. Bigras n'hésite pas à la trancher, dans le sens de sa thèse. «Il faut être un génie pour pouvoir retrouver sa mère du début».

L'auteur poursuit sa quête de la mère dans la marmoréenne Gradiva et la terrifiante tête de la Méduse: mère souriante et mère grimaçante, monstrueuse. Il dit avec Freud sa fascination et sa terreur devant cette tête de la Méduse, emblème du continent noir, du sexe de la mère. Ne se lasse-t-il pas de regarder cette tête de Méduse? Il ne craint donc pas de se pétrifier?

■

L'essai de J. Bigras m'a donné envie de lire l'étude psychanalytique de K.R.

Suite à la page 40

Par l'auteur de
l'Amélanchier
et des
Roses sauvages

LE CIEL DE QUÉBEC

Dix ans après sa parution, une nouvelle édition attendue du **Ciel de Québec**, l'oeuvre majeure de la littérature québécoise. Une oeuvre importante, nécessaire, para-historique, d'une drôlerie et d'une profondeur qui ne se démentent jamais. Le livre de l'année au Québec. Dans une nouvelle toilette typographique et suivi d'une table des principaux personnages historiques.

408 pages — **$16.95**

Toujours disponibles chez VLB Éditeur

- L'Amélanchier, 128 pages — $5.50
- Le Saint-Élias, 192 pages — $2.95
- Les Roses sauvages, 160 pages — $4.50
- Cotnoir, 128 pages — $2.95
- Historiettes, 192 pages — $3.50
- Le salut de l'Irlande, 208 pages — $3.50
- La chaise du maréchal-ferrant, 208 pages — $4.00
- Du fond de mon arrière-cuisine, 350 pages — $5.00

Les Faux-Brillants

La ré-édition de cette paraphrase de Jean-Claude Germain, une pièce qui a remporté et remporte toujours un succès considérable. En annexe, une postface de Germain et le texte original des **Faux-Brillants**.

300 pages — **$11.95**

Contes et récits

Violoneux, conteux de pipes, curés, mémères, apprentis sorciers et beaux brins de filles, voilà les personnages de Faucher de Saint-Maurice, dans des contes qui nous font redécouvrir le patrimoine québécois. Quatrième mille chez VLB Éditeur.

328 pages — **$12.95**

VLB ÉDITEUR
5860 est Gouin, Montréal-Nord
au téléphone: 326-5029
Distributeur exclusif: Messageries littéraires, 6585 Saint-Denis, Montréal — Au téléphone: 279-8476

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

OÙ VA L'ÉCOLE?

par Joseph Leif

Les problèmes de l'école se multiplient. Gouvernement, partis politiques, parents d'élèves, syndicats, et les élèves eux-mêmes, en font de plus en plus l'objet de leurs interventions. Mais souvent les analyses, les discours et la littérature portent, à ce sujet, sur les rapports de l'institution scolaire aux structures sociales; notamment en ce qui concerne l'égalisation des chances. Or, l'école ne peut se comprendre que par l'examen de ses deux faces, l'interne et l'externe:

D'une part, et essentiellement, par la considération des problèmes que posent les élèves, enfant et adolescent; et par l'information sur les conditions de travail et la situation des enseignants. D'autre part, par la connaissance des milieux de vie et de leurs incidences sur le sort des élèves, comme des conditions d'intégration de l'institution scolaire dans les structures de la société.

C'est à l'ensemble de ces questions que répond ce livre.

Prix de l'ouvrage $20.90

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRIE

Le peintre Clarence Gagnon a consacré plus de trois années d'un travail ininterrompu pour illustrer l'édition de luxe de Maria Chapdelaine . . .

1933
Une édition de luxe du roman de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, illustré par le peintre québécois Clarence Gagnon, paraît à Paris.

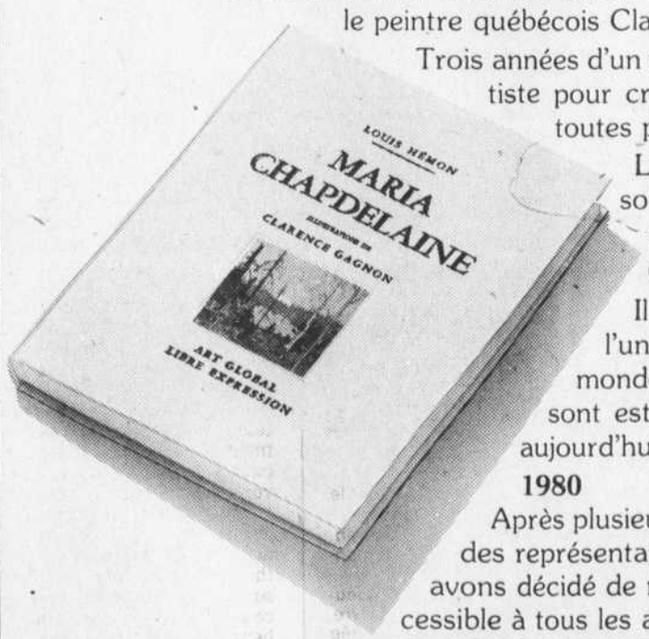

Trois années d'un travail ininterrompu ont été nécessaires à l'artiste pour créer cinquante-cinq illustrations en couleurs, toutes plus belles les unes que les autres.

L'ouvrage est d'une facture particulièrement soignée. Imprimé sur papier pur chiffon, filigrané, sa mise en page est d'une rare élégance.

C'est un livre fait avec amour.

Il est considéré par les bibliophiles comme l'une des plus belles réalisations artistiques du monde littéraire. Les rares exemplaires disponibles sont estimés à plusieurs milliers de dollars. Ils sont aujourd'hui presque introuvables.

1980
Après plusieurs années de recherches, avec l'approbation des représentants de la succession Clarence Gagnon, nous avons décidé de rééditer ce chef-d'œuvre afin de le rendre accessible à tous les amateurs de beaux livres.

Des essais nombreux nous ont permis de reproduire fidèlement les illustrations. Nous avons respecté la disposition du texte et le format de l'édition originale. Nous avons confié son impression à un maître imprimeur et la reliure a été exécutée, pleine toile, par un artisan de renom.

Ce livre, nous l'avons fait avec amour.

Maria Chapdelaine paraîtra le 23 octobre 1980.
Son prix de vente est fixé à $70.00
Vous pouvez le réserver avant publication en remplissant le bon de commande ci-dessous.

COÉDITION ART GLOBAL / LIBRE EXPRESSION

BON DE COMMANDE

à retourner aux Éditions Libre Expression, 1432, rue de la Montagne, Bureau 301, Montréal, Québec H3G 2M4 — Tél.: (514) 849-5259

Je désire réserver _____ exemplaire(s) de la réédition de *Maria Chapdelaine*, illustré par Clarence Gagnon, au prix de $70.00 l'exemplaire. Je réglerai le montant de cette commande à sa réception (COD).

Nom _____

Adresse _____

App. _____ Ville _____

Code postal _____ Tél.: _____

Signature _____

Les expéditions, à la charge de l'éditeur, seront faites à compter du 1er novembre 1980, selon l'ordre d'arrivée des commandes.

Tous les illustrateurs
désirant participer au
12e prix de maquettes Jean Béraud-Molson,
doté d'un premier prix de 1 000$
sont priés de s'inscrire au
Cercle du Livre de France,
8955, boulevard Saint-Laurent, H2N 1M6
avant le 29 octobre 1980 à 12 h.

Tél.: madame Carole Delisle
(514) 384-2690

Grotowski déçoit

Quand le théâtre n'est plus que prétexte

par Jacques Larue-Langlois

POUR un des plus importants et des plus célèbres théoriciens et praticien du théâtre moderne, Jerzy Grotowski, le théâtre n'est plus en fait qu'un accessoire, qu'un véhicule de recherche de soi et des autres. Né en Pologne en 1933, Grotowski raconte qu'il y a 25 ans, il s'est retrouvé devant un triple choix de carrière, ayant postulé à la fois son entrée à l'école dramatique supérieur, à la faculté de médecine en vue de se diriger vers la psychiatrie et dans un département d'études orientales. «C'est un peu le hasard qui m'a mené vers le théâtre, raconte-til ajourd'hui, mais je me serais trouvé exactement au même point si j'avais choisi l'une ou l'autre de ces voies. Bien sûr, ma notion d'organisation de l'espace, acquise dans la formation théâtrale, me conditionne dans ma recherche actuelle et il est probable que si j'avais été en psycho mon projet se serait appelé Atelier psychologique des sources et non pas, comme c'est le cas, Théâtre des sources.»

Jerzy Grotowski tenait ces propos mardi soir dernier, à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM devant 500 personnes reliées de près ou de loin au monde du théâtre, à l'occasion d'une conférence organisée conjointement par le Programme de maîtrise en art dramatique de l'université, le Théâtre La Veillée et le Canadian Theatre Research Institute.

Mais qu'est-ce donc que le Théâtre des sources dont ce grand metteur en scène acclamé partout en Europe vient aujourd'hui entretenir les Québécois? «Il ne s'agit pas de techniques de l'expression, c'est vrai, explique-t-il d'abord négativement. On peut parler de la «fête» mais j'admets que l'expression Théâtre des sources constitue un paradoxe. Cependant, la notion de spectacle n'est pas exclusive et plusieurs autres démarches, telles le zen ou la méditation pourraient s'avérer excellentes pour en arriver aux mêmes fins que nous. Si nous avons choisi le théâtre c'est qu'il s'agit d'un médium que nous connaissons.»

Ce «nous» est constitué d'un petit noyau d'individus provenant de milieux culturels et linguistiques variés et réunis à Wroclaw, en Pologne, autour du maître, en vue d'une recherche profonde sur le «moi vis-à-vis les autres» dans le cadre d'un atelier dit théâtral. «Un groupe transculturel originant de différents continents et par conséquent de différentes traditions, dit Grotowski qui poursuivra: il est difficile d'extirper les racines culturelles de quelqu'un, en particulier les racines religieuses et la tradition reliée à la langue parlée par où se sont installées les croyances. Il faut pour en arriver là — et c'est notre but — se référer à quelque chose de simple, de primaire, d'élémentaire que toutes les différences de structure de mentalité n'ont pas réussi à entacher.»

Le Théâtre des sources cherche à retrouver la spontanéité individuelle d'avant les différences introduites en chacun par la culture. Et ce dressage culturel commence en fait dès le plus bas âge alors qu'on apprend aux enfants les techniques particulières du corps: s'asseoir, manger, boire, se tenir debout et marcher. «Tout ce que nous apprenons par la suite, déclare Grotowski, est conditionné par les techniques du corps apprises comme enfant. Au Théâtre des sources, nous cherchons à retrouver l'état d'avant ce conditionnement d'apprentissage pour pouvoir nous comprendre par-delà toutes notions de civilisation ou de culture.»

Pour y arriver, il faut sortir du quotidien habituel et le groupe s'est imposé des conditions de fonctionnement qui visent avant tout à briser la coquille que chacun construit autour de soi et à travers laquelle il lui est difficile de communiquer vraiment avec la nature et avec les autres. L'exemple de parfaite réussite, selon Grotowski, serait celui d'un individu marchant en forêt et capable d'être suffisamment intégré au milieu physique dans lequel il évolue pour que les animaux habitant cette forêt ne modifient même pas leurs habitudes de vie à cause de sa présence.

Il faudra en outre «faire le silence dans sa tête, ce qui est très difficile: d'abord se taire en laissant progressivement tomber les mots, véhicules marqués de la culture, puis imposer un certain silence dans ses actions quotidiennes. Ce silence de comportement et de parole (deux mots différents le traduisent en polonais) est déjà palpable et mène à une certaine sérénité». Voilà exactement où veut en venir le Théâtre des sources par le biais du travail de l'homme sur soi-même, à ce que Grotowski nomme une «sérénité énergétique» ou en langage plus simple au «mouvement qui est le repos».

«Sérénité c'est avant tout, professe-t-il, absence d'angoisse et d'agitation corporelle.» «Energétique» c'est l'apport positif du programme, celui qui permettra de traduire les fruits du silence et du retour sur soi en créativité. Mais il faut premièrement réapprendre à s'asseoir, à manger, à boire, à se tenir debout et à marcher, comme si on ne l'avait jamais fait.

«On ne peut pas apprendre la technique des sources dans un cours de lettre, souligne Jerzy Grotowski; ça prend sept, vingt, trente ans de travail profond sur soi. Il faut dépasser les vocabulaires de base qui ne correspondent pas, il faut devenir l'autre comme de grands traducteurs sont parvenus à devenir en quelque sorte l'auteur qu'ils traduisaient.»

Grotowski fait remonter l'origine de la technique des sources au temps de son enfance, pendant la guerre, en Pologne, alors que sa mère, son frère et lui devinrent par la force des choses les membres adoptifs d'une famille paysanne de tradition catholique sévère et dogmatique. Consciente de la nécessité de procurer à ses enfants d'autres apports culturels, la mère de Jerzy n'hésita pas à marcher 20 kilomètres pour se rendre en ville, malgré les dangers de l'occupation allemande et l'insécurité de tels déplacements, pour se procurer ce qu'elle considérait comme une denrée aussi essentielle que les aliments: des livres. Elle rapporta entre autres de ce périlleux voyage un ouvrage indien qui traitait de l'intime relation qu'était parvenu à entretenir un brahmane avec une montagne. En recoupant cette histoire de communion avec la nature avec les expériences personnelles d'échange qu'il avait déjà avec un arbre du jardin de la maison qu'il habitait, le jeune Jerzy comprit qu'il était naturel et primordial pour l'homme de se retrouver en harmonie profonde avec la nature.

Suivent une série d'images ancrées dans sa mémoire, comme celle d'un petit veau à demi-égorgé courant dans la cour de la ferme, celle du taureau à qui on amène la vache, «une scène très grave», ou encore celle de l'illumination reçue en courant en plein soleil dans un champ de blé très haut avec une fillette qui ne tenait pas la main: «tout était or et nous dépassions le temps».

«Un des dangers de l'expérience: se fixer sur la nature et ne pas considérer ce qu'elle renvoie. Le mouvement fait voir, entendre, sentir. Il faut en venir à pouvoir courir comme un fou, les yeux bandés, à travers la forêt et écouter son mouvement qui permet de voir, d'entendre et de sentir et donc d'éviter les obstacles. Nous avons fait l'expérience individuellement et en groupe au Théâtre des sources et c'est possible».

«Certaines activités, professe le grand homme de théâtre, permettent par ailleurs d'entrer dans un sommeil profond tout en étant complètement éveillé. Ainsi, en marchant, en lavant la vaisselle ou en cousant, ce sont les jambes, les bras ou la main qui font le travail alors que la tête est complètement libérée de l'action». Tel est «le mouvement qui est le repos» auquel on ne peut prétendre qu'après avoir d'abord libéré le corps d'un trop plein d'énergie par des courses ou des exercices physiques à volonté. Ensuite, on peut se situer dans le courant de la nature, en faire partie, être intégré à son mouvement général, lequel est indissociable du corps. C'est alors qu'on pourra refaire les gestes simples du corps sans qu'ils ne soient des manifestations du cerveau.

Le nom «Théâtre des sources» n'a que quatre ans et résulte du fait qu'il fallait bien nommer l'expérience, laquelle était déjà en cours depuis plusieurs années. Quant à savoir ce qui lui vaut le vocable de «théâtre» c'est beaucoup plus difficile. Après avoir expliqué, dans le cours de sa conférence, que ce que nous nommons habituellement «théâtre» n'est en fait que le théâtre européen ou indo-européen, le conférencier affirme que chaque rituel a quelque chose du théâtre. Plus tard, il esquivera une question de la salle tentant de fouiller la théâtralité de son expérience, laquelle se passe sans témoins (sans spectateurs).

Jerzy Grotowski est un personnage fort sympathique et on ne peut prétendre que la rencontre de mardi soir ait été inutile pour tout le monde. Les applications théâtrales de la recherche effectuée par le Théâtre des sources restent cependant bien obscures et Grotowski n'apporte aucun éclaircissement là-desus. On est en droit de se demander comment il se fait qu'il ait été invité à prendre la parole à l'UQAM sous les auspices du Programme de maîtrise en art dramatique ainsi que de deux groupes de recherche en théâtre. Il est bien évident que la plupart des gens de théâtre qui étaient venus l'entendre ont été profondément déçus de constater que son propos, s'il n'est pas réellement mystique, est davantage relié à l'anti-théorisation du mysticisme qu'à la théorie du théâtre qu'on attendait de lui.

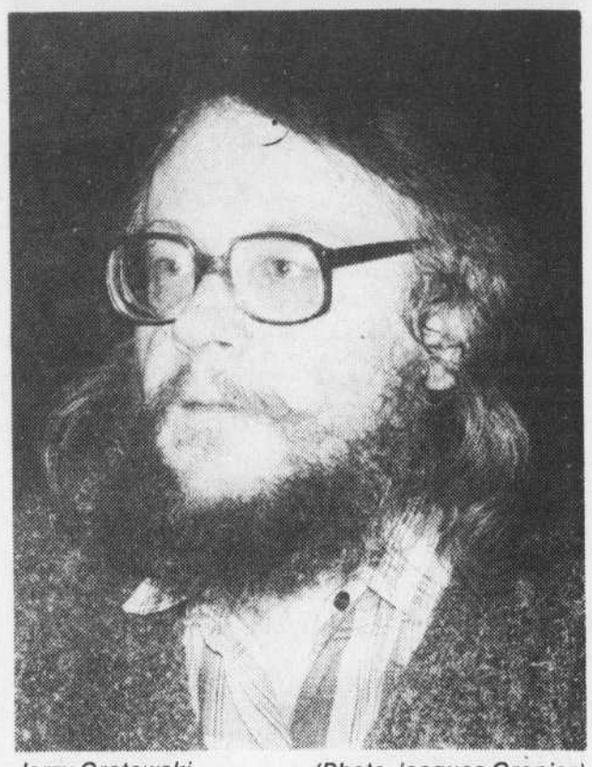

Jerzy Grotowski. *(Photo Jacques Grenier)*

José Limon

D'une jeunesse remarquable...

par Angèle Dagenais

La compagnie de danse de José Limon au Théâtre Maisonneuve du 8 au 11 octobre interprète deux programmes différents: **Figura** (Murray Louis), **Air for G String** (Doris Humphrey), **The Unsung** (José Limon), **A Chorographic Offering** (José Limon) les 8 et 10 octobre; **Excerpts from Psalm** (José Limon — Carla Maxwell), **Strange Hero** (Daniel Nagrin), **Indeterminate Figure** (D. Nagrin), **Flickers** (Charles Weidman) et **Moor's Pavane** (José Limon) les 9 et 11 octobre.

LE travail des danseurs de la compagnie fondée par Limon en 1946 et qui lui a survécu depuis déjà huit ans, est absolument éblouissant. Les interprètes de José Limon ont toujours eu une réputation très solide sur la scène américaine — c'est même la compagnie qui fut la première choisie par le Département d'État pour représenter les E.-U. à l'étranger en 1954 par une tournée sud-américaine. Les très hauts standards établis par Limon ne se sont pas évanouis avec sa disparition, comme on pouvait le constater mercredi soir. Ces artistes, jeunes et enthousiastes, ont une vitalité et une maîtrise physique qu'il est difficile de passer sous silence. En effet, pour parvenir à une telle fluidité du mouvement et à une telle expressivité, il faut beaucoup de métier en plus d'une formation technique et professionnelle de première classe.

Risà Steinberg dans «A Choreographic Offering»

La compagnie parvient à transmettre sa joie de danser sans aucune difficulté à travers des oeuvres pétulantes comme *Figura* ou *A Choreographic Offering*. La danse américaine contemporaine issue de la tradition de Doris Humphrey et Charles Weidman est une danse simple et charnelle, pleine de vie et très expressive qui nous touche davantage par sa propension à l'exaltation et au mysticisme que par sa rationalité. Limon ne fait pas appel à la raison mais au coeur. Même une oeuvre comme *The Unsung*, sans musique, pour six danseurs masculins, n'est pas austère ou abstraite mais terriblement émouvante. Elle transmet sans détour l'oppression dont ont été victimes les peuples autochtones d'Amérique et prend encore plus de relief quand on sait que Limon était lui-même d'origine indienne, né au Mexique.

Il faut absolument voir cette remarquable compagnie qui n'a rien perdu du feu sacré et du dynamisme propres aux débutants, après 34 ans d'existence... Même aux États-Unis où la concurrence ne manque pas et encore plus au Canada, où la danse moderne s'étiole et se perd dans des démarches soit-disant avant-gardistes ne reponsant hélas sur aucune structure, fondement ou philosophie d'aucune sorte, la détermination de ces artistes est un exemple à méditer. Ils ne cherchent pas à épater ou à séduire mais bien à établir un contact par la perfection et l'authenticité de leur démarche. Ils y réussissent à merveille.

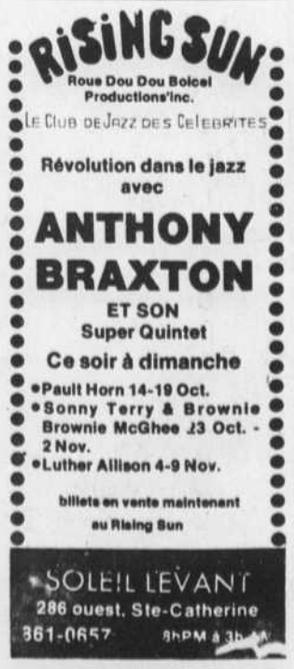

Paul et Paul

Trois comiques pour le prix de deux

par Nathalie Petrowski

JE regarde Paul et Paul par la fenêtre du restaurant. Debout en rang d'oignon, ils se sont installés au beau milieu de la rue et sourient béatement au photographe qui tente en vain de saisir le côté sérieux de leur personnalité. Mais l'image ne fait que lui renvoyer le sourire cabotin de trois énigmes. Paul et Paul: trois comiques pour le prix de deux. Serge Thériault, Jacques Grisé et Claude Meunier, ensemble depuis ce jour fatidique des Olympiques en 76, jour que l'un d'entre eux confond d'ailleurs avec l'Expo 67. Un premier spectacle sur la place publique des Olympiques puis une première véritable percée sur la scène rétrécie de l'Imprévu et finalement la gloire internationale deux jours plus tard. Les trois se connaissaient à peine. Serge Thériault sortait de la Quenouille Bleue et se préparait à une vie de labeurs comme scripteur pour les émissions pour enfants à Radio-Canada. Claude Meunier et Jacques Grisé s'étaient rencontrés dans les Frères brothers devenus les Frères brosse, devenus rien du tout. Aujourd'hui le troisième membre des Frères brothers, parti un jour à la pêche pour ne plus revenir, se mord les doigts d'avoir raté une belle occasion de devenir célèbre. Paul et Paul pendant ce temps-là, ne se plaignent pas trop de cette gloire soudaine même si, à l'occasion, elle peut devenir fatiguante. Tellement fatiguante, qu'il y a un an, les trois décidaient d'un commun accord de prendre une année sabbatique, question de voir s'ils avaient envie de faire de l'humour pour le restant de leur vie. La réponse fut oui mais à certaines conditions.

En effet, après un an de vagabondages, un voyage en Europe pour deux d'entre eux et une «job straight» d'animateur social à l'Université de Montréal pour le troisième, les Paul en vinrent à la conclusion qu'il valait mieux faire de l'humour que de vendre des souliers. Ils viennent donc de signer un bail d'un an avec en gage un spectacle qui affiche déjà complet au théâtre Arlequin avant même la première représentation. Une fois de plus, les Paul, affectueusement surnommés les Jerolas de la contre-culture sont les derniers à se plaindre. Ils viennent d'investir avec la maison Beaubec près de $60,000 dans ce troisième spectacle et ils ont l'intention comme toujours de jouer gagnant.

Convoqués pour une rencontre avec la presse, deux des trois Paul, ont répondu à l'appel. Claude Meunier, l'illustre vendeur d'assurance qui devient à l'occasion le député Sylvain Saguenay, n'est pas au rendez-vous. Son absence tient plus à des raisons diplomatiques qu'à des raisons de force majeure. Dans une démocratie à trois, chacun doit avoir un temps égal d'antenne. Or par le passé, Meunier a peut-être trop souvent pris l'antenne. Cette année, on sent qu'il préfère se tenir à l'écart. Il y a un an, à l'annonce de leur retraite sabbatique, les rumeurs circulèrent vite à l'effet que le congé était en fait une rupture inavouée. L'on parla de conflits de personnalité, du front commun de Meunier et de Thériault contre Grisé, le plus insouciant et le plus primaire des trois. Grisé lui-même avoua qu'il n'était pas toujours d'accord avec la direction que ses partenaires voulaient donner à Paul et Paul. Un an plus tard, les conflits ont été tassés dans un coin pour les besoins d'une cause plus urgente, celle de remonter sur scène devant un public vaste et grandissant. L'ascension rapide du trio reste phénoménale. Devenus les porte-parole de la relève humouristique québécoise, les Paul ont renouvelé un genre qui depuis les Cyniques et Deschamps tournait en rond dans les méandes du politique et du social. Avec leur absurdité de bridée et leur sens du ridicule, les Paul ont su entraîner le rire collectif dans des zones encore inexplorées sous l'influence de la Quenouille Bleue et celle aussi de Monty Python. Plus cyniques que tendres, ils ont tracé un portrait caricaturale de la société québécoise en soulignant au crayon noir ses plus grandes aberrations. Dans les deux premiers spectacles, leurs personnages étaient tous pour la plupart de grands dadas, nonos professionnels, débiles et illettrés. De l'agent d'assurance en habit à carreaux en passant par le boxeur vaguement sonné jusqu'au maître-nageur centré sur son nombril ou encore au zombie à la tête greffée, les Paul ont été sans pitié et sans merci pour ceux qui animent le quotidien québécois. Avec un sens de l'absurde et du délire particulièrement aiguisés, ils ont fui l'émotion d'un Deschamps, d'un Lapointe ou d'une Clémence pour verser à fond dans l'ironie et la dérision. Aujourd'hui cependant, ils affirment qu'ils sont à la recherche d'une nouvelle profondeur dans la caricature et l'exagération. Les thèmes abordés cette année seront supposément plus sérieux puisqu'ils sera question de tabous de l'humour comme la mort, la maladie et la solitude. Les Paul sont d'accord pour reconnaître que ce troisième spectacle fut plus difficile à accoucher que les deux autres: «Le processus mental a tout simplement été plus laborieux. On sortait d'un long sommeil, on était encore un peu engourdis. À un moment donné, c'est-à-dire à trois semaines de la première du spectacle, il y a un signal d'alarme qui s'est déclenché. La panique est arrivée en même temps que les gags et on s'est mis à table pour écrire» raconte Grisé.

Dans le domaine de l'humour, plus que celui de la chanson, le renouvellement pose parfois de sérieux problèmes à ceux qui doivent sans arrêt inventer et surprendre. Les Paul semblent avoir trouvé la formule idéale: «Dans les premiers spectacles, on jouait sur la pauvreté du spectacle, sur son aspect tout-nu et dépouillé. Cette fois-ci on a mise davantage sur l'aspect visuel, on a fait entrer un décor, on a doublé les costumes et les personnages, le spectacle est plus long mais il est plus punché et il paraît plus court.» explique Thériault.

Cette fois-ci le défi est d'autant plus grand, qu'une bonne partie du public connaît l'humour des Paul, connaît la mécanique qui régit cet humour et peut ainsi facilement en prévoir le dénouement. À la longue, cette familiante pourrait considérablement éroder l'effet de surprises. Selon Jacques Grisé, une image peut rester drôle même si on a saisi les mécanismes qui la rendent drôles. «C'est comme si les Cyniques faisaient une année une plaisanterie sur Louis-Philippe Lacroix et qu'ils revenaient l'année suivante avec une autre plaisanterie mais toujours sur le même homme, les gens trouveraient ça drôle à chaque fois. La meilleure façon de se renouveler c'est pas forcément en inventant une autre forme d'humour mais peut-être en travaillant dans le sens du rythme ou de l'accumulation».

Les paul promettent qu'ils seront à l'avenir plus tendres pour leurs personnages et moins superficiels. Chacun semble avoir travaillé dans la direction qui lui convenait le mieux: Thériault du côté dramatique et théâtral, Meunier du côté de l'imaginaire et de la folie et Grisé du côté de la comédie pure et simple. L'émotion n'est pas encore leur grande priorité: «Pas parce qu'on est contre cela mais parce qu'on trouve qu'il y a des gens comme Clémence par exemple qui font ça mieux que nous. Ça peut paraître comme si la relève n'avait pas de sentiments mais ce n'est pas le cas, notre émotion elle est tout simplement canalisée ailleurs».

Émotifs ou ironiques, les Paul restent éternellement instables et changeants. Le bail qu'ils viennent de signer se termine l'année prochaine. Les Paul n'aiment pas les contrats qui s'éternisent et ne sont pas du genre à nourir des rêves de grandeurs: «Notre gérant nous conseille aujourd'hui de tenter une percée sur le marché français mais ça ne nous intéresse pas. D'abord parce qu'il faudrait recommencer à zéro. Le seul avantage de faire une carrière en France c'est de pouvoir jouer deux fois plus qu'au Québec. Or c'est justement la raison pour laquelle on a arrêté de faire des shows pendant un an. On aime ça donner des shows mais pas trop longtemps, ça use trop. La seule chose qui pourrait nous intéresser à l'avenir c'est le cinéma. On aimerait ça écrire un scénario et faire jouer les Pauls avec toutes sortes d'autre monde».

En attendant, les Paul qui ont la fatigue facile mais l'humour toujours aussi pimpant, rodent leur troisième spectacle et convoquent de temps à autre des conférences de presse à Dorval où les micros sont plus nombreux que les journalistes pour annoncer qu'ils viennent juste de sortir de l'hôpital psychiatrique pour présenter un spectacle judicieusement intitulé *Paul et Paul s'en vient*; un spectacle à conseiller à tous ceux qui ont la rate solide et le sens de l'humour complètement tordu. Après tout, ce n'est pas tous les jours qu'on peut se payer trois comiques à ce prix-là.

Jacques Taillefer,
Courtier d'Assurances Ltée
200, rue Saint-Jacques, bureau 603
Montréal, Qué. H2Y 1M1
Téléphone (514) 842-1488

EXPOSITION
LOUISE BEAUPRÉ LINCOURT
peinture sur soie
du 2 octobre au 1er novembre
LA GALERIE DE LA CENTRALE
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
1450 ST-DENIS (849-9415)
Métro:Berri-Démontigny

PANIQUE À LONGUEUIL...

BENOIT NEVEU
... continue
Café Nelligan
550 est Dorchester
métro Berri Démontigny
res:
inf: 288-9335
6ième MOIS

Orchestre de Chambre McGill
Chef d'orchestre: Alexander Brott
SOLISTE:
Heinz Holliger
hautbois
Geminiani — Vivaldi
Telemann

Abonnements: COMPLET
Lundi soir,
20 octobre,
20 h 30
Quelques billets disponibles à la Place des Arts
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

treize chorégraphes pour deux danseurs

marie chouinard
christina colen
martine époqu
paul-andré fortin
françoise graham
ginette laurin
daniel léveillé
édouard lock
candace loubert
jean-pierre perreault
françoise riopelle
françoise sullivan
iro tembeck
avec monique giard
et daniel soulières
direction artistique: michèle febvre
direction technique: jean gervais
du 7 au 26 octobre 80 à 20 h 30 (relâche les lundis)
2 programmes en alternance
billets $5,
réservations 284-9352
1237, rue sanguinet, montréal (métro berri)
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind'amour mercedes palomino

LE LÉGATAIRE UNIVERSEL
Mardi ou sam. 20h
Dimanche 19h
comédie de
Jean-François Regnard
Mise en scène YVETTE BRIND'AMOUR
ÉDGAR FRUITIER, GAÉTAN LABRÈCHE, LENIE SCOFFIE
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford Tél. 844 1793

McGill
Colloque Mauriac
Thème:
François Mauriac
Polémiste
Claude Mauriac
Maurice Schumann,
de l'Académie française
Jean Lacouture
et de nombreux universitaires
venus d'Angleterre, d'Australie,
du Canada, des Etats-Unis
et de France.
14-17 octobre 1980
Leacock Council Room
9h à 12h - 14h à 17h
Renseignements:
Département de français
Université McGill
3460, rue McTavish
Montréal, Qué., H3A 1X9
(514) 392-4591 ou 4577
Droits d'entrée:
pour tout le colloque: 10 $
étudiants: 5 $
pour une séance: 2 $
étudiants: 1 $

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
présente
Billets maintenant en vente
les trois soeurs
TCHEKHOV REGIE: OTOMAR KREJČA
production
Atelier théâtral de Louvain-la-Neuve
en collaboration avec
l'Office des tournées du Conseil des Arts du Canada
le Ministère des Affaires Extérieures du Canada
les 22, 23, 24, 25 octobre 1980
à 20 heures
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures.
Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

une production de
GUY LATRAVERSE et GILLES TALBOT
La Cage aux Folles

une pièce de
JEAN POIRET
REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES
du 21 octobre au 9 novembre 20 h.
En vente au Théâtre St-Denis
et aux Comptoirs TRS
GEORGES CARRÈRE | RÉAL GIGUÈRE
mise en scène
GUY HOFFMANN
décors et éclairages
ROBERT PRÉVOST
costumes
FRANÇOIS BARBEAU
ROBERT TOUPIN • FRANÇOISE FAUCHER • YVON LEROUX
ROGER GARCEAU
JACQUES LORAIN
ARLETTE SANDERS
JEAN MARIE MONCELET
ALPHA BOUCHER
DOMINIQUE ROY
COMPLET JUSQU'AU 8 OCTOBRE
du mardi au dim...
Théâtre St-Denis
Berri
1594, rue St Denis
Renseignements: 849-4211
Billets en vente:
Comptoirs TRS
Théâtre St Denis 12 h à 21 h

Le chapitre de Montréal de la société canadienne pour l'Institut Weizmann des sciences
vous invite cordialement à assister à la
CONFÉRENCE COMMÉMORATIVE WEIZMANN 1980
WEIZMANN INSTITUTE OF SCIENCE
organisée sous les auspices de
Monsieur et Madame I.C. Pollack de Québec
Conférencier invité
Le professeur MICHAEL SELA
président de l'Institut Weizmann des Sciences de Rehovot, Israël
lauréat du prix international de la fondation Gairdner
Titre de la conférence:
"IL NE SUFFIT PAS DE SURVIVRE"
Date: le dimanche 19 octobre 1980 à 20 heures
Lieu: Université McGill
Pavillon Samuel Bronfman
1001 rue Sherbrooke ouest
Le professeur Michael Sela parlera en Français et en Anglais.
Entrée gratuite sur invitation seulement. On pourra se procurer une invitation en téléphonant au 481-0466. La conférence sera suivie d'une réception.
Le professeur Michael Sela donnera une deuxième conférence à l'intention des médecins, hommes de science et chercheurs, le lundi 20 octobre, 1980 à 17 heures à l'amphithéâtre Meakins de l'Université McGill, 3655 rue Drummond, 6ème étage.
Titre de la conéfenceÀ "La synthèse chimique et son application en immunologie"
Entrée gratuite.

Les Belges et la musique à Montréal

par Gilles Potvin

LA Belgique célèbre cette année le 150e anniversaire de son indépendance. A cette occasion, de nombreuses manifestations se tiendront à Montréal au cours d'un Automne culturel belge qui comprend des concerts de musique contemporaine par deux ensembles, l'un de Liège, l'Ensemble de musique nouvelle que dirige Georges Octors et l'autre, d'Anvers, le Studio Voor Experimentele Muziek sous la direction de Joris de Laet. Ces deux concerts auront lieu à la salle Pollack les 22 et 23 octobre, sous les auspices de la Société de musique contemporaine du Québec.

La présence de musiciens belges à Montréal n'est pas d'hier. Elle remonte à près de deux siècles et l'anniversaire célébré cette année donne l'occasion d'évoquer l'importante participation de musiciens originaires de ce pays à la vie musicale montréalaise, surtout dans le domaine de l'exécution instrumentale.

Dès la fin du 18e siècle, un organiste de Bruxelles, Guillaume Mechtler, arrivait à Montréal où il fut organiste titulaire à l'église Notre-Dame de 1792 jusqu'à sa mort en 1833. Un document signé de sa main en 1801 demande aux marguilliers, même en ces temps reculés une augmentation de traitement par suite de «l'augmentation des loyers et de toutes les choses nécessaires à la vie.»

L'émigration d'instrumentistes belges commenca vraiment vers 1865 avec l'arrivée du violoniste liégois Jules Hone dont on a dit qu'il était le «premier diplômé d'Europe qui venait à Montréal». Hone fut très actif comme professeur, chef d'orchestre et compositeur jusqu'à sa mort en 1913. Il forma des virtuoses canadiens comme Oscar Martel, François Boucher et Jean Duquette. Hone publia une méthode de violon et quelques oeuvres d'inspiration québécoise pour son instrument comme *Souvenir d'Arthabaska* et des variations sur *Vive la Canadienne*.

Peu après son arrivée à Montréal, Hone apprit que son ancien camarade du Conservatoire royal de Bruxelles et l'un des grands violonistes de son époque, Frantz Jehin-Prume, se trouvait à New York. Il l'invita à venir chasser et pêcher au Canada. Jihin-Prume s'éprit de Montréal et décida de s'y établir tout en poursuivant sa carrière internationale. Il épousa la cantatrice montréalaise Rosita del Vecchio en 1866 et, après la mort de cette dernière en 1881, consacra toutes ses énergies au développement de la musique à Montréal. Malgré un climat peu favorable et la carence d'instrumentistes qualifiés, Jehin-Prume organisa des concerts de musique de chambre et dès 1870, faisait entendre pour la première fois ici des quatuors à cordes de Haydn, Mozart et Beethoven. Montréal doit beaucoup à ce virtuose prestigieux dont le nom se retrouve aujourd'hui dans tous les grands dictionnaires de musique. Jihin-Prume fut l'ami et le collaborateur de Calixa Lavallée. Tous deux envisagèrent la fondation d'un conservatoire mais ne reçurent aucun appui pour réaliser leur projet.

Une immigration massive d'instrumentistes belges prit place vers 1890 et ceci dans des circonstances particulières. En 1889, le cornettiste et chef d'orchestre québécois Ernest Lavigne avait ouvert dans l'Est de Montréal un parc d'amusement, le parc Sohmer, lequel allait devenir célèbre. Lavigne voulait y installer un orchestre symphonique de qualité mais il n'y avait pas suffisamment d'instrumentistes disponibles. Connaissant bien le milieu européen où il avait lui-même vécu auparavant, Lavigne retourna en Europe, particulièrement en Belgique, pour y recruter des musiciens. Dans les années qui ont suivi, une pléiade de diplômés des conservatoires belges vinrent au Canada participer à l'entreprise de Lavigne et furent aussi actifs comme professeurs et chefs d'orchestre. Certains d'entre eux jouèrent ensuite un rôle de premier plan comme les frères Goulet, J.-J. et Jean. Le premier organisa l'Orchestre symphonique de Montréal en 1894 dont Guillaume Couture fut le premier chef d'orchestre alors qu'il en était le violon solo. J.-J. Goulet en prit la direction en 1897 et resta à sa tête jusque vers 1920 en plus de diriger des opéras et opérettes, notamment à la Société canadienne d'opérette entre 1925 et 1932. Son frère Jean, aussi violoniste et chef d'orchestre, joua également un rôle important et fut le chef attitré des Variétés Lyriques durant toute leur existence de 1936 à 1955. Son fils Charles, un baryton né à Liège, avait fondé cette troupe après avoir complété ses études en Belgique où il avait également fait carrière. Le nom de Charles Goulet demeure associé non seulement aux Variétés Lyriques mais aussi au choeur des Disciples de Massenet qu'il fonda en 1928 et au Conseil des arts de Montréal dont il fut longtemps le secrétaire général.

Un autre musicien venu à cette époque est le violoncelliste Jean-Baptiste Dubois, originaire de Gand. Après avoir joué dans l'orchestre du parc Sohmer, il s'adonna au professorat ainsi qu'à la musique de chambre fondant en 1910 un quatuor à cordes portant son nom et qui, sans coup férir, donna ici des saisons annuelles qui se poursuivront jusqu'à sa mort en 1938. Dubois forma un grand nombre de violoncellistes, dont son propre fils Jules.

Ce sont là les principaux musiciens d'origine belge à avoir contribué à la vie musicale montréalaise mais plusieurs autres furent aussi actifs dans un rôle plus effacé. Certains se fixèrent à Montréal, d'autres retournèrent dans leur pays après un séjour plus ou moins prolongé. L'un des premiers hautboïstes au Canada fut Léon Kaster qui joua dans nos orchestres jusqu'à un âge très avancé et dont le fils Jean, violoncelliste et prix d'Europe en 1918 fut longtemps membre de l'Orchestre symphonique de Montréal. Une autre recrue de Lavigne fut le violoniste Jean-Julien Clossey dont on retrouve le nom comme membre des premiers orchestres symphoniques. Son fils Emile fut aussi actif comme violoncelliste et chef d'orchestre.

Une recherche en profondeur sur le va-et-vient des musiciens belges reste encore à effectuer. En consultant divers programmes et revues musicales de l'époque, de nombreux noms à consonance belge (wallonne ou flamande) reviennent fréquemment comme ceux de Jacques Vanpoucke (clarinettiste né à Gand en 1869, arrivé en 1890 pour jouer dans l'orchestre de Lavigne) et de son frère Louis (trompettiste né à Ypres en 1873, engagé au parc Sohmer en 1893), Oscar Arnold (clarinettiste né à Liège en 1862), Charles Dom (hautboïste originaire de Bruxelles), Léon Medaer (clarinettiste né à Tournemont en 1864. D'autres noms sont ceux du violoncelliste Peter van der Merschen, des clarinettistes Emile Quiquemberg, Henri Weber, Georges Haseneier et F. Vermissen et Albert Dehairs, du trompettiste F. Van der Merschen qui dirigea un corps de musique à l'ancien parc Dominion, du saxophoniste Jean Moermans et du contrebassiste Léon Wathieu.

Un autre nom à signaler est celui du corniste Louis Michiels qui arriva ici au début du siècle et qui enseigna le solfège et l'harmonie à de nombreux Montréalais. Le nom de Michiels mérite de survivre comme fondateur de l'Édition Belgo-Canadienne, laquelle publia entre 1925 et 1929 de nombreuses partitions de compositeurs canadiens dont Alfred Laliberté, Arthur Letondal et Henri Miro en plus de compositeurs belges.

Dans le domaine du chant et de l'art lyrique, le nom le plus prestigieux est sans contredit celui du contralto Jeanne Maubourg, originaire de Namur. Après une carrière internationale, notamment au Covent Garden de Londres et au Metropolitan Opera de New York, elle se fixa à Montréal au moment de la Première guerre mondiale. Jusqu'à sa mort en 1953, cette remarquable chanteuse et comédienne fut active au théâtre et à l'opérette, principalement aux Variétés Lyriques dont elle était l'un des piliers. C'est à juste titre que Montréal a donné son nom à une rue en 1965. Une autre cantatrice belge établie ici depuis de nombreuses années est Ria Lenssens qui s'est consacrée au professorat.

Dans le domaine du violon, il faut signaler l'apport exceptionnel de Maurice Onderet, originaire de Mons, qui vint à Montréal en 1927 comme professeur à l'université McGill. Il enseigna aussi au Conservatoire de Montréal et fut, durant de nombreuses années, violon solo de deux orchestres montréalais, le Montreal Orchestre puis celui des Concerts symphoniques, aujourd'hui L'OSM. À la suite de Jehin-Prume, il a continué de maintenir vivante au Québec la grande tradition de l'école franco-belge.

Cette nomenclature, forcément fragmentaire, doit être complétée par la remarquable contribution du chef d'orchestre Désiré Defauw, originaire de Gand, qui fut directeur artistique de l'Orchestre symphonique de Montréal pour une dizaine d'années à partir de 1940. Premier chef international à prendre en main des destinées de notre orchestre, il lui a apporté l'auréole de son prestige à une époque particulièrement difficile. Avec lui, l'OSM a abordé un répertoire nouveau et plusieurs ont conservé le souvenir de remarquables exécutions sous sa baguette de poèmes symphoniques de Richard Strauss, ses auditions de *La Damnation de Faust* et de *Boris Godounov* et son cycle des symphonies de Beethoven, un musicien qui, incidemment, avait lui aussi des origines flamandes.

Comme on le voit, l'apport de la Belgique à l'évolution de la musique à Montréal a été significative depuis plus près de deux siècles et il convient de le reconnaître au moment où ce pays célèbre un important anniversaire de son histoire.

Nouvelle série Planète

La nouvelle série *«Planète»*, à Radio-Québec, tend cette année à moins fractionner les dossiers présentés. Aujourd'hui (18 h 30) et dimanche, à la même heure, on met à l'affiche le deuxième épisode de la série sur les Arabes; dimanche sera diffusée la deuxième tranche de l'ensemble de quatre émissions sur les Juifs.

Traitant de l'art arabo-islamique et des artisans d'aujourd'hui qui peuvent tenter de renouer avec leurs racines, «Planète» pour les Arabes donne la parole, samedi soir, à Raymond Kneider, directeur de la «Revue du monde arabe», qui dirige aussi une galerie; à Fouad Saad, professeur et auteur d'une plaquette de poèmes *(De neige et de sable* — chez Naaman); à une historienne de l'art et à deux néo-québécoises d'origine arabe dont les bijoux essaient de capturer le côté magique de l'orfèvrerie et de la joaillerie de l'Égypte ancienne. Ces émissions, réalisées par Henri Yatrou, avec l'aide de J. Goudsouzian, sont menées par N. Ghalem; le 18 octobre, on s'interrogera sur la possibilité d'un retour à la théocratie dans les pays arabes «avant que ne s'épuise le pétrole» et le 25, une table ronde réunira des Arabes vivant au Québec, discutant de thèmes généraux intéressant les ethnies.

Les quatre émissions sur les juifs sont réalisées par S. Chitayat; la recherche et les interviews étant le fait de Victor Teboul. Dimanche, un jeune couple s'interrogera (18 h 30)

Suite à la page 40

Mardi et jeudi à l'OSM

Gidon Kremer

Dutoit—Kremer
Les Grands Concerts
Ce concert est commandité par la compagnie Xerox Canada Inc.

Charles Dutoit, chef d'orchestre
Gidon Kremer, violoniste

Vivier: Orion
Sibelius: Concerto pour violon en ré mineur
Mahler: Symphonie no 1

14-16 octobre*
$4.50 à $12.50
*Exceptionnellement les abonnés du mercredi assisteront au concert le jeudi 16 octobre

Ruggiero Ricci

Soirée russe
Les Concerts du Maurier

Myung-Whun Chung, chef d'orchestre
Ruggiero Ricci, violoniste

Moussorgsky: Prélude et Gopak de la foire de Soretchinsky
Khatchatourian: Concerto pour violon
Rimsky-Korsakov: L'invisible cité de Kitech
Tchaïkovsky: Roméo et Juliette, ouverture-fantaisie

21-22 octobre
$4.50 à $12.50

"L'OSM a reçu une aide financière du Conseil des Arts du Canada pour la commande de l'oeuvre de Claude Vivier "Orion"."

Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardis et mercredis à 20h30, Salle Wilfrid-Pelletier
Renseignements Place des Arts: 842-2141

Si disponibles à 19h 100 billets de dernière heure à $2.50

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

productions guy roy ltée présentent:

DU MERCREDI AU DIMANCHE: 20 h 30
VENDREDI, SAMEDI: 19 h et 21 h
(relâche lundi et mardi)
BILLETS EN VENTE MAINTENANT AU GUICHET:
12 à 18 H LUNDI MARDI
12 à 20 H MERCREDI au DIMANCHE

4 SOUS
METRO SHERBROOKE ET AUTOBUS 144
100 est avenue des Pins 845-7277

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
présente
LE BATEAU POUR LIPAÏA
d'ALEXEI ARBUZOV - ADAPTATION POL QUENTIN

avec Janine Sutto et Jean Lajeunesse
Mise en scène: Daniel Roussel
Décors: Marcel Dauphinais Costumes: François Barbeau Eclairages: Michel Beaulieu

14-15-16-17-18 OCT. à 20:30
au TRITORIUM, 255 rue Ontario est, Métro Berri
BILLETS: Parterre: $7.00 ($5.50*) Balcon: $5.00 ($4.00*)
EN VENTE: 5015 RUE BOYER, angle St-Joseph et à la COMÉDIE NATIONALE, 1450 Ste-Catherine est.
RÉSERVATIONS: 849-2285 * Prix étudiant et Âge d'Or.

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte

Cette production est présentée grâce à la collaboration d'AIR CANADA

TOSCA
de Puccini (chanté en italien)

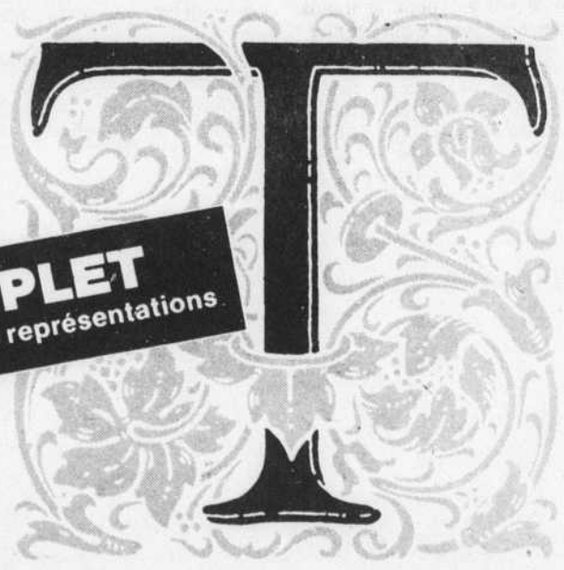

Les compagnies suivantes ont généreusement contribué à la présentation d'une soirée d'opéra:

La Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec
le mardi 7 octobre

Air Canada
le jeudi 9 octobre

Benson & Hedges (Canada) Limitée
le samedi 11 octobre

Avec Nicole Lorange, Luis Lima, Garbis Boyagian, Robert Savoie, Jean-Pierre Hurteau, André Lortie et Gilles Latour.

Direction musicale: Charles Dutoit
Mise en scène: Jean Gascon
Décors et costumes: Robert Prévost
Maître des choeurs: René Lacourse

L'Orchestre symphonique de Montréal

Une production de la Régie de la Place des Arts

Les 7, 9, 11, 13, 15, 17 et *19 octobre 1980
Rideau: 20 heures précises
*Représentation à 14 heures seulement

Billets: $10, $15, $20, $25

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Concert du siècle
Hommage à Charlie Parker
Nov. 24, 8 h 30
avec
Dizzy Gillespie
Milt Jackson
Ray Brown
Sonny Stitt
Philly Joe Jones
et d'AUTRES
$8.50, $10.50 & $12.50 billets en vente 24 oct.
Inf. 861-0657
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

STARMANIA

PROLONGATION
jusqu'au 2 novembre

LA CRITIQUE

«Un opéra-rock qui serait comparable à ce que font nos voisins américains. Starmania, il faut le dire, a dépassé nos espérances.» — Pierre Beaulieu, La Presse

«Un excellent spectacle dans une salle superbe. Le théâtre de la Comédie Nationale prend vraiment une place qui lui convient parfaitement.» — M. Petrowski, Journal de Montréal

«Les Français n'avaient rien compris à Starmania.» — Yolande Vigeant, Les Vedettes Québécoises

«Starmania est certainement l'un des grands spectacles présentés à Montréal depuis longtemps. C'est à voir absolument.» — Pascale Perrault, Journal de Montréal

UNE PRODUCTION LA COMÉDIE NATIONALE
DE LUC PLAMONDON, MICHEL BERGER

Mise en scène: *Olivier Reichenbach* Chorégraphie: *Ceil Gruessing*
Scénographie: *Claude Girard* Arrangements et direction musicale: *Jimmy Tanaka*
Éclairages: *Michel Beaulieu*

Solistes: Sylvie Boucher, France Castel, Louise Forestier, Martine St-Clair, Jacques Blais, Robert Leroux, Michel McLean, Gilles Valiquette.

JUSQU'AU 12 OCTOBRE

Billets en vente à: la Comédie Nationale
Renseignements et réservations téléphoniques: 523-1131
(du mardi au sam. incl. 19h30 et 22h30 — Dim. 3h et 19h30)
CHARGEX VISA
Comédie Nationale (Le nouveau Patriote)
1450 est, Ste-Catherine
Métro Beaudry

Michel Viel
La folie du théâtre

par Clément Trudel

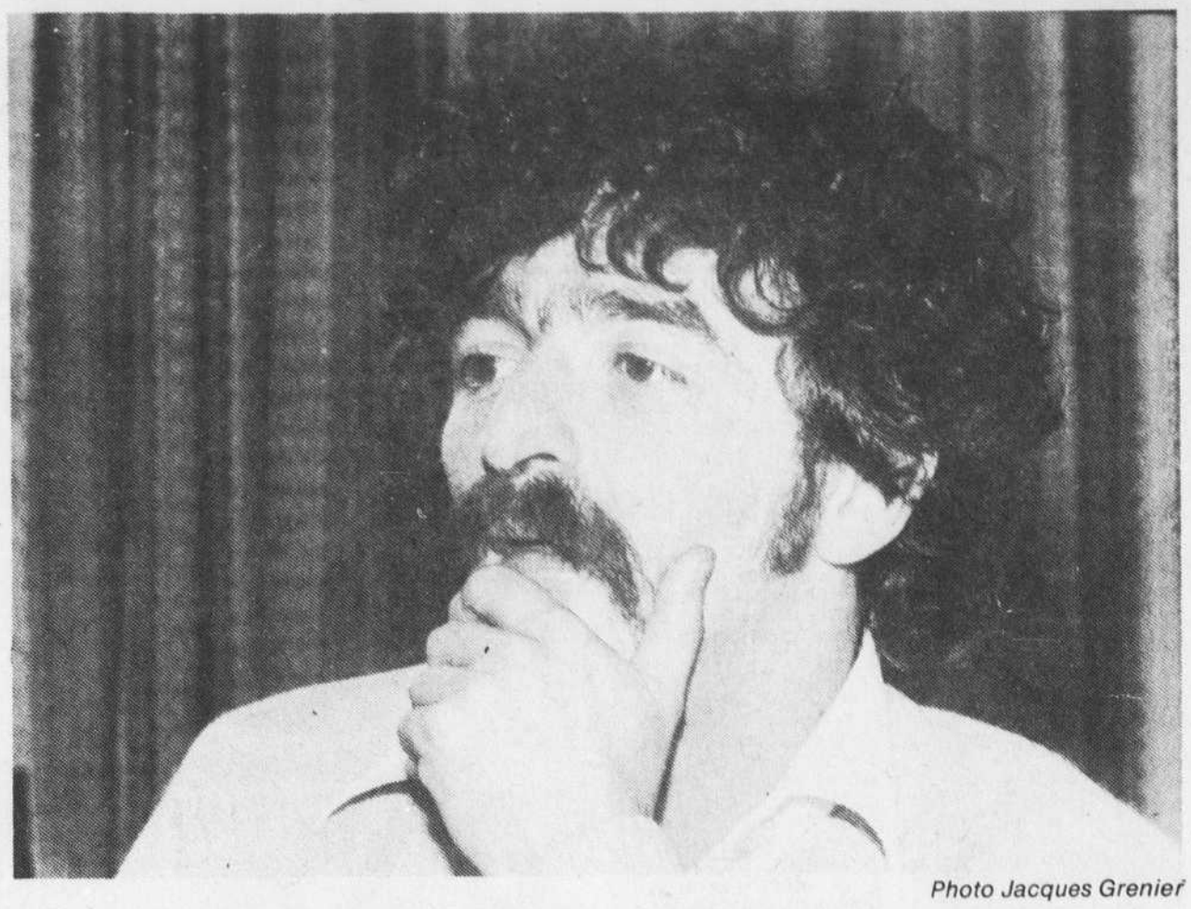

Photo Jacques Grenier

CE qui peut arriver de plus désastreux au théâtre, c'est qu'il reproduise le quotidien, qu'il ne sache pas véhiculer une vision globale et globalisante de la vie. Moi, je m'essaie à écrire pour le théâtre mais il me semble qu'alors les mots deviennent emphatiques; de telles proses poétiques ne colleraient pas à ce qu'un certain public espère.»

Alors Michel Viel, cet acteur-metteur en scène, se prend à admirer Marguerite Duras dont la langue amalgame les mots pour tirer juste et rendre le dépouillement des sentiments. Toujours, chez Viel, revient l'aspiration à «aider les gens à se regarder, à aller plus loin, à s'assumer», cet acharnement à relever le défi d'un art qui abolirait le conventionnel dans le décor, dans les dialogues, dans l'agencement des salles.

L'homme est jeune. Il a l'oeil inquiet et le geste brusque de quiconque déballe ses doutes, ses rêves, voire ses obsessions à un inconnu, le temps de jauger si l'intérêt tient toujours. Les propos de cet homme de théâtre rencontré peu après sa «première» montréalaise du *Journal d'un fou*, d'après Gogol — au Théâtre du Quartier latin jusqu'au 27 (relâche les mardis et mercredis) — sont lucides et prudents.

«Il est des samedis soirs où il vaut mieux ne pas penser à un public qui est là sans trop savoir pourquoi, parce que le journal du matin pointait du doigt tel spectacle, pas trop loin du restaurant à la mode. Ces soirs-là, il n'y a pas de communication. J'aimerais que tous les gens viennent au théâtre, qu'ils ne croient pas à une denrée pour «élites». J'ai envie d'en acheter un théâtre, pour leur montrer... mais en attendant je fais de la recherche pour des films, les movens sont insuffisants, les subventions ne viennent pas.

«Les subventions? Je trouve dommage qu'on distribue aussi mal l'argent. Je vous le dis, je suis mal servi, peut-être un peu jaloux, mais l'argent va davantage à des superproductions d'administration; je ne crois pas qu'on aide vraiment les jeunes troupes qui voudraient dire quelque chose. Du moins, on devrait mettre plus d'argent, ne pas canaliser comme en France les crédits sur les gros noms et les grosses troupes. Aujourd'hui du moins, le Conservatoire élargit l'éventail, initie même à la danse et à la musique.»

Michel Viel retient un peu son attaque; — il fut tout de même boursier du gouvernement québécois pour poursuivre des recherches en France sur le théâtre pour adolescents, chez Catherine Dasté qui n'a pas d'équivalent ici avec sa «Pomme Verte». Il sait gré à Jean Doat et à Paul Hébert (du Trident) de lui avoir conservé intacte sa passion pour la scène, quoiqu'il puisse arriver. Le grand dessein de sa vie est intact, depuis qu'il prit le rôle casse-cou, pour son âge, de Créon dans *Antigone*, d'Anouilh). «Ce rôle m'a sauvé la vie, j'y croyais intensément et l'on m'a fait confiance.» Ici se glisse une appréciation, en guise de parenthèse, sur un courant français «sclérose», à partir de la déception du *Harold et Maude* mis en scène par Barreault, «scène trop vaste; très pompeux; Madeleine Renaud sauvait habilement le tout, par son émotion»).

Au sortir du Conservatoire, Michel Viel a eu foi dans la création collective, à cause du Grand Cirque Ordinaire; cette phase est dépassée pour lui, comme l'est le temps où l'acteur en formation aimait improviser.

Québec est son port d'attache. C'est là qu'il connut le succès avec une adaptation de *Hosanna* dans le minuscule Café Rimbaud, sur une scène ovoïdale. Le public a compris, il a appréicé; les acteurs ont su restituer la vie *cheap* tendre du couple homosexuel, assailli par la trop humaine exaltation/déprime.

Les réflexions de Michel Viel le ramènent fréquemment au phénomène de la mémoire: «Je trouve qu'on oublie trop: comme Jodorowski pouvait l'affirmer, avec un peu de prétention, je crois qu'on détient tous la vérité en-dedans de soi. Il me semble que les faits de la vie (une douleur, une séparation), et que la souffrance sont un bon moyen d'apprendre. Le quotidien est là qui a tôt fait de nous faire oublier et peut-être est-ce cette «actualité» qui «affadit le plus la vie». Camus lui était venu à l'esprit, pour étayer la nécessité d'un leader, même lorsque l'on croit aux actions collectives: «Toujours les gens auront besoin de ta force et de ton courage». C'est Rilke qui sourd de sa mémoire après une fraction d'hésitation: «Nous sommes les ancêtres d'un Dieu...»

Citadelle traverse plus tard mon esprit en entendant Michel Viel exposer sa peur récurrente de la mort, peur qu'il croyait pourtant avoir classée, car «j'avais vécu, j'avais dépassé ça...» (Saint-Exupéry pense, lui, que l'homme n'aura «qu'une seule et merveilleuse peur, celle de la mort»).

«J'ai l'impression parfois que notre siècle sera celui de la mémoire, poursuit Michel Viel, mémoire probablement liée au fait des guerres. Inévitablement, nous marchons vers une troisième guerre, plus douloureuse encore». Serait-il défaitiste ou pessimiste, cet acteur aux prises avec les horreurs de la guerre? Ni optimiste, ni cynique, précise-t-il. J'aime les gens. J'aime voir un sourire tendre, je voudrais pouvoir pénétrer ce sourire exprimant la tendresse. J'ai grand plaisir à me trouver devant la tendresse, intensément mais voilà que l'on me rappelle les fins de mois, le quotidien. Voilà pourquoi, au théâtre, je voudrais déborder le cadre de la réalité quotidienne...

En guise d'évasion, dans la vie, Michel Viel s'est mis à la flûte (il aime le siècle de Telemann, les Gobelins mais aussi les tentatives de moderniser l'art de la tapisserie).

Ce qui chagrine au plus haut point l'acteur, et qui semble fréquent dans les milieux de la scène québécoise, c'est de «voir le doute envahir un jeune comédien en plein effort créateur,» doute qui s'insinue en lui parce qu'on l'accule à se disperser, qu'on lui fait voir que ses utopies ne trouveront pas preneur. Michel Viel aura toujours la tentation de changer la vie, du moins tant qu'il aura un public à conquérir et à convaincre.

Courrier

Claude Jasmin dinosaure

INSCRIRE le mot «polémique» au milieu de l'article de Claude Jasmin (le *DEVOIR* du 27 septembre), qui répondait ainsi à l'opinion de Paul Warren sur Godard est une exagération.

La position que prend Jasmin nous révèle son obscurantisme et nous saisi par sa catastrophique tendance de ramener toute expression, soit à une industrie commerciale, et à sa rentabilité par définition restrictive pour le cinéaste (ou pour l'artiste en général), soit à sa simple plasticité pour la toile du peintre.

Il n'est pas question «d'aimer que ce qui est détesté» mais plutôt de voir ce qui est caché par les idéologismes dominant.

Réussir, au sens où Jasmin l'entend, comporte, pour bon nombre de créateurs, trop de pièges, et signifie la perte d'identité.

La valeur morale, poétique ou simplement cinématographique d'une réalisation (en fait toute expression), devient fonction de sa rentabilité. Si on poursuivait la pensée de Jasmin, la phrase: «un cinéma non-commercial est une folie de masochiste», cela ramènerait toute expression de la différence, toute dissidence, de ce côté comme de l'autre, à une espèce de maladie (qui n'en est pas une, mais ça c'est «une autre histoire»).

M. Jasmin qui êtes-vous donc pour nous dire ce qu'est la réalité? Je prends vos affirmations et je les confronte à celles de Picasso, qui dit: «Quand je n'ai pas de bleu, je mets du rouge.» Alors, qualifier une de ses toiles de «solide composition (dessin et couleur)» est pour le moins passer à côté. Ce qui est pire, c'est votre tentative de désarmer et faire le silence sur la charge dénonciatrice et certainement subversive d'une de ces oeuvres qui sont brandies devant les horreurs des régimes fascistes, totalitaires, ou militaires de tout temps, ici, là ou ailleurs.

Picasso est le premier à vous réfuter Jasmin quand il dit: «Que croyez-vous que soit un artiste? Un imbécile qui n'a que des yeux s'il est peintre, des oreilles s'il est musicien, ou une lyre à tous les étages du coeur s'il est poète, ou même, s'il est boxeur, seulement des muscles? Bien au contraire, il est en même temps un être politique, constamment en éveil devant les déchirants, ardents ou doux événements du monde, se façonnant de toute pièce à leur image. Comment serait-il possible de se désintéresser des autres hommes et, en vertu de quelle nonchalance ivoirine, de se détacher d'une vie qu'ils vous apportent si copieusement? Non la peinture n'est pas faite pour décorer les appartements. C'est un instrument de guerre offensive et défensive contre l'ennemi.»

Et vous affirmez quand même avec votre ignorance crétinisante que l'idée selon laquelle Picasso est subversif est de la foutaise?

Vous niez ainsi que l'artiste puisse s'exprimer et qu'on puisse lire plus qu'une savante composition, qu'un nouveau agencement de formes et de couleurs. L'irruption du «sens» de cette toile vous pétera au visage et vous crèvera les yeux mais il sera trop tard pour vous...

La censure que vous imposez à cette toile rappelle les patterns dont parle Paul Warren. Je ne doute pas de ceux-ci et de leur imposition, non plus de la censure au cinéma, serait-elle indirecte. Les films retirés lors du récent Festival, sont des indications qui appuient l'idée que les nécessités du mercantilisme au cinéma, dominent froidement en Amérique du nord, et peuvent priver les cinéastes et les cinéphiles de créations, souvent les plus innovatrices, au profit des maisons et production américaine et de leurs distributeurs.

Il est déplorable que des pensées aussi superficielles et répressives que celles de M. Jasmin trouvent leurs expressions dans ce cahier du *DEVOIR*. Enfin, découvrons tout de même cette pointe de l'iceberg de la réaction dans les arts au Québec.

M. Jasmin, j'aillais naïvement dire que vous étiez d'un autre âge. J'aurais été jusqu'à nier votre présence. Je me trompe. Vous êtes bien de votre temps en cette ère des dinosaures et vous prenez beaucoup trop de place!

C'est-y assez fort gougoune!

Roger LATOUR

La Tentation de saint Antoine

Jacques Larue-Langlois signait dans vos pages une critique intitulée: «Les Tentations peu tentantes d'un saint Antoine trop littéraire», en date du 29 septembre. En tant qu'auteur de la mise en scène et de l'adaptation qui faisait l'objet de la critique, laissez-moi vous dire pourquoi je ne peux pas être d'accord avec la lecture qu'il a faite du spectacle tout en m'abstenant de commenter les propos, à l'occasion presque méchants, sur le compte des comédiens et en évitant de me livrer à la tâche peu élégante des mises au point.

Le papier est défavorable, il va sans dire. Il n'y a rien d'extraordinaire dans le fait d'accepter la critique défavorable si elle est fondée sur une analyse juste et pertinente: c'est une chose qui tient presque de l'éthique professionnelle. Mais l'analyse n'est pas adéquate et, je dois me rendre à l'évidence, l'auteur de la critique n'aurait pas pu rendre compte adéquatement du spectacle même si son jugement avait été favorable.

Aucune référence au Nouveau Théâtre et aux procédés dont il fait usage! Pas la moindre lueur d'espoir d'y déceler une volonté, une approche que l'on pourrait associer aux tendances actuelles de la critique. Or, comment pourrait-on rendre compte de la narrativité de *La Tentation de Saint-Antoine*, telle qu'elle apparaît dans la pièce présentée au Cinéma Parallèle et telle qu'elle peut se concevoir dans l'art actuel, si pour l'évaluer on fait appel à des moyens inadéquats? Pour prendre un exemple, la distanciation, un procédé qui date de quelques dizaines d'années, ne serait d'aucun recours pour l'analyse d'une pièce de boulevard du début du siècle. De la même façon, le procédé d'identification qui consiste à «entrer dans la peau de son personnage» ne peut pas rendre compte de l'absurde et de la distanciation là où ils sont présents. L'auteur de la critique applique automatiquement le deuxième procédé, sans distinction, semble-t-il, à toutes les sauces!

Je comprends que la majorité des spectacles couverts par LE DEVOIR soient de type réaliste et que le journal reflète ainsi le milieu, mais ne lui serait-il pas possible de penser aux spectacles, de plus

Suite à la page 40

LE GRAND FAVORI DU JURY ET DU PUBLIC MONTRÉALAIS — POUR TOUS

MEILLEUR FILM
PREMIER PRIX
FESTIVAL DES FILMS DU MONDE, MONTRÉAL '80

FONTAMARA
(V.O. ITALIENNE, S.T. FRANÇAIS)
UN FILM DE CARLO LIZZANI
AVEC
MICHELE PLACIDO · ANTONELLA MURGIA
IDA DI BENEDETTO
UNE PRODUCTION RAI/SACIS UNE SÉLECTION VIVAFILM
Sem.: 7:00, 9:30
Dim.: 2:00, 4:30, 7:00, 9:30.

Ouimetoscope 2 — 1204 est, Ste-Catherine — Tél.: 525-8600

PIERRE RICHARD — POUR TOUS
vous entraîne dans une série d'aventures folles et inattendues!
PIERRE RICHARD — ALDO MACCIONE
c'est pas moi, c'est lui
UN FILM DE PIERRE RICHARD

avec VALERIE MAIRESSE
DANIELE MINAZZOLI • FRANCA VALERI • HENRI GARCIN
ANNETTE POIVRE · MARIE-CHRISTINE DESHAYES et GERARD HERNANDEZ

ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
ÉLYSÉE & VERSAILLES: SAM.DIM.LUN.À 12.45, 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.30. SEM.: 6.00, 7.45, 9.30. LAVAL: SAM. DIM. LUN.: 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40. SEM.: 6.00, 7.50, 9.40. SAM. DERNIER PROGRAMME 11.30. DOLLARD: OUVERTURE 7.00 P.M.
LAVAL 5 — CENTRE LAVAL 688-7776
Cineparc DOLLARD 2 — TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

LE PLUS GRAND AUTEUR DE COMÉDIE JOUÉ PAR LE PLUS GRAND ACTEUR COMIQUE!
LOUIS DE FUNES — POUR TOUS
dans
L'AVARE
de Molière

L'AVARE de MOLIERE, un film de LOUIS DE FUNES et JEAN GIRAULT produit par CHRISTIAN FECHNER
avec Bernard MENEZ Claude GENSAC Michel GALABRU Guy GROSSO Michel MODO
PARISIEN: 12.45, 2.55, 5.00, 7.10, 9.20. SAM. DERNIER PROGRAMME 11.30. LAVAL: SAM.DIM.LUN.: 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15. SAM. DERNIER PROGRAMME: 11.15.
Le PARISIEN 4 — 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 4 — CENTRE LAVAL 688-7776

LE DEVOIR
et
ciel mf 98,5
invitent 400 personnes
à l'Avant-Première
du nouveau film de
BERTRAND TAVERNIER
avec
ROMY SCHNEIDER

LA MORT EN DIRECT

le jeudi 23 octobre à 20h30
au cinéma Le Dauphin
2396 est, rue Beaubien, Montréal

Écoutez CIEL-MF et surveillez Le Devoir
pour connaître tous les détails dès le mardi 14 octobre.

Skolimowski et Saura

Deux grands cinéastes

par Francine Laurendeau

UN film particulièrement intéressant prenait hier l'affiche à l'Élysée: *The Shout (Le Cri du sorcier)*, de Jerzy Skolimowski. Collaborateur d'Andrzej Wajda, d'Andrzej Munk et de Roman Polanski, ce cinéaste polonais est l'auteur de sept longs métrages dont nous ne connaissons guère ici que *Deep End*. *The Shout* est également une production britannique qui se méritait, en 1978, le Prix spécial du Jury de Cannes. À Lampton, pendant que se dispute un match de criket entre l'équipe du village et l'équipe de l'asile psychiatrique, Crossley, un psychopathe, raconte à un bien portant l'incroyable histoire qui a eu raison de sa santé mentale. Quelques années plus tôt, Crossley (Alan Bates) s'invite à déjeuner chez Anthony (John Hurt), organiste à l'église mais surtout compositeur, et sa femme Rachel (Susannah York). Cet invité non désiré explique à ses hôtes médusés qu'au cours des dix-huit années qu'il a vécues chez les aborigènes d'Australie, les sorciers lui ont appris beaucoup de choses. Mais la plus horrible est le cri qui tue. Agacé par le comportement inexplicablement hostile de Crossley, Anthony laisse éclater son scepticisme. Le lendemain matin, dans les dunes, Crossley pousse le redoutable cri du sorcier. Non loin de là, un berger et ses moutons s'écroulent. Et Anthony ne devra son salut qu'à la cire dont il a prudemment bouché ses oreilles. Crossley a aussi appris, en Australie, par quels sortilèges un homme peut s'approprier l'amour d'une femme. Littéralement ensorcelée, Rachel tombe sous sa dépendance. Mais Anthony, qui a surpris le secret de Crossley, contre-attaque.

Ça, c'est l'histoire au premier degré. Mais ce qui fait l'originalité de ce film, c'est que la narration y est menée par un conteur imaginatif au cerveau perturbé. Des détails étranges et déconcertants s'accumulent, semblent se contredire, et en fin de compte tout s'éclaire, d'une lumière pas du tout cartésienne. Une caméra très vivante et un montage astucieux contribuent au brio de cette oeuvre tellement intelligente et bien construite qu'elle se laisse voir une deuxième fois avec un plaisir renouvelé. Voir et entendre. Dans le laboratoire électro-accoustique d'Anthony, les bruits les plus ordinaires deviennent des sons inquiétants. Les accords enregistrés par des musiciens de groupe Genesis créent une atmosphère d'angoisse. Toute la bande de son est du reste extrêmement travaillée. En version française.

Vos critiques ont trop eu à faire, ces dernières semaines, pour vous entretenir d'une rétrospective qui se déroule au Conservatoire d'art cinématographique de l'Université Concordia sur le nouveau cinéma espagnol et qui se termine ce week-end par *Furtivos* (1975), de José Luis Borau, *Las Palabras de Max* (1978), d'Emilio Martinez Lazaro, mais surtout *Los ojos vendados* (1978), de Carlos Saura, qui sera présenté ce soir à 19 heures. Carlos Saura, auteur entre autres de *Peppermint frappé*, de *Cria Cuervo* et d'*Elisa vida mia*, a réussi à réaliser en plein franquisme des oeuvres d'une étonnante liberté d'esprit. Dans *Los ojos vendados (Les yeux bandés)*, Luis, comédien et metteur en scène, est obsédé par ce qu'il a entendu au cours d'une enquête sur la torture. Le récit d'Ines, en particulier, le poursuit. Il en fera une pièce où le rôles d'Ines sera tenu par Emilia (Geraldine Chaplin), la femme qu'il aime. Même après Franco, Saura demeure le cinéaste de l'imaginaire, du souvenir, du fantasme. Que Luis se souvienne de sa jeunesse détestée — il était livreur chez un marchand de charbon — ou qu'il imagine Emilia en victime traquée à qui on bande les yeux pour mieux la torturer, le voyage est d'abord intérieur. Un très beau film un des plus graves et des plus émouvants de Carlos Saura. En version originale, sous-titres anglais.

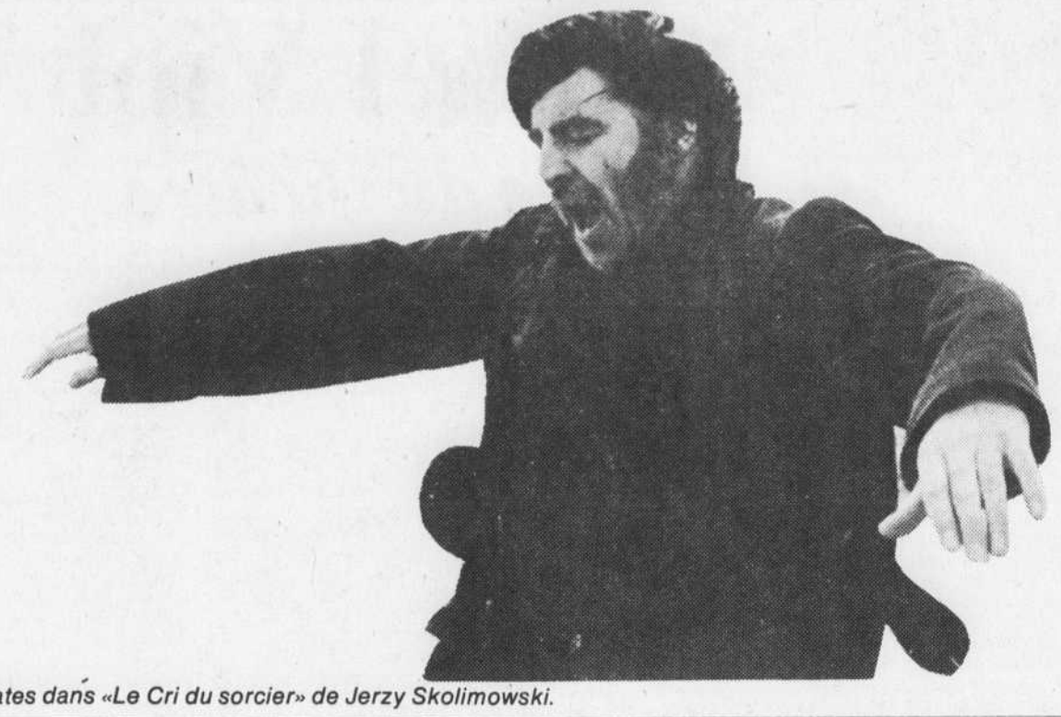

Alan Bates dans «Le Cri du sorcier» de Jerzy Skolimowski.

«Extérieur Nuit» et «Anthracite»

par Francine Laurendeau

IL est des petites musiques lancinantes qui ne vous lâchent plus une fois qu'elles ont pris possession de vous. Et à vrai dire, vous ne voulez pas qu'elles vous lâchent. Ça fait mal et c'est bon. C'est l'effet que produit *Extérieur Nuit*, un film qui vous obsèdera longtemps si vous vous laissez envahir par cette atmosphère sourdement nostalgique, par cette envoûtante musique de nuit qui répète inlassablement sa rengaine en mineur. Par ce Paris étrange et déserté, un Paris nocturne où les cafés n'en finissent plus de fermer, où les pavés luisent sous la pluie, où, grelottant sur un banc public, on s'absorbe dans la contemplation silencieuse du canal. En attendant la tristesse du petit matin blême, encore une sale journée qui commence. Mais il suffit qu'une drôle de fille chauffeur de taxi ait brusquement la fantaisie de faire l'amour avec un client pour que cette vie dérisoire semble avoir un sens, pour que cette dérive absurde semble tout à coup mener quelque part. J'ai bien dit «semble».

Extérieur Nuit, de Bacques Bral, a été pour plusieurs (dont je suis) la révélation de la section *Perspective du Cinéma français* au dernier Festival de Cannes. Un style très personnel, trois comédiens étonnants de cynisme mêlé de tendresse (Christine Boisson, André Dussolier et Gérard Lanvin), une musique poignante (Karl-Heinz Schäfer) non pas surajoutée mais admirablement intégrée à l'action, cela ne suffit pas à expliquer totalement le ténébreux pouvoir de fascination exercé par ce film. Je vous souhaite d'y succomber. (Ce soir et demain)

D'une facture plus classique, également présenté à *Perspective du Cinéma français* cette année, *Anthracite* est le premier long métrage d'Édouard Niermans. Cette histoire assez inquétante a pour cadre un collège de Jésuites, quelque part en France, dans les années cinquante. Le Père Godard, surveillant des classes terminales, répugne à utiliser comme ses collègues la manière forte. Son mysticisme est lénifiant. Mais les adolescents dont il a la charge ne comprennent que les coups (de gueule ou de fouet) et se moquent cruellement de celui qu'ils ont surnommé Anthracite. D'autant plus que leur souffre-douleur leur fait l'insulte de leur préférer Pierre, un garçon sensible et secret. Mais la vulgarité et la brutalité l'emporteront. J'espère que ce bref résumé ne vous a pas entraîné vers de fausses pistes: ce film n'a ni l'ambiguïté des *Amitiés particulières* ni la puissance des *Désarrois de l'élève Törless*, c'est autre chose. C'est la description impitoyable de l'univers concentrationnaire que pouvait représenter un internat de Jésuites. Ça donne froid dans le dos. Malgré quelques faiblesses (certaines scènes sont théâtrales et peu crédibles), cette oeuvre vaut le déplacement, ne serait-ce que pour son sujet. Un sujet qui aurait tellement pu être québécois! Les dieux m'ont épargné le malheur d'être pensionnaires, mais combien de fois ai-je entendu raconter des souvenirs tout aussi terrifiants que l'histoire d'*Anthracite*... (Demain soir)

Enfin, il ne faudrait pas oublier le premier des trois films français projetés à la Semaine du Cinéma québécois ce week-end. Il s'agit d'un autre film sélectionné pour Cannes, cette fois dans le cadre de la Semaine de la Critique. *Histoire d'Adrien*, de Jean-Pierre Denis, devait d'ailleurs mériter la *Caméra d'Or*, le prix du premier long métrage. Une pauvre fille est engrossée par un vagabond et meurt en couche. Le résultat de ces tristes accidents, Adrien, est un petit garçon sympathique dont nous suivrons l'enfance et la jeunesse. Mais, beaucoup plus qu'un cheminement individuel, ce film est une chronique de la vie paysanne de Dordogne au début du siècle. Cette oeuvre attachante s'inscrit dans ce nouveau courant régionaliste qui célèbre les coutumes et les patois trop brutalement nivelés pour des pouvoirs centralisateurs. Car *Histoire d'Adrien* — de là vient une grande partie de son charme — est entièrement parlé en langue occitane. «Le premier film français sous-titré en français», d'affirmer fièrement ses auteurs. (Ce soir)

Cinéma ODEON
NINO MANFREDI CAFE' EXPRESS POUR TOUS
(VERSION ORIGINALE ITALIENNE, SOUS-TITRES ANGLAIS!)
2e MOIS! Vend.: 5.15 - 7.15 - 9.15. Sam.-Dim.-Lun.: 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.
PLAZA ALEXIS NIHON - 3 ATWATER - ETAGE MODES
3h stationnement $1.25 931 3313
Adolescents 14-17 ANS $2.75 avec carte d'identité et photo
l'histoire de MARIE et JEANNE une euphorique poursuite de la liberté... 14 ANS
MESSIDOR
un film d'ALAIN TANNER
avec CLEMENTINE AMOUROUX CATHERINE RETORE images RENATO BERTA
le DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Vend.: 7.00 - 9.20. Sam.-Dim.-Lun.: 2.15 - 4.30 - 7.00 - 9.20.

CHARLOTTE BOISJOLI JACQUES GALIPEAU CÉLINE LOMEZ
Ça peut pas être Chivers, on n'a même pas eu d'été POUR TOUS
Au BERRI seulement, Représentation supplémentaire Sam. & Dim. à 11: 25 p.m.
BERRI: Toute la sem.: 1.35 - 3.05 - 4.55 - 6.25 - 8.05 - 9.50.
DAUPHIN: Vend.: 7.30 - 9.30. Sam.-Dim.-Lun.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
BERRI 5 ST-DENIS STE-CATHERINE 288 2115
le DAUPHIN 2 BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE CANNES 1980 POUR TOUS
LE RESNAIS: MAGISTRAL! Richard Gay, Le Devoir
Le meilleur à Cannes: MON ONCLE D'AMÉRIQUE. Robert Chazal, France Soir
MON ONCLE d'AMÉRIQUE: important et divertissant. Bruce Bailey, The Gazette
GÉRARD DEPARDIEU NICOLE GARCIA ROGER-PIERRE
PRIX SPÉCIAL du JURY FESTIVAL CANNES 80
Représentation supplémentaire Sam. & Dim. à 11: 45 p.m.
MON ONCLE D'AMÉRIQUE
RÉALISATION ALAIN RESNAIS SCÉNARIO JEAN GRUAULT
avec la collaboration du Prof. HENRI LABORIT
BERRI 4 ST-DENIS STE-CATHERINE 288 2115
Toute la sem.: 12.30 - 2.40 - 5.00 - 7.20 - 9.40.

L'IRRÉSISTIBLE BELMONDO EN ESCROC GÉNIAL! POUR TOUS
Peut-il réussir son coup le plus audacieux au beau milieu de cette étourdissante affaire d'espionnage?..
Au BERRI seulement, Représentation supplémentaire Sam. & Dim. à 11:00 p.m.
Le Guignolo
...«Une mauvaise action trouve toujours sa récompense.»
UN FILM DE GEORGES LAUTNER
DIALOGUE DE MICHEL AUDIARD
avec Michel GALABRU · Georges GERET · Michel BEAUNE
BERRI: Toute la sem.: 1.00 - 2.50 - 4.50 - 6.50 - 8.50. TALON: Vend.: 7.30 - 9.30. Sam.-Dim.-Lun.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. LAVAL: Vend.: 7.00 - 9.00. Sam.-Dim.-Lun.: 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00. (Complément de programme aux: BROSSARD, REX, CAPITOL & CINÉ-PARCS)
BERRI 1 ST-DENIS STE-CATHERINE 288 2115
JEAN-TALON 2 RUES À L'EST DE PIE IX 725 7000 STATIONNEMENT GRATUIT
BROSSARD 3 BOUL TASCHEREAU 465 5906 (MAIL CHAMPLAIN)
ODÉON 1 - LAVAL CENTRE 2000 - HYPERMARCHÉ BOUL ST-MARTIN MARDIS 687 5207
ST-JEAN CAPITOL
ST-JÉRÔME REX
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 1 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691 1310 861 0659
CINÉ-PARC LAVAL - 4 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 622 5555
CINÉ-PARC ODÉON 1 Transcanadienne sortie St-Bruno 98 655 0692 655 0697
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME 2 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 436 4773

Cinémas ouverts toute la journée lundi!

Une Production ANDREW BRAUNSBERG
PETER SELLERS
SHIRLEY MacLAINE
dans
Un film de HAL ASHBY
"BIENVENUE MISTER CHANCE"
(BEING THERE)
SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 1980 POUR TOUS
avec JACK WARDEN • MELVYN DOUGLAS
RICHARD DYSART • RICHARD BASEHART
Scénario de JERZY KOSINSKI d'après le roman de JERZY KOSINSKI
Musique de JOHNNY MANDEL Producteur exécutif JACK SCHWARTZMAN
Produit par ANDREW BRAUNSBERG Mise en scène de HAL ASHBY
Un film NORTHSTAR INTERNATIONAL © 1979 ORIMAR INTERNATIONAL S.N. PRODIS
Vend.: 6.30 - 9.00. Sam.-Dim.-Lun.: 1.35 - 4.05 - 6.30 - 9.00.
CREMAZIE ST-DENIS · CREMAZIE 388 4210

Qui a condamné Wilbert Coffin? La JUSTICE ou le POUVOIR? POUR TOUS
L'AFFAIRE COFFIN
un film de JEAN-CLAUDE LABRECQUE
Le PARISIEN 3 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 SAMEDI DERNIER PROGRAMME: 11.00 P.M.

Arthur Lamothe:

«Innu Asi» ou la dépossession amérindienne

par Richard Gay

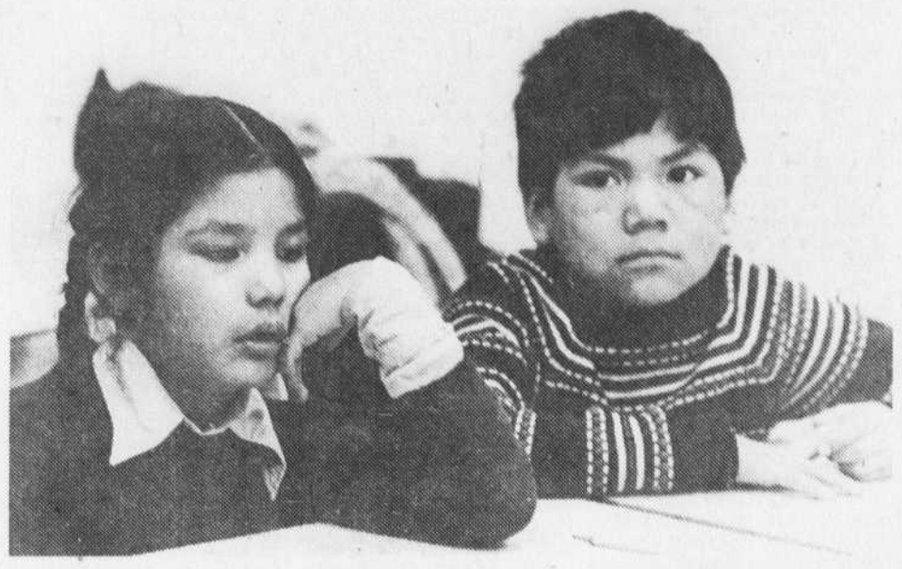

LA Semaine du cinéma québécois présente aujourd'hui et demain trois films récents d'Arthur Lamothe intitulés *Notre Terre, Ethnocide délibéré?* et *Campement d'hiver où est tendu le filet*. Ces longs métrages font partie d'une chronique des Indiens du Nord-est du Québec, chronique qui a pour nom *Innu Asi*, ce qui signifie le territoire de l'Indien.

On sait que Lamothe s'intéresse aux Amérindiens depuis plusieurs années: en fait voilà presque dix ans qu'il les filme, enregistre leurs propos, révèle leur culture et dénonce leur condition. Il en est ainsi d'*Innu Asi* qui retrace plus particulièrement la dépossession territoriale et culturelle vécue par les Amérindiens d'ici depuis l'arrivée de l'homme blanc sur leurs terres. On sait aussi qu'Arthur Lamothe remportait au tout début de cette Semaine du cinéma québécois le prix Albert-Tessier décerné pour la première fois cette année à une personnalité de notre milieu cinématographique. À cause de ce prix, à cause surtout de la démarche unique de Lamothe, ses trois longs métrages présentés aujourd'hui et demain méritent une attention toute particulière.

Au moment où j'écris ces lignes, je n'ai pu voir que le premier des trois films, celui qui a pour titre *Ninan Nitassinan*, c'est-à-dire *Notre Terre*. Pour quiconque a suivi de près la carrière de Lamothe, ce document s'inscrit dans une belle et indéniable continuité non pas seulement avec ses longs métrages précédents sur les Montagnais, mais dans une continuité fidèle aux préoccupations stylistiques et sociales qui marquaient déjà ses tout premiers films, *Les Bûcherons de la Manouane* par exemple, préoccupations qui se sont maintenus à travers des films comme *La Neige a fondu sur la Manicouagan, Le Mépris n'aura qu'un temps, Le train du Labrador*, et bien sûr, *Carcajou et le péril blanc*.

Par son titre et son contenu, *Notre Terre* fait cependant plus particulièrement penser au film *Ntesi Nana Shepen (On disait que c'était notre terre)* qui figurait dans la série *Carcajou*. Les images sont différentes, mais la thématique est semblable, soit celle de la dépossession territoriale. Dans *Notre Terre*, cette dépossession est racontée par les Amérindiens eux-mêmes depuis la fondation de la Hudson Bay Co en 1830 jusqu'aux accords de la Baie James qui impliquent, bien sûr, le gouvernement libéral de Robert Bourassa, mais aussi les politiques du gouvernement actuel.

Le film comprend deux grandes parties: la première est axée sur l'arrivée des Blancs, la deuxième sur la volonté des Blancs de faire des profits. Dans chaque partie, la parole est aux Indiens qui élaborent un discours tout à fait absent de nos livres d'histoire et de géographie. Leurs propos font revivre le passé, le relient au présent et inscrivent passé et présent dans la géographie du Nord-Est. À l'aide de photographies d'époque, de cartes, de graphiques, de longs plans à vol d'oiseau au-dessus de montagnes et de lacs innombrables, Lamothe visualise et concrétise la parole indienne, une parole qui avec calme, dignité mais franchise aussi, parle de territoire accaparé, de droits niés et de mépris répété. Car ce dont il est question dans *Notre Terre dépasse la dépossession territoriale et rejoint ce que certains n'hésitent pas à appeler le génocide. En effet dans la dernière partie du film on voit comment les Blancs ont voulu diminuer les Montagnais même dans la façon de les nommer. Plusieurs historiens, plusieurs prêtres, plusieurs Blancs ont parlé et parlent encore des Naskapis. Or les Naskapis n'ont jamais existé. «Naskapi» veut dire «personnage arriéré», «celui qui n'a jamais rien vu».*

Notre Terre d'une durée de 130 minutes peut sembler long, exigeant, ascétique. Mais ce document qui exige un effort certain de la part du spectateur n'est pas aseptisé comme le sont trop de documentaires. Aussi ce cinéma d'une grande qualité ethnologique colle à la pensée indienne. Ce n'est pas pour rien qu'on trouve une scène de chasse (dépecage) au début et une scène de pêche à la fin. Ce cinéma respecte le mode culturel amérindien. Dans une entrevue qu'il m'accordait à l'époque de *Carcajou*, Lamothe affirmait cependant qu'il «ne lui fallait pas centrer l'attention sur les aspects culturels les plus typiques, sans montrer l'importance vitale qu'ils pensent avoir par rapport aux réalités présentement vécues par les Indiens». Et c'est là où intervient le direct si parfaitement maîtrisé par Lamothe qui utilise avec efficacité le plan séquence: des plans séquences qui savent respecter les anecdotes et la pédagogie des Amérindiens eux-mêmes. Il en résulte un cinéma didactique qui par la traduction, la narration aussi, reste malgré tout accessible. Enfin il m'a semblé que le film *Notre Terre* était mieux travaillé que d'autres longs métrages de Lamothe au niveau de la bande sonore. La musique de Jean Sauvageau confère aux propos des Amérindiens et aux images de Roger Moride, Jérôme Del Santo et Guy Boremans, une dimension qui ouvre toute grande la porte à l'univers montagnais, ses rêves et sa réalité.

Lamothe a déjà affirmé «que les Indiens comme les Québécois sont des colonisés qui ne portent pas leur nom de colonisés. Mais pour ce qui est des Indiens, leur condition de possession est encore plus grave: ils n'ont presque rien et ce qui leur reste, on le leur enlève progressivement... Je souhaite donc que mes films soient pour eux des films-reflets de cette condition tragique... Il y a plusieurs Montagnais qui travaillent avec moi et j'espère profondément qu'ils pourront continuer ce travail par eux-mêmes, c'est-à-dire faire leurs propres films.»

En attendant de voir des longs métrages proprement amérindiens, rappelons que *Notre Terre* sera projeté aujourd'hui et demain à 15 heures au cinéma St-Denis, *Ethnocide délibéré?* à 17 heures et *Campement d'hiver* à 21 heures 30 demain soir seulement.

INVITATION AU JAZZ

par Gilles Archambault

ON ne me tiendra pas rigueur de signaler la parution en ce début de chronique d'un livre qui n'est pas tout à fait de mon ressort puisqu'il ne relève pas exclusivement du jazz. *L'Invitation à la musique* de Roland de Candé est un merveilleux petit essai qui se présente comme un «manuel d'initiation.» Il s'agit évidemment de musique dite classique ou du moins de musique européenne. Une place modeste y est faite au jazz et à la musique pop mais les vertus que je trouve à cet ouvrage n'ont rien à voir avec les quelques notes hâtives consacrées à la musique noire. Si je recommande cette introduction à la musique, c'est que l'auteur sait y parler simplement et sans volonté de réduction de ce qui devrait rendre heureux tous les hommes. Plutôt que de chercher à faire étalage de sa science de façon gratuite, Roland de Candé a l'humilité de s'adresser à des non initiés et de leur indiquer les rudiments d'une compréhension intelligente de la musique. Vous trouverez dans cette *Invitation à la musique* des descriptions fort utiles sur des notions qu'on ne se donne pas la peine d'expliquer généralement parce qu'il est de bon ton de croire qu'elles sont connues. Roland de Candé fait table rase de toutes nos parcelles de connaissance et entreprend de nous raconter une histoire, celle de la musique, des instruments, des musiciens, des disques. Ce qui ne gâte rien, le livre, publié au Seuil, est fort joliment présenté. À quand un ouvrage de cette valeur et de cette ouverture d'esprit consacré au jazz?

Two For The Road (Concord CJ-128 — importation Almada) nous fait assister à la rencontre de la chanteuse Carmen McRae et du pianiste George Shearing. Pour Carmen McRae, dont on ne dira jamais assez la déveine, il s'agit d'une remise en lumière fort bienvenue. Tout ce qui a fait la force de cette interprète, l'intelligence du texte, la musicalité, la diction très précise, tout cela se trouve porté à un point ultime. L'accompagnement de Shearing est d'une rare justesse. Il n'apporte certes pas le brio d'un Jimmy Rowles, ni son acuité, mais il joue à merveille son rôle de faire-valoir. Une dizaine de standards de la chanson américaine qui ne relèvent pas encore du musée nous sont offerts ainsi dans un

Suite à la page 40

LES CINÉMAS FRANCE FILM

GÉRALDINE CHAPLIN appelle la caresse...
BRIGITTE FOSSEY merveilleuse de fragile maturité...
mais ou et donc ornicar
La situation du couple n'est plus ce qu'elle était...
UN FILM DE BERTRAND VAN EFFENTAIRE
12:45 - 14:45 - 16:45
18:45 - 20:45
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3227

SAUVE QUI PEUT LA VIE
7e sem.
12:45 - 14:30 - 16:15 - 18:00 - 19:45 - 21:30
ISABELLE HUPPERT JACQUES DUTRONC
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141

Au revoir... à lundi
3e sem.
POUR TOUS
CLAUDE BRASSEUR CAROLE LAURE MIOU MIOU
13:00 - 15:00 - 17:00 - 19:00 - 21:15
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141

5e sem.
Gurdjieff - A la recherche de la connaissance de soi
POUR TOUS
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES tourne en Afghanistan
12:15 - 14:25 - 16:35 - 18:45 - 20:55
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

"PRIX SPECIAL DU JURY CANNES"
14 ans
Musique du groupe GENESIS
LE CRI DU SORCIER
ALAN BATES
Susannah York
John Hurt
un film de Jerzy Skolinowski
Une présentation EXPEDIFILMS
– "Un film dont l'enjeu est la possession d'une femme." Philippe Collin
– "Une histoire de magie, de séduction, de pouvoirs surnaturels et surtout le fameux cri qui tue . . . " L'EXPRESS
– "Alan Bates impose sa stature et son magnétisme de grand comédien." Jean De Baroncelli
– "Ce film est éblouissant d'astuce, d'intelligence, d'humour, d'amour et de beauté plastique." Robert Chazal
À L'AFFICHE!
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. LUN. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00 & 9.00, SEM. 7.00 & 9.00.

8ième Semaine du Cinéma Québécois
En avant-première populaire
Sélectionné au Festival de Perlinpinpin
Un film de Jean Gagné et Serge Gagné
Distribution Cinéma Libre
Au cinéma Saint-Denis, vendredi, 10 octobre à 17 heures, salle 2 - samedi, 11 octobre à 17 heures, salle 3

18 ANS adultes
EST-CE UN CRIME QUE DE DONNER DU PLAISIR?
Le Gigolo Américain
Avec Richard Gere - Lauren Hutton
Un film choc!... Inoubliable! L'un des films les plus puissants jamais présenté à l'écran! -N.Y. Daily News
PLUS! A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR
'LOOKING FOR MR. GOODBAR'
DIANE KEATON
RICHARD GERE
2e SEM.
RÉALISATEUR RICHARD BROOKS
GIGOLO: Sem.: 9.30. Sam.: 5.00, 9.30. Dim.: 12.30, 5.00, 9.30. GOODBAR: Sem.: 7.00. Sam.: 7.00. Dim.: 2.30, 7.00.
Cinéma 7e art
722 0302
3180 rue BELANGER

en première à
LA SEMAINE DU CINÉMA QUÉBÉCOIS
LES DÉLAISSÉS
Entre le désespoir, la famine et l'ennui, le destin sans issue de jeunes mexicains délaissés.
Un film de Maurice Bulbulian
le dimanche 12 octobre, à 15h00
à la salle St-Denis 2
1590, rue St-Denis, Montréal
(Métro Berri-De Montigny)
Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

en première à
LA SEMAINE DU CINÉMA QUÉBÉCOIS
LE PAYS DE LA TERRE SANS ARBRE
Un voyage au « Mouchouânipi », pays fabuleux de nos ancêtres amérindiens
Un film de Pierre Perrault
le dimanche 12 octobre, à 17h00
à la salle St-Denis 2
1590, rue St-Denis, Montréal
(Métro Berri-De Montigny)
Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

Yvonne Rainer et Richard Foreman

par Claire Gravel

Cynthia Beatt dans «Journeys to Berlin/1971» de Yvonne Rainer.

YVONNE Rainer est née à San Francisco en 1934. Mais bientôt elle s'installe à New York où elle fonde le Judson Dance Theater en 1962. Pour la première fois à Montréal, ses films *Life of Performers* (1972), son premier film, et le dernier, *Journeys from Berlin/1971* (1980), vont être présentés, dans le cadre de Performances. Ils semblent pour Rainer l'aboutissement d'un cheminement fait à travers la danse, puis la performance plus structurée, incluant des projections de diapositives et des extraits de films. Dans son livre *Yvonne Rainer: Work 1961-73* elle se raconte: une vie fascinante, remplies de grandes amitiés. Ainsi, dans *Journeys from Berlin/1971*, le critique d'art Annette Michelson et l'artiste Vito Acconci jouent le rôle d'intellectuels qui, lorsqu'il posent les gestes les plus quotidiens, tel mettre le couvert, s'interrogent sur des questions morales et politiques.C'est le lieu où Rainer explore les paramètres d'un cinéma qui se veut «autre», alternatif. Il y a donc une dualité, une «disjonction narrative» pour reprendre les termes d'Ann Sargent Wooster. La séparation entre ce qui est dit et ce qui est vu amène le spectateur à travailler sur cette double lecture.

Life of Performers se constitue autour de certaines improvisations du groupe Grand Union avec lequel Rainer a voyagé à travers l'Inde, et de parties de performances. Peu après, la recherche autopsychanalytique apparaît dans des films comme *Journeys from Berlin/1971*, dont la juxtaposition de faits politiques — donc historiques — similaires nous révèlent une autre recherche, celle de l'identité d'une femme consciente du terrorisme — à tous les niveaux —. Pourquoi Yvonne Rainer, à la suite d'une brillante carrière où elle a révolutionné la danse des années 1960 s'occupe-t-elle maintenant de faire des films où le propos politique est presqu'aussi claire que le Godard de *La Chinoise*? Peut-être parce que l'art «postmoderne» ne veut plus se cantonner au seul esthétisme, et ces oeuvres, qui peuvent, à première vu paraître hostiles ou arides dans leur démarche, témoignent de la confusion de notre époque. Nous sommes en plein labyrinthe, dirait Deleuze. (Performance 18 octobre, à 20 h 00, au Musée des beaux-arts).

Richard Foreman, de New York, viendra nous présenter son oeuvre en guise de performance puisqu'il lui faudrait alors déplacer tout un théâtre qu'il a nommé l'*Ontological - Hysteric Theater*, et qui existe depuis 1975. Malgré la complexité de son oeuvre, c'est un monologue qui en est la trame, «un discours à une seule voix» a dit Bérénice Reynaud. Car le centre de son oeuvre est ce texte qui la sous-tend, au contraire des formes théâtrales contemporaines qui tendent à l'éliminer. «Par ce texte, écrit Foreman, je donne libre cours, en un sens, à une sorte de *passivité productive* qui se trouve en moi /.../ Trop souvent, le théâtre redouble deux processus créatifs similaires: le texte est une oeuvre d'art finie, et la mise en scène *répète* ou *représente* le même processus.» Son travail pourrait se décrire comme une lecture, avec ses pauses, ses répétitions de certaines phrases. À cela s'ajoute la volonté de rendre le spectateur conscient qu'il se place *devant* le travail de quelqu'un d'autre, par des effets de sonneries, de lumières, etc.

Foreman et Rainer partagent cette esthétique de la *disjonction* où ils superposent des gestes à des textes qui ne coïncident pas tout à fait. Parce qu'il y a une continuité dans le hasard — nous sommes à l'époque post-cagienne dit Foreman —; le hasard est devenu prévisible: cette *disjonction*, si elle crée souvent beaucoup de frustration chez le spectateur, est riche dans le sens où elle fait le procès de la multiplicité en instaurant un système binaire. Aussi Richard Foreman est le plus contemporain des cinéastes et des metteurs en scène expérimentaux. (Performance le 15 octobre au 42 ouest, avenue Les Pins).

Plus de 2,000 titres spécialisés en dessin, peinture, sculpture, architecture, histoire de l'art, métiers d'art, catalogues d'exposition, musique, danse, photos, etc...

LIBRAIRIE-GALERIE
DENIZON ENR.
347 est, St-Paul
Montréal H2Y 1H3
Tél.: 866-2049
heures d'ouverture
mardi-mercredi: 12h-18h
jeudi-vendredi-
samedi 12h-21h
dimanche 12h-18h

UNE GALERIE PAS COMME LES AUTRES...

LIBRAIRIE-GALERIE
DENIZON ENR
347 est, St-Paul
Montréal H2Y 1H3
Tél: 866-2049
heures d'ouverture
mardi-mercredi 12h-18h
jeudi-vendredi
samedi 12h-21h
dimanche 12h-18h

EXPOSITION
4 octobre — 25 octobre
DOUCET-SAITO
Guilde canadienne des métiers d'art Québec
2025 Peel, Montréal. Tél: 849-6091

Galerie LAUZE
Exposition du 25 septembre au 16 octobre
IRENE BELLEY
2115, rue de La Montagne
282-1954

Galerie d'Art Les Deux B
ROBERT ROQUET
948, DU RIVAGE,
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514) 787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

exposition
LOUIS JAQUE
Jusqu'au 23 octobre
ART PLUS...
vente et location d'oeuvres d'art
398 ouest, av. Laurier, Montréal 271-4751

GALERIE L'AQUATINTE
À l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de l'Aquatinte, nous vous invitons à une exposition de sérigraphies récentes de
ROLAND GIGUÈRE
Vernissage: le 15 octobre, à partir de 17h.
jusqu'au 15 novembre 1980
(L'exposition comprendra un poème de Paul-Marie Lapointe, "Arbres", illustré de cinq sérigraphies de Roland Giguère).
4933 Rue de grand pré 849-6527
(Métro Laurier)
Ouvert du mardi au vendredi de 12h à 18h, le samedi de 10h à 17h

exposition
oeuvres récentes de
CHRISTIAN DEBERDT
Vernissage le mardi 14 octobre à 20h
galerie l'art français
ANNE-MARIE/JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal.
Téléphone (514) 277-2179

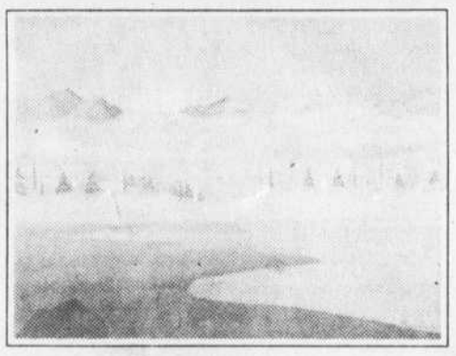
demain, à 14 h
vernissage des oeuvres récentes
de l'artiste-peintre
Jean-Paul Lapointe
au restaurant
Le Duché
198, rue Principale, Saint-Sauveur-des-Monts
(sortie 60 de l'autoroute des Laurentides)
227-4343
l'exposition se poursuivra jusqu'au 28 octobre

SCULPTURES DE
GÉRARD BÉLANGER
Jusqu'au 18 octobre
Galerie LA MUREE
534 est, rue Sherbrooke
Montréal H2L1K6
Téléphone: 525-2675
Mar. Merc. Jeu. Ven. de 12 h à 18 Sam. de 13 h à 17 h

exposition
FERNAND TOUPIN
Vernissage le 16 octobre à 20 h 30
Jusqu'au 1er novembre inclusivement
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage
du mardi au samedi de 10h à 17.30h.

La Galerie Shayne

JOHN LIM
ALLAN MOAK
VERNISSAGE
MERCREDI, LE 15 OCTOBRE 19:00-22:00 HRS
5471 AVE. ROYALMOUNT
VILLE MONT-ROYAL, QUÉ.
(514) 739-1701

RUSH
Knaff
OEUVRES RÉCENTES
DU 14 AU 29 OCTOBRE
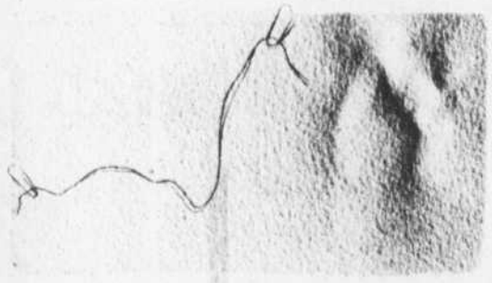
GALERIE SUR LA CÔTE
692-0902
44 côte de la montagne québec
c.p. 759 haute-ville G1R 4S7
OUVERTURE DE L'EXPOSITION MARDI 14 OCTOBRE À 19:30 H.
HEURES D'ACCUEIL : MARDI À DIMANCHE, 12 À 17 HRS

COURS DE DESSIN
Selon la tradition des anciens.
Crayon, fusain, pastel, aquarelle, encre, anatomie, perspective, etc...
Début des cours: octobre 1980.
Pour renseignements:
341-5222
Richard Dorais

«L'ŒIL»
4427 St-Denis • 282-1756
GRAVURES ORIGINALES DE
LEONOR FINI
et
SALVADOR DALI
Choix de plus de 50 sujets
À partir de $150.00 (encadrés)
Dont le dernier Album de Léonor Fini
«Les Fruits de la Passion»
Disponible à la galerie
du lundi au samedi de 11h. à 17h.
ou sur rendez-vous

galerie jolliet
24 st-cyrille ouest, québec, qué. G1R 2A4
(418) 529-3308
vernissage aujourd'hui
david bolduc
Dessins et tableaux récents
jusqu'au 1er novembre 1980
Le vernissage a lieu aujourd'hui
de midi à 18h00
en présence de l'artiste
à venir
louis comtois du 5 nov. au 29 nov.
oeuvres sur papier du 3 déc. au 20 déc.
Invitation un (Serge Murphy et Guy Pellerin) du 27 déc. au 17 jan.
n.b. le vernissage a lieu le samedi suivant le début de l'exposition
horaire
du mercredi au samedi de 11 h 00 à 18 h 00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h 00
et sur rendez-vous
nos artistes ailleurs
louise robert
au musée d'art contemporain de montréal du 18 septembre au 26 octobre 1980.
marcelo bonevardi
au center of inter-american relations à new-york jusqu'au 19 octobre 1980

Les amateurs d'art se trouvent souvent mal à l'aise ou déçus devant nombre d'expositions, sans trop savoir pourquoi. Par métier, le critique peut en trouver la raison dans l'incohérence des pièces ramassées et présentées en vrac.
Aussi serons-nous heureux de voir la belle cohérence de l'exposition Pierre-Gilles Dubois à la Galerie Alexandre. Cette cohérence vient d'abord du thème choisi, celui de **La Femme et l'Oiseau,** et traité par l'artiste de façon personnelle et originale. Qui dit cohérence ne dit toutefois pas plate uniformité, et Dubois développe son thème avec maîtrise et subtilité, à travers une généreuse moisson de tableaux, sculptures et oeuvres sur papier. Les métamorphoses s'y meuvent en la maturité de leur syntaxe plastique.
Invités à pénétrer en ce jardin enchanté, nous y voyons les épousailles du végétal, de l'animal et du féminin, dans un murmure d'ailes et de mythes. Et sous cette volière de couleurs et d'archétypes, l'aboutissement de vingt ans de recherches et le seuil jungien d'une lumineuse quête. Car cette belle célébration de l'Oiseau entre Fleur et Femme ne constitue peut-être qu'un prélude à d'autres cycles exaltants?
Guy Robert
Galerie Alexandre
1456 ouest, rue Sherbrooke, Montréal,
Tél.: 844-2593
Heures d'ouverture: Lun., Mar., Mer. 9.30 à 18.00
Jeu., Ven. 9.30 à 21.00. Sam. 9.30 à 17.00

PIERRE GILLES DUBOIS

Exposition thématique
LA FEMME ET L'OISEAU
Peintures, sculptures, dessins, aquarelles
Vernissage, mardi 14 octobre 19h30
exposition du 15 au 25 octobre

Continental Galleries Inc.
PETER KERRIGAN
EXPOSITION
Jusqu'au 18 octobre
1450 RUE DRUMMOND MONTREAL,
842-1072
Mardi à vendredi 9:30 - 17:30
Samedi 9:30 - 17:00

Les galeries d'ouest en est

par René Viau

ROSENGARTEN à la galerie Jourdan. Jusqu'au 21 octobre, cette galerie nous offre les oeuvres et les multiples de cet artiste qui se spécialise dans les dessins de nus. Quelques taches au lavis, quelques coups de pinceaux et voilà une forme féminine! Rosengarten s'attaque à la dé-structuration du modèle avec une technique habile mais dans une veine qui frôle dangereusement le décoratif.

Paris 1900. Jules, Louis et Henri Seeberger débutent comme photographes amateurs autour de 1900. En 1905, l'ainé Jules se fait connaître en présentant à une exposition au Petit Palais plusieurs de ses oeuvres sur les thèmes de la «Bièvre dans Paris» et de «Montmartre et ses jardins privés». De nombreux éditeurs de cartes postales s'y intéressèrent. C'est pour Jules et ses frères, le départ d'une nouvelle carrière. Les Seeberger vont se consacrer à la carte postale réalisant une abondante documentation. Ils fixèrent sur la pellicule nombre de paysages urbains animés, des villégiatures à la mode, des manifestations mondaines, des reportages événementiels dont d'admirables clichés des inondations de 1910. Le Paris de la belle époque se transforme en Venise. Une grande partie de leurs photographies ont été conservées aux Archives nationales de l'État français.

À partir des négatifs originaux, des tirages ont été récemment refaits. La galerie Art 45 nous présente quelques unes de ces scènes d'époque. Inondations de la Seine, expédition cocasses en montagne, pêche à la ligne, Promenade des Anglais à Nice... Témoins de leur temps et finalement du temps qui passe, de l'accélération des modes et des bouleversements du 20e siècle, les frères Seeberger nous ont laissé des images exquises de délicatesse, remplies d'humour. L'exposition a été prolongée pour cette fin de semaine.

Suzanne Auber. Chez Gilles Corbeil et jusqu'au 11 octobre sont en montre les gouaches angoissées de Suzanne Auber. Des oeuvres qui sont placées sous le signe de l'empreinte d'un pouce et où se retrouvent divers éléments: lettres, collages, reliefs... Rien de bien, bien, nouveau!

Portraits de rues. Né en Chine en 1949, Françoise Chadaillac a, apprend-t-on sur un communiqué de presse, vécu un peu partout. Au Vietnam, en France, en Californie, au hasard des choses à voir et à apprendre. Autodidacte, elle commence à tâter de la photo en 1970, mais ce n'est que deux ans plus tard qu'elle s'y met d'une façon plus systématique en travaillant au studio de Berkeley en Californie notamment avec Robert Misrach. Ce dernier est devenu célèbre pour ses photos de désert et de cactus. Au Québec depuis 1979, l'artiste prépare une thèse en sociologie tout en s'intéressant aux «stand à patates frites» qu'elle a photographiés et qui sont exposés chez Dazibao, jusqu'au 19 octobre.

Des «stands à patates», il y a en de toutes sortes. Certains «taillés» à même des vieux autobus, d'autres surgissant de la carcasse d'une Pontiac 57 comme «Chez Micheline». Certains font figure de restaurants plus huppés tel «Ma cabane» avec ses allures de bungalow de banlieue. «La patate à Normand» est d'un intérêt visuel peu commun! Certaines comme «La sentinelle» sont décorées avec des roues de charettes... Dans quelques stands on sent une inspiration venant de l'architecture «Art Déco». Plus qu'un essai photographique «pop» ou hyperréaliste, les images de Françoise Chadaillac dépassent la froide objectivité. Ici, c'est le phénomène art populaire et architecture vernaculaire qui l'intéresse. Transformations d'une forme à partir d'un modèle de base ou de la diversité des genres possibles dans le stand à patates! Outre ce phénomène d'art populaire, c'est aussi l'aspect humain qui attire l'artiste. «Waitresses, patrons en tabliers blancs... consommateurs pris sur le vif chez *La Reine de la patate.* Tout cela sans exploiter, à l'instar d'un Serge Grenier, à fond de train l'humour d'une telle situation dans des images qui rappellent la tradition classique de la photographie américaine: Lange, la F.S.A.... Aussi, d'autres photographies dans la salle à côté où l'on revoit l'éternel sujet de la photographies des années soixante-dix: les marginaux, enfants, adolescents, vieillards, tantôt moqueurs, souvent proches de la déprime. Un oeil tendre mais là encore rien de bien, bien, nouveau.

Les frères Seeberger à la galerie Art 45.

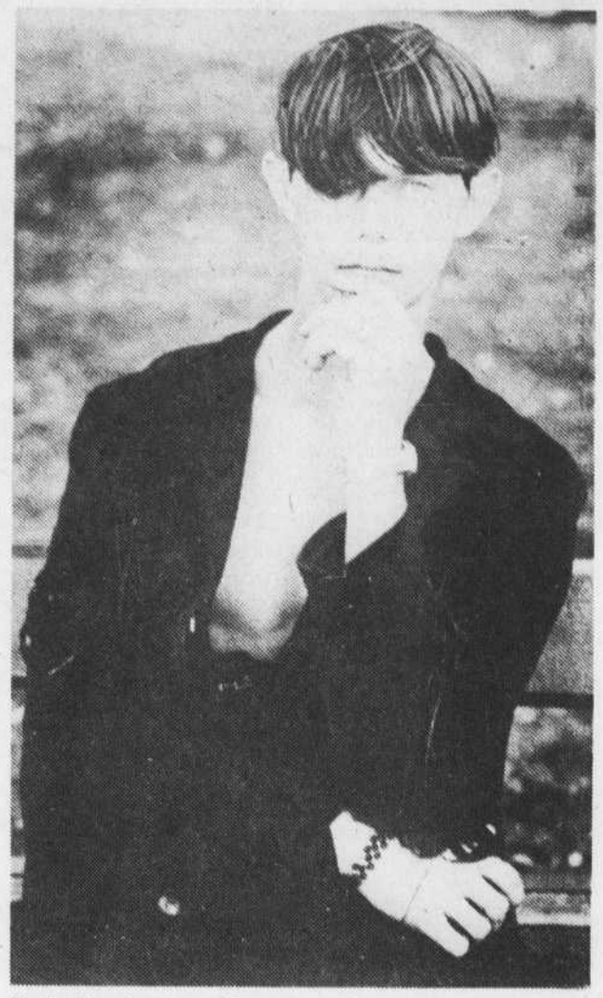

Portraits de rue, *Françoise Chadaillac chez Dazibao.*

Boycottage à Francfort

FRANCFORT (Reuter) — Les écrivains et les éditeurs d'Afrique noire ont décidé jeudi de boycotter la Foire du livre de Francfort pour protester contre la présence d'éditeurs sud-africains.

La décision de boycottage avait été précédée mercredi par une manifestation au cours de laquelle des écrivains africains ont qualifié la présence sud-africaine «d'insulte aux valeurs africaines».

DE L'ART PRÉHISTORIQUE À L'ART CONTEMPORAIN, de Adami à Zaowouki, plus de 2000 titres disponibles
LIBRAIRIE-GALERIE DENIZON ENR.
347 est, St-Paul
Montréal H2Y 1H3
Tél.: 866-2049
heures d'ouverture
mardi-mercredi 12h-18h
jeudi-vendredi
samedi 12h-21h
dimanche 12h-18h

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA MAISON DE LA GRAVURE
OUVERT AU PUBLIC
7 JOURS PAR SEMAINE
9 RUE SAINT-PAUL OUEST
VIEUX-MONTREAL
844-3438

MARC CHAGALL
lithographies originales signées et numérotées
INTERNATIONART
8045 rue Tellier
353-3413

sérigraphies
RITA LETENDRE
jusqu'au 26 octobre
au Centre d'exposition Drummond (Centre Culturel)
175, rue Ringuet, Drummondville (819) 477-5412
du mercredi au samedi: de 13:30 à 17:00 et de 19:00 à 22:00
le dimanche: de 13:30 à 17:00

Dessins et gravures récents de
TIN YUM LAU
du 7 au 26 octobre
galerie ARS NOVA
304 est, rue Notre-Dame Tél. 861-5315
Mar. merc. jeu. de 11 h à 17 h vend de 11 h à 21 h, sam. de 11 h à 17 h, dim. de 13 h à 17 h.

oeuvres récentes
Tom Hodgson R.C.A.
jusqu'au 19 octobre
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9 h 30 à 17 h
Dimanche de 13h à 16h

gabriel contant
jusqu'à dimanche inclusivement
paysages et natures mortes
galerie environnement
991, boulevard richelieu
Vieux-Beloeil, québec
J3G 4P8
(514) 464-0246

galerie frédéric palardy
1170 rue Victoria
St-Lambert, Québec
Téléphone (514) 465-3337
oeuvres de
ROBERT LALONDE
jusqu'au 19 octobre
Lun. au Merc. de 9h à 18h. Jeu. et ven. de 9h à 21h.
Sam. 9h à 18h. Dim. de 13 à 17h.

Au pied des Laurentides...
Bouvier
GALERIE D'ART
PRÉSENTE LES OEUVRES RÉCENTES DE
CLAIRE DIONNE-VALOIS

Du 14 au 26 octobre '80
Vernissage, mardi 14 oct. à 20 h 00.
15, rue de l'Église, Sainte-Thérèse, 435-6531
sortie 23, autoroute 15
Mercredi, 12 h à 18 h — Jeudi, vendredi, 17 h à 21 h.
Samedi, 12 h à 18 h — Dimanche, 15 h à 20 h.

Galerie d'Art
Les Deux B

JAN CARBON
948, DU RIVAGE,
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514) 787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

Galerie d'Art
au
CLUB CANADIEN

436 est Sherbrooke, Montréal 844-9010
vous invite... à une exposition collective
pastels de
HORACE CHAMPAGNE
et aquarelles de
NICOLE GRISÉ
MERCREDI, LE 15 OCTOBRE 1980, À 17 H.
L'exposition se termine le 18 octobre 1980 inclusivement.
R.S.V.P. 844-9010
horaire de la Galerie,
Mar. Jeu. Ven. de 10.00 à 18.00
Mer. de 10.00 à 21.00, Sam. de 10.00 à 17.00. Dim. et lun. fermé.

minigal
GALERIE D'ART
MARIO MAURO
jusqu'au 22 octobre
1110 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal
Tél.: 843-5419

La Galerie d'Art 89
La Galerie d'Art 89
1871 Dorchester est
Montréal H2K 2M2
Tél.: 523-1555
L. Ayotte
G. Bélanger
R. Burton
J. Daigle
D. D'Aragon
L. Desmarais
E. Desprez
Desroches
M. Fortin-Ruiz
R. Gagné
C. Lemay
M. Poirier
M. St-Amour
et le sculpteur J.J. Placet
Heures d'ouverture:
Mercredi et samedi de 12h à 17h
Jeudi et vendredi de 12h à 20h

Galerie
TREIZE13
Alex Magrini
sacs à tout-80
Artistes de la Galerie: Charron, Demers, Delaunay, Dumouchel, Duruz, Forget, Gauvreau, Juneau, Lavoie, Laporte, L'Homme, Magrini, Savoie, Seguin, Simonin, Tétreault, Tremblay.
4015, rue Drolet, Montréal, Québec
H2W-2L3 tél. 514-288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.

En première
RICHARD HÉTU

L'exposition se terminera le 19 octobre 1980
galerie Colbert
1396A ouest, Sherbrooke (face au musée des Beaux-arts) Tél.: 843-8777
Heures de visite: Dim. de 13 à 17 hres; merc. de 10 à 18 hres; jeu. & ven. de 10 à 21 hres; sam. de 10 à 17 hres. Fermé lun. & mar.

exposition
Helmut Gransow
oeuvres récentes
du 15 octobre au 1er novembre
galerie bernard desroches
1444 ouest rue Sherbrooke - 842-8648
Ouvert du lundi au samedi de 9 h 30 à 17 h 30

SCULPTURES DE
BARBARA KUPER
HUILES DE
RIOPELLE
fermé dim. et lun. sam. de 9h à 17h.
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
du mar. au ven. de 9h à 17h 30
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "Le fantôme du paradis": Dim.: 13 h 00. "C'est l'apocalypse" Dim.: lun. 15 h 00. "La dérobade" Lun.: 12 h 15. "Guerriers de l'enfer": Lun.: 19 h 00. "Retour": Lun.: 21 h 30.

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Somewhere in time": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Mar. à ven.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Resurrection": Sam. dim.: lun.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Mar. à ven.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Café express": Sam. dim. lun.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Mar. à ven.; 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Oh god book no. 2": Sam. à lun.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10. Mar. à jeu.: 19 h 15, 21 h 10.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Double exposure of hooly": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Teenage milkmaid": 13 h 15, 16 h 00, 18 h 55, 21 h 45.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Le guignolo": Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 50, 16 h 50, 18 h 50, 20 h 50, 23 h 00. Sem.: 13 h 00, 14 h 50, 16 h 50, 18 h 50, 20 h 50.

BERRI II, — "I comme Icare": Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 20, 18 h 40, 21 h 20, 23 h 30. Lun. à ven.: 14 h 00, 16h 20, 18 h 40. 21 h 20.

BERRI III, — "Le train de la terreur": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, 23 h 10. Lun. à ven.: 13 h 20, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

BERRI IV, — "Mon oncle d'Amérique": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40, 23 h 45. Lun. à ven.: 12 h 30, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40.

BERRI V, — "Ça peut pas être l'hiver on n'a même pas eu d'été": Sam. dim.: 13 h 35, 15 h 05, 16 h 55, 18 h 25, 20 h 05, 21 h 50, 23 h 25. Lun. à ven.: 13 h 35, 15 h 05, 16 h 55, 18 h 25, 20 h 05, 21 h 50.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Une hôtesse très spéciale": 12 h 10, 15 h 20, 18 h 30, 21 h 40. "Son premier été": 13 h 40, 16 h 50, 20 h 00.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Terror train": Sam. dim. lun.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Mar. à ven.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BONAVENTURE II, "My bodyguard": Sam. dim. lun.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Mar. à ven.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BONAVENTURE II — "Terror train": Sam. dim. lun.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Mar. à vn.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Nimitz, le retour vers l'enfer": Sam. dim. lun.: 13 h 45, 17 h 40, 21 h 35. Mar. à ven.: 21 h 35. "L'espion qui m'aimait": Sam. dim. lun.: 15 h 30, 19 h 30. Mar. à ven.: 19 h 30.

BROSSARD II — "Tim": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 06, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Mar. à ven.: 19 h 15, 21 h 20.

BROSSARD III — "Le guignolo": Sam. dim. lun.: 12 h 30, 16 h 00, 19 h 35. Mar. à ven.: 19 h 35. "S.O.S. Uranium": Sam. dim. lun.: 14 h 15, 17 h 50, 21 h 25. Mar. à ven.: 21 h 25.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Nimitz, le retour vers l'enfer": Sam. dim. lun.: 13 h 30, 17 h 35, 21 h 40. Mar. à ven.: 17 h 35, 21 h 40. "L'espion qui m'aimait": Sam. dim. lun.: 15 h 20, 19 h 25. Mar. à ven.: 19 h 25.

CHAMPLAIN II — "Tim": Sam. dim. lun.: 13 h 05, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Mar.à ven.: 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Mon nom est Mafioso": 13 h 00, 17 h 30, 21 h 05. "La perle noire": 12 h 30, 16 h 00, 19 h 30.

CHÂTEAU II, — "Dernière maison sur la gauche": 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35. "Obsessions charnelles": 13 h 20, 16 h 35, 19 h 50.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I: "Le syndrome chinois": 12 h 00, 15 h 55, 19 h 55. "Kramer contre Kramer": 14 h 05, 18 h 00, 22 h 05. Salle II: "Superman contre les Amazones": 13 h 00, 16 h 35, 20 h 15. "Empire contre attaque": 14 h 35, 18 h 10, 21 h 45.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "À la recherche de M. Goodbar": Sem. sam.: 19 h 00. Dim. lun.: 14 h 30, 19 h 00. "Le gigolo américain": Sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 00, 21 h 30. Dim. lun.: 12 h 30, 17 h 00, 21 h 30.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "Le paradis perdu" (Belgique), Sam.: 19 h 30. "Je suis Anna Magnani" de Chris Vermorcken (Belgique), Sam.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Blindfolded" de Carlos Saura, (Espagne 1978), Sam.: 19 h 00. "Poachers" de José Luis Boreau (Espagne 1975), Sam.: 21 h 00. "Bugs bunny road runner movie": Dim.: 15 h 00. "What max said" de Émilio Martinez (esp. 1978), Dieu" de Roberto Rossellini. Dim.: 21 h 00. "Napoloéon" (1ère partie) de Abel Gance (France 1927), Lun.: 20 h 30.
rance 1927), Lun.: 20 h 30.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Ordinary people": Sam. dim. lun.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Sem.: Mar. à jeu.: 19 h 10, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS 1, Complexe Desjardins (288-3141) — "Sauve qui peut la vie": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS II — "Au revoir à lundi": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS III — "Une hôtesse très spéciale": 13 h 25, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 25. "Hôtel des voyeurs": 12 h 15, 14 h 55, 17 h 35, 20 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS IV — "Rencontre avec des hommes remarquables": 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 45, 20 h 55.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Somewhere in time": Sam. dim. lun.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Mar. à ven.: 19 h 10, 21 h 10.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "Raise the Titanic": Sam. dim. lun.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Mar. à ven.: 19 h 15, 21 h 15.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "A nous les belles Danoises": Sam.: 18 h 30, 22 h 25. Dim.: 13 h 55, 18 h 00, 21 h 55. Sem.: 18 h 05, 21 h 55. "Elsa la louve de Stillberg": Sam.: 21 h 00. Dim.: 12 h 30, 16 h 30, 20 h 30. Sem.: 20 h 30. "Suprême jouissance": Sam.: 19 h 45. Dim.: 15 h 10, 19 h 15. Sem.: 19 h 15.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Bienvenue mister chance": Sam. dim. lun.: 13 h 35, 16 h 05, 18 h 30, 21 h 00. Mer. à ven.: 18 h 30, 21 h 00.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Messidor": Sam. dim. lun.: 14 h 15, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 20. Mar. à ven.: 19 h 00, 21 h 20.

DAUPHIN II, — "Ça peut pas être l'hiver on n'a même pas eu d'été": Sam. dim. lun.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Mar. à ven.: 19 h 30, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Song of the South": Sam. dim. lun.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Mar. à jeu.: 19 h 10, 21 h 10.

DORVAL II — "Willie and Phil": Sam. dim. lun.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 10.

DORVAL III — "Middle age crazy": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 10. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 10.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Terror train": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Mar. à ven.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE II — "Résurrection": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Mar. à ven.: 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE I, (35 Milton (842-6053) — "C'est pas moi c'est lui": Sam. à lun.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Mar. à jeu.: 19 h 30, 21 h 30.

ÉLYSÉE II — "Le cri du sorcier": Sam. à lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Les chiens chauds": Sam. dim. lun.: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30. Mer. à jeu.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

GREENFIELD II — "Les petites chéries": Sam. dim. lun.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 35. "Comment se faire réformer": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 16 h 30, 19 h 55. Mar. à jeu.: 18 h 10, 19 h 55.

GREENFIELD III — "Capitaine Avenger": Sam. dim. lun.: 12 h 50, 17 h 00, 21 h 15. "Retour d'un homme nommé cheval": Sam. dim. lun.: 14 h 40, 19 h 00. Mar. à jeu.: 19 h 00.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Sizzle": 12 h 15, 14 h 55, 17 h 35, 20 h 10. "Afternoon tease": 13 h 40, 16 h 20, 19 h 00, 21 h 35.

JEAN-TALON, 4225 est, Jean-Talon (725-7000) — "Le guignolo": Sam. dim. lun.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Mar. à ven.: 19 h 30, 21 h 30.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "La cage aux folles": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20. Mar. à jeu.: 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20. "The great Santini": Sam. dim. lun.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 05.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Oh god book no. 2": Sam. dim. lun.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10. Sem.: Mar. à jeu.: 19 h 15, 21 h 10.

LA CITÉ II, — "Middle age crazy": Sam.-dim.lun.: 12 h 35, 14 h 15, 15 h 55, 17 h 35, 19 h 20, 21 h 10. Mar. à jeu.: 19 h 20, 21 h 10.

LA CITÉ III — "Willie and Phil"; sam.-dim.lun.: 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 05. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 05.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Bronco Billy": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 15, 21 h 15. Dem.: 21 h 15. "Tom Horn": Sam.dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Les chiens chauds": Sam.-dim.lun.: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Mat. à jeu.: 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

LAVAL II, — "Les petites chéries": Sam.-dim.lun.: 15 h 00, 18 h 25, 21 h 50. "Comment se faire reformer": Sam.dim.lun.: 13 h 20, 16 h 45, 20 h 10. Mar. à jeu.: 18 h 25, 20 h 10.

LAVAL III, "Capitaine Avenger": Sam.-dim.lun.: 13 h 15, 17 h 15, 21 h 20. "Hair"; Sam.dim.lun,: 15 h 05, 19 h 10. Mar. à jeu.: 19 h 10.

LAVAL IV — "L'avare": Sam.dim.lun.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 15.

LAVAL V — "C'est pas moi c'est lui": Sam.-dim.lun.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Mar. à jeu.: 19 h 30, 21 h 30.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Le guignolo": Sam.dim.lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Mar. à ven.: 19 h 00, 21 h 00.

LAVAL-ODÉON II — "Le train de la terreur": Sam.dim.lun.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Mar. à ven.: 19 h 30, 21 h 30.

L'IMPRÉVU, 446 place Jacques-Cartier (878-9395) — Cinéma répertoire: "Flesh Gordon", samedi et dimanche. "L'important c'est d'aimer", lundi et mardi. "Coma" de Michael Critchton, mercredi et jeudi. "Bananas", vendredi. Cinéma-rock: "Janis", du 12 au 16 oct. Dim.: 14 h 00, 17 h 00. Lun. à jeu.: 22 h 00, 24 h 00.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "The big brawl": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

LOEW'S II — "He knows you're alone": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S III — "Dressed to kill": 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

LOEW'S IV — "Caddyshack": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LOEW'S V — "Airplane flying high": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23h 30.

MASCOUCHE I, 3131 boul. Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Cul et chemise": Sam.dim.: 13 h 30, 17 h 20, 21 h 20. Sem.: 21 h 20. "Une blonde, une brune, une moto": Sam.dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II, — "La rose": Sam.dim.: 13 h 20, 17 h 25, 21 h 25. Sem.: 19 h 30. "Cocktail explosif": Sam.dim.: 15 h 45, 19 h 45. Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Ils étaient cinq": Sam.dim.lun.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Mar. à ven.: 20 h 00. "Le train de la terreur": Sam.dim.lun.: 14 h 45, 18 h 15, 21 h 45. Mar. à ven.: 18 h 15, 21 h 45.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Song of the south": Sam.dim.lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Le putsch des mercenaires": 19 h 00. Matinée sam.-dim.lun.: 13 h 15. "Tim": 21 h 00. Matinée sam.dim.lun.: 15 h 15.

MONTENACH II — "Perle noire": 19 h 00 sauf lundi. Matinée sam.dim.lun.: 13 h 20. "Mon nom est Mafioso": 20 h 40 sauf lundi. Matinée sam.dim.fun.: 15 h 05. Ciné-club: "L'homme à tout faire": lun.: 20 h 00.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Désespoir": Sam.: 19 h 15, 21 h 30. "Les yeux de Laura Mars": Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. "Macbeth": Lun.: 19 h 15, 21 h 45.

OUIMETOSCOPE II — "Fontamara" de Carlo Lizzani (Version originale, sous-titres français). Sem.: 19 h 00, 21 h 30. Dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Jusqu'au 16 oct.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4115) — "Justice pour tous". Sam.: 19 h 00. "New York, New York": Sam.: 21 h 30. "Les douze travaux d'Astérix": Dim.lun.: 14 h 00. "Le cirque": Dim.lun.: 16 h 00. "Justice pour tous": Dim.: 19 h 00. "C'est l'apocalypse": Dim.lun.: 21 h 15. "La source": Lun.: 19 h 00.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Superman contre les Amazones": Sam.-dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30. "L'empire contre attaque": Sam.dim.: 13 h 15, 17 h 15, 21 h 15. Sem.: 21 h 00.

PARADIS II — "La rose": Sam.dim.: 13 h 20, 17 h 25, 21 h 25. Sem.: 20 h 50. "Cocktail explosif": Sam.dim.: 15 h 45, 19 h 45. Sem.: 19 h 15.

PARADIS III — "L'arcade des cinglés": Sam.dim.: 15 h 00, 18 h 20, 21 h 35. Sem.: 21 h 10. "Le visage de la peur": Sam.dim.: 13 h 15, 16 h 50, 20 h 05. Sem.: 19 h 30.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Samedi 19 h 00: "People have their strife now and then", "Jim and Miggins tour Toronto", "Journey", "Winterlude", "Second impressions", "Rhapsody on a theme from a house movie". Samedi 21 h 00: "Home for Christmas", "Wild sync", "Zum ditter". Films pour enfants, dim.: 13 h 30. "Willio springs"; Dim.: 15 h 00. Dimanche 19 h 30: "The art of wordly wisdom". Dimanche 21 h 00: "Cream soda", "Minimum charge no cover", "Theatre for strangers", "Thin line". "Mourir à tue-tête": Lun.: 19 h 30, 21 h 30.

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Les chiens chauds": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 20, 18 h 10, 20 h 00, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

PARISIEN II — "Cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN III — "L'affaire Coffin": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PARISIEN IV — "L'avare": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN V — "Capitaine Avenger": 13 h 10, 15 h 05, 17 h 00, 18 h 55, 20 h 50. Samedi dernier spectacle: 22 h 45.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Raise the titanic": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Mar. à ven.: 19 h 15, 21 h 20.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Stardust memories": 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 35, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE II — "Why would I lie": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Sizzle": 12 h 00, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 20. "Ride to ecstacy": 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 40.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Les petites chéries": 14 h 50, 18 h 05, 21 h 20. "Comment se faire reformer": 13 h 15, 16 h 30, 19 h 45.

RIVOLI II — "Les chiens chauds": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Spectacle sur scène.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — Samedi: "Mourir à tue-tête": 13 h 00. "Innu Asi: notre terre": 15 h 00. "Innu Asi: ethnocide délibéré": 17 h 00. "Extérieur nuit": 19 h 30. "Avoir 16 ans": 21 h 30. "Plusieurs tombent en amour": 24 h 00. "Dimanche: "Hiver bleu": 13 h 00. "La loi de la ville": 15 h 00. "Le pays de la terre sans arbre": 17 h 00. "Antracite": 19 h 30. "Innu Asi: campement d'hiver": 21 h 30. Lundi: "Les trois diables": 12 h 25, 15 h 25, 18 h 25, 21 h 25. "La course de la mort": 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — Samedi: "L'homme à tout faire": 13 h 00. "Le grand héron": 15 h 00. "À vos risques et périls": 17 h 00. "Histoire de femmes": 19 h 30. "Histoire d'Adrien": 21 h 30. Dimanche: "Mourir à tue-tête": 13 h 00. "Innu Asi: notre terre": 15 h 00. "Innu Asi: ethnocide délibéré": 17 h 00. "Avoir 16 ans": 19 h 30. "Extérieur nuit": 21 h 30. Lundi: "Mais où est donc Ornicar": 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45, 18 h 45, 20 h 45.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Why would I lie": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "The big brawl": Sam. dim. lun.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Mar. à jeu.: 19 h 15, 21 h 15.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Le train de la terreur": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Mar. à ven.: 20 h 00. "Ils étaient cinq": Sam. dim. lun.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 45. Mar. à ven.: 18 h 15, 21 h 45.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Les chiens chauds": Sam. dim. lun.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 10. Mar. à jeu.: 19 h 10, 21 h 10.

VERSAILLES II — "C'est pas moi c'est lui": Sam. dim. lun.: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30. Mar. à jeu.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

VERSAILLES III — "Capitaine Avenger": Sam. dim. lun.: 12 h 40, 16 h 45, 20 h 50.

"Hair": (français): Sam. dim. lun.: 14 h 35, 18 h 40. Mar. à jeu.: 18 h 40.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Têtes vides cherchent coffre plein": Sam. dim. lun.: 14 h 45, 18 h 55. Sem.: 19 h 00. "L'empire contre-attaque": Sam. dim. lun.: 12 h 30, 16 h 40, 20 h 50.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Nimitz, le retour vers l'enfer": Sam. dim.: lun.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 30. Mar. à ven.: 21 h 20. "L'espion qui m'aimait": Sam. dim. lun.: 15 h 10, 19 h 20. Mar. à ven.: 19 h 15.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Middle age crazy": 13 h 25, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CINÉ-PARCS

Les ciné-parcs sont ouverts tous les soirs dès 19 h 15.

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Transcanadienne, sortie 95 (655-5515) — "Le train de la terreur"; "Le cercle infernal".

CINÉ-PARC BOUCHERVEILLE II, "Deux super flics"; "Pair et impair".

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY I, Châteauguay (691-1310) — "Le guignolo"; "Les fous du volant".

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY II, "Le train de la terreur"; "Le cercle infernal".

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY III, "Nimitz, le retour vers l'enfer"; "L'espion qui m'aime".

CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "The big brawl"; "Every which way but loose". Dimanche: "No nukes, "Ten",; "Time after time".

CINÉ-PARC DOLLARD II, "C'est pas moi, c'est lui"; "Flic ou voyou". Dimanche: L'alpagueur", "L'animal", "L'aile ou la cuisse".

CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "Le train de la terreur"; "Le cercle infernal".

CINÉ-PARC LAVAL II, "Nimith, retour vers l'enfer"; "L'espion qui m'aimait".

CINÉ-PARC LAVAL III, "Deux super flics"; "Pair et impair".

CINÉ-PARC LAVAL IV, "Le guignolo"; "Les fous du volant".

CINÉ-PARC LAVAL ODÉON I, Transcanadienne, sortie 98 (523-9751) — "Le guignolo"; "Les fous du volant".

CINÉ-PARC ODÉON II, "Nimitz, le retour vers l'enfer"; "L'espion qui m'aimait."
Au programme vendredi, samedi, dimanche et lundi seulement.

CINÉ-PARC ST-JÉROME I, 850 St-Nicolas, St-Jérôme (1) (436-4773) — "Le train de la terreur"; "Le cercle infernal".

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II, — "Le guignolo"; "les fous du volant".

CINÉ-PARC ST-MATHIEU, toute 15, vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — "Le train de la terreur"; "Cité en feu".

CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Transcanadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Deux super flics"; "Pair et impair".

CINÉ-PARC VAUDREUIL II, "L'arcade des cinglés"; "Cité en feu".

sur scène

ATELIER CONTINU, 1220 est, Laurier (270-1175) — "Môman", texte et mise en scène de Louisette Dussault. Mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 2 nov. Educa-danse, mise en scène: Louise Lapierre, texte: Normand Carrière, dim.: 13 h 00, 15 h 00.

ATELIER-THÉÂTRE LES MAINS, 371 est Roy (842-7371) — "Frederick et les habitants de la drôle de planète", spectacle pour enfants de 4 à 12 ans, dim.: 13 h 30, 15 h 00. Sam.: 14 h 00.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Les diabloques" de Roland Dubillard, avec Normand Lévesque et Jean Marchand. Mise en scène: Pierre-Alain Jolivet. Lun. au jeu.: 20 h 30. Ven. et sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'au 18 octobre.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) - "Nu... comme dans nuages" spectacle de Michel Conte. Mise en scène: Réjean Wagner. Mer. à lun.: 20 h 30. Relâche mardi. Jusqu'au 13 oct. "Quand les hommes vivront d'amour" ou "Hommage à Raymond Lévesque" avec Jacqueline Payette, Nicole Goyette, Daniel Dubois. Mise en scène: Réjean Wagner. Du 15 oct. au 24 nov. Mer. à lun.: 20 h 30. Du 15 oct. au 24 nov.

CAFÉ-THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, Rachel (521-4446) — Le Théâtre Petit à Petit présente "Je donne ma langue au chef" de Claude Poissant, mise en scène: Jasmin Dubé, dim.: 13 h 00, 15 h 00. "Muguette nucléaire", texte et mise en scène: Marc Drouin. Avec Denis Brassard, Marc Drouin, Michel René Lebel, Geneviève Lapointe. Tous les soirs 20 h 30, 23 h 00. Relâche mardi. Jusqu'au 19 oct.

CAFÉ NELLIGAN, 550 boul. Dorchester est (288-9535) — "Panique à Longueuil" texte et mise en scène de René-Daniel Dubois avec Larry-Michel Demers, René-Daniel Dubois, Martin Kevla et Diane Ricard. Mer. jeu., ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'au 8 nov.

CAFÉ REZPAINSEL, 177 ouest, St-Charles, Longueuil (679-1564) — "Les mémoires de Baby Brownie" de François Beaulieu. Avec Christian Bordeleau, Nicole Chalifoux, Vallier Dumont, Louise Hébert. Jeu. à dim.: 20 h 30. Du 16 oct. au 30 nov.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — Normand Racicot, auteur-compositeur-interprète jusqu'au 13 oct. 21 h 30. "Le journal d'un fou" de Nicolaï Gogol, adaptation et interprétation de Michel Viel. Jusqu'au 27 oct. Jeu. à lun.: 20 h 30.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-3161) — "Maggie et Pierre" de et avec Linda Griffiths. Mise en scène: Paul Thompson. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Du 16 oct. au 16 nov.

COMÉDIE NATIONALE, 1450 est Ste-Catherine (523-1131) — "Starmania" de Luc Plamondon. Mise en scène: Olivier Reichenback avec Sylvie Boucher, France Castel, Louise Forestier, Martine St-Clair, Jacques Blais, Robert Leroux, Michel McLean, Gilles Valiquette. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Dim.: 15 h 00, 19 h 30.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 rue Sanguinet (284-9352) — Danse: Monique Giard et Daniel Soulières présentent "Treize chorégraphes pour deux danseurs", du 7 au 26 oct. 20 h 30. Relâche lundi. Pour enfants: La Grosse Valise présente "Tempête à la bibliothèque". Sam.dim.ven.: 14 h 00.

CAFÉ-THÉÂTRE LE NOEUD, 2075 St-Laurent (844-5994) — Lucia, chanteuse chilienne, interprète ses compositions. Nano Riz, guitariste sud-américain. Jusqu'au 31 oct. 20 h 00. Et oeuvres de Michel Caron.

CITADELLE, 2085 Drummond — Musica Camerata Montréal, sam.: 17 h 00. T. Hutchins, flûte; E. Turovsky, violon; R. Verebes, alto; Y. Turovsky, violoncelle. Oeuvres de Haydn, Mozart, Kodaly.

LE PONT TOURNANT, 940 Laurier, Vieux Beloeil (467-4504) — "La trousse" de Louis-Marie Dansereau avec Danielle Fichaud. Ven., sam.: 21 h 00. Mise en scène: André Montmorency. Jusqu'au 25 oct. Pour enfants: Le Théâtre des Confettis présente "Un drôle d'épouvantail" de et avec Hélène Blanchard et Judith Savard. Dim.: 14 h 00.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — Paul-André Thibert et Dyonisos. Samedi et dimanche. Pocket Watch Paul et Rhythym Rocketts, du 14 au 19 oct. Jazz; Nelson Symond et Jean Beaudet, lundi. Entrée libre. Sem., dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven., sam.: 22 h 30, 1 h 15.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Anthony Braxton, jazz progressif. Samedi et dimanche. Paul Horn, flûtiste, du 14 au 19 oct. Sem.: 21 h 30 et 1 h 00. Relâche lundi.

LA POUDRIÈRE, île Ste-Hélène (526-0821) — "Pomme d'Api" et "M. Choufleuri" d'Offenbach avec Bruno Laplante, Paule Verschelden, Paul Trépanier, Pauline Vaillancourt, Paul Berval, Rolland Gosselin, Aline Blain. Mise en scène: Jeanine Beaubien. Mar. à sam.: 20 h 30.

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Grainne Yeats, soprano et harpe irlandaise, mar.: 20 h 30. Oeuvres de Penti, Handel, Purc

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Le centre de consultation psychologique et éducationnelle

TRAVAILLEUR SOCIAL

Poste temporaire (6 mois)

Travail d'intégration sociale auprès d'adolescents et d'adultes retardés mentaux.

Entrée en fonction immédiate.

Exigences:
— Membre de la Corporation
— Avec expérience
— Maîtrise si possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae au:

C.C.P.E.
1497 Boul. St-Joseph est
Montréal H2J 1M6

ou téléphoner à 522-4535

Voir autres Carrières et Professions, en pages 36, 37, 38, 39 et 40

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE SEPT-ÎLES
École secondaire privée

requiert immédiatement

PROFESSEUR EXPÉRIMENTÉ

à temps plein

• **MATHÉMATIQUES** en Secondaire III et IV.

Appeler Roger Bélisle, f.i.c.
Tél.: Bureau (418) 968-9104
Rés.: (418) 968-4313

Collège Champagneur de Rawdon
Institution privée - enseignement secondaire

PROFESSEUR DE PHYSIQUE/CHIMIE

Temps partiel

Exigences requises:
— Permis d'enseigner, baccalauréat spécialisé.
Entrée en fonction: le plus tôt possible.
Les candidats peuvent appeler le Directeur général du collège à:

(514) 834-2342
ou écrire à: **Collège Champagneur**
560 rue Queen
B.P. 40
Rawdon, Qué. J0K 1S0

avant le vendredi, 17 octobre 1980

PSYCHIATRE

DEMANDÉ

RÉGION DE GASPÉ

Lieu de travail principal situé au CENTRE HOSPITALIER SANATORIUM ROSS.

Pour informations complètes concernant les divers aspects d'une pratique psychiatrique dans cette région, communiquer avec:

Dorcteur André Beaudoin
Centre Hospitalier Sanatorium Ross
Gaspé
Tél.: (418) 368-2291

Kateri

requiert les services d'un

MÉDECIN

Le C.L.S.C. Kateri est situé sur la rive-sud de Montréal et dessert une population de milieu semi-urbain et rural.

FONCTIONS:
— Donner des services de consultation et de soins de première ligne sur place ou à domicile;
— Participer à l'élaboration et la mise en application des programmes de prévention avec une équipe multidisciplinaire;
— Pratiquer une médecine axée sur la prévention.

EXIGENCES:
— Médecin reconnu par la Corporation Professionnelle des Médecins;
— Prêt à travailler selon un horaire flexible;
— Disponible pour décembre 1980.

TRAITEMENT:
— Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

S'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae avant le 31 octobre 1980 à:

C.L.S.C. Kateri
Directeur général
3505, boul. Marie-Victorin
Ste-Catherine, Qué.
J0L 1E0

Centre hospitalier Pierre-Janet

recherche

PSYCHOLOGUE

temps complet

Fonctions:
Sous l'autorité fonctionnelle du responsable des services de thérapie du comportement, le psychologue doit exercer des activités: d'évaluation, de consultation de traitements psychologiques adaptés aux besoins individuels des bénéficiaires.

Exigences:
— Maîtrise en psychologie;
— Expérience pertinente en clinique particulièrement avec les adultes dans un milieu psychiatrique;
— Expérience souhaitable dans un milieu de recherche.

Rémunération:

Selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 23 octobre 1980.

Service du personnel,
Centre Hospitalier Pierre-Janet
20, rue Pharand
Hull, Qué. J9A 1K7

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

CERTIFICAT DE PUBLICITÉ
CHARGÉS DE COURS

Hiver 1981

•PBT 4300
Atelier d'intégration en publicité

Vérifier, au moyen de réalisations pratiques et de leur évaluation, l'assimilation des connaissances de base théoriques et pratiques en vue d'un meilleur exercice de la profession de publicitaire; mesurer l'impact social du phénomène publicitaire.

EXIGENCES:
- Diplôme universitaire de deuxième cycle ou l'équivalent
- Expérience minimale de cinq années dans le domaine de la publicité
- Expérience d'une année dans l'enseignement aux adultes.

TRAITEMENT:

Selon les normes en vigueur à l'Université de Montréal.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 octobre 1980 à:

Gilles Ménard
Coordonnateur du certificat de Publicité
Faculté de l'éducation permanente
Université de Montréal
3333, chemin Queen Mary
Montréal, Québec
H3C 3J7

DÉPARTEMENT DES ARTS ET LETTRES
PROFESSEUR D'ALLEMAND

Le département des arts et lettres est à la recherche d'un professeur d'allemand également qualifié pour enseigner l'anglais (langue seconde).

EXIGENCES:

Un diplôme de doctorat ou l'équivalent.

MODALITÉS GÉNÉRALES

Traitement: selon la convention collective en vigueur.

Entrée en fonction: le 1er juin 1981, sous réserve de l'implantation d'un nouveau programme de langues modernes.

On fait parvenir sa candidature avant le 15 décembre 1980 au:
Doyen de la gestion académique, Université du Québec à Chicoutimi, 930 rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1

Université du Québec à Chicoutimi

La Centrale de l'enseignement du Québec est à la recherche de personnel pour combler les postes suivants:

Conseiller(ère) syndical(e)
Procureur

Principalement cette personne

- Enquête sur les circonstances qui ont entouré les procédures justifiant son intervention.
- Établit sa preuve à partir de sa connaissance de la convention et de la jurisprudence, en collaboration au besoin avec les autres ressources du Programme ou des affiliés.
- Plaide les griefs qui lui sont confiés devant les tribunaux d'arbitrage.
- Plaide devant le commissaire du travail ou devant le tribunal du travail pour défendre les droits de syndiqués(es) ou de futurs(es) syndiqués(es).
- Peut être appelée à plaider devant d'autres tribunaux sur demande expresse du (de la) directeur(trice) de Programme.
- Intervient comme ressource à l'occasion de sessions d'éducation syndicale.

Poste à Montréal

Agent d'information

Principalement cette personne

- Assure la mise en place et le fonctionnement du réseau des agents d'information locaux et sectoriels.
- Fournit aux agents locaux la formation, la documentation et autre instrumentation propre à faciliter et à améliorer leur efficacité.
- Conçoit et organise les sessions de travail des agents, en collaboration avec l'équipe des agents d'information.
- Participe aux travaux sur les communications de l'ICEA et en assure le suivi.
- Fournit sur demande les conseils et l'assistance nécessaires dans le domaine de l'information à tous les regroupements sectoriels affiliés à la Centrale.
- Poursuit les recherches et les enquêtes, mène les sondages et fait les évaluations propres à connaître l'impact des moyens d'information de la Centrale et assure leur amélioration.

Poste à Montréal

Agent d'information

Sous la direction du Service des communications, cet agent d'information est responsable du réseau des télécommunications, du centre audio-visuel et de la rédaction de «Nouvelles CEQ».

Principalement cette personne

- Assure la mise en place et le fonctionnement du réseau de télécommunications.
- Assure une surveillance de l'utilisation et de l'efficacité du réseau de télécommunications sur les plans technique et du contenu.
- Alimente en nouvelles le réseau d'information via le réseau de télécommunications.
- Assure la supervision des travaux reliés à l'audio-visuel.
- Est responsable de la publication du «Nouvelles CEQ»: planification, programmation, sélection des sujets, cueillette de l'information et rédaction du bulletin.

Poste à Québec

Conseiller(ère) syndical(e)
Éducation syndicale

Principalement cette personne

- Participe à la planification des activités d'éducation syndicale au sein de l'équipe interprogramme créée à cet effet.
- Travaille en concertation avec les directeurs(trices) de Programme ou Service de même qu'avec la ressource à l'éducation syndicale de base dans le sens des objectifs visés par le plan d'action de la Centrale.
- Assure un rôle-conseil auprès des responsables (élus(es) ou autres) sur l'opportunité de mener des opérations d'action et de mobilisation, sur la nature de ces opérations et sur l'impact de ces opérations (prévoir et assumer)
- Assure la mise en oeuvre des opérations d'action et de mobilisation exprimées sous forme de résolutions ou autres par les organismes de la CEQ, ce qui implique le choix des moments et des moyens.
- Assure, en collaboration avec les équipes plus particulièrement concernées et en concertation avec la structure d'action et de mobilisation, l'organisation de colloques, rassemblements, manifestations, sessions.

Poste à Québec

Les ressources recherchées, de préférence:

- **ont acquis une expérience pertinente dans le milieu syndical**
- **détiennent un diplôme spécifique dans le cas de tâches spécialisées**
- **sont rompues au travail de groupe**
- **partagent de façon générale les orientations de base d'une centrale syndicale**
- **présentent un caractère de polyvalence au travail**
- **acceptent des heures de travail irrégulières**

Toute personne intéressée peut présenter sa candidature en expédiant son curriculum vitae accompagné d'une lettre expliquant les motifs pour lesquels elle postule un emploi à la CEQ, dans une enveloppe scellée sur laquelle apparaît clairement l'emploi postulé à:

Directeur du personnel

Centrale de l'enseignement du Québec
2336, Chemin Ste-Foy,
Sainte-Foy G1V 4E5

ou
8225, Boul. St-Laurent,
Montréal H2P 2M1

AVANT LE 20 OCTOBRE 1980 (17 h)

Toute personne engagée l'est aux conditions prévues à la convention collective en vigueur.

Salaire variant de 28 292$ à 40 164$ selon scolarité et expérience.

Ces engagements sont faits pour une période minimale de 10 mois et sont sujets à renouvellement conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur.

La Centrale se réserve le droit de ne pas combler tous les postes.

Conseiller(ère) syndical(e)
Condition des femmes

Sous l'autorité de la directrice du Programme concerné, la ressource à la condition des femmes travaille à la réalisation du plan d'action de la Centrale, en collaboration avec le Comité de la condition des femmes. Elle peut aussi être appelée à collaborer avec d'autres secteurs d'activités du Programme ou de la Centrale.

Principalement cette personne

- Travaille à l'organisation et à la réalisation des activités prévues dans le plan d'action de la Centrale au chapitre de la lutte des femmes.
- Exécute les divers travaux de recherche nécessaires à à la réalisation du plan d'action ou identifiés au plan d'action de la Centrale.
- Agit comme ressource dans des projets ou activités liés à la condition des femmes mais relevant d'autres secteurs et/ou Programmes/Services de la Centrale.
- Agit comme ressource d'appui, de soutien et de coordination auprès du Comité de la condition des femmes.

Cette ressource peut être appelée à agir comme telle dans la réalisation du programme d'activités en éducation syndicale.

Poste à Québec

Comptable

Principalement cette personne

- Organise et voit à l'accomplissement des opérations et activités relatives à la trésorerie, à la comptabilité, au recouvrement et au partage des cotisations, à la vérification et au paiement des comptes, à la rémunération du personnel, aux achats, aux contrats d'entretien et à la gestion de l'immeuble.
- Participe à la préparation des prévisions et révisions budgétaires.
- Établit tout rapport comptable ou financier demandé.
- Assure la répartition du travail entre les employés (personnel de soutien) placés dans leur secteur d'activité et supervise le déroulement des travaux.
- Conseille le directeur du Service administratif sur toute activité intéressant le secteur de la comptabilité.
- Participe, sur demande, à divers comités formés par les conseils de la CEQ, soit à titre de membre, soit à titre de ressource.
- Collabore avec le Centre informatique à diverses opérations mécanisées.
- Fournit aux organismes affiliés une aide-conseil en matière comptable ou financière.

Poste à Québec

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 35, 37, 38, 39 et 40

Comptables agréés

Notre bureau de Montréal est à la recherche de comptables agréés pour ses Divisions de vérification et de fiscalité. Les candidats doivent de préférence être comptables agréés et avoir un minimum de trois ans d'expérience. Toutefois, les candidatures de personnes qui ont deux ans d'expérience seront pris en considération.

Outre la possibilité d'acquérir une vaste expérience et d'assumer dès le départ des responsabilités, notre cabinet offre, à ceux qui en ont le talent, la chance d'accéder à des postes supérieurs.

Si vous croyez posséder les qualifications requises, nous vous ferons un plaisir de vous rencontrer. Nous accuserons réception de toute demande écrite accompagnée d'un curriculum vitae. Les demandes seront traitées de façon confidentielle.

Prière d'écrire à:

Monsieur Luc Charest, c.a.
Directeur régional des ressources humaines
630 ouest, boulevard Dorchester
Bureau 2500
Montréal (Québec)
H3B 1W2

Thorne Riddell — Poissant Richard

CONTRÔLEUR

Notre client, un important organisme du secteur para-public, oeuvrant dans la région de Québec, recherche un professionnel pour diriger le service du contrôleur.

Sous l'autorité du directeur général, le contrôleur planifie, organise et dirige les opérations relatives au financement de l'organisme, à la préparation, au contrôle et à l'analyse des budgets, à l'évaluation des activités de l'entreprise, au contrôle interne, à la comptabilité générale, à la gestion financière et aux réclamations en dommages et assurances.

Le candidat recherché possède un diplôme universitaire de premier cycle en administration, est membre d'une association professionnelle reconnue (C.A., C.G.A., R.I.A.) et a acquis une dizaine d'années d'expérience en comptabilité, contrôle et analyse financière auprès d'entreprises ou organismes importants. Il possède de plus un bon sens des communications et des relations humaines, la flexibilité de caractère et la capacité de s'intégrer facilement à une équipe de travail.

Le salaire sera déterminé en fonction des qualifications et de l'experience du candidat et intéressera les personnes gagnant actuellement plus de $30,000.

Lieu de travail: Québec

Vous référant au dossier 80-12-02, veuillez adresser votre demande à:

Pierre Beaumont, C.A.
Charette, Fortier, Hawey & Associés
880, chemin Ste-Foy
Suite 860
Québec, Qué.
G1S 2L2
Tél.: (418) 687-3333

Charette, Fortier, Hawey & Associés
P.S. Ross & Associés
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

INSMOR COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHÈQUE

recherche un

ADJOINT(E) EN ÉVALUATION

pour sa succursale de Montréal.

Le (la) candidat(e) devra avoir un minimum de deux ans d'expérience dans le domaine **HYPOTHÉCAIRE** ou en **ÉVALUATION IMMOBILIÈRE.** Le salaire sera déterminé selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Directeur
Insmor Compagnie d'Assurance d'Hypothèque
Édifice Sun Life - Suite 1058,
1155, rue Metcalfe
Montréal, Qué.
H3B 2V6

LE CENTRE DES RESSOURCES INSTITUTIONNELLES CÔTE-NORD INC.

Le Centre des Ressources Institutionnelles Côte-Nord Inc. est à la recherche d'un

CHEF D'UNITÉ DE RÉADAPTATION

(Cadre intermédiaire)

pour le foyer de groupe pour adultes déficients mentaux, situé à Forestville.

Référence: F-80-01

Fonctions:
— Le titulaire de ce poste planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à la vie en groupe des bénéficiaires dans le but de leur assurer un milieu favorisant leur réadaptation.
— Il voit également à favoriser l'intégration et le suivi de la clientèle autant externe qu'interne dans des services de réadaptation à domicile, ou encore en centre de jour, etc.
— Il anime et supervise l'équipe avec laquelle il partage la responsabilité de la réadaptation et de la bonne marche du groupe selon les politiques établies.

Exigences:
Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en éducation spécialisée ou l'équivalent.
Minimum de 1½ an d'expérience pertinente dont 6 mois de gestion.

Salaire:
Selon la politique de rémunération des cadres du ministère des Affaires sociales (classe 10).

Lieu de travail:
Foyer 11ème rue, 9, 11ème rue, Forestville, Saguenay, Québec.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 22 octobre 1980 au:

Comité de sélection
Centre des Ressources Institutionnelles Côte-Nord Inc.
625, rue des Épilobes,
C.P. 100
Hauterive, Québec
G5C 2S8

SIDBEC-NORMINES INC.

Compagnie d'extraction et de traitement de minerai de fer

recherche un

INGÉNIEUR DE PROJET

pour son usine de bouletage à Port Cartier

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

— L'ingénieur de projet est responsable de la conception, de la mise en oeuvre et de la supervision de certains travaux de construction ou de modification d'équipements. Il analyse et évalue les problèmes d'entretien mécanique de l'usine afin d'y apporter des solutions.

EXIGENCES

— Diplôme universitaire en génie mécanique.
— Membre de l'ordre des ingénieurs du Québec.
— Deux (2) années d'expérience pertinente.

Nous offrons un salaire attrayant, un programme d'avantages sociaux tels que: assurance — santé — salaire, assurance-vie, régime de retraite, assurance soins dentaires, frais de déménagement payés, boni de vie chère ajusté selon l'indice des prix à la consommation.

Les candidats intéressés doivent communiquer avec Mlle Louise Couture, Coordonnateur à l'Embauche (418) 766-7595 ou faire parvenir leur curriculum vitae AVANT LE 31 OCTOBRE 1980 à l'adresse suivante:

SIDBEC-NORMINES INC.
Usine de Bouletage
Port Cartier, Qué.
G5B 2H5
Attention: Coordonnateur à l'Embauche

Le Groupe Commerce l'une des plus importantes compagnies d'assurances I.A.R.D. au Québec recherche à s'adjoindre des

ANALYSTES-CAUTIONNEMENTS

Le poste:
Relevant du Vice-Président, Service des cautionnements, le titulaire analyse l'organisation, les finances et l'expérience d'entrepreneurs en construction dans le but d'endosser leur programme de travail.

La personne:
La personne doit détenir un baccalauréat en administration et posséder au moins deux années d'expérience dans le domaine des affaires soit banque, compagnie de finance ou entreprise connexe.

Les conditions:
Entrée en fonction: Immédiate
Lieu de travail: Un poste à Saint-Hyacinthe et un poste à Montréal.
Traitement: Selon l'échelle salariale en vigueur, plus une gamme complète d'avantages sociaux.
Toute demande sera traitée confidentiellement.

Prière de communiquer avec le
Service des Ressources Humaines
Le Groupe Commerce Compagnie d'Assurances
(514) 773-9701

LE GROUPE COMMERCE
Compagnie d'assurances
Une présence rassurante

DÉPARTEMENT DES SCIENCES APPLIQUÉES

STAGIAIRES DE RECHERCHE

L'Université du Québec à Chicoutimi est à la recherche de candidatures pour combler trois postes de stagiaires de recherche dans les domaines suivants:

- expériences sur la décharge électrique en présence du givre ou du verglas;
- modèle numérique de l'accumulation du givre;
- formation de la glace atmosphérique;
- opération optimale des réseaux de distribution électrique.

EXIGENCES

Les candidats sont au moins titulaires d'une maîtrise en génie ou en physique et possèdent une expérience de recherche. On accordera la préférence aux titulaires d'un doctorat et aux auteurs de publications scientifiques.

MODALITÉS GÉNÉRALES

TRAITEMENT: équivalent aux bourses postdoctorales offertes par les organismes subventionnaires.

DURÉE: un an renouvelable.

ENTRÉE EN FONCTION: aussitôt que possible.

On fait parvenir son offre de service avant le 25 octobre 1980 à:
Monsieur Jean-Louis Laforte, professeur, Départements des sciences appliquées, Université du Québec à Chicoutimi, 930 rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

Université du Québec à Chicoutimi

POSTES DE PROFESSEURS DÉPARTEMENT DES SCIENCES APPLIQUÉES

Le département des sciences appliquées de l'Université du Québec à Chicoutimi sollicite des candidatures de professeurs pour ses programmes de baccalauréat en génie unifié et de maîtrise en ressources et systèmes. Ces professeurs assumeront une tâche normale d'enseignement et de recherche.

Fonctions

- INGÉNIEUR DE CONCEPTION ET FABRICATION MÉCANIQUES (poste régulier). Le professeur sera responsable de l'enseignement de la mécanique, de la conception et de la fabrication mécaniques. Il sera aussi appelé à encadrer des étudiants dans leurs projets de fin d'études.
- INGÉNIEUR DE SYSTÈMES AVANCÉS (poste régulier). Le professeur sera principalement responsable de l'enseignement avancé en ingénierie des systèmes et de l'encadrement d'étudiants de 2e cycle.
- INGÉNIEUR EN ÉLECTRONIQUE ET SYSTÈMES DIGITAUX (poste de substitut). Ce poste est ouvert pour une durée approximative de trois ans avec possibilité éventuelle de permanence. Le professeur sera responsable de l'enseignement de l'électronique linéaire, des systèmes digitaux et de l'introduction aux micro-processeurs. Il sera aussi appelé à encadrer des étudiants de 1er et 2e cycles dans leurs projets.

Exigences

Compétence reconnue dans un des domaines cités avec doctorat (Ph D) ou maîtrise, et expérience pertinente.

Modalités générales

Traitement: les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur. Le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Entrée en fonction: avant le 1er janvier 1981

On fait parvenir sa candidature avant le jeudi 30 octobre au: Doyen de la gestion académique, Université du Québec à Chicoutimi, 930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1

Université du Québec à Chicoutimi

DOYEN DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

FONCTIONS
Sous la juridiction et la responsabilité immédiate du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le doyen doit administrer et exécuter les politiques et les directives arrêtées par les autorités concernées, e.g. la Commission des études, le Comité exécutif, le Conseil d'administration entre autres.

TÂCHES
Le doyen des études de premier cycle est responsable devant le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche:
— de l'organisation générale des programmes de premier cycle et de leur gestion;
— du fonctionnement des Familles et des Modules et de leurs relations avec l'ensemble de l'Université et en particulier avec les départements;
— de l'application des règlements généraux de l'Université du Québec, des règlements internes et des politiques de l'Université du Québec à Montréal;
— de l'exécution de toute autre fonction de même nature que pourraient lui confier les autorités de l'Université du Québec à Montréal.

QUALIFICATIONS
— Diplôme de 3e cycle ou de 2e cycle avec expérience universitaire pertinente;
— Expérience universitaire de direction d'enseignement ou de recherche;
— Qualités d'animation dans le milieu académique;
— Connaissance des structures de l'Université du Québec.

TRAITEMENT
Selon la politique salariale des cadres de l'UQAM.

DATE LIMITE
Votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, devra être reçue avant 17 heures, jeudi le 23 octobre 1980 à l'adresse suivante:

Me Pierre Brossard
Secrétaire général
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888 — Succursale "A"
Montréal, Qué. H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

Voir autres Carrières et Professions, en pages 35, 36, 38, 39 et 40

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

INGÉNIEUR MINIER

Un important producteur d'amiante du Québec est à la recherche d'un ingénieur minier.

Le candidat recherché devra posséder de 2 à 4 ans d'expérience dans la planification minière.

Le candidat choisi travaillera sous la direction de l'ingénieur minier en chef et sera affecté à la planification minière et au programme de stabilité des pentes. Ses responsabilités augmenteront rapidement dépendant de la performance.

Les candidats possédant une certaine expérience de superviseur seront particulièrement considérés.

La Compagnie offre un salaire compétitif et un programme complet de bénéfices marginaux.

S'adresser par écrit au:

DOSSIER 3316
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

HÔPITAL GÉNÉRAL D'OTTAWA
OTTAWA GENERAL HOSPITAL

501 Chemin Smyth Road,
Ottawa Ontario, K1H 8L6
(613) 737-7777

DIRECTEUR DE PROGRAMME

Salle d'opération

Un hôpital général d'enseignement à traitement actif de 450 lits requiert les services d'un(e) Directeur de programme, Salle d'opération.

FONCTIONS:
Coordonner le travail des salles d'opération et de cysto, mettre en oeuvre un système d'horaires pour les salles d'opération et relever les activités exigeant l'élaboration de méthodes et de règlements. Il sera essentiel d'établir un système permettant de recueillir les données statistiques nécessaires au fonctionnement efficace de l'ensemble des salles d'opération.

EXIGENCES:
Le candidat doit être une infirmière autorisée, possédant une expérience de la gestion d'une salle d'opération et une solide connaissance des systèmes de gestion. On accordera la préférence aux candidats se justifiant d'un diplôme en soins infirmiers ou l'équivalent. La connaissance des deux langues officielles sera considérée comme élément de mérite.

Fermeture du concours: 17 octobre 1980.

S'adresser à: Agent de dotation. Ressources humaines. Mentionner le numéro du concours HG-AC-80-002.

NOTAIRE

Notre cabinet est à la recherche d'un notaire, membre de la Chambre des notaires du Québec, ayant trois (3) à cinq (5) années d'expérience, principalement dans le secteur du droit financier et commercial.

La personne choisie sera appelée à travailler dans la préparation d'actes d'hypothèque, de nantissements commerciaux et d'actes de fiducie.

Une maîtrise de la langue française et de la langue anglaise, tant parlée qu'écrite, est essentielle pour ce poste.

Si la présente offre vous intéresse, prière d'adresser votre curriculum vitae à Me Renald Beauregard à l'adresse ci-dessous. Toutes les demandes seront considérées en stricte confidentialité.

BOURBEAU, BEAUREGARD & LEFRANÇOIS
Notaires et Conseillers Juridiques
Case postale 69, Succursale Desjardins
Montréal, Québec H5B 1B2

---

collège marie-victorin

ATTACHÉ D'ADMINISTRATION

TÂCHES
Sous l'autorité du secrétaire général, l'attaché d'administration a comme responsabilité principale de concevoir, d'élaborer et de contrôler un système intégré de gestion du personnel.

La charge comprend l'administration des politiques de sélection, les bénéfices marginaux, les dossiers du personnel, les conventions collectives et autres conditions de travail, les évaluations et les reclassifications d'emploi.

Son travail peut également porter sur la tenue des procès-verbaux, l'étude de dossiers, la cueillette d'informations nécessaires à la préparation de réponses officielles ainsi que sur la rédaction de rapports d'enquête.

L'attaché d'administration recueille ou transmet toute information ou donnée nécessaire à la bonne marche de l'administration.

QUALIFICATION
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.

TRAITEMENT
Selon les échelles de salaire du personnel professionnel.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 24 octobre 1980 à l'adresse ci-dessous, en mentionnant la référence "attaché d'administration":

Service du personnel
Collège Marie-Victorin
7000, rue Marie-Victorin
Montréal H1G 2J6

Québecor inc.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Nous sommes à la recherche d'une secrétaire de direction pour assister notre Vice-président et Chef des opérations.

La candidate recherchée est mature et possède un grand sens des responsabilités et de l'efficacité. Elle est bilingue et sait prendre la sténo dans les deux langues.

La personne choisie aura l'opportunité de travailler avec une personne dynamique et d'effectuer des tâches variées faisant souvent appel à son initiative.

Nous offrons un salaire intéressant, basé sur l'expérience et les qualifications, ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Si vous êtes intéressée à poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Rose-Marie Charest
Service des Ressources humaines
QUÉBÉCOR INC.
225 est, rue Roy
Montréal, Qué. H2W 2N6

AIR CANADA

CHERCHE UN

CHEF DE SERVICE

COMPTABILITÉ DE PRIX DE REVIENT

— Le titulaire du poste travaillera au sein du groupe des Finances au siège social, à Montréal.
— Comptable agréé ou comptable en administration industrielle (RIA), il aura acquis une solide expérience en comptabilité de prix de revient auprès d'une entreprise d'une certaine importance.
— Ses tâches consisteront entre autres à mettre sur pied et à appliquer des méthodes de répartition du coût d'acquisition à l'échelle de la Compagnie et à étudier divers modes de répartition du coût d'acquisition.
— Il devra avoir un esprit analytique très poussé et devra être en mesure de communiquer et de négocier avec les cadres supérieurs.
— Le candidat retenu sera bilingue.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae détaillé au:

Chef de l'Acquisition des
ressources humaines
Planification de l'organisation
et des ressources humaines
Air Canada
1, Place Ville-Marie
Bureau 3907
Montréal, Qué.
H3B 3P7

Fédération québécoise des directeurs d'école

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF *

NATURE DU TRAVAIL
Sous l'autorité du président de la FQDE, le(la) titulaire de ce poste a la responsabilité de l'enregistrement, de la publication, de la conservation, de la certification de l'authenticité des actes officiels de la fédération, conformément aux dispositions des lois régissant les organismes professionnels et à la réglementation interne de la fédération.

Le(la) titulaire a la responsabilité des relations internes et externes inhérentes à sa fonction, ainsi que l'exercice de toutes les fonctions de la gestion requises pour assumer les droits, pouvoirs et obligations de la fédération.

De façon particulière, le(la) titulaire a la responsabilité de la gestion du personnel et de l'administration du siège social de la FQDE.

QUALIFICATIONS REQUISES
— Spécialisé(e) en gestion de personnel et/ou en administration ou équivalence
— Expérience pertinente

RÉMUNÉRATION
De 22 190$ à 33 283$ selon qualifications et expérience.

CURRICULUM VITAE
*Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi que les motifs qui les incitent à postuler, **avant 17h, le 21 octobre 1980,** à l'attention de:*

Monsieur le président
Fédération Québécoise des Directeurs d'École
7855, boul. Louis-H. Lafontaine, suite 100
Anjou - H1K 4E4

* Concours ouvert aux femmes et aux hommes

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Agent de développement de coopératives d'habitation

Concours spécifique numéro P1113AAH/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Société d'Habitation du Québec — 1 emploi à Québec.

Attribution — Dans le cadre du programme expérimental des coopératives d'habitation locatives, analyser les demandes de subvention soumises par les groupes intéressés; évaluer la faisabilité des projets envisagés en considérant les ressources financières, techniques et humaines impliquées; formuler à la Société les recommandations appropriées; organiser des séances d'information à l'intention des coopératives et des citoyens désireux de réaliser des projets d'habitation collectifs.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives, en sciences sociales ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente dans des tâches administratives dont deux années dans le secteur des coopératives. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente aux attributions mentionnées. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
QUÉBEC QC G1K 7X2

Attaché d'administration, classe II

Traitement de 20 553 $ à 27 345 $ (en voie de révision)

Période d'inscription: du 11 octobre au 27 octobre 1980.

Ingénieur en mécanique du bâtiment

Concours sectoriel numéro N1186AAB/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères de la région administrative de Montréal durant la prochaine année.

Présentement 2 emplois à Montréal au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

Attributions — Exercer les attributions conformes à celles prévues dans la Loi des ingénieurs en vue d'élaborer, de préparer, de normaliser et de contrôler la réalisation des travaux de conception ou d'opération des systèmes mécaniques et électriques du bâtiment.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec; 3 années d'expérience pertinente reliée au fonctionnement ou à la conception de systèmes mécaniques et électriques du bâtiment. Chaque année d'étude pertinente complémentaire compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de l'original de sa carte de membre.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Complexe Desjardins
Tour sud, 22e étage
Case postale 781
MONTRÉAL, QC H5B 1B9

Ingénieur, classe II

Traitement de 21 902 $ à 29 547 $ (en voie de révision)

Période d'inscription: du 11 octobre au 27 octobre 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

HÔPITAL GÉNÉRAL D'OTTAWA
OTTAWA GENERAL HOSPITAL

501 Chemin Smyth Road,
Ottawa Ontario, K1H 8L6
(613) 737-7777

DIRECTEUR(TRICE)

SERVICE DES SOINS SPÉCIALISÉS

Un hôpital général d'enseignement à traitement actif de 450 lits requiert les services d'un(e) Directeur(trice) des soins infirmiers - Service des soins spécialisés.

FONCTIONS:
Le titulaire se rapportera directement à la Vice-présidente, Service des Soins infirmiers et coordonnera les activités et fonctions des unités des sciences neurologiques et orthopédiques.

EXIGENCES:
Le candidat sera un gradué d'une école en soins infirmiers reconnue et sera licencié du Collège des infirmiers de l'Ontario. Il faut faire preuve d'une connaissance et d'une aptitude de leadership en soins infirmiers ainsi que des capacités à diriger; d'expérience antérieure en gestion des soins infirmiers, de maturité, et de bonnes relations inter-personnelles. La connaissance des deux langues officielles est essentielle.

S'adresser à:
Agent de dotation, Ressources humaines.

Fermeture du concours: 17 octobre 1980.

Mentionner le numéro du concours HG-AC-80-003

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Certificat de Relations publiques
CHARGÉS DE COURS
Hiver 1981

•COM 2400G, Introduction aux média

Ce cours est une introduction générale au langage et aux média. Il vise à favoriser l'utilisation pertinente et créatrice des média. De plus, il a pour but d'initier l'étudiant à une démarche de production - par l'apprentissage de techniques de réalisation - allant de la conception du message à sa diffusion.

•COM 2540G, Photographie

Ce cours vise à initier l'étudiant au langage photographique et à la composition de l'image. Il lui permet d'acquérir un jugement critique face à la photo publicitaire, commerciale, de portrait et de reportage. Il l'initie aux diverses techniques photographiques: la prise de vue; le portrait, micro et macro-photographie, photographie de documents, etc.; photographisme. Techniques de la chambre noire.

•REP 4300, Atelier d'intégration en relations publiques

Ce cours vise à vérifier, au moyen de réalisations pratiques et de leur évaluation, l'assimilation des connaissances de base théoriques et pratiques en vue d'un meilleur exercice de la profession de relationniste.

EXIGENCES:
- Diplôme universitaire de deuxième cycle ou l'équivalent
- Expériencee professionnelle minimale de cinq années dans le domaine concerné.
- Expérience d'une année dans l'enseignement aux adultes.

TRAITEMENT:
Selon les normes en vigueur à l'Université de Montréal.

Veuillez faire parveenir votre curriculum vitae avant le 20 octobre 1980 à:

Gilles Ménard
Coordonnateur du certificat de Relations publiques
Faculté de l'éducation permanente
Université de Montréal
3333, chemin Queen Mary
Montréal, Qué.
H3C 3J7

HYGIÉNISTES DENTAIRES

1½ poste (1 poste à plein temps et 1 poste à demi-temps)

FONCTIONS:
— Dispenser les programmes d'hygiène dentaire aux enfants de 10 à 12 ans tant au C.L.S.C. que dans les écoles du secteur;
— Participer à l'élaboration et à l'évaluation des activités des programmes.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme reconnu d'hygiéniste dentaire;
— Expérience dans le domaine;
— Analyse critique des problèmes de santé et ouverture d'esprit sur les moyens d'y remédier, notamment dans le domaine des services dentaires;
— Capacité de travailler en équipe;
— Posséder une automobile.

INTERVENANT SOCIO-COMMUNAUTAIRE

POSTE COMPOSÉ AGENT DE RELATIONS HUMAINES ET ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE

TÂCHE:
— Participer à la réalisation du programme "planning - sexualité" par le travail auprès des individus et des groupes;
— Élaborer diverses problématiques et interventions dans d'autres programmes avec différents travailleurs du C.L.S.C.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines;
— Expérience de trois (3) ans en intervention collective pour les candidats formés dans le domaine de relations humaines ou expérience de deux (2) ans en intervention individuelle pour les candidats formés dans le domaine de l'organisation communautaire;
— Intérêt et aptitude à travailler les problématiques: "planning", "femmes" et "sexualité" et à collectiviser les situations;
— Connaissance du milieu et de ses ressources;
— Disponibilité le soir et posséder une automobile.

CONDITIONS:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir l'offre d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae pour le 20 octobre 1980 à Monsieur Henri Bradet, directeur général.

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES SAGUENAY-NORD
222 rue St-Ephrem, Chicoutimi-Nord, Qué. - G7G 2W5
Tél.: 545-1575

FINA

Agent de Relations Publiques

Petrofina, dont le siège social est à Montréal et les activités à l'échelle canadienne, a une ouverture dans son service des communications pour un agent de relations publiques. Le défi est à la mesure des problèmes énergétiques. Le candidat sera en liaison avec les niveaux de décision de la société. Il participera à la création, à la planification, à l'administration et à l'exécution des programmes de communication de tous genres en plus de faire le travail habituel du relationniste.

PORTRAIT DU CANDIDAT:
Jeune dans ses idées, bon juge de l'opinion publique, mûri par l'expérience, le candidat aura de l'initiative, un jugement sûr, le goût des défis et du travail ainsi qu'une bonne expérience en rédaction et un talent certain pour s'exprimer verbalement. Le bilinguisme est nécessaire.

De préférence, le candidat aura une éducation universitaire, une expérience variée en journalisme et/ou en relations publiques.

Traitement selon la formation et l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à titre confidentiel. Ce poste s'adresse également aux hommes et aux femmes.

Roger Neiderer
Service du personnel
PETROFINA CANADA INC.
1 Place Ville-Marie
Montréal (Québec)
H3B 4A9
866-3911

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Chef du service de la réparation

Concours spécifique numéro P6210AAC/JD — Ce concours vise à combler uniquement les emplois identifiés à cet avis.

Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail — Direction régionale — Un emploi disponible dans chacune des régions suivantes: Chicoutimi, Sherbrooke, Trois-Rivières.

Attributions — Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités et les ressources visant la mise en oeuvre des politiques et des programmes d'indemnisation et de réadaptation sociale propres à la région; participer à la définition des objectifs opérationnels et des programmes de réparation; recommander au directeur régional le budget et les effectifs nécessaires à l'atteinte des objectifs visés; déterminer les méthodes et les procédures appropriées afin d'obtenir une plus grande efficacité; présider et animer différents comités.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des adjoints aux cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine de l'administration de programmes sociaux.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7Z8

Adjoint aux cadres supérieurs

Traitement — de 31 775 $ à 44 590 $

Période d'inscription:
20 septembre au 27 octobre 1980

CET AVIS ANNULE ET REMPLACE, QUANT À LA PÉRIODE D'INSCRIPTION, L'AVIS PARU LE 20 SEPTEMBRE 1980 SOUS LE MÊME TITRE ET PORTANT LE MÊME NUMÉRO DE CONCOURS.

Adjoint au directeur de la planification et du développement

Concours spécifique numéro P6216AAK/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre — Direction générale de la main-d'oeuvre,
— 1 emploi à Montréal.

Attributions — Assister et conseiller le directeur dans le processus de consultation et d'identification des besoins en matière de main-d'oeuvre et d'emploi; participer à la planification, la réalisation et l'évaluation de programmes; orienter le développement de certains programmes et particulièrement ceux touchant la main-d'oeuvre féminine; former, coordonner et contrôler les équipes de traval nécessaires à la gestion de projets; évaluer les résultats et soumettre les recommandations appropriées.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des adjoints aux cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans les domaines du développement et de l'évaluation de programmes.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs

Traitement — de 31 775 $ à 44 590 $

Période d'inscription:
du 11 octobre au 27 octobre 1980

Directeur régional

Concours spécifique numéro P6219AAB/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail — 1 emploi à Sept-Îles.

Attributions — Sous l'autorité du président-directeur général, planifier, organiser, diriger et contrôler les activités et les ressources visant l'opérationnalisation et la mise en oeuvre des politiques et des programmes de la Commission en matière de prévention, d'inspection et de réparation (indemnisation et réadaptation sociale); collaborer à la définition des politiques; déterminer les priorités régionales; coordonner les projets à réaliser sur son territoire.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des adjoints aux cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans les domaines des relations de travail, des ressources humaines, de l'administration publique, des relations avec les professionnels, les groupes de pressions et les employeurs.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs

Traitement — de 31 775 $ à 44 590 $

Période d'inscription:
du 11 octobre au 27 octobre 1980

Directeur général des ressources humaines

Concours spécifique numéro P6223AAB/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Éducation — 1 emploi à Québec.

Attributions — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint responsable du secteur primaire et secondaire, élaborer, définir et traduire en moyens d'action les orientations, les objectifs, les programmes et les priorités de la direction générale; planifier, diriger, organiser et contrôler les activités relatives à: la préparation des politiques se rapportant aux conditions de travail des personnels des commissions scolaires, la négociation et la transaction des conditions de travail des personnels visés, l'intervention en matière de griefs et d'arbitrage, l'évaluation de la scolarité, la certification et la probation des enseignants; établir et entretenir les relations requises à la poursuite des objectifs de la Direction générale avec les autres unités du ministère ou les autres ministères ou organismes.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans les domaines des politiques de personnel, des relations de travail et de la gestion du personnel.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe II

Traitement — de 42 997 $ à 59 358 $

Période d'inscription:
du 11 octobre au 27 octobre 1980

Chef de la division de la conception et de la réalisation des systèmes

Concours spécifique numéro P6243AAB/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Éducation — Service au ministère — 1 emploi à Québec.

Attributions — Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités de la division. À cette fin, assurer la réalisation technique (implantation et codage inclus) des nouveaux systèmes; participer à la conception et à l'implantation administrative faite par les directions de systèmes; établir un échéancier de mise en production des nouveaux systèmes; participer à la préparation du plan annuel de développement des directions de systèmes; superviser et coordonner la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de la division.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans la conception et la réalisation des systèmes informatiques.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV

Traitement — de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 11 octobre au 27 octobre 1980

Chef du service de consultation et d'aide financière aux entreprises

Concours spécifique numéro P6243AAC/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation — Direction du développement industriel — 1 emploi à Québec.

Attributions — Concevoir des programmes sectoriels de développement pour l'industrie agro-alimentaire en regard d'une aide au financement des entreprises; contrôler l'application des programmes et coordonner l'analyse des projets d'investissements; faire les recommandations appropriées quant à l'opportunité d'accorder une aide financière; assurer des services de consultation aux industriels en ce qui a trait à l'orientation du développement de leurs entreprises.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement en gestion d'entreprise alimentaire et en financement industriel.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV

Traitement — de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 11 octobre au 27 octobre 1980

Chef du service des études de marché et de la mise en valeur des ressources minérales

Concours spécifique numéro P6243AAD/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Énergie et des Ressources — Direction des projets de développement
— 1 emploi à Québec.

Attributions — Planifier, diriger et contrôler l'ensemble des activités reliées à l'évaluation des ressources du secteur des minéraux industriels, à l'identification et la description des marchés de ces ressources, à leur mise en marché ainsi qu'à la recherche et au développement de nouvelles utilisations.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine des minéraux industriels.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV

Traitement — de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 11 octobre au 27 octobre 1980

Chef de la division des expertises techniques

Concours spécifique numéro P6246AAC/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail — direction régionale.
— 1 emploi à Montréal.

Attributions — Sous l'autorité de l'inspecteur chef régional, coordonner l'ensemble des activités de la division dont le mandat est de donner le support technique nécessaire aux inspecteurs en fournissant les services de mesure, d'analyse et d'expertise afin que ces derniers prennent les décisions pertinentes; collaborer à la définition des objectifs de la division et voir à leur réalisation; voir à l'application des mécanismes requis afin de garantir la qualité des résultats d'essai; participer à l'élaboration des modifications aux procédures, méthodes de travail et normes d'opération.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience acquises dans les techniques de mesure et d'analyse des matières dangereuses, des agents agresseurs et des contaminants, en milieu de travail.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV

Traitement — de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 11 octobre au 27 octobre 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entrainera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 35, 36, 37, 38 et 40

Centre hospitalier régional
Baie-Comeau Hauterive

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Le Centre Hospitalier Régional Baie-Comeau Hauterive situé sur la Côte-Nord, desservant une population de 55,000 habitants, de Tadoussac à Baie-Trinité, et disposant d'une installation nouvelle d'une capacité de 300 lits (200 lits S.A. et 100 lits S.P.) est à la recherche de:

— 1 radiologiste
— 2 anesthésistes (résidant en permanence)
— 2 oto-rhino-laryngologistes
— 2 gynécologues — obstétriciens
— 2 orthopédistes
— 1 pathologiste
— 2 psychiatres
— 1 dentiste

Possibilité de dédommagement d'installation permanente.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à:

MARC FATTER
Directeur général
CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL
BAIE-COMEAU HAUTERIVE
635, boulevard Joliet
Hauterive (Québec)
Téléphone: (418) 589-3701
589-3541
rés.: 296-5947

Centre hospitalier régional de l'Outaouais

recherche un(e)

AUDIOLOGISTE

(Département de Santé Communautaire)

Sommaire des responsabilités:
— Professionnel conseil auprès des chefs de programmes du D.S.C. en ce qui concerne le contenu de préventions des handicapés de l'ouie.
— Professionnel participant à l'élaboration et responsable de l'exécution des programmes régionaux de dépistage, d'évaluation et de traitement des handicapés de l'ouie.

Exigences:
Doit détenir un premier diplôme universitaire terminal en orthophonie-audiologie.
Posséder une bonne connaissance de la langue seconde.
Posséder une automobile.

Rémunération: selon les normes en vigueur au C.H.R.O.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 25 octobre 1980 à:

L'Agent de recrutement
Centre hospitalier régional
de l'Outaouais
116, boulevard Lionel Emond
HULL, (Québec)
J8Y 1W7

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DES GRANDS BOIS

recherche

AGENT DE RELATIONS HUMAINES

Programme alcoolisme et toxicomanie

Fonctions:
Sous l'autorité du coordonnateur social, le candidat recherché devra:
— Mettre au point un programme d'intervention en matière d'alcoolisme et de toxicomanie qui vise à réduire l'incidence, la prévalence et les conséquences des toxicomanes.
— Faire l'information préventive auprès de la population de la région, en particulier auprès des jeunes et des parents.
— Faire du dépistage auprès des toxicomanes et l'intervention auprès de tous ceux qui peuvent être aidés sur une base externe, de leur famille et de leur environnement.
— Référer à des ressources spécialisées au besoin.
— Faire des activités de support individuelles et communautaires telles que la promotion de groupes d'entraide et d'association de bénévoles.
— Faire des activités de support et de motivation aux clients réintégrant leur milieu de vie habituel.

Exigences:
— Formation universitaire en service social ou en psychologie avec expérience d'au moins 2 ans. Une plus grande expérience peut suppléer en l'absence de diplôme universitaire.
— Très bonne connaissance des champs de la pratique curative ou préventive et des techniques d'intervention individuelles et collectives ou communautaires.
— Disponibilité le soir.
— Posséder une automobile.
— Connaissance du réseau des Affaires sociales.

Lieu: Point de service du C.L.S.C. à Chibougamau.

Rémunération:
Selon les qualifications et l'expérience d'après les normes du Ministère des Affaires Sociales.
Prime de disparité régionale de 3 622 $ pour personne avec dépendant(s) et de 2 533 $ pour personne sans dépendant.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 31 octobre au:

Directeur général
C.L.S.C. des Grands Bois
C.P. 1300
Chapais, PQ
G0W 1H0

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 35, 36, 37, 39 et 40

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Fonctions:
Assiste l'avocate de la Société dans les tâches suivantes:
— Contrôle des engagements de crédit à la clientèle;
— Administration des dossiers;
— Préparation des conseils d'administration.

Qualifications:
— Sténographie et dictaphone;
— Cinq (5) ans d'expérience (auprès d'une institution financière serait un atout);
— Bilinguisme.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae à:

CRÉDIT LYONNAIS CANADA LTÉE
1, Place Ville Marie
suite 1525
Montréal, Qué. H3B 2B5
attention: Linda Chartier

SONAREX LTÉE

Société nationale de recherche et d'expertise recherche pour ses activités au Québec

- **Évaluateurs agréés:** Expérience en évaluation municipale et en expertise privée.
- **Évaluateurs stagiaires:** Minimum 1 an d'expérience en évaluation.
- **Techniciens en évaluation:** Avec expérience en évaluation commerciale, industrielle et institutionnelle.
- **Informatique — Analystes et programmeurs:** Deux ans d'expérience et connaissant les langages suivants: FORTRAN - PL 1 - COBOL - RPG 2 - etc.

Rémunération: selon l'expérience.

Adresser les notes biographiques ou déposer en personne à l'adresse suivante:

SONAREX LTÉE
1195 rue de Lavigerie
Ste-Foy, Québec G1V 4N3

Union des municipalités du Québec

CONSEILLER EN GESTION FINANCIÈRE MUNICIPALE

FONCTION:
Sous l'autorité du directeur général, suit l'évolution du dossier de la fiscalité municipale; élabore, analyse et coordonne les projets d'intervention de l'organisme dans le domaine des finances municipales; élabore, formule et présente des recommandations aux autorités compétentes; conseille et assiste, au besoin, les municipalités-membres dans leurs activités reliées à la gestion financière et à la fiscalité; participe aux travaux techniques du comité conjoint Québec-municipalités; exécute toutes autres tâches inhérentes à cette fonction.

EXIGENCES:
Diplôme universitaire en administration, spécialisé en sciences comptables, préférablement un MBA; quelques années d'expérience dans le domaine de la vérification et de la gestion financière municipale; connaissance des milieux gouvernementaux, plus spécifiquement du ministère des affaires municipales et de celui des finances serait souhaitable; capacité d'analyse et de communication efficaces à tous les niveaux; qualités personnelles appropriées, telles que jugement et initiative.

Les personnes intéressées et possédant les qualités requises sont invitées à nous faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 octobre 1980, à l'attention du directeur général, à:

L'Union des municipalités du Québec
315, boul. Dorchester est
bureau 301
Montréal, Québec
H2X 3P3

DÉPARTEMENT DES ARTS ET LETTRES PROFESSEUR DE CINÉMA

Le département des arts et lettres est à la recherche d'un professeur régulier en cinéma, pour enseigner dans le cadre d'un programme de certificat en études cinématographiques (orientation sémiologique) et assumer la responsabilité administrative de ce programme.

EXIGENCES

Un diplôme de doctorat ou l'équivalent, et des publications. Spécialisation en sémiologie du cinéma. Expérience de la réalisation souhaitable.

MODALITÉS GÉNÉRALES

Traitement: selon la convention collective en vigueur
Entrée en fonction: le 1er janvier 1981.

On fait parvenir son offre de service d'ici au 30 octobre au:
Doyen de la gestion académique, Université du Québec à Chicoutimi, 930 rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

Université du Québec à Chicoutimi

CLSC de la Vallée de la Lièvre

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général:
— Assure le développement et le fonctionnement administratif régulier du CLSC soit: planification, coordination, gestion et évaluation.
— Établit et maintient des relations avec le M.A.S., le C.R.S.S.S., les établissements du réseau et les organismes du milieu.

Exigences:
— Diplôme universitaire de 1er cycle.
— Minimum de cinq (5) ans d'expérience pertinente en administration et en gestion dont trois dans une fonction de cadre.
— Bonne connaissance du réseau des affaires sociales.
— Bilinguisme est un atout.
— Connaissance du milieu rural très souhaitable.
— Le territoire desservi par le CLSC de la Vallée de la Lièvre comprend les municipalités d'Angers, Masson, Thurso, Buckingham, Notre-Dame de la Salette, Poltimore, Val-des-Bois et Notre-Dame du Laus.

Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 10 novembre 1980 à 17:00 au:

Président
Conseil d'administration
CLSC de la Vallée de la Lièvre
164 est, MacLaren,
Buckingham, P.Q.
J8L 1K4

PROFESSEUR RÉGULIER EN ART DRAMATIQUE

poste ouvert aux hommes et aux femmes

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:
Dans le cadre des enseignements et des recherches en art dramatique, le professeur engagé sera appelé à donner des cours de théâtre, pratiques et théoriques, et ce, tant au 1er qu'au 2e cycle; il devra aussi pouvoir assumer des responsabilités administratives au sein du département ou du module.
DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 1er janvier 1981
EXIGENCES: Maîtrise ou l'équivalent, expérience professionnelle pertinente.
TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur
Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 17 octobre 1980 à 5hres

M. Jean-Marc Tousignant, directeur
Regroupement de Théâtre et Danse
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec, H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

AGENT D'ANIMATION EN CINÉMA

L'Association Nationale du Cinéma Parallèle du Québec est à la recherche d'un professionnel dont les principales fonctions seront les suivantes:
— organiser des rencontres régionales et locales aux fins de promouvoir l'ANCPQ et favoriser le contact permanent des membres entre eux;
— coordonner la distribution des services aux membres;
— mettre sur pied et superviser les opérations d'un centre de documentation;
— participer à l'organisation thématique et technique d'une rencontre nationale annuelle de l'association;
— coordonner et surveiller le travail de secrétariat, et accomplir tout mandat confié par le comité exécutif.

EXIGENCES: Baccalauréat dans une discipline pertinente ainsi qu'une expérience d'au moins deux ans dans le milieu du cinéma parallèle au Québec. Disponibilité à de nombreux déplacements dans la province.

DURÉE DE L'EMPLOI: 1er novembre 80 au 31 mars 1981 (renouvelable).

TRAITEMENT: Selon l'échelle en vigueur dans la fonction publique du Québec.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le vendredi, 17 octobre 1980, avant 17 hres, à l'adresse suivante:

Comité de sélection
ANCPQ
C.P. 218
Haute-Ville
Québec G1R 4P3

PROFESSEUR REGULIER EN SOCIOLOGIE

Le département des Lettres et des Sciences humaines est à la recherche d'un professeur régulier pour enseigner dans un programme de sociologie où l'accent est mis sur le développement régional.

Le candidat retenu devra:
- dispenser des activités d'enseignement dans le cadre du programme de sociologie
- participer à des travaux de recherche
- encadrer les étudiants dans la poursuite de leur programme et participer aux différents organismes de l'Université.

EXIGENCES:
- Le candidat retenu devra avoir un Doctorat en sociologie
  OU
  Etre en rédaction de thèse.
- Une connaissance approfondie des grands courants théoriques de la sociologie contemporaine
  OU
  Une préoccupation marquée pour les techniques et méthodes quantitatives est demandée.
- Une expérience de recherche en sociologie est demandée.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

Seules les demandes écrites reçues avant le 24 octobre 1980 seront considérées. Toute candidature sera traitée confidentiellement. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur Département des Lettres et des Sciences humaines
UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI
300 avenue des Ursulines
Rimouski, Qué. G5L 3A1

Université du Québec à Rimouski

HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Type d'établissement:
Centre hospitalier de soins ultra-spécialisés de courte durée, affilié à l'Université Laval et d'une capacité de 467 lits.

Nature de la fonction:
Sous la responsabilité du Conseil d'administration, le Directeur général est responsable de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration.

Qualifications requises:
Détenir un diplôme universitaire en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée. Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction sera prise en considération.

Rémunération et avantages sociaux:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales applicables au personnel de cadre.
Classe salariale: 25 — maximum de $60,000.

Présentation de candidature:
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 27 octobre 1980 à:

Concours du Directeur général
a/s de Sr. Cécile Coulombe, S.c.q.
2655 rue Le Pelletier
Beauport, Québec G1C 3X7

En cas de conflit postal, la date de limite de remise des candidatures pourra être retardée et un avis paraîtra dans les journaux à cet effet.

TECHNICIENS(NES) EN E.E.G.

(deux postes)

Fonctions:
Personnes qui opèrent les divers appareils utilisés dans un laboratoire d'électro-encéphalographie et voient à leur entretien. Elles peuvent participer à l'enseignement et à la formation clinique.

Exigences:
— Diplôme en techniques électro-encéphalographiques décerné par l'Association Canadienne des Techniciens en Électro-encéphalographie.

Salaire: Selon l'expérience des candidats.
Minimum: $298.55/semaine
Maximum: $423.50/semaine

Les personnes qui seraient intéressées à l'un de ces emplois doivent faire parvenir leur curriculum vitae au:

Directeur du personnel
HÔTEL-DIEU DU SACRÉ-COEUR
DE JÉSUS DE QUÉBEC
1, avenue du Sacré-Coeur
Québec, G1N 2W1
Tél.: (418) 529-6851

UN POSTE DE PROFESSEUR RÉGULIER (HOMME OU FEMME): POSTE À QUÉBEC

La **Télé-université,** constituante de l'Université du Québec, agit à distance, n'offre pas de programme disciplinaire et n'est pas dotée de structure départementale.

FONCTIONS:
Le professeur a un rôle de coordination pédagogique et de conception de cours. Il assume la responsabilité de l'évaluation des apprentissages, élabore les instruments d'évaluation, et peut assumer diverses recherches reliées au plan de travail de la Télé-université.

FORMATION:
Doctorat terminé ou en cours. Formation de type fondamental dans un des domaines des sciences du langage, tels: linguistique générale, aspects sémantiques de la communication, théories de l'information, sémiotique.

EXPÉRIENCE ET APTITUDES:
Pratique de l'enseignement ou de l'animation. Connaissances suffisantes ou expérience pertinente en linguistique appliquée. Capacité et motivation à travailler à l'éducation des adultes, dans un cadre pluridisciplinaire et en équipe. Aptitude à la vulgarisation scientifique et à la rédaction.

TRAITEMENT:
Selon la scolarité et l'expérience.
Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leur(s) attestation(s) d'études avant 17h00, le 20 octobre 1980.

Service du personnel
Télé-université
214, ave Saint-Sacrement
Québec, Qué.
G1M 4M6

Université du Québec
Télé-université

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur de la formation et de l'information — Prévention

Concours spécifique numéro P6246AAD/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail — 1 emploi à Montréal.

Attributions — Sous l'autorité du vice-président à la prévention, planifier, organiser, diriger et contrôler les activités et les ressources visant la conception et l'élaboration de programmes-cadres de formation et d'information relatifs à la santé et la sécurité du travail s'adressant à diverses clientèles (associations sectorielles, comités paritaires, employeurs, travailleurs, etc...) et aux fonctionnaires de la Commission; procéder, en collaboration avec d'autres ministères et organismes, à l'élaboration de campagnes d'information; identifier les sujets pouvant faire l'objet de programmes de formation et d'information sur la santé et la sécurité du travail à être intégrés dans l'enseignement au niveau des établissements scolaires; participer à la détermination du contenu de ces programmes.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement au niveau de la formation des adultes et de formateurs en milieu de travail.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV

Traitement — de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 11 octobre au 27 octobre 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Murray Head

Ces séducteurs qui nous viennent d'ailleurs

par Nathalie Petrowski

MURRAY Head, tout comme Chris de Burgh, Al Stewart et Shawn Philipps, connaissent à Montréal une cote d'amour et de popularité qu'ils ne connaissent nulle part ailleurs. Qu'ont-ils donc fait à la ville pour qu'elle les aime aussi inconditionnellement et qu'elle soit la seule à les sortir de l'anonymat? Parlons de bonne promotion, de bonnes vibrations, d'atomes crochus sans doute, car Montréal présente les symptômes d'une ville qui a été littéralement séduite par ces troubadours modernes, par ces jolis coeurs de la chanson. Rien, même pas les spectacles les plus défectueux, ne sauront lui faire changer d'idée.

Parmi ces héros, Murray Head est décidément le plus habile des quatre. En bon Britannique, il connaît bien le rapport symbiotique qui existe entre le colonisé et le colonisateur et sait l'utiliser tout à son avantage. C'est pour cela que cette fin de semaine au Saint-Denis, il s'est adressé au public dans un gentil français international coloré d'argot. L'intention aurait été touchante s'il ne s'était pas mis à parler en anglais à la fin du spectacle comme s'il venait subitement de découvrir la minorité anglophone dans la troisième rangée à gauche. Le problème c'est que, d'un côté comme de l'autre, les grenouillages linguistiques furent inutiles car en français le chanteur oublie d'articuler et en anglais il n'a rien à dire. Aussi bien se taire dans les deux cas.

Les problèmes de Murray Head ne sont pas linguistiques. Jeudi soir, il fallait tendre l'oreille pour essayer de comprendre les trois quarts des textes qu'un déséquilibre technique provenant de la console rendait inaudibles. L'ingénieur de Murray Head, un grand innovateur dans le domaine du son, semble ne pas avoir la même conception du son que nous. À l'entendre faire, on a nettement l'impression d'avoir affaire à un amateur de musique concrète. Le son qui sort des haut-parleurs semble provenir des cuisines; il n'y a aucun contours, aucune couleur, même pas d'atmosphère. La section rythmique, les claviers et guitares ont été fondus dans la remise en arrière pour laisser toute la place à la voix aïgue et gémissante de Murray Head.

Par ailleurs, la voix gémissante de Murray Head a beau être unique au monde, elle ne réussit pas à pallier à la faiblesse des compositions. En fait, Murray Head chante une seule et même chanson qui s'étale et s'étend pendant la durée du spectacle. Toutes ses chansons procèdent du même principe. Elles commencent comme des petites souris, enflent comme des éléphants et pètent comme de grosse balounes dans le paroxysme final. À force de monter et de descendre, l'auditeur finit à la longue par développer un mal de coeur persistent qu'une musique molle et dépassée ne guérit pas. À l'exception de ses trois classiques, *Say it ain't so Joe*, *Los Angeles* et *I'm in love*, Murray Head fait du temps sur scène. Probablement fort conscient de ses manques musicaux, il a d'ailleurs décidé de centrer ses efforts sur sa personnalité. Et sa personnalité, cette fois, se résume à une paire de pantalons noirs cloués qui semblent d'ailleurs avoir été cloué sur sa personne. Sautillant avec une main sur les hanches à la manière de Mick Jagger, le comédien devenu chanteur, manque de naturel, manque de spontanéité. Ses tentatives de séduction rappellent les meilleurs moments de Tom Jones avant sa période kleenex.

Le spectacle de jeudi soir ne fut quand même pas un échec total. Il y eut quelques bons points, notamment un jeu d'éclairage bien fait, des changements de costumes rapides et quelques bons gags. Le meilleur gag de la soirée vint à la fin. Pendant qu'un musicien du groupe, habillé comme le chanteur, l'imite au micro, celui-ci est caché dans une immense poche de pomme de terre près du piano. En plein milieu de la chanson, le chat sort du sac comme les jeunes filles de Hollywood sortaient jadis du gâteau. Le seul regret c'est que le chat ne soit pas resté dans le sac toute la soirée.

Sabatier

Suite de la page 21

renaître et nous protège de l'heure machinale, du robot. Il nous rappelle ce que nous sommes: des hommes, tout simplement. Le poème, c'est de la réalité aussi. Dans ce sens que c'est la poésie qui tire la conclusion des incidents et aléas de notre vie. Sans la poésie, ces accidents, ces événements ne seraient rien d'autre que l'objet d'un frémissement de l'instant. Mais c'est la poésie qui peut en faire jaillir la source de vivre...»

Mais Robert Sabatier hésite. Il se trouve maladroit en parlant de la poésie. Il préfère le poème lu le matin comme source d'énergie de son quotidien, comme le faisait d'ailleurs le vieux Gaston Bachelard qu'il a connu. Lui qui a connu encore Guy Lévis Mano, ce grand éditeur artisan mort cet été. Lui qui est l'ami de René Char, avec qui il parle peu de poésie, de peur d'être «banal». Robert Sabatier essaye encore de m'expliquer comment, pour lui, «toute parole humaine peut servir la poésie», même la parole populaire et quotidienne. «Cette parole morte, quelque chose en moi la transforme, qui la respecte et qui s'en émeut. J'ai l'impression que l'antonyme du poème peut parfois servir la poésie: toute parole humaine.»

Robert Sabatier s'arrête là. «Je connais le bonheur du poème mais je ne sais pas parler de poésie. J'ai peur de tuer l'oiseau. Je ne sais pas expliquer les choses en parlant. Il faut que je les écrive!»

Sourire

Suite de la page 25

Eissler sur Léonard de Vinci. Je me souvenais de sa psychanalyse volumineuse sur Goethe. Plus récemment, c'est lui qui a écrit la biographie de Freud dans le somptueux livre d'images *S. Freud, lieux, visages, objets* (Ed Complexe/Gallimard, 1979). *Léonard de Vinci* est un livre utile certes qui fait le point sur ce qui a été écrit sur la naissance illégitime de Léonard, son homosexualité etc. Ici et là une nuance s'ajoute, un trait du profit de Léonard se précise. Mais en somme, Eissler ne fait que retoucher, alourdir, surcharger le portrait que Freud a brossé de Léonard de Vinci. Pourquoi Léonard a-t-il peint? Eissler le sait mieux que Freud. «Je suggère que le fait de peindre, une fonction créative de Moi dominante chez Léonard, dérivant son hyperinverstissement de la défense contre la masturbation» (sic). Le sourire de Mona Lisa se change en grimace. Pour le retrouver j'ai relu le texte de Freud, sur Léonard de Vinci... autre chose qu'une fantaisie romantique?

Jacques LARUE-LANGLOIS

Livres

Suite de la page 24

provoquer de «bouillants» affrontements entre les tenants des coutumes et traditions de nos ancêtres et les protagonistes d'une nouvelle morale conforme à ces traditions dans leur essence même mais ventiiées dans les manifestations de la vie moderne. Jean-Guy Dubuc ne prétend pas tirer la ligne mais il fait le point en proclamant son optimisme sur «ces valeurs du présent qui représentent un acquis fondamental susceptible d'éclairer singulièrement l'avenir».

Tentation

Suite de la page 29

en plus nombreux, qui mériteraient un traitement plus adéquat?

Richard TREMBLAY
du Groupe Téâtram

■ *Lecture limitée, dites-vous, et analyse non pertinente. Distanciation: c'est Brecht, c'est donc le comédien conscient d'être un être social pouvant agir sur cette société où il doit prendre parti. Mais voilà, quel parti prendre face à un texte aussi dénué d'attaches ou même de relations avec le monde actuel?*

Les élucubrations verbeuses de La Tentation de saint Antoine *de M. Flaubert qu'Emile Zola, davantage préoccupé socialement, n'hésitait pas à qualifier de «romantique impénitent" ne sont plus autre chose aujourd'hui qu'«une gloire pour notre langue» (Zola encore). D'où une des fonctions du comédien jouant la distanciation — celle qui vise à provoquer la réflexion critique chez le spectateur — n'a plus sa raison d'être sauf au niveau de la langue. Or, le père de la distanciation, Bertholt Brecht, stipulait que le comédien doit «provoquer le désir et le pouvoir, chez ses confrères, ses spectateurs et en lui-même, de modifier les rapports de travail dans cette société».*

En fait, oui, vous avez utilisé le procédé de distanciation et je n'ai pas su le reconnaître. Mais comment croire que le public, moins informé, puisse trouver à votre production

Planète

Suite de la page 28

sur la façon de concilier modernisme et judaïsme, une jeune dessinatrice racontera son insertion dans un milieu de travail francophone et non-juif. Le couple de jeunes Juifs, croyants, ne semble pas se retrouver à la synagogue mais Barouch Brooon insiste sur l'importance du Talmud pour guider la conduite de tout Juif, même lorsqu'il est question de l'avortement, de l'écologie et de l'attitude de justice à développer... lorsqu'on a à choisir ses fruits et légumes (éviter de favoriser le «cheap labour»).

Pour ces invités du professeur Teboul, il semble bien que ce n'est pas tellement «ce que l'on croit, comme Juif», qui importe mais plutôt «ce que l'on fait». Le 19 octobre, *Planète* traitera de la réalisation des individus (juifs) dans la force de l'âge et, pour clore le cycle, le 26, on tentera de tirer des leçons du passé, de dégager un sens à la vie du Juif, une éthique.

C.T.

Jazz

Suite de la page 31

bien joli emballage.

I Remember You (Classic Jazz 115 — importation Almada) de Hank Jones exploite la formule du trio. On sait que des tas d'albums nous sont offerts qui suivent le pattern suivant: vous convoquez un pianiste en règle générale de la période bop, vous lui adjoignez un batteur et un contrebassiste, vous le laissez libre d'enregistrer les standards qui lui plaisent et le truc est joué. Si ce microsillon se distingue de tant d'autres, c'est que le père Jones sait apporter à toutes ses interprétations une touche de finesse et d'intelligence. Hank Jones, c'est à la fois un peu Art Tatum, un peu Bud Powell et beaucoup Hank Jones. Un beau recueil.

Pony Poindexter n'a pas été gâté par les compagnies de disques. Longtemps expatrié en Europe (de 1963 à 1977), il travaille maintenant dans la région de San Francisco. Disciple comme bien d'autres de Charlie Parker, partageant pendant quelques années l'aventure du trio Lambert-Hendricks and Ross, aussi à l'aise dans le bop que dans le blues urbain, il a toujours su donner à ses interprétations une chaleur distinctive, créer un climat merveilleux qui a son origine dans la musique gospel. Un musicien qui ne laisse jamais indifférent parce qu'il ne craint pas de s'impliquer. *Poindexter* (Inner City IC 1062-importation Almada), un disque qui s'adresse aux amateurs de Rahsan Roland Kirk, Sonny Stitt, etc.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 35, 36, 37, 38 et 39

BUREAU DE TRADUCTION
recherche
Un(e) traducteur(trice)

Autonome, ayant une bonne connaissance des textes administratifs; pour prendre direction d'un service de traduction.

Salaire: $17,000. à $20,000. plus participation aux bénéfices.

Envoyer curriculum vitae complet à:

A. Cartau
141 avenue Laurier ouest
bureau 804
Ottawa, Ont. K1P 5J3

HÔPITAL GÉNÉRAL D'OTTAWA
OTTAWA GENERAL HOSPITAL
501 Chemin Smyth Road,
Ottawa Ontario, K1H 8L6
(613) 737-7777

ADJOINT(E) À LA VICE-PRÉSIDENTE,
SOINS INFIRMIERS

Un hôpital général bilingue d'enseignement à traitement actif de 450 lits requiert les services d'un(e) adjoint(e) auprès de la Vice-présidente, service des soins infirmiers.

FONCTIONS:
Le titulaire se rapportera directement à la Vice-présidente et sera responsable de la qualité des soins.
Le titulaire partagera avec la Vice-présidente la planification et l'organisation nécessaires dans une nouvelle institution.
Le(la) coordonnateur(trice) du Centre de contrôle administratif et l'infirmier(ère) clinicien(ne) de la formation en cours d'emploi se rapporteront à ce poste.

EXIGENCES:
Le candidat sera licencié du Collège des infirmières et infirmiers de l'Ontario, détenir un diplôme et avoir une expérience variée dans le domaine de l'administration des soins infirmiers. De bonnes relations de travail et des talents de leadership sont essentiels à ce poste; la connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Fermeture du concours: adresser vos demandes avant le 17 octobre 1980.
S'adresser à: Agent de dotation, Ressources humaines.

Mentionner le numéro du concours HG-AC-80-004.

CROC
Le magazine CROC se cherche un(e) directeur(trice) artistique possédant:

- une experience pertinente et solide dans le design et le graphisme de magazine.
- une connaissance pratique de la photo (n et bl et couleur) et de ses possibilités de reproduction.
- une connaissance pratique de la photo-mécanique et du montage des films en vue de planifier adéquatement la présentation et la préparation des effets spéciaux.
- une connaissance pratique des procédés de séparation de couleurs de «duotone» surtout dans le cas de la reproduction d'illustrations.

Conditions de travail
Salaire et modalités d'emploi à discuter.

Présentation des candidatures
Date limite: 17 octobre

Étape 1: Envoi à CROC d'un curriculum vitae descriptif vis-à-vis des exigences énumerées ci-dessus en y joignant si possible des extraits de portfolio significatifs.
Étape 2: Les candidat(e)s retenu(e)s pourront donner lors d'une entrevue subséquente de plus amples informations.

Il ou elle doit en plus:
- posséder un sens de l'humour incontestable et un sens pratique de la parodie.
- être créatif(ve), imaginatif(ve)
- être rapide, fiable, en bonne santé
- aimer le travail en équipe
- avoir une connaissance préalable du contenu des numéros de CROC et en avoir assimilé l'esprit.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

POSTE VACANT
concours numéro 41
Directeur de la gestion des programmes
(Cadre supérieur)

POSTE: Numéro: 840

FONCTIONS:
Le titulaire administre les programmes de l'adoption, des ressources d'hébergement, des services sociaux en milieu hospitalier et scolaire dans le but d'assumer la distribution des services sociaux à la clientèle de la région 07 qui requiert ces services.

QUALIFICATIONS:
Les candidats doivent détenir un diplôme d'études universitaires de trois (3) ans en service social plus une (1) année de spécialisation en sciences de l'administration ou l'équivalent. Ils doivent également avoir trois (3) ans d'expérience en service social dont un an et demie (1½) en gestion d'une unité de distribution de services sociaux.

TRAITEMENT:
Il sera établi selon les règles de rémunération des cadres du réseau des Affaires Sociales (classe 17).

Prière de faire parvenir toute offre de service accompagnée de votre curriculum vitae avant le 21 octobre à:

Marc Sénéchal
Directeur Général
Centre de Services Sociaux de l'Outaouais
105, boulevard Sacré-Coeur
Hull, Québec

CONSEILLER EN RÉMUNÉRATION
poste à Montréal

La Société d'Énergie de la Baie James recherche un conseiller en rémunération; le titulaire conseille les autorités dans le développement des systèmes d'analyse, il planifie et coordonne l'application des systèmes de rémunération des emplois.

Il participe à l'élaboration des politiques et directives relatives aux conditions de travail et supervise l'implantation des systèmes retenus. Il dirige des études comparatives et participe à la détermination des mandats salariaux annuels ou lors des négociations.

Le titulaire est un spécialiste en rémunération avec un minimum de dix années d'expérience pertinente et une formation universitaire.

Le poste est ouvert aux hommes et aux femmes. Les candidats intéressés doivent adresser leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James
Service du Personnel
Division de l'Embauchage
Dossier 1003
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal, Québec
H2L 4M8

télévision

Suite de la page 34

11.30 Woody le Pic
12.00 Le téléjournal
12.05 Midi plus
Semaine du festival du poêle à bois.
13.30 Femme d'aujourd'hui:
Reportage sur les "quêteux nouvelle vague", c'est-à-dire sur des jeunes entre 25 et 35 ans, à Montréal, qui gagnent leur vie en mendiant.
14.30 Le temps de jouer
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspectateurs eux-mêmes.
15.00 Les ateliers:
De Dalhousie. Entrevue avec Donat Lebianc, 91 ans, charpentier à la retraite, très actif dans le club de l'âge d'or de sa région.
15.30 Album de souvenirs
16.00 Bobino
16.30 Albator
Dessins animés
17.00 Quelle famille
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse.
17.30 Sur la route de l'amitié.
Aventures avec Neil Dainard, Ducan Reghr, Derrick Jones, Megan Follows et Michael Ansara.
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.20 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
Les actualités
19.00 La fine cuisine d'Henri Bernard
19.30 Lautrec '81
Variétés. Promotion de disque canadien et de ses vedettes.
20.00 Du tac au tac
Téléroman d'André Dubois.
20.30 Télé-sélection:
"Grands romans: Détroit". Drame de fiction réalisé par Jerry London, avec Rock Hudson, Lee Remick, Blair Brown et Ralph Bellamy
22.30 Le téléjournal
23.10 Nouvelles du sport
23.20 Télex arts
23.30 Commissariat spécial K1
Policier réalisé par Hans Peter Schwarz, avec Gert G. Hoffman, Peter Lakenmacher et Claus Ringer.
00.30 Le dossier secret des trésors:
"L'épave du Tubentia" documentaire réalisé par Roy Davies, avec Léonce Pelliard, Néville Barker et Gérard Green.
1.30 Le téléjournal

10 CFTM

7.25 Horaire
7.30 Les p'tits bonshommes
8.00 Première:
"Analyses des éditoriaux" — "La vie artistique" — "La météo" — "Les affaires de la bourse" — "La ronde de nuit".
9.00 À la bonne franquette
Inv.: Richard Niquette
9.30 Votre amie Suzanne:
"Bien dans sa peau" — "Je voudrais vous dire" — "Notre langue" — "Cuisine rapide".
11.00 Fanfan Dédé
11.30 Les p'tits bonshommes
11.45 Les Satellipopettes
12.15 Le dix vous informe
12.30 Ciné-quiz:
"La fillère" (Italo-Français 1972) Drame policier réalisé par Ferdinando Baldi, avec Ben Gazzara, Silvia Monti, Fausto Tozzi, Steffen Za Harias et Jess Nahn.
14.30 Janette veut savoir
"Tout sur la drogue"
15.30 Services à la communauté
16.00 Agent sans secret
16.30 Jinny
17.00 Les tannants
18.00 Le dix vous informe
18.30 Le petite maison dans la prairie
19.30 Ciné-choix:
"Jeu mortel" (Américain 1976). Drame policier avec David Birney, Burt Young, Allen Garfield et Tom Atkins.
21.30 Michel Jasmin
22.29 La quotidienne — tirage
22.30 Sports
23.15 La couleur du temps
23.25 Ciné-détente:
"Syracuse la fin d'un empire" ou "La charge de Syracuse" (franco-Italien 1959) Film d'aventures réalisé par Pietro Francisci, avec Rossano Brazzi, Sylvia Koscina, Gino Cervi, Enrico Maria Salerno et Tina Louise.
1.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marché aux images
Films documentaires à l'intention des enfants.
11.00 Readalong, write on Mathematics
Émission du ministère de l'Éducation destinées à faciliter l'apprentissage de la langue anglaise chez les jeunes.
11.30 Parlez-moi
Avec l'ami Sol, les jeunes anglophones apprennent le français.
12.00 N'ajustez pas votre appareil
Cette émission de "radio" télévisée fournit aux téléspectateurs, un complément d'information dans les domaines de la culture, de l'éducation permanente, de la science et fait connaître les organismes qui sont au service du grand public.
13.30 Le marché aux images
Films documentaires pour les jeunes.
14.30 Mon ami Pierrot
14.45 Les Oraliens
15.00 Planète
Un ragard sur l'activité des artisans de la communauté arabe dans le contexte de leur vie au Québec.
15.30 L'objectif
Un dossier hebdomadaire d'affaires publiques qui analyse en profondeur un sujet ou un évènement pouvant avoir de l'impact sur les citoyens québécois. Aujourd'hui: La situation dans le monde de la boxe.
16.30 Voyons donc
17.00 Le drame de la survie:
"Orphelins de la forêt"
18.00 Passe-partout
Canelle et Pruneau partagent avec les enfants de trois à six ans leur petit monde de gaieté et de fantaisie.
18.30 Heidi
Série dramatique qui évoque la vie palpitante de Heidi, une fillette de dix ans élevée en montagne, auprès d'un grand-père fort original.
19.00 Au jour le jour: "La bonne amie"
Un téléroman qui nous fait partager la vie quotidienne de quelques personnages avec son lot de joies, de contretemps et de petits problèmes.
19.30 C'est arrivé à Hollywood:
"Les animaux vedettes". Une série d'émissions qui nous fait revivre les meilleurs moments du cinéma hollywoodien.
20.00 Visage:
"Germaine Guèvremont". Différents témoignages nous font découvrir la personnalité attachante de cette grande dame de Sorel.
20.30 Les lundis de Pierre Nadeau
Une émission qui aborde différents sujets de l'actualité politique tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale.
21.30 Neuf et demi:
"En pleine rue". Différents artistes dont Jean-Pierre Desaulniers, Michèle Armantier, Michel Leclair, Claude Guité, Yves Simard, le sculpteur Armand Vaillancourt et l'étalagiste Dick Walsh participent à un happening au cours duquel nous nous intéresserons aux divers phénomènes culturels qui égalent les rues de la ville.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Avis de recherche:
Cette semaine: Pierre Perret est entouré de Francis Cabrel, la bande à Basile et Old Ganja.
10.00 Passez donc me voir
10.30 Aujourd'hui madame:
"Les grandes voyageuses": Mme Nicole Cursous, évoque son périple de trois ans en Afrique noire et Mme Annie Planchenault, raconte son Amérique du Sud.
10.30 Aujourd'hui madame:
11.50 Jeune pratique:
"Le logement"
12.00 Au-delà de l'horizon:
"La Pérousse: la fraternité des hommes" Alain Bombard nous fait découvrir le courage des explorateurs.
13.00 Musiciens du soir
Inv.: Les Baladins
13.30 Le petit théâtre:
"Le bifteck" de Robert Pinget, avec Michel Robin, Maria Meriko, Jean Champion, Paulette Dubost, Lila Kedrova, Max Vialle et Nadia Barentin.
15.00 Jeux de 20 heures
15.30 Actualités régionales:
"Les Sud-Est de la France"
17.00 Hebdo-jeune
Croque-vacances: Inv.: Richard Clayderman
17.45 La preuve par treize
Téléfeuilleton de Michèle Ressi, avec F. Nocher, S. Azema, A. Julien, J. Verdier.
18.00 Midi-première
"La ville de Mayenne"
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui madame:
"Les auteurs face à leurs lectrices.
Inv.: Geneviève Dubosco, Xavier Emmanuelle, Françoise Renaudot.
20.00 Concert Dindy, Roussell et Stravinsky
Avec l'orchestre de chambre Henrik Brunn
21.00 La grande cocotte
21.30 Télé-foot
Championnats de France: extraits des rencontres Nantes-Lille et Ours-Lyon. Coupes d'Europe. Présentation de l'équipe du Servette Genevlève.
22.30 Fenêtre sur...:
"Le bénévolat". Cette émission trace le portrait d'un de ces bénévoles.
23.00 Passez donc me voir.
23.20 A-tualités régionales:
"Le Sud-Est de la France".

6 CBMT

8.30 A thought for Today
9.35 CBC Good Morning
9.45 The Friendly Giant
10.00 Camera Twelve
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Coronation Street
12.26 Community announcements
12.30 The Bob McClean Show
13.30 Wicks
13.58 Program highlights
14.00 Today from the Atlantic
15.00 The Edge of Night
15.30 Sportsweekend:
"International horse race"
16.30 CFL Football:
"B.C. Lions at Edmonton"
19.30 Up at ours
20.00 White shadow
21.00 M.A.S.H.
21.30 Front page challenge
22.00 Newsmagazine
22.30 The Watson report
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.55 Alfred Hitchcock presents...
1.25 Rod Sterling's
00.55 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning exercise
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 The community
11.00 Feeling good, feeling fine
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstone
12.30 Definition
13.00 Octoberfest parade from Kitchener
14.00 Another World
15.00 Texas
16.00 The Mad Dash
16.30 The Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 M.A.S.H.
19.30 Circus
20.00 Special:
"Miss Peach of Kelly School"
20.30 Headline Hunters
21.00 CTV Monday Movie:
"The Other Side of the Mountain" avec Marilyn Hassett, Beau Bridges
23.00 National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"Without Love" (Comédie 1945) avec Spencer Tracy, Katherine Hepburn, Gloria Graham... ■
2.15 Sign Off